



La vie « de l'autre côté du périph' »  
Jeux de stratégie sur ordinateurs

## L'affaire Elf menace désormais des personnalités politiques

UN ANCIEN responsable d'Elf-Aquitaine international affirme que le groupe pétrolier a, jusqu'en 1993, versé, sur des comptes bancaires suisses, des salaires de complaisance à « une quarantaine » de personnalités et proches de responsables politiques. Mais l'enquête judiciaire s'oriente surtout vers l'entourage de Roland Dumas. Incarcérée depuis le 5 novembre, Christine Deviers-Joncour, ancienne collaboratrice du président du Conseil constitutionnel, est soupçonnée d'avoir bénéficié d'avantages consentis par Elf. Son appartement parisien, acheté 17 millions de francs en 1992, aurait été payé par Elf. De plus, la mise en examen d'un de ses proches, Gilbert Miara, écroué vendredi 28 novembre, établit un lien avec une « tentative d'escroquerie » au préjudice de Thomson, lors de la vente de frégates militaires à Taiwan, en 1991.

Lire page 9

## Le défi climatique divise la planète

● L'année 1997 a battu le record de chaleur moyenne ● 165 pays participent à la conférence de Kyoto qui s'ouvre, lundi, au Japon ● L'Union européenne et les Etats-Unis proposent des moyens différents pour lutter contre l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre

CENT SOIXANTE-CINQ pays se réunissent à partir du lundi 1<sup>er</sup> décembre à Kyoto, au Japon, pour tenter d'établir un protocole international de réduction des gaz à effet de serre, responsables d'un réchauffement climatique qui menace les équilibres de la planète. La réduction doit essentiellement porter sur les émissions de gaz carbonique, produits de la combustion du pétrole et du charbon. Ces deux sources d'énergie sont à la base du fonctionnement des économies modernes.

Tout en reconnaissant la gravité du problème du réchauffement climatique, les Etats-Unis et l'Union européenne sont profondément divisés sur les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser le phénomène des émissions de gaz. Les Américains n'envisagent qu'une stabilisation des rejets alors que les Européens préconisent une réduction de 15 % à l'horizon 2010. Washington souhaite en outre développer un « marché de la pollution » que les Quinze n'envisagent



Lire page 2

## La cohabitation se durcit

■ L'Elysée soupçonne Lionel Jospin de chercher à marginaliser Jacques Chirac

■ Enquête sur des relations de plus en plus tendues

■ Le Front national à l'arrière-plan du débat sur la nationalité à l'Assemblée

Lire pages 6 et 7

## La leçon de silence du mime Marceau

Portrait du Français « le plus connu dans le monde », qui, à l'Espace Cardin de Paris, fait revivre Bip, cet autre lui-même créé en 1947. p. 12

## Plébiscite au PS

Avec une participation record et plus de 90 % des voix, les militants socialistes ont élu François Hollande premier secrétaire. p. 8

## Le partage de la Palestine

Cinquante ans après le vote des Nations unies approuvant la création d'un Etat juif en terre arabe, le partage de l'ancienne Palestine se fait toujours attendre. p. 14

## Internet se dédouble

Le contenu de certains sites diffère selon le logiciel avec lequel on les consulte. L'unicité de la Toile, qui était l'un des fondements d'Internet, est menacée. p. 20

## Les atouts du PEP

Dans nos pages « Placements », les possibilités de rentes défiscalisées offertes par le plan d'épargne populaire. p. 17 à 19

## « Grand Jury »

Dominique Voynet est l'invitée du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 30 novembre à 18 h 30.

## La « Coccinelle » d'Israël n'est pas le diable incarné

JÉRUSALEM de notre correspondant

Ses parents l'appellent encore Yaron. Mais il y a beau temps que « Sharon » Cohen s'est chirurgicalement débarrassée des attributs qu'elle n'apprécie que chez le sexe opposé. Homme ou femme, la chanteuse du Neguev célébrée en Israël sous l'appellation de « Dana International »? Jusqu'à la semaine dernière, hormis ses fans qui sont jeunes, nombreux et ethniquement divers, la question n'ébranlait pas vraiment les structures de l'Etat juif.

Epaisse chevelure brune ou blonde, selon les saisons, longues jambes et bas résille sous des minijupes, la « Coccinelle » d'Israël - c'est, en français, le mot adopté par l'hébreu pour désigner une transsexuelle - a spectaculairement choisi son camp. Dans un pays où le machisme triomphant est de plus en plus contesté et où l'idole des jeunes, Aviv Geffen, est un petit iconoclaste réformé, antimilitariste, maquillé, efféminé à souhait et massacreur patenté des tabous du judaïsme, « Dana International » ne dérangeait pas grand monde. Pas même les hommes et les femmes « en noir » puisque cette frange or-

thodoxe - et importante (20 %) - de la population juive israélienne s'interdit en principe de regarder la télévision, inaltérable source « d'immodestie et de mauvaises idées ».

Mais voilà que « Sharon » Cohen a été choisie parmi plusieurs centaines de postulantes pour représenter Israël au grand prix Eurovision de 1998. Emoi général et polémique nationale garantis. Articles dans les gazettes, débats animés à la télé et discussions à la Knesset autour d'une seule et lancinante question : l'Etat juif peut-il être représenté, dans un concours international qui tombe l'année même des célébrations de son cinquantenaire, par « un être hybride »? Les deux Israël, « l'ancien et le moderne » dont parlent les sociologues pour différencier les citoyens laïcs des religieux et traditionalistes, s'affrontent. « Où, ailleurs dans le monde, doit-on vérifier l'identité sexuelle d'un artiste ? » s'est émue la travailliste Yaël Dayan, fille du fameux général.

« C'est une abomination ! s'étrangle Shlomo Ben-Izri, député du parti sépharade ultra-orthodoxe Shass et membre de la coalition de M. Nétanyahou. Non, cette créature hybride, à mi-chemin entre homme et femme, n'est vrai-

ment pas le genre de produit adéquat pour représenter le peuple élu. Quand je pense qu'il fut un temps où nous étions la lumière des nations et que nous diffusons maintenant la plus sombre obscurité aux goyim [non-juifs]... » Shlomo Ben-Izri en est malade. Son collègue et ami Gabriel Boutboul, représentant du Shass au CSA local, a très officiellement demandé l'abandon immédiat de la candidature eurovisionnelle de « Sharon » Cohen. Pour M. Boutboul, qui a saisi de l'affaire « tous les chefs de parti à la Knesset », le débat est déjà tranché : « C'est un choix déviant qui m'embarrasse en tant que juif, a-t-il dit. On ne sait même pas si c'est un homme ou une femme... »

Dans le quotidien Maariv du jeudi 27 novembre, l'intéressée a simplement rétorqué qu'elle avait été choisie « pour représenter tous les citoyens d'Israël, et pas l'Etat juif ». « Pour moi, a-t-elle précisé, les haredis [ultra-orthodoxes] sont des juifs, pas des Israéliens... Ces gens-là pensent que je suis le diable incarné. Ils veulent régenter la vie avec des lois d'il y a deux mille ans. Qu'ils me laissent tranquille ! Dieu ne leur appartient pas. »

Patrice Claude

Lire page 4

## Crise asiatique, malaise mondial

IL Y A un peu plus d'un mois, les économistes affichaient pour la plupart une grande sérénité face aux retombées de la tourmente financière en Asie. Certains voyaient même dans le ralentissement de la croissance à venir une bonne nouvelle permettant d'éviter la surchauffe aux Etats-Unis et de maintenir des taux d'intérêt faibles en Europe.

Ce discours apaisant a aujourd'hui disparu. Tant que les turbulences restaient limitées à des pays émergents (Thaïlande, Malaisie, Philippines et Indonésie), les spécialistes pouvaient parier - après le passage obligé par des interventions du FMI et des plans de rigueur - sur un retour rapide à la confiance. Mais à partir du moment où l'onde de choc atteint Hongkong et Taiwan, et déstabilise la Corée du Sud et le Japon, onzième et deuxième économie du monde, la crise change de nature.

La chute en cascade depuis six mois des devises et des places boursières d'Asie a mis au jour les faiblesses profondes des économies d'une région longtemps montrée en exemple pour son dynamisme. L'Asie, qui a servi de lo-

comotive à la croissance du monde, ne pourra plus jouer ce rôle dans les années à venir.

Si rassurer les gestionnaires de fonds internationaux sur la solvabilité de la Corée ou des grandes banques japonaises reste indispensable pour mettre un terme aux turbulences, ce seul remède ne sera pas suffisant. La Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, la Corée, le Japon et peut-être même Taiwan, Singapour et Hongkong sont condamnés à changer de modèle de développement.

La transition prendra du temps, elle sera douloureuse et concernera les économies occidentales. Le président américain, Bill Clinton, l'a reconnu, mardi 25 novembre, à la fin du sommet du Forum de coopération économique Asie-Pacifique à Vancouver, en annonçant pour la première fois des retombées négatives sur l'économie américaine « si la confiance, la croissance et le progrès ne sont pas rétablis dans toute l'Asie ».

Eric Leser

Lire la suite page 15 et nos informations page 5

## Théâtre français à Londres



GERALDINE MCEWAN

STAR en Grande-Bretagne, Geraldine McEwan joue actuellement *Les Chaises*, de Ionesco, au Royal Court Theatre de Londres. Jusqu'au 20 décembre, la capitale européenne à la mode accueille la première Saison du théâtre français autour de troupes venues de France ou de productions anglaises de pièces françaises, comme *Roberto Zucco*, de Koltès, par la Royal Shakespeare Company. Un succès inattendu.

Lire page 24

International.....	2	Aujourd'hui.....	20
France.....	6	Jeux, météorologie	22
Société.....	9	Carnet.....	23
Horizons.....	12	Culture.....	24
Entreprises.....	16	Guide.....	26
Placements.....	17	Radio-Télévision.....	27



**RÉCHAUFFEMENT** Les représentants de 165 gouvernements se retrouvent à partir de lundi 1<sup>er</sup> décembre à Kyoto pour négocier un protocole international de réduction

des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. ● DE PROFONDES DIVERGENCES opposent les Etats-Unis et l'Europe sur les moyens à mettre en œuvre pour mai-

triser le phénomène avant qu'il ne modifie le climat de la planète. ● DEUX CAMPS sont en présence : d'un côté, les pays anglo-saxons derrière les Etats-Unis ; de l'autre, les

pays du Sud, dont la Chine, avec les Quinze. ● ASSOCIÉS À LA NÉGOCIATION de Kyoto, les milieux industriels appuient les positions américaines tandis que les ONG soutiennent les

objectifs européens de réduction. ● LE JAPON, qui accueille cette conférence, aimerait, en jouant un rôle de médiateur, conquérir un statut de grande puissance diplomatique.

# Les Etats-Unis et l'Europe s'affrontent à la conférence climatique de Kyoto

Les conditions de réduction des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique, devraient faire l'objet d'un protocole international. Objectifs contraignants ou recours au marché, participation des pays du Sud ou pas, les divergences sur la méthode divisent la planète en deux camps

DEUX mauvaises nouvelles attendent les délégués des 165 pays signataires de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques qui doivent se réunir, du 1<sup>er</sup> au 13 décembre, à Kyoto, pour élaborer un protocole international de réduction des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique (*Le Monde* du 26, 27 et 28 novembre).

Les climatologues britanniques du centre de prévision météorologique de Hadley et de l'université d'East Anglia ont établi que l'année 1997 sera, en moyenne, la plus chaude de toutes celles qu'on a pu observer depuis 1860. Le record sera ainsi battu pour la cinquième fois depuis le début de la décennie. Le « signal » du réchauffement global que la plupart des scientifiques croient voir dans la hausse de la courbe des températures s'en trouve un peu plus confirmé.

## RÉALITÉ ÉTABLIE

Autre mauvaise nouvelle : Eurostat a fait savoir, jeudi 27 novembre, que les émissions de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), principal responsable d'un renforcement de l'effet de serre, ont augmenté de 1,7 % dans l'Union européenne en 1995 par rapport à l'année précédente. L'Europe, qui passe pour le meilleur élève dans la lutte contre l'effet de serre, n'a pas un aussi bon dossier que ça. Quant aux Etats-Unis, on a appris il y a quelques semaines que leurs émissions ont grimpé en un an de 3,4 %. Le dossier américain est

ÉMISSIONS ANNUELLES DE GAZ CARBONIQUE EN 1995		
en millions de tonnes	en tonnes par habitant	
ÉTATS-UNIS	5 228	19,88
CHINE	3 006	2,51
RUSSIE	1 547	10,44
JAPON	1 150	9,17
ALLEMAGNE	884	10,83
INDE	803	0,86
ROYAUME-UNI	564	9,64
CANADA	470	15,9
UKRAINE	430	8,35
ITALIE	423	7,4
FRANCE	362	6,23
CORÉE DU SUD	353	7,87

Source :

Rapportées à leur population, les émissions de la Chine et de l'Inde sont encore loin d'atteindre le niveau des pays industrialisés.

exécutable. De même que celui du Japon : + 8 % en cinq ans. De leur côté, les pays émergents prennent les mauvaises habitudes de leurs aînés : près de 30 % supplémentaires pour la Chine et l'Inde, de 1990 à 1995, + 20 % pour le Brésil, + 40 % pour l'Indonésie...

La convergence de plus en plus serrée des indices de dérèglement climatique – sécheresses, inondations, tempêtes –, la coïncidence entre les projections informatiques et les données observées, les effets

dévastateurs d'El Niño, l'inquiétude grandissante de l'opinion, vont-ils bousculer la guerre de position à laquelle se livrent les principales puissances depuis plusieurs années et débloquer la négociation de Kyoto ?

L'enjeu de la conférence climatique est sans précédent. Les rapports scientifiques du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui servent de base à cette grande négociation planétaire, ne laissent guère de place au doute :

le réchauffement est une réalité établie, ses causes résident dans la combustion des énergies fossiles (pétrole et charbon) et dans les pratiques agricoles intensives. La seule incertitude réside désormais dans l'amplitude des conséquences dont on sait qu'elles seront plus ou moins négatives, voire catastrophiques, selon que la communauté internationale parviendra ou non à inverser la tendance à la hausse des rejets de gaz.

## INTÉRÊTS NATIONAUX

Il faut trouver une solution pour maîtriser des gaz qu'on ne peut pas, techniquement, piéger et constituer le fondement énergétique des économies modernes. C'est rien moins qu'une option sur le mode de développement du XXI<sup>e</sup> siècle qui est en cause.

Exceptés la plupart des groupes pétroliers et charbonniers et les Etats de l'OPEP, plus personne ne conteste la gravité du défi. Les divergences portent sur la faisabilité et les moyens à mettre en œuvre. Pour l'instant, le jeu des intérêts nationaux a figé les positions, dessinant une carte des alliances et des rapports de force inédite. Les Etats-Unis n'envisagent qu'une stabilisation des émissions autour de 2010 au niveau de 1990 et s'opposent ouvertement à l'Union européenne qui propose une réduction de 15 %. Soutenue par les milieux industriels internationaux (*lire ci-dessous*), l'Amérique souhaite faire appel au marché en introduisant un système

d'échange comme les « permis négociables », la pollution devenant une matière première librement négociable, comme le blé à la Bourse de Chicago ou les métaux à celle de Londres. Les Européens, appuyés, eux, par les réseaux d'ONG (*lire ci-dessous*), se refusent à entrer dans cette logique si elle n'est pas « encadrée » par des objectifs de réduction contraignants et une institution de régulation.

Reste le Japon, qui aimerait que l'Union européenne, contrairement aux Etats-Unis, veuille exempter, dans un premier temps, les pays du Sud d'un objectif de réduction afin de ne pas pénaliser leur développement. Les petites îles-Etats, malgré leur dépendance, pour la plupart, vis-à-vis des Etats-Unis ou de l'Australie, se sont elles aussi rangées du côté européen, plaidant même pour une réduction de 20 %.

## L'envers du « miracle asiatique »

La facture écologique que présente aujourd'hui le « miracle asiatique », tant encensé jusqu'à ces derniers mois, confine au désastre. L'Asie est la région la plus polluée du monde, comme le rappelle une synthèse de chiffres publiée, samedi 29 novembre, par le *New York Times*. Selon un étude des Nations unies, l'Asie concentre treize des quinze villes dont la pollution de l'air est la plus élevée. A en croire l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale, 1,56 million d'Asiatiques meurent chaque année des effets de la seule pollution de l'air. Les chiffres en Chine sont particulièrement alarmants (*Le Monde* du 27 septembre). L'OMS estime que les taux de dioxyde de soufre dans les grandes villes de l'empire du Milieu sont entre deux et cinq fois supérieurs aux normes fixées par l'Organisation.

Derrière les Etats-Unis se retrouve en bloc le monde anglo-saxon, Canada, Nouvelle-Zélande et Australie, à l'exception du Royaume-Uni de Tony Blair qui, avec la France et l'Allemagne, est un des partisans les plus combattifs de la réduction. Mais l'ensemble des pays d'Amérique latine, sauf l'Argentine, appuie la position européenne de même que tous les pays du Sud, Chine en tête. Il faut dire

la première grande négociation internationale qui se déroule sur son territoire se conclue par un succès. Il propose une solution intermédiaire – réduction de 5 % et intégration des instruments économiques de marché – qui pourrait constituer la base d'un compromis que toutes les délégations affirment rechercher.

Jean-Paul Besset

## TROIS QUESTIONS À...

MICHEL CLOQUET

**1 En tant que directeur des affaires industrielles de l'Union des industriels et employeurs européens (Unice), pourquoi vous opposez-vous à une réduction de 15 % des gaz à effet de serre, comme le propose l'Union européenne ?**

Nous sommes d'accord avec l'approche – le réchauffement est une menace tout à fait réelle – mais pas avec la solution. Une réduction de 15 %, en réalité de 22 % pour l'industrie lourde puisque la contribution du secteur des transports serait inférieure, est un objectif impossible à atteindre avant 2010. Contrairement à ce que dit la Commission, ce n'est pas économiquement gérable. Nous serions amenés à faire un surinvestissement qui nous appauvrirait sur le long terme.

**2 Les technologies sont pourtant disponibles...**

Nous ne disons pas que l'objectif de 15 % est impossible à atteindre. Nous disons qu'il est impossible d'y

parvenir dans un délai aussi court. Il nous faut du temps pour nous organiser. C'est sur le siècle que la bataille contre le réchauffement se gagnera. Nous devons pouvoir optimiser nos moyens pour un effort de longue haleine au lieu de brûler nos cartouches dès le premier pas.

**3 Quel système préconisez-vous pour maîtriser les émissions ?**

La meilleure méthode consiste à passer des contrats de long terme entre les pouvoirs publics, les branches et les entreprises, de négocier une planification des réductions au lieu de l'imposer, comme cela se passe aux Pays-Bas. C'est pourquoi les propositions américaines vont dans le bon sens. Nous soutenons la problématique des permis négociables entre entreprises, au sein de l'Union, mais surtout hors de nos frontières, avec les pays du Sud où se trouvent désormais les plus gros gisements d'économie de CO<sub>2</sub>. Il faut rester dans les mécanismes de l'économie, ne pas laisser les facteurs politiques et les marchandages entre Etats devenir dominants.

## Le Japon aspire à jouer les médiateurs

### KYOTO

de notre envoyé spécial

La conférence internationale sur le climat, qui s'ouvre le 1<sup>er</sup> décembre à Kyoto, sera un test de l'ambition du Japon de devenir une grande puissance civile. Le poids économique de l'archipel dans le monde contraste avec le profil bas de Tokyo en matière de sécurité et de stratégie. Les contraintes constitutionnelles et son alliance avec les Etats-Unis, pierre angulaire de sa diplomatie, ne laissent guère de marges de manœuvre au Japon. En matière d'aide au développement et de protection de l'environnement, il en a davantage et voudrait faire de ces questions les axes d'une diplomatie lui assurant un plus grand crédit politique sur la scène mondiale et renforçant ses chances d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

Le succès de la conférence de Kyoto est pourtant loin d'être acquis étant donné les divergences des positions entre Américains, Européens et Japonais sur les taux de réduction d'émissions des gaz à l'origine de l'effet de serre responsable du réchauffement préoccupant de la planète. « Si Tokyo avait été conscient des difficultés et des répercussions mondiales de cette conférence, je pense que le gouvernement aurait hésité à proposer d'accueillir cette troisième conférence sur les climats », reconnaît un haut fonctionnaire. « Mais aujourd'hui, nous n'avons pas d'autre choix que de réussir. Si Kyoto se conclut sur un engagement chiffré de réduction des émissions de gaz assorti d'obligations précises, nous considérerons que ce sera un succès politique », poursuit-il.

Selon le directeur de l'Agence pour l'environnement, Hiroshi Oki, qui assumera la présidence de la conférence de Kyoto, le Japon ne considère pas que la proposition américaine de « réduction zéro » (maintien des émissions jusqu'en 2012 à leur niveau de 1990) puisse servir de base de négociation. « Nous devons parvenir à un objectif de réduction contraignant », a-t-il déclaré. M. Oki estime que certains Etats européens sont prêts à faire preuve de flexibilité au sujet du taux de réduction

(15 % d'ici 2010) retenu par l'Union européenne. Les Japonais ont une position médiane (réduction de 5 % d'ici 2012).

Indépendamment d'un engagement chiffré et contraignant auquel ils tiennent, les Japonais entendent élargir le débat en débattant la question de la participation des pays du Sud à ce cycle de négociations sur les remèdes au réchauffement de la planète. Les Américains souhaitent inclure les plus avancés d'entre eux (Chine, Brésil, Mexique) afin qu'ils soient aussi contraints à certains efforts mais ceux-ci se retranchent derrière les engagements de la première conférence sur le climat de Berlin qui les en dispensent afin de ne pas peser sur leur développement.

« Nous devons parvenir à un objectif de réduction contraignant »

A l'issue du sommet sur la coopération économique en Asie-pacifique (APEC) qui vient de se tenir à Vancouver, le premier ministre Ryutaro Hashimoto a lancé une proposition dans ce sens, dont il avait annoncé les principales orientations dans son discours aux Nations unies en juin. Baptisée « Initiative de Kyoto », cette proposition vise à offrir une assistance aux pays en voie de développement afin de les aider à combattre l'effet de serre et à mieux utiliser leur énergie. L'assistance nipponne consistera en financements (prêts à 0,75 % d'intérêt sur 40 ans) et en transferts de « technologies vertes ».

Le Japon s'engage en outre à accueillir pendant cinq ans à partir de 1998 trois mille experts des pays du Sud pour les former à la lutte contre les pollutions, à la conservation des forêts et aux techniques d'économie d'énergie. « Le Japon estime qu'il est en position favorable pour jouer un rôle de médiateur entre les pays avancés et les pays en voie de développement », explique le haut fonctionnaire.

Nous étions dans leur situation il y a trente ou quarante ans. » Depuis les années 70, sous le double effet des chocs pétroliers et des grandes affaires de la pollution (drame de Minamata), héritées de la période de haute croissance de la décennie précédente, le Japon a accompli de notables progrès en matière de lutte contre la pollution et les émissions de gaz. Ses aciéries ou ses voitures sont parmi les moins polluantes du monde et le ciel de Tokyo est un des plus clairs d'Asie. Tokyo estime donc que 5 % de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (qui revient en réalité, par un mécanisme de différenciation, à une réduction effective de 2,5 %) est un objectif raisonnable. Il est jugé largement insuffisant par les écologistes locaux.

En dépit de la stagnation de l'économie et étant donné les progrès déjà accomplis, le gouvernement est l'objet de pressions moins fortes de la part des milieux d'affaires que ne l'est son homologue américain. Selon un sondage réalisé par le quotidien *Sankei*, 70 % des industriels interrogés déclarent avoir déjà fixé leurs objectifs de lutte contre le réchauffement de l'atmosphère. Même si 33 % estiment que l'objectif de réduction de 5 % des émissions est possible à atteindre, 16 % seulement sont d'ores et déjà à même de le faire. Le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) et le patronat s'opposent, en revanche, à l'introduction, proposée par l'agence pour l'environnement, d'une taxe sur les émissions frappant les combustibles « fossiles » à l'origine de l'émission de dioxyde de carbone.

Il pèse cependant une inconnue sur la possibilité d'atteindre l'objectif fixé. Celui-ci suppose en effet que le Japon développe sa production d'énergie de source nucléaire et construise d'ici 2010 une vingtaine de nouveaux réacteurs qui viendront s'ajouter au cinquante-trois en service. Il est loin d'être certain que le gouvernement pourra mener à bien une telle politique étant donné l'opposition de l'opinion publique à l'installation de nouvelles centrales.

Philippe Pons

## TROIS QUESTIONS À...

DELIA VILLAGRASA

**1 Vous dirigez l'antenne européenne du Climat Action Network, un réseau mondial de deux cent quarante-trois ONG qui est associé aux négociations de Kyoto. Une réduction importante des gaz à effet de serre, comme vous la réclamez, ne risquerait-elle pas de tuer la croissance économique ?**

On constate d'ores et déjà ce que coûte le réchauffement climatique économiquement, environnementalement et humainement. On est au début de la chaîne, les dominos commencent à tomber. Il faut donc des mesures à la dimension du problème. Depuis Rio, l'expérience nous montre que, s'il n'y a pas de buts contraignants, on n'aboutit à rien. La preuve : les émissions de CO<sub>2</sub> continuent à augmenter. L'argumentation économique qui nous promet l'équivalent d'un nouveau choc pétrolier est fautive. Le potentiel de réduction est important, techniquement faisable et économiquement neutre. Mieux : une approche plus sobre de la consommation d'énergie est créatrice d'emplois. C'est un plus pour l'économie, pas un moins.

**2 Pourquoi vous opposez-vous à la proposition américaine d'instaurer un marché d'échange de droits à polluer ?**

L'objectif des Etats-Unis est de racheter la majorité de ces droits pour lui permettre de continuer à émettre des gaz. C'est une prise de droits sur les générations futures. Grâce à ce système, le plus gros pollueur se dispenserait de l'effort. Toutes les tricheries deviendraient possibles. Il faut partir de conditions claires : un quota strict de réduction. Après, après seulement, on peut discuter des outils.

**3 Qui doit faire le premier pas vers cette réduction ?**

Les pays industrialisés et seulement eux. Ils sont historiquement responsables du réchauffement et sont armés technologiquement pour le réduire. Demander, comme les Etats-Unis, que les pays qui possèdent trois voitures par famille soient mis sur le même plan que ceux qui ont des hôpitaux sans électricité est un scandale moral.

## Marchés de Noël



## STOCKHOLM

La fête est une tradition

Documentation gratuite sur week-ends et séjours :

Office Suédois du Tourisme,  
18, boulevard Malesherbes,  
75008 Paris. Tél. 01 53 43 26 27.

Nom : .....

Adresse : .....

..... M3



# Un scandale fait exploser la coalition au pouvoir à Prague

Les ministres chrétiens-démocrates décident de se retirer

Le premier ministre, Vaclav Klaus, et son Parti démocratique civique (ODS) sont éclaboussés par un scandale qui remonte à 1995. Un ancien joueur de tennis re-

converti dans les affaires avait alors versé sur le compte de l'ODS l'équivalent de 1,5 million de francs pour obtenir quelques « services ».

## PRAGUE

de notre correspondant

Le gouvernement tchèque, en crise quasi permanente depuis le printemps dernier, n'aura pas survécu, finalement, à un scandale lié au financement du Parti démocratique civique (ODS), que le premier ministre, Vaclav Klaus, préside depuis sa création en 1991. L'une des composantes de la coalition de centre droit au pouvoir à Prague depuis 1992, l'Union chrétienne-démocrate (KDU-CSL), a en effet décidé, vendredi 28 novembre, de quitter le gouvernement. Ses quatre ministres, qui détiennent les portefeuilles de la défense, de la culture, du développement régional et de l'agriculture, ont remis, dans la nuit, leur démission au président Vaclav Havel. Ce dernier, qui « suivait de près » l'évolution politique, va devoir ainsi intervenir dans cette crise sans précédent pour le pays.

Le chef du KDU-CSL, Josef Lux, vice-premier ministre et ministre de l'agriculture, a justifié cette démarche par la « perte totale de toute respectabilité de l'ODS ». Espérant que cette décision contraindra M. Klaus à présenter la démission de tout le cabinet, le dirigeant chrétien-démocrate a toutefois annoncé que, dans le cas contraire, son parti provoquerait le vote d'une motion de censure. M. Lux a toutefois souligné qu'il n'envisageait pas la création d'une coalition avec l'actuelle opposition sociale-démocrate, mais entendait rester « dans une coalition avec un parti libéral digne de foi ». La rupture a été décidée à l'unanimité des délégués de la conférence nationale du KDU, convoquée d'urgence vendredi soir à Prague après que de hauts dirigeants de l'ODS eurent appelé M. Klaus à abandonner la présidence du parti.

## DISCUSSIONS HOULEUSES

Le ministre des finances, Ivan Pilip, et l'ex-ministre de l'intérieur, Jan Ruml, ancien dissident et ami de Vaclav Havel, ont demandé à M. Klaus de démissionner de ses fonctions à la tête du parti. Le premier ministre, qui se trouvait à Sarajevo pour participer à une réunion des chefs de gouvernement des pays de l'Initiative centre-européenne, a décidé d'écouter son séjour et convoqué une réunion du comité exécutif de l'ODS pour samedi après-midi. Les discussions s'annonçaient houleuses, la direction du principal parti gouvernemental étant divisée en deux camps violemment opposés : l'un des vice-présidents de l'ODS, Miroslav Macek, a en effet prêté à ses collègues l'intention de réaliser un « putsch » pour se débarrasser de M. Klaus.

La dégradation brutale de la situation politique a été provoquée par l'incapacité du premier ministre et de

ses fidèles à reconnaître leurs erreurs. Le scandale qui risque de couper court à la carrière politique de M. Klaus date de 1995, lorsque « deux mystérieux » sponsors étrangers versèrent 7,5 millions de couronnes (1,5 million de francs) sur le compte de l'ODS. Le parti prétendit jusqu'à ces derniers jours ignorer l'identité du véritable donateur. Ce dernier s'est révélé, cette semaine, être l'ancien joueur de tennis tchèque Milan Srejber, reconverti dans les affaires. A la tête d'un fonds d'investissement, M. Srejber a acquis, en 1995, plus de la moitié des actions détenues par l'Etat dans une des grandes aciéries de Moravie du Nord, Trinecké železárny. La privatisation de cette entreprise a, depuis le

## La couronne plonge

La couronne tchèque a atteint, vendredi 28 novembre, son plus bas niveau face au deutschemark depuis sa création en janvier 1993. Malmenée depuis le début de la semaine par les investisseurs locaux et étrangers, inquiétés par la décomposition du Parti démocratique civique (ODS) du premier ministre, Vaclav Klaus, et l'instabilité de la coalition gouvernementale, la monnaie a franchi la barre psychologique de 19,50 couronnes pour un mark. Elle a fini la séance à 19,57 malgré les interventions de la banque centrale, qui a engagé quelque 200 millions de marks (700 millions de francs) pour assurer des liquidités sur le marché des devises.

Selon les milieux financiers, seuls le départ de M. Klaus et la formation d'un cabinet dont l'objectif serait d'achever la privatisation des quatre grandes banques encore entre les mains de l'Etat pourraient empêcher les Tchèques d'acheter le mark à plus de 20 couronnes. En mai dernier, attaquée par les spéculateurs, la couronne tchèque avait été dévaluée d'environ 10 %.

début, suscité des doutes sur sa régularité, d'autant que M. Srejber a toujours affiché ouvertement sa sympathie pour l'ODS.

Le coup fatal porté à M. Klaus dans cette affaire est venu d'un ancien proche, Josef Zieleniec, qui avait démissionné en octobre dernier de ses fonctions de ministre des affaires étrangères et de vice-président de l'ODS. M. Zieleniec a ouvertement accusé, jeudi, le premier ministre d'avoir menti pendant près de deux ans à l'opinion publique en déclarant ignorer l'identité réelle du plus important donateur du parti. M. Zieleniec, qui avait justifié son départ du

gouvernement et de la direction du parti par son désaccord avec certaines pratiques dans la gestion financière de l'ODS, affirme avoir tenu M. Klaus informé du financement « secret » dès qu'il découvrit le pot aux roses.

Une conférence de presse donnée, vendredi matin, par M. Klaus, affichant une certaine assurance, a été le dernier détonateur. Estimant l'épisode clos après que le secrétaire général de l'ODS de l'époque, le député Libor Novak, eut décidé la veille de prendre l'entière responsabilité de l'affaire, le premier ministre a provoqué ses partenaires de la coalition et certains de ses ministres. Il s'est dit victime d'une campagne visant à mettre en doute sa « probité » et sa « droiture morale ». Il a promis de jouer la transparence en rendant publiques les finances de son parti et les cas contestés de privatisation. Il a surtout attaqué les auteurs de « cette campagne de déstabilisation » politique de la République tchèque, au moment où elle se prépare à entrer dans l'OTAN et l'Union européenne.

Martin Plichta

# Le gouvernement norvégien prévoit une croissance de près de 5 % en 1998

Le nouveau premier ministre, Kjell Magne Bondevik, qui a présenté un budget largement excédentaire, met en garde contre les risques de surchauffe

## STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Dopée par les revenus du pétrole et du gaz de la mer du Nord, l'activité économique est si forte en Norvège que les autorités devront faire appel, en 1998, à plus de vingt mille étrangers, en majorité des Suédois, pour combler la pénurie de main-d'œuvre. Les plus recherchés sont les médecins, les infirmières et les ingénieurs, mais aussi le personnel de restauration, les métallos et les instituteurs. En 1997, il y aura eu davantage de créations d'emplois (60 000) que de personnes réellement au chômage : 56 759 (chiffre de novembre), soit 2,5 % de la population active, le plus bas niveau enregistré pour ce mois depuis dix ans. Quant à la croissance, elle caracole : 3,9 % en 1997 et 4,6 % en 1998, selon les prévisions.

Inquiet des conséquences d'une surchauffe, le nouveau gouvernement de centre-droit avait l'intention de procéder en 1998 à un relèvement des impôts et des droits de douane afin de réduire la frin-

gale de consommation. Mais il a dû y renoncer. Le Parti du progrès, formation populiste ancrée très à droite, en a fait la condition *sine qua non* à son vote favorable à la proposition de budget pour 1998, adoptée vendredi 28 novembre.

## MANNE PÉTROLIÈRE

Le premier ministre chrétien-populaire, Kjell Magne Bondevik, dirige un gouvernement minoritaire qui ne dispose que d'un quart des 165 sièges au Parlement. Il lui a donc fallu trouver des alliés. De loin les plus nombreux à l'Assemblée, les travaillistes ont refusé d'en être, bien décidés à ne pas coopérer avec la coalition qui vient de leur subtiliser le pouvoir. Restaient les conservateurs et le Parti du progrès, qui se sont aimablement exécutés, en échange de quelques « cadeaux ».

Si M. Bondevik a ainsi confirmé sa capacité de survie en dépit d'une situation parlementaire pour le moins précaire, le Parti du progrès a de son côté démontré une chose : son nouveau rang de deuxième plus grande formation

politique du pays (15,3 % aux élections de septembre) lui confère une influence inégalée dans son histoire.

Pour parvenir à ce résultat, son chef, Carl Ivar Hagen, a capitalisé le mécontentement des laissés-pour-compte de la manne pétrolière. Ces derniers, convoités également pendant la campagne électorale par les trois partis aujourd'hui au pouvoir, ont constaté qu'on ne les avait pas complètement oubliés près de trois mois plus tard. Le budget prévoit une augmentation de 1 000 couronnes (820 francs) par mois de la retraite des moins favorisés.

Au total, les dépenses publiques pour 1998 seront de 4,4 milliards de couronnes (3,6 milliards de francs) supérieures à celles souhaitées par les travaillistes avant leur démission. Frôlant les 70 milliards de couronnes (57 milliards de francs), l'excédent budgétaire record sera versé dans un fonds spécial destiné à financer l'ère après-pétrole.

Benoît Peltier

Service exclusif avion + auto

FLY & DRIVE

Nous aimons trop la liberté pour ne pas vous libérer des formalités.

Sur un simple coup de téléphone, vous réservez votre vol Air France aller-retour sur la France, l'Allemagne ou l'Espagne, ainsi que votre véhicule Hertz pour 1 ou 2 jours au choix, sans autre formalité.

Cette formule exclusive avion + auto vous permet de réaliser jusqu'à 500 F\* d'économie.

\* Au 01/11/97. Renseignez-vous sur les conditions d'application auprès de votre agence Air France, votre agence de voyages ou appelez le 0 802 802 802 (0,79 F TTC mn).

Hertz

AIR FRANCE

GAGNER LE CŒUR DU MONDE

## De nouveaux documents sur l'or nazi ont été retrouvés en Autriche

PLUS DE vingt microfilms contenant des documents « sensationnels » sur l'or dérobé par les nazis pendant la guerre ont été retrouvés à Vienne, a annoncé vendredi 28 novembre la télévision publique allemande Südwestfunk, qui affirme être en possession de copies des documents.

Les microfilms, datés de 1957, comprennent environ huit cents documents provenant du ministère des affaires étrangères du III<sup>e</sup> Reich et de l'ancienne Reichsbank. Dans l'un de ces documents, rédigé après la guerre à la demande des Américains, le directeur de la Reichsbank, Albert Thoms, retrace la provenance de l'or placé dans les coffres de la banque et sa destination. Ces microfilms auraient refait surface grâce aux travaux menés depuis plusieurs années par un politologue allemand, Hersch Fischler. Ils pourraient apporter des révélations sur l'or confisqué par les nazis dans les camps de concentration et les ghettos avant d'être confié à la Reichsbank, estime la télévision allemande, qui doit diffuser, lundi, un reportage sur le sujet. La

Banque nationale d'Autriche a déclaré vendredi ne « pas être au courant » de la découverte de ces documents.

Alors que doit se tenir, du mardi 2 au jeudi 4 décembre à Londres, la première conférence internationale sur l'or nazi, à laquelle doivent participer quarante et un pays, la Grande-Bretagne a lancé vendredi un appel pour la création d'un fonds destiné à indemniser les victimes de la Shoah. En visite à Varsovie, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a souhaité, vendredi, que le fonds soit mis sur pied dans les prochains jours.

Le fonds serait notamment financé par le reliquat de l'or pillé par les nazis et récupéré par les Alliés à la fin de la guerre. A ce jour, un peu plus de 98 % des 337 tonnes d'or récupérées après la guerre par les Alliés ont été redistribuées aux pays lésés par les nazis, notamment la Belgique, l'Italie, la Pologne et l'Autriche. Il reste aujourd'hui 5,5 tonnes d'or, d'une valeur d'environ 400 millions de francs, dans les coffres des banques centrales de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. - (AFP)

# Les comportements face aux séropositifs restent encore très irrationnels en Europe

Les Français font mieux la part entre risques réels et risques fantasmagoriques de contamination

Une étude récemment réalisée en Europe sur un échantillon représentatif de personnes de 15 à 65 ans fait apparaître une méconnaissance

persistante des modes de transmission du sida. Près d'une personne interrogée sur deux, par exemple, déclare qu'elle ne boirait pas dans le

même verre qu'un porteur du virus. Les Français paraissent mieux informés que les Allemands, les Britanniques ou les Italiens.

## AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

On est encore très loin d'avoir acquis en Europe les notions précises quant aux voies de transmission du virus du sida. Les Français apparaissent, sur ce thème notamment, mieux informés que les Italiens, les Britanniques ou les Allemands. Tels sont les principaux enseignements d'une large enquête – la première du genre – consacrée en Europe au comportement adopté – ou censé l'être – face aux personnes infectées par le VIH, ainsi qu'au niveau moyen des connaissances sur le sida et les nouvelles thérapies contre cette maladie.

L'enquête, dont les résultats ont été présentés, vendredi 28 novembre, à Amsterdam, a été réalisée du 10 au 19 novembre, de manière confidentielle, auprès de 7 124 personnes âgées de 15 à 65 ans et vivant dans sept pays d'Europe : France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne, Suisse et Royaume-Uni. Le panel des volontaires avait été constitué de manière à ce que les personnes interrogées fournissent un échantillon représentatif des opinions nationales.

Sponsorisé par la multinationale pharmaceutique Abbott, ce travail a été conduit sous l'égide du European AIDS Treatment Group (EATG), association réunissant plus d'une centaine de militants dans une quinzaine de pays européens. Il met en lumière, près de quinze ans après l'identification des seules voies – sexuelle et sanguine – du VIH, la méconnaissance du plus grand nombre quant aux possibles modes de contamination. A cet égard, les résultats d'une telle enquête établissent la démonstration de carences majeures des



politiques d'information et de prévention menées depuis une décennie en Europe sur le thème du sida.

La première question posée (« Accepteriez-vous de boire dans le même verre qu'une personne séropositive ? ») ne doit nullement être considérée comme une caricature. Elle résume en fait pleinement l'irrationnel qui peut encore caractériser les comportements à l'égard des personnes séropositives. En dépit des assurances maintes et maintes fois données, via les médias d'informations générales notamment, quant à l'absence de tout risque de transmission du VIH par l'intermédiaire d'un tel geste, près d'une personne interrogée sur deux (45 %) refuserait de partager un tel verre.

« Bien que le VIH ne puisse pas survivre en dehors de l'organisme humain – ce qui signifie qu'il est

impossible de le contracter en touchant ou en utilisant des serviettes de toilette, de la vaisselle ou encore des couverts dont s'est servie une personne infectée. La crainte de cette maladie empêche 45 % des Européens de voir les choses de manière rationnelle, ont expliqué, à Amsterdam, les responsables : « Cette opinion est exprimée avec la plus grande force en Italie : 64 % des Italiens refuseraient le partage d'un tel verre. En Allemagne et en Espagne, 48 % des adultes adopteraient la même attitude. Cette réaction serait observée chez 47 % des Britanniques et chez 45 % des Hollandais. Il faut toutefois souligner que 68 % des Français et 66 % des Suisses se déclareraient prêts à partager ce verre. Dans tous les pays, notre enquête montre que ce sont les femmes qui ont le plus de préjugés vis-à-vis des personnes séropositives et de la possible contamination. »

Les opinions sont différentes en ce qui concerne le risque de transmission sexuelle et l'efficacité, dans ce domaine, de mesures préventives préconisées par les autorités sanitaires. Plus de la moyenne (52 %) des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête n'accepterait pas d'avoir de manière délibérée des relations sexuelles protégées avec une personne séropositive.

Ce refus est plus net en Italie et au Royaume-Uni (63 % de refus) que dans les autres pays euro-

péens. Là encore, ce sont les femmes plus que les hommes qui manifestent clairement leur opposition, à l'exception des Pays-Bas et de l'Allemagne. En Italie, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Espagne et en Suisse, les plus jeunes (de 18 à 24 ans) sont sur ce thème plus enclins au refus que les personnes plus âgées. « Ce n'est qu'en France que les relations sexuelles protégées avec un partenaire séropositif apparaissent fréquemment le plus envisageables. Plus de 50 % des Français interrogés ont déclaré avoir de telles relations, cette opinion étant la plus clairement exprimée par les jeunes de 18 à 24 ans », peut-on lire dans les résultats de l'enquête.

Comment interpréter de telles différences ? Les opinions des scientifiques et des patients présents à Amsterdam, et s'exprimant sous l'égide de l'EATG, étaient généralement très critiques face aux campagnes d'information diffusées au sein de l'Union européenne sur le thème du sida. Sans nier l'intérêt de ces actions à visée préventive, plusieurs intervenants ont souligné l'importance qu'il convient d'accorder au plus vite sur ce thème aux actions éducatives conduites dans les enceintes scolaires.

### Cette enquête fait la démonstration de carences majeures des politiques d'information et de prévention menées depuis dix ans

La particularité de la position française, souvent présentée comme exemplaire, a par ailleurs été longuement commentée. Pour certains spécialistes, cette spécificité résulte du taux élevé de séropositifs dans l'Hexagone et de l'effort de recherche scientifique consenti dans ce domaine qui confère à la France une position dominante en Europe.

Jean-Yves Nau

## Boris Eltsine veut se rendre en Tchétchénie en janvier

MOSCOU. Boris Eltsine a annoncé, vendredi 28 novembre, son intention de se rendre à Grozny, la capitale tchétchène, en janvier 1998 avec des promesses de financement, « pour que peu à peu les idées [des Tchétchènes] de quitter la Russie passent à l'arrière-plan ». Il a estimé qu'il « aiderait » ainsi le président Aslan Maskhadov à mettre au pas ses radicaux. Ce dernier vient d'achever une tournée d'un mois en Turquie, aux Etats-Unis et en Azerbaïdjan, réaffirmant qu'il ne transigera jamais sur l'indépendance mais qu'il souhaite toujours une normalisation avec Moscou. Les « faucons » russes continuent à s'y opposer : le ministre de l'Intérieur, Anatoli Koulikov, a mis en doute, vendredi, la possibilité d'une visite présidentielle à Grozny pour des raisons de sécurité. Il a aussi annoncé qu'il a interdit à tout étranger « de se rendre ou de sortir » de Tchétchénie sans autorisation exceptionnelle de son ministère et de celui des affaires étrangères. – (Corresp.)

## Les capitaux étrangers continuent à fuir la Russie

MOSCOU. « La fuite des capitaux étrangers n'a pas été enrayerée malgré les mesures prises », a reconnu, vendredi 28 novembre, le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaï. Un « nouveau paquet de mesures, pour une protection accrue des marchés financiers russes face aux crises mondiales, sera prêt dans une semaine », a-t-il précisé. Mais les consultations que viennent d'achever à Washington des envoyés russes avec le FMI et la Banque mondiale « n'ont pas porté sur un montant précis d'aide supplémentaire », a affirmé M. Tchoubaï. La possibilité d'une aide d'urgence de plusieurs milliards de dollars, ou une « simple annonce » d'un engagement du FMI à soutenir le rouble en cas de besoin, étaient pourtant évoquées ces derniers jours à Moscou. En revanche, Boris Eltsine a obtenu, vendredi, en rencontrant les présidents des deux Chambres du Parlement, la promesse que le budget 1998 sera voté à temps pour fonctionner dès janvier. – (Corresp.)

## L'ONU crée une force de police internationale en Haïti

NEW YORK. Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, vendredi 28 novembre, de créer en Haïti une force de police internationale avec un mandat d'un an pour succéder à la force militaire dont la mission s'achève dimanche. Les quinze membres du Conseil ont adopté à l'unanimité la résolution 1140 qui crée la Mission de police civile des Nations unies en Haïti (Miponuh). Les membres du Conseil ont décidé la création de cette force en soulignant que la démocratie était encore fragile dans cette île des Caraïbes dont les 7 millions d'habitants sont parmi les plus pauvres du monde. La situation de l'île s'est récemment aggravée avec une instabilité politique, une recrudescence du banditisme et l'implication de policiers dans des trafics de drogue. – (AFP)

## Sommet franco-espagnol à Salamanque

SALAMANQUE. Le sommet franco-espagnol de Salamanque (ouest) sera, lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 décembre, l'occasion pour le gouvernement conservateur espagnol, en l'absence de gros contentieux entre les deux pays, de se mesurer pour la première fois à la cohabitation française. Tant que le président gaulliste Jacques Chirac, qu'avec le premier ministre socialiste, Lionel Jospin, les responsables espagnols s'efforceront de donner « un message de continuité dans les excellentes relations bilatérales », selon l'entourage du chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar. M. Aznar rencontrera d'abord en tête à tête M. Chirac, dès l'arrivée de celui-ci en Castille lundi en fin d'après-midi, puis aura un petit-déjeuner mardi avec M. Jospin. Le seul point chaud de discussions entre les deux pays concerne « les camions ». Le problème a deux facettes : d'une part, les attaques à répétition par les agriculteurs français des transporteurs fruitiers espagnols et, d'autre part, les grèves des camionneurs, qui paralysent les échanges. Sur ce dernier point, Madrid a demandé en vain à la France la mise en place de « couloirs de circulation » en cas de grève des routiers et attend le déblocage promis des dossiers d'indemnisation des transporteurs touchés par la grève de 1996. – (AFP)

## DÉPÊCHES

■ **Le premier ministre français, Lionel Jospin, se rendra en Afrique du 17 au 21 décembre.** Cette mini-tournée africaine conduira le premier ministre au Maroc, au Sénégal et au Mali, a-t-on appris vendredi 28 novembre à Matignon. De son côté, Jacques Chirac effectuera une visite en Afrique du Sud et dans plusieurs pays d'Afrique australe, au cours du premier semestre 1998. Ce déplacement entre dans le cadre des visites annuelles que le chef de l'Etat effectue en Afrique depuis son élection, précise-t-on à l'Élysée.

■ **PÉROU : quatre-vingt-deux personnes accusées d'actes terroristes et de trahison** ont été graciées, vendredi 28 novembre, par le président péruvien Alberto Fujimori. Ces personnes, dont certaines avaient déjà purgé sept ans de prison, ont été innocentes par une commission spéciale, qui depuis un an a obtenu, « pour manque de preuves », la grâce présidentielle de 308 personnes. Selon des associations humanitaires, entre 800 et 1 000 personnes se trouvent en prison après avoir été condamnées par des tribunaux militaires lors de procès expéditifs. – (AFP)

■ **PAKISTAN : plusieurs centaines de fidèles du premier ministre, Nawaz Sharif, ont envahi, vendredi 28 novembre, à Islamabad, les bâtiments de la Cour suprême** alors que l'avocat de M. Sharif plaidait la cause de son client accusé par la Cour Suprême d'« outrage à magistrat ». L'audience a été interrompue. Un bras de fer oppose depuis plusieurs mois le premier ministre et le président de la Cour suprême. Une condamnation de M. Sharif entraînerait la chute de son gouvernement. – (Corresp.)

## L'Union européenne veut accélérer son rapprochement avec le Mercosur

PUNTA DEL ESTE. L'Union européenne a manifesté, vendredi 28 novembre, son intention d'accélérer le calendrier des négociations pour la création d'une zone de libre-échange transatlantique avec les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay, auxquels sont associés le Chili et la Bolivie). Cette volonté européenne de devancer l'initiative de vaste zone de libre-échange des Amériques (ALCA), lancée par les Etats-Unis, a été exprimée lors d'une réunion à Punta del Este (140 km à l'est de Montevideo), de la sous-commission commerciale UE-Mercosur. Les deux parties ont examiné, lors de cette rencontre, les obstacles qui entravent un rapprochement rapide entre les deux blocs. Lors de la prochaine rencontre, prévue en avril 1998 à Buenos Aires, les deux blocs engageront des négociations sur une baisse progressive des tarifs douaniers, a indiqué Agustín Espinoza, représentant du Mercosur à cette réunion. – (AFP)

### Et si votre partenaire était contaminé ?

« Quelle serait votre réaction à l'annonce de la contamination par le VIH de votre partenaire sexuel ? » Les Européens apparaissent divisés sur cette question. Dans quatre des sept pays de l'enquête (Royaume-Uni, Suisse, Allemagne et Pays-Bas), plus d'une personne interrogée sur trois se demande si elle aurait elle-même contracté le virus. En Espagne, en Italie, on aurait plutôt tendance à se soucier de la santé du partenaire et des possibilités de traitement dont il pourrait bénéficier. Dans les pays de l'enquête, les femmes apparaissent plus soucieuses de leur santé que les hommes. Parmi les autres interrogations exprimées figurent l'origine de la contamination du partenaire, question posée par 24 % des Britanniques et 12 % des Italiens.

## Seize ans après l'identification du sida : espoirs et désespérance

JAMAIS on n'a, comme aujourd'hui, pris la mesure chiffrée de l'ampleur du fléau que constitue à l'échelon planétaire l'épidémie de l'infection par le virus du sida

### ANALYSE

La Journée mondiale du sida n'aura jamais été aussi sombre

(Le Monde du 28 novembre). Jamais les prévisions statistiques n'ont prédit avec autant de précision glacée la progression, depuis longtemps annoncée, de ce mal viral. Et jamais la journée mondiale du sida n'aura, comme celle du 1<sup>er</sup> décembre, été marquée par une telle désespérance devant la progression globale, apparemment inexorable, de cette maladie. Le dernier bilan épidémiologique du programme Onusida fait état de trente millions de séropositifs dans le monde. Pourtant, seize ans après l'identification de cette nouvelle entité pathologique infectieuse, on assiste à l'émergence d'un phénomène paradoxal.

Tout se passe comme si l'opinion publique internationale jugeait désormais – après les diverses affaires dites du sang contaminé, et à force d'actions de solidarité en direction des personnes infectées – qu'elle avait en quelque sorte payé un tribut suffisant à cette nouvelle maladie. A cet épuisement progressif de la compassion et des capacités d'indignation se sont ajoutés les progrès, réels et médiatisés, des possibilités

diagnostiques et thérapeutiques. Depuis peu la pharmacopée antirétrovirale s'est enrichie de nouvelles molécules, d'un nouveau savoir qui permettent d'espérer que la médecine moderne saura bientôt transformer cette infection, hier encore à tout coup mortelle, en une maladie pouvant évoluer sur un mode chronique renvoyant à plusieurs années, à plusieurs décennies, l'échéance fatale.

Ces progrès tant espérés ont été obtenus grâce aux investissements effectués par quelques multinationales pharmaceutiques hier encore accusées de toutes les vilenies par les militants des associations de lutte contre le sida. Ils ont eu pour effet, quelque peu pervers, de laisser penser que la bataille était, sinon gagnée, du moins en passe de l'être : Les bi, tri ou quadri thérapies antirétrovirales permettent de rendre le virus du sida « indétectable » au sein de l'organisme ; les malades reprennent du poids et retrouvent souvent de manière spectaculaire un appétit de vivre, de travailler et de combattre. Patients, multinationales et pouvoirs publics se retrouvent pour dire leurs espoirs : l'ennemi recule ; le monstre n'était donc pas celui que l'on croyait ; le sida sera bientôt rangé au rayon des maladies hier mortelles mais qui, comme certains cancers, peuvent être efficacement soignées grâce à l'association harmonieuse de différentes thérapeutiques.

La prochaine campagne Sidaction s'inscrit dans cette tendance en faisant valoir que les trente mille personnes qui en France ignorent leur

séropositive ne doivent plus avoir peur du diagnostic. Cette tendance est confortée par la perception chiffrée de l'épidémie qui sous l'impact des nouveaux traitements semble reculer dans les pays riches, les épidémiologistes ne recensant que les cas cliniquement déclarés de sida.

### DES PROGRÈS ENCORE FRAGILES

Sans méconnaître la réalité des derniers progrès diagnostiques et thérapeutiques et sans vouloir ruiner les espoirs des malades et de leurs proches, il faut cependant rappeler que ces progrès restent préliminaires et soumis à bien des aléas. Les mystères qui demeurent quant à la physiopathologie de cette maladie, le terrible et formidable génie infectieux du virus du sida et le prix très élevé demandé par les multinationales pharmaceutiques pour leurs nouvelles molécules antirétrovirales réduisent la portée des dernières avancées thérapeutiques et imposent d'attendre avant de conclure. En outre, si, en France, le système de protection sociale et de solidarité nationale assure pour l'essentiel un accès équitable aux soins, il n'en va pas de même dans d'autres pays industrialisés, les Etats-Unis notamment, où certains malades n'ont pas accès, pour des raisons économiques, aux nouvelles thérapies.

Au-delà de ces interrogations un phénomène majeur apparaît de plus en plus clairement à la lumière de l'épidémiologie : la progression plus rapide que jamais de la transmission du virus dans les pays du tiers-

J.-Y. N.

# Des fusillades auraient fait une vingtaine de morts à Kinshasa

Des factions rivales de l'armée s'opposent

**DES FUSILLADES** nourries ont opposé vendredi 28 novembre diverses factions de l'armée au centre de Kinshasa. Une vingtaine de personnes auraient été tuées, selon un responsable militaire occidental qui a recoupé des témoignages et des informations émanant de l'armée. Selon des témoins et les services de sécurité, cette flambée de violence a même gagné les abords de la présidence de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) où se trouvait le chef de l'Etat, Laurent-Désiré Kabila.

Les tirs ont, pour une raison encore mal élucidée, éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi dans les parages d'une caserne, avant de s'étendre au secteur de la présidence et ailleurs au centre-ville. Le ministre de l'intérieur, Mwenze Kongolo, a tenté de minimiser ces événements. Des tirs ont aussi été entendus vendredi soir autour du camp Colonel-Tshatshi, sur une colline surplombant Kinshasa, où se trouve l'une des anciennes résidences de feu Mobutu Sese Seko.

Ces incidents témoignent de la tension persistante régnant dans l'armée de Laurent-Désiré Kabila qui, comme à l'époque de Mobutu, touche rarement sa solde et est divisée par des rivalités ethniques et régionales. Des accrochages de ce genre ont déjà eu lieu au cours des derniers mois.

Selon les services de sécurité, la première fusillade a éclaté après l'installation par la police de barrières pour arrêter des éléments incontrôlés de l'armée remis en liberté jeudi soir par leurs cama-

rades tutsis d'origine rwandaise. Des tirs d'armes légères ponctués de tirs d'armes lourdes à proximité du camp Kokolo ont été entendus pendant une trentaine de minutes. Une nouvelle fusillade a par la suite éclaté à la présidence et à proximité d'une caserne, de la banque centrale et d'un grand hôtel.

## UN DIPLOMATE FRANÇAIS EXPULSÉ

Le ministre de l'intérieur a aussi tenu à minimiser la thèse d'un rapport entre ces incidents et l'arrestation, mardi à Kinshasa, du « général » Masasu Nindanga, qui passait pour être *de facto* le chef d'état-major. Du Kenya, où il se trouvait vendredi, le ministre des affaires étrangères, Bizima Karaha, a expliqué que le « général », qui est aussi vice-président de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL, le parti de Laurent-Désiré Kabila) avait été appréhendé pour raisons disciplinaires. Il a assuré que l'arrestation de celui qui est aussi conseiller spécial du président pour la sécurité et la défense n'aurait aucune répercussion sur l'armée.

En outre, le numéro deux de l'ambassade de France à Kinshasa, Eric Lubin, a été déclaré *persona non grata* par les autorités locales qui l'ont prié de quitter le pays.

Accusé d'*« espionnage »*, M. Lubin devait quitter la RDC samedi pour regagner Paris. L'ambassade de France à Kinshasa et le gouvernement n'ont fait aucun commentaire sur cette information. — (AFP, Reuters.)

# La démission du gouvernement de centre gauche ouvre une crise politique en Inde

Le parti du Congrès a retiré son soutien au cabinet d'Inder Kumar Gujral

Le gouvernement de coalition du Front uni (centre-gauche) a démissionné, vendredi 28 novembre, victime des manœuvres du parti du

Congrès qui a retiré son soutien parlementaire au premier ministre M. Gujral. L'Inde s'achemine vers une impasse : aucune formation ne dispose

de majorité absolue au Parlement mais personne ne souhaite vraiment de nouvelles élections. Les réformes économiques risquent d'en souffrir.

**NEW DELHI**  
de notre correspondante  
en Asie du Sud

Pour la troisième fois en dix-huit mois, l'Inde se retrouve sans gouvernement. Après plus de dix jours de tergiversations pour trouver une issue à la crise qu'il avait lui-même ouverte, le Parti du Congrès a officiellement informé, vendredi 28 novembre, le chef de l'Etat, K. R. Narayanan, qu'il retirait son soutien au gouvernement de Front uni d'Inder Kumar Gujral. N'ayant plus de majorité parlementaire, le premier ministre, en poste depuis seulement sept mois, a immédiatement remis sa démission et celle de son cabinet au président qui les a acceptées, chargeant le gouvernement de poursuivre les affaires courantes. M. Gujral s'est toutefois abstenu de recommander au président la dissolution de la chambre.

M. Narayanan dont le rôle, dans cette situation incertaine, est essentiel, peut désormais, soit convoquer les chefs des principaux partis pour voir s'ils peuvent constituer un nouveau gouvernement, soit provoquer immédiatement la dissolution de la chambre, entraînant de nouvelles élections qui pourraient avoir lieu, au mieux, fin février.

Dans sa lettre de retrait de soutien au Front uni, le président du Congrès, Sitaram Kesri a demandé à M. Narayanan « d'explorer toutes les possibilités de former un autre gouvernement de coalition », affirmant que « le Congrès réclame de former ce gouvernement étant sûr, si la chance lui en est donné, de prouver sa majorité à la chambre ». A

quatre-vingt-deux ans, les espoirs de M. Kesri de devenir premier ministre semblent toutefois très minces, les partis du Front uni ayant d'ores et déjà, par lettre individuelle, informé le président qu'ils ne soutiendraient pas un gouvernement conduit par le Congrès ou les nationalistes hindous du BJP (Bharatiya Janata Party). Elue en mai 1996, la onzième chambre indienne (545 sièges) comporte trois grands blocs, le BJP et leurs alliés (193), le Front uni, coalition disparate de quatorze partis (177), et le Congrès (144).

## GANDHI EN PRÉTEXTE

C'est la deuxième fois dans cette législature que le Parti du Congrès, qui supporte visiblement mal de n'être plus au pouvoir, retire son soutien à un gouvernement de Front uni. En avril, M. Gujral avait remplacé H. D. Deve Gowda, après que le Congrès eut retiré son soutien à ce dernier qu'il accusait de gouverner sans prendre en considération les demandes des « congressistes ». Cette fois, le Congrès a pris pour prétexte, la publication du rapport Jain sur l'assassinat en 1991 de Rajiv Gandhi, pour exiger le départ du gouvernement du DMK, parti régionaliste Tamoul. Le DMK est mis en cause dans le rapport Jain pour son soutien au LTTE, (Tigres tamouls du Sri-Lanka), responsables du meurtre de Rajiv Gandhi. Encore intérimaire six ans après les faits, ce rapport, dont les conclusions sont très controversées, a des implications qui vont bien au-delà du seul DMK. Le Congrès voulait surtout en évitant la discussion à la

Chambre, craignant d'une part d'être lui-même mis en cause pour le retard apporté à l'enquête et d'autre part que le gouvernement lui oppose l'affaire Bofors, scandale financier impliquant Rajiv Gandhi et son gouvernement ou un autre rapport sur l'assassinat d'Indira Gandhi en 1984 qui met en cause un responsable du Congrès toujours en place.

En choisissant de démissionner avant toute motion de censure à la Chambre, M. Gujral a semble-t-il voulu aussi éviter le déballage et les violentes disputes auxquels aurait donné lieu la discussion du rapport Jain. Le président Narayanan se serait lui-même inquiété récemment des conséquences négatives pour l'Inde de la publication de ce rapport. Chacun sait bien, ici, que le soutien au LTTE, récemment mis sur la liste des organisations terroristes par le département d'Etat américain, a été une politique indienne, inaugurée par le gouvernement d'Indira Gandhi et poursuivie par ses successeurs, pour amener le gouvernement du Sri-Lanka à négocier et préserver les sentiments des plus de 60 millions de Tamouls indiens. En mettant en cause, au-delà du DMK, les Tamouls en général, le rapport Jain a aussi obligé le gouvernement de Front uni à soutenir le DMK sous peine de déclencher un ressentiment régionaliste du Sud contre le Nord.

Dans l'état actuel des forces politiques, on voit mal comment une autre coalition pourrait se former bien que personne ne veuille réélire le Congrès. Plus de 150 députés de tous les partis,

membres pour la première fois du Parlement, ont fait savoir au président leur opposition à toute nouvelle consultation. Les élections en Inde sont un exercice difficile et surtout extrêmement coûteux et, dix-huit mois seulement après les dernières, les finances des partis ne sont pas reconstituées, sans compter l'impact sur le budget indien. Le président Narayanan va sans aucun doute dans un premier temps consulter les chefs de parti, mais on le dit soucieux d'éviter, comme cela s'est récemment produit dans l'Etat d'Uttar Pradesh, les achats de députés et les renversements d'alliance avec pour seul objectif l'acquisition du pouvoir.

La presse indienne dans sa majorité juge très sévèrement le Congrès et en particulier sa demande au président de tenter de former un nouveau gouvernement. « Dans leur poursuite désespérée et lâche pour accéder au pouvoir sans élections, les Congressistes n'ont même pas permis un débat au Parlement. Le pouvoir est pour eux de naissance et ils doivent l'avoir gratuitement », écrit à la « une » de l'*Indian Express* Shekhar Gupta.

Si l'Inde a franchi un pas avec la démission du gouvernement, la crise politique est toutefois loin d'être résolue et malgré les consultations qui vont commencer, le scénario le plus probable est aujourd'hui l'organisation de nouvelles élections. Un exercice qui ne va pas améliorer l'économie, retardant encore plus les décisions de réformes dont le pays a grandement besoin.

Françoise Chipaux

# Le Zimbabwe s'apprête à nationaliser les terres des fermiers blancs

**JOHANNESBURG**  
de notre correspondant  
en Afrique australe

De plus en plus contesté après vingt-sept ans à la tête du Zimbabwe, le président Robert Mugabe a décidé de prendre la minorité blanche comme bouc émissaire pour apaiser le mécontentement de la population noire. Le procédé n'est pas nouveau. Il constitue un des thèmes favoris du discours populiste de M. Mugabe. Mais pour la première fois, le chef de l'Etat semble prêt à passer à l'acte en confisquant, sans compensation, une partie des terres appartenant aux fermiers blancs. Le gouvernement a publié, vendredi 28 novembre, la liste officielle des 1 500 propriétés qu'il souhaite « nationaliser » pour les redistribuer aux paysans noirs.

L'expropriation porte sur quelque 5 millions d'hectares, soit environ la moitié des terres exploitées par les fermiers blancs restés après l'indépendance de l'ex-Rhodésie, en 1980. Elle ne donnera lieu à aucune indemnisation, sauf pour le matériel ou les bâtiments. Pour une éventuelle compensation concernant les terres elles-mêmes, le président Mugabe a renvoyé les propriétaires fonciers à l'ancienne puissance coloniale, la Grande-Bretagne. Il a rappelé que les colons britanniques avaient les premiers confisqués la terre appartenant aux habitants noirs du pays et que les fermiers blancs étaient « les enfants de la Grande-Bretagne ».

En théorie, l'objectif de la réforme peut paraître louable. Il consiste à redistribuer les terres aux exploitants noirs défavorisés. Mais il y a quelques années, le gouvernement avait déjà racheté plusieurs millions d'hectares avec la même intention. Une partie est encore en friche ou a été donnée à des dignitaires du régime et la réforme agraire demeure au point mort. A intervalles réguliers, elle permet néanmoins à M. Mugabe de désigner à la vindicte populaire les quelques 80 000 Blancs du Zimbabwe.

Les déséquilibres hérités de la colonisation, il est vrai, n'ont pas été effacés et constituent une source d'amertume pour les Noirs. Les Blancs représentent moins de 1 %

de la population totale mais ils contrôlent une bonne partie de l'économie. Les 4 000 fermiers d'origine britannique possèdent ainsi, à eux seuls, environ la moitié des terres exploitées à des fins commerciales. Politicien averti, le président Mugabe a pris l'habitude de rejeter sur la minorité blanche les difficultés économiques de son pays pour tenter de faire oublier une gestion hasardeuse et corrompue. A l'occasion de l'élection présidentielle de mars 1996, qui lui a permis de se faire réélire dans des conditions contestées, le chef de l'Etat avait traité les hommes d'affaires blancs de « bandes d'escrocs ».

## HYPOTHÉTIQUE REDISTRIBUTION

M. Mugabe est confronté, depuis lors, à un mécontentement sans précédent au sein de la population noire. Une succession quasi-continue de protestations sociales a traduit la grogne généralisée à l'égard du népotisme dont fait preuve le pouvoir et de son incapacité à redresser l'économie. M. Mugabe espère enrayer le phénomène en durcissant son attitude à l'égard de la minorité blanche. A court terme, il est vrai, la confiscation des terres pourrait le faire bénéficier d'un regain de popularité. Mais elle risque d'avoir des conséquences économiques désastreuses et d'aggraver encore un peu plus la situation des Zimbabweans.

En confisquant les meilleures terres en vue d'une hypothétique redistribution, la réforme menace de désorganiser le secteur agricole sur lequel repose en grande partie l'économie. De plus, elle ne peut que créer un climat de confrontation avec la minorité blanche, détentrice du pouvoir économique. Elle risque aussi de miner la confiance des investisseurs et des bailleurs de fonds étrangers déjà réticents à soutenir le régime. Conscient de tous ces dangers, M. Mugabe s'est gardé une porte de sortie en évoquant de futures consultations avec les fermiers. Mais la tentation populiste d'un régime aux abois pourrait s'avérer la plus forte.

Frédéric Chambon

# 20 % des salariés japonais travaillent à temps partiel

**KOBÉ**  
de notre envoyé spécial

Après Denver (mars 1994) et Lille (avril 1996), c'est à Kobé (Japon) que s'est tenue la conférence sur l'emploi des pays développés, vendredi 28 et samedi 29 novembre. Les pays du G 7 - plus la Russie - tenaient à procéder à un échange de vues sur leurs expériences nationales. Cette conférence a permis d'observer un amenuisement des divergences de vues entre les Anglo-Saxons, partisans de la souplesse, et les Européens qui, sans en contester les mérites, insistent sur la nécessité de renforcer la cohésion sociale.

Dans le communiqué final, les participants au sommet de Kobé ont insisté sur la responsabilité sociale des entreprises et sur la nécessité « de réconcilier l'efficacité économique et la cohésion sociale afin qu'une souplesse croissante de l'emploi aille de pair avec la sécurité de celui-ci ». Un thème sur le-

quel a insisté notamment la délégation française, dirigée par Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.

Hôte de ce sommet, le Japon n'est pas encore confronté à une détérioration de la situation de l'emploi aux conséquences sociales comparables à celles de certains pays européens. Il n'en partage pas moins les préoccupations de ses partenaires : la situation est devenue « très délicate », a déclaré Bunmei Ibuki, ministre japonais du travail.

## TRANSFERTS D'EMPLOYÉS

Comparé aux autres pays industrialisés, le taux de chômage est faible au Japon (3,5 % de la population active), mais celui-ci reflète imparfaitement la situation de l'emploi : 20 % des salariés sont des employés à temps partiel, parmi lesquels une grande majorité de femmes, et touchent des rémunérations inférieures d'un tiers à

celles des employés à temps complet. Le Japon a certes créé des emplois (en mars 1997, le nombre des personnes ayant un travail avait augmenté de 0,9 % en un an), mais il s'agit en majorité d'emplois temporaires. En outre, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi augmente, et leur insertion sur le marché du travail se fait de plus en plus difficilement.

En dépit de ses insuffisances en matière de protection sociale, le régime de l'emploi au Japon pré-

sente une grande souplesse. Avec son système de transfert temporaire d'employés d'une entreprise à une autre, le pays dispose d'un instrument de régulation du marché de l'emploi sur le court ou long terme.

Cette mobilité interentreprises est un exemple de dosage entre flexibilité et stabilité dont les Européens peuvent chercher à s'inspirer.

Philippe Pons

# La Corée du Sud demande l'aide de Tokyo pour sortir de la crise financière

**LE JAPON** va examiner « sérieusement » la demande d'aide financière de la Corée du Sud, a déclaré, vendredi 28 novembre à Tokyo, le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, à son homologue sud-coréen, Lim Chang-Yuel. Ce dernier était arrivé le jour même dans la capitale japonaise pour solliciter le soutien de Tokyo dans la grave crise que traverse actuellement son pays.

M. Mitsuzuka s'est engagé à fournir une aide financière bilatérale à Séoul à la condition toutefois que la Corée du Sud et le FMI parviennent à un accord sur un plan de sauvetage. Aucun calendrier ni montant particulier n'ont été spécifiés dans les discussions. Le ministre sud-coréen avait déclaré jeudi que le montant du plan de sauvetage du FMI devrait se monter à « bien plus que 20 milliards de dollars » (*Le Monde* du 29 novembre). La Banque mondiale et la Banque asiatique de développement ont accepté de se joindre à cette opération, dont le

montant pourrait se situer entre 50 et 100 milliards de dollars, soit davantage que les sommes réunies pour le Mexique en 1995.

Dans ce contexte, l'agence de notation américaine Moody's a indiqué, vendredi, qu'elle avait abaissé la notation de la dette extérieure de la Corée du Sud exprimée en devises étrangères en raison des mauvais résultats des entreprises coréennes, de l'accroissement de la dette extérieure et de l'affaiblissement du système financier.

La Bourse de Séoul s'est, quant à elle, à nouveau repliée, samedi 29 novembre. Elle a perdu 0,9 %, soit sa septième séance de baisse consécutive. L'indice des principales actions sud-coréennes est descendu sous la barre des 400 points pour la première fois depuis le mois de juin 1987. Les opérateurs craignent que le plan d'assistance du FMI ne s'accompagne de mesures de rigueur économique et financière risquant de provoquer des faillites industrielles en cascade.

**“GRAND JURY”**  
**RTL - Le Monde - LCI**

**DOMINIQUE VOYNET**

**ANIMÉ PAR JEAN-PIERRE DEFRAIN**

**AVEC JEAN-PAUL BESSET (LE MONDE)**

**ANITA HAUSSER (LCI)**

**ET THOMAS LEGRAND (RTL)**

**DIMANCHE 18 H 30**

**RTL**

**PARLEMENT** L'Assemblée nationale a achevé, samedi 29 novembre, peu après 6 heures, l'examen du projet de loi d'Elisabeth Guigou réformant le droit de la na-

tionalité. Ce texte va permettre à toute personne née en France de parents étrangers de se voir reconnaître la nationalité française, de plein droit, à l'âge de dix-huit ans,

sous condition de résidence. Le vote sur le texte est prévu lundi 1<sup>er</sup> décembre. ● L'OPPOSITION, qui avait mené une bataille de procédure, en défendant la législation qu'elle

avait adoptée en 1993, a finalement changé d'attitude et permis que l'examen du projet aille rapidement à son terme. ● CRITIQUE pour son recours à la procédure d'urgence,

Lionel Jospin a indiqué au Monde que Jacques Chirac n'avait jamais évoqué ce sujet avec lui. La cohabitation se durcit entre les deux hommes (lire page 7).

## Le Front national est à l'arrière-plan du débat sur la nationalité

Les députés ont achevé samedi matin l'examen du projet de loi d'Elisabeth Guigou réformant la législation adoptée par l'ancienne majorité en 1993. Droite et gauche se sont accusées mutuellement d'arrière-pensées électorales inadmissibles

**VACARME LE JOUR**, sérénité la nuit. Contre toute attente, les députés ont achevé, samedi 29 novembre au petit matin, l'examen du projet de loi sur la nationalité, qui fera l'objet d'un vote solennel lundi 1<sup>er</sup> décembre. En quelques heures, le débat est passé de la frénésie à l'apaisement, des batailles de procédure aux discussions de fond, des invectives au dialogue.

Après avoir consacré onze heures au seul article premier, les députés ont commencé à accélérer le rythme de leurs travaux lorsqu'ils se sont retrouvés en petit comité, à partir de 21 heures. Rien, pourtant, ne laissait présager ce changement d'atmosphère.

Dès l'ouverture des débats, vendredi matin, la tension était montée d'un cran lorsque était venu en discussion un amendement de l'unique député du Front national, Jean-Marie Le Chevallier (Var), visant à supprimer purement et simplement le droit du sol au nom du refus d'une « Europe submergée » par l'immigration africaine.

Attendue au tournant, l'opposition RPR-UDF s'efforce de dresser un cordon sanitaire autour du maire de Toulon. L'amendement est massivement rejeté. Seuls deux élus RPR, Nicole Catala (Paris) et Robert Pandraud (Seine-Saint-Denis), refusent de prendre part au vote (lire page 7). Le temps de dénoncer un « accord » entre la droite et la gauche en vue de la « destruction de la France », M. Le Chevallier quitte l'hémicycle.

Cela n'empêchera pas le fantôme de l'extrême droite de continuer à planer sur les débats, la majorité et l'opposition s'accusant mutuellement de complaisance à l'égard du Front national.

Elisabeth Guigou jure que son texte « n'est en rien destiné à quémander les voix » de l'extrême droite. « Vous avez été élue grâce à elles ! », rétorque son voisin du Vaucluse, Thierry Mariani (RPR)

La ministre de la justice n'est pas la dernière à jouer sur cette corde sensible : accusée par Jacques Kossowski (RPR, Hauts-de-Seine) de « brader » la nationalité française en rétablissant l'acquisition de plein droit à dix-huit ans, Elisabeth Guigou dénonce « l'hypocrisie (...) de ceux qui se présentent comme un barrage contre le Front national ». Elle jure que son texte « n'est en rien destiné à quémander les voix » de ce parti. « Vous avez été élue grâce à

elles ! », rétorque son voisin du Vaucluse, Thierry Mariani (RPR), lui-même partisan, à droite, des options les plus radicales.

En dépit de ces apparences musclées, le débat de fond, circonscrit aux conditions d'exercice du droit du sol et non à son principe, n'est pas aussi acharné que prévu. Certes, l'opposition bataille ferme, dénonçant le « laxisme » du gouvernement, notamment à propos des « mariages de complaisance ». Cependant, l'essentiel de son énergie est dépensé dans de vaines batailles de procédure.

On assiste même à quelques situations à front renversé : ainsi le garde des sceaux obtient-il le rejet d'un amendement de la droite, qualifié de « généreux » par le rapporteur de la commission des lois, Louis Mermaz (PS), visant à faciliter l'accès des étrangers francophones à la nationalité.

Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) entreprend de troubler davantage encore les esprits en votant l'amendement des Verts visant à instaurer en France un droit du sol « intégral ». La manœuvre de la droite, qui déserte l'hémicycle dans l'espoir de voir le gouvernement mis en minorité, échoue. L'amendement radical réunit un attelage inattendu : le gaulliste Pierre Mazeaud, les Verts Guy Hascœt et Noël Mamère, et le communiste Patrick Braouezec. La minorité de socialistes qui avaient initialement soutenu au sein de leur groupe une initiative en ce sens est aux abonnés ab-

sents, permettant le rejet de l'amendement.

Comme prévu, le garde des sceaux a donné son accord à l'amendement de compromis autorisant le mineur de treize ans à anticiper l'acquisition de la nationalité avec l'autorisation de ses parents. L'opposition s'est insurgée contre une disposition qui

Julien Dray prévoyant l'instauration, le 14 juillet, dans les mairies, d'une cérémonie républicaine réunissant tous les jeunes accédant à la citoyenneté et à la nationalité a donné lieu à une étonnante manifestation d'occuménisme.

Après de longs dialogues fort courtois, MM. Dray et Mazeaud, ainsi que Renaud Donnedieu de

Vers 1 heure du matin, M. Mazeaud demande la levée de la séance, en faisant planer la menace d'une désertion des députés RPR en cas de débat non-stop. Une nouvelle fois, le député de la Haute-Savoie, ancien président de la commission des lois, est isolé au sein de son groupe, ses collègues décidant de continuer à siéger en son absence. Les tentatives d'obstruction ne sont plus qu'un lointain souvenir. Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis) parcourt les travées en distribuant des caramels à tous.

En bout de course, le rythme s'accélère encore, alors que la fatigue gagne. La création d'une « carte d'identité républicaine » et l'aménagement du double droit du sol sont expédiés. Alors que les derniers articles défilent, MM. Donnedieu de Vabres et Braouezec sautent dans le dernier wagon pour dire leur frustration et leur aigreur. Le premier prend acte que « ni le gouvernement ni la majorité n'ont manifesté le moindre intérêt pour les propositions de l'opposition, ni le moindre sens du dialogue sur un texte censé être fondamental ». En écho, le député communiste « regrette qu'aucune proposition de la gauche plurielle n'ait été retenue ».

À 6 h 07, l'examen du projet de loi est terminé. Au « perchoir », Jean Glavany (PS) se frotte les mains. La ministre sourit.

Philippe Bernard et Jean-Baptiste de Montvalon

### Le gouvernement n'a pas utilisé le vote bloqué

Le projet de loi sur la nationalité, sur lequel les députés voteront lundi 1<sup>er</sup> décembre, aura donc été examiné sans que le gouvernement ait recours à l'une des procédures contraignantes que prévoit la Constitution - celle de l'article 44, alinéa 3 - qu'avait envisagée, le 27 novembre, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste. Cette disposition permet aux ministres de contraindre les députés ou les sénateurs de se prononcer, par un seul vote, sur « tout ou partie d'un texte en discussion », modifié par les seuls amendements acceptés par le gouvernement.

En revanche, Elisabeth Guigou a utilisé un article du règlement de l'Assemblée qui autorise le gouvernement à demander la réserve de vote des amendements. Il s'agissait à la fois de contrer les demandes répétées de quorum, déposées par Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, et d'éviter au gouvernement, les députés de la majorité « plurielle » étant en nombre insuffisant, d'être battu dans les votes.

« rouvre la voie à la fraude », en affirmant que les parents sans papiers utiliseraient la nationalité de leur enfant pour régulariser leur propre situation. Selon M<sup>me</sup> Catala, le consentement exigé de l'enfant ne fait que masquer le fait que les parents « agissent en réalité pour leur propre compte ».

La nuit a parfois été propice au dialogue et au rapprochement. La discussion d'un amendement de

Vabres (UDF-DL, Indre-et-Loire) et Georges Sarre (RCV, Paris) se sont retrouvés côte à côte, en haut de l'hémicycle, pour tenter d'améliorer la rédaction de l'amendement. Peine perdue : au cours d'une très longue suspension de séance, les socialistes décident de suivre l'avis du gouvernement, qui ne souhaite pas inscrire cette contrainte dans la loi.

## Les dispositions adoptées en première lecture

AU COURS de la première lecture du projet de loi présenté par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, sur la nationalité, les députés ont adopté, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 novembre, les principales dispositions suivantes :

● **A dix-huit ans**, les jeunes nés en France de parents immigrés acquièrent la nationalité française de plein droit, à condition d'avoir résidé habituellement en France « pendant une période continue ou discontinuée d'au moins cinq ans, depuis l'âge de onze ans ».

Ils peuvent cependant décliner cette acquisition dans les six mois précédant l'âge de la majorité ou dans l'année suivant cet anniversaire. Cette disposition met fin à l'exigence d'une manifestation de volonté entre seize et vingt et un ans, qui avait été rendue nécessaire par la loi Méhaigner de 1993.

● **A seize ans**, ces enfants peuvent anticiper l'acquisition de la nationalité par simple déclaration, sans l'accord de leurs parents, sous les mêmes conditions de résidence.

● **A treize ans**, les parents peuvent réclamer la nationalité pour leurs enfants, à condition d'avoir obtenu le « consentement personnel » de ce dernier et seulement si l'enfant réside habituellement en France depuis l'âge de huit ans.

● **Mariage** : le conjoint étranger d'un ressortissant français

peut acquérir la nationalité française par simple déclaration, passé un délai d'un an après le mariage, au lieu de deux avant la réforme, à condition que la communauté de vie n'ait pas cessé et que le conjoint français ait conservé sa nationalité. Ce délai d'un an est supprimé en cas de naissance d'un enfant.

● **« Double droit du sol »** : les restrictions apportées en 1993 à l'application de ce principe, qui veut qu'est française à la naissance toute personne née en France d'un parent lui-même né en France, sont levées pour les enfants d'Algériens.

Ces derniers bénéficient de ce principe s'ils sont nés en France depuis 1962 et que leurs parents sont eux-mêmes nés en Algérie avant cette date, lorsque ce pays était constitué de départements français.

● **Certificats de nationalité** : afin de faciliter la preuve de la nationalité française, la mention de toute première délivrance d'un certificat de nationalité devra être portée en marge de l'acte de naissance. A la demande de l'intéressé, cette mention pourra également être portée en marge des extraits d'acte de naissance et du livret de famille.

● **Information** : les tribunaux d'instance, les collectivités territoriales et les établissements scolaires sont « tenus d'informer le public » de la législation.

Ph. B.

## Parents autrichiens, grands-pères biélorusse ou italiens...

ÉTALER ses origines familiales et ses émotions de jeunesse ne fait pas partie des mœurs habituelles du député en séance publique ; mais la question de la nationalité touche chaque citoyen si profondément dans son identité et ses origines qu'elle bouscule cette réserve traditionnelle.

Comment devient-on français ? Nombre d'élus, de gauche comme de droite, ont témoigné, vendredi 28 novembre, d'une expérience personnelle sur le sujet, expérience dont ils tirent des enseignements variés.

« Je n'ai pas une goutte de sang français dans les veines », a ainsi lancé Arthur Paecht (UDF, Var) à l'appui d'une intervention qui a fait sensation. Je suis né en Autriche, de parents autrichiens. Mon pays a été envahi et annexé, et, en 1939, un convoi d'enfants m'a emmené en France, dont je ne parlais même pas la langue. La famille de M. Paecht a été décimée par les nazis ; son père a été fusillé et sa mère est morte en déportation. « Je ne les ai pas revus », a-t-il précisé devant un hémicycle soudain silencieux. A la Libération, l'orphelin a choisi de rester en France, car « ce pays qui m'avait sauvé, je l'aimais déjà ».

Puis, étudiant en médecine, il a choisi la nationalité française et l'a obtenue sur simple déclaration. La banalité de cette formalité administrative a laissé une « frustration » à M. Paecht. « J'ai des enfants, des petits-enfants, tous français. De temps en temps, je leur montre des albums de photos, mais il y a une photo que je n'ai pas, a regretté le député, c'est celle du jour où je suis devenu français. Je ne peux leur montrer aucun document rappelant ce jour qui a été, après la perte de mes parents, le jour le plus important de ma vie. »

« CE PAYS N'EST PAS XÉNOPHOBES »

De cette expérience douloureuse, M. Paecht tire sa conviction de la nécessité d'une manifestation de volonté, démarche que supprime le projet Guigou. La certitude, aussi, que « ce pays n'est pas xénophobe ». Et il conclut : « Qu'un homme comme moi puisse devenir deux fois maire, cinq fois député, six fois conseiller général dans une région du sud de la France qu'on accuse d'être la plus xénophobe du pays me rend fier d'être français. »

D'autres élus se sont déclarés descendants d'immigrés au cours de la discussion. Le fait

d'avoir « un grand-père venu de Biélorussie en 1914 » n'a pas empêché Jacques Kossowski (RPR, Hauts-de-Seine) d'estimer que les immigrants d'aujourd'hui sont des « ayants droit et des sans-papiers », bien éloignés de ceux d'autrefois, issus de pays « où dominait la civilisation judéo-chrétienne ou gréco-latine ».

De même, Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) a mis en avant ses grands-parents italiens pour expliquer que « l'immigration italienne, polonaise ou espagnole (...) était indiscutablement plus facile à assimiler que l'immigration d'aujourd'hui ».

D'une ascendance comparable - un grand-père italien -, Elisabeth Guigou tire une analyse diamétralement inverse. « On nous dit que la nature de l'immigration a changé, a-t-elle déclaré vendredi, mais je me souviens de ce que me racontait mon grand-père italien des insultes qu'il avait subies à son arrivée en France en 1913. Toutes les vagues d'immigrants ont été confrontées à un tel rejet. » Et de tirer argument de cette réalité historique en plaçant pour un meilleur accueil des jeunes issus de l'immigration d'aujourd'hui.

Ph. B.

## La flibuste parlementaire de Thierry Mariani mise en échec

AVEC 416 AMENDEMENTS à lui seul, Thierry Mariani est apparu comme l'un des adversaires les plus acharnés du projet de loi sur la nationalité. Ses arguments et ses

PORTRAIT

Dans sa circonscription, le député est un opposant obstiné de l'extrême droite

formules sont souvent simplistes - les jeunes délinquants mineurs étrangers seraient ainsi des « individus qui ne méritent pas d'être français ». Mais, contrairement à certains de ses collègues, qui ne cachent pas leur proximité avec le Front national, M. Mariani est, dans sa circonscription du Vaucluse, un opposant obstiné de l'extrême droite, menant une offensive permanente contre Jacques Bompard, maire (FN) d'Orange, ville où il est né en 1958.

Député de Vaucluse, conseiller général et maire de Valréas, il s'était préparé depuis des mois à ferrailer contre un texte qui, selon lui, revient à « ouvrir la porte à

n'importe qui ». Il a trouvé l'inspiration de ses amendements dans son « expérience de la vie quotidienne ». « La nationalité, je sais ce que cela signifie concrètement, affirme-t-il. Parmi les trois chirurgiens de l'hôpital dont je suis président, deux sont d'origine étrangère, algérienne et libanaise. »

C'est également parce qu'il siège dans une commission locale d'insertion, chargée d'attribuer le RMI, que M. Mariani a sourcillé en repérant, dans l'article un du projet de loi, une formule selon laquelle un individu peut acquérir la nationalité française s'il a eu sa résidence en France pendant « une période continue ou discontinuée ». « Une période continue ou discontinuée, c'est exactement les termes du décret d'application du RMI, ce qui permet, selon lui, à certains étrangers de bénéficier de fait dans leur pays d'origine ». Le projet peut également, selon lui, favoriser les filières de mariages blancs. Depuis l'annonce de ce projet de loi, en juin, M. Mariani fait donc provision d'arguments. Notamment par le biais de questions écrites... à la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, élue

du même département. « Je ne suis pas un fin juriste, comme Pierre Mazeaud, reconnaît le député non sans lucidité, mais je connais le terrain. » C'est avec l'aide de ses assistants parlementaires qu'il a rédigé, de manière artisanale, son flot d'amendements - notamment ceux visant l'article 4 du projet de loi.

MANŒUVRE HABILE

Il y est précisé que les dispositions du texte ne s'appliquent pas aux enfants nés en France des diplomates étrangers, M. Mariani tenait à exclure également du dispositif, par le biais de 218 amendements, les enfants de parents exerçant 218 autres professions, telles que correspondants de presse étrangers, démenageurs, agents d'escorte, chaudronniers-tôliers, bobiniers en construction électrique et électronique, médecins et quelque 212 autres métiers recopiés dans l'annuaire de l'ANPE.

Mais ce « flibustier » parlementaire n'a pas vu venir une habile manœuvre du gouvernement qui a astucieusement laissé voter un amendement de la droite supprimant l'article incriminé. Du coup,

les 218 amendements sont tombés. Il a suffi ensuite à M<sup>me</sup> Guigou de faire rétablir l'article en deuxième délibération, mais cette fois sans les amendements dont la discussion risquait de durer des heures. Beau joueur, M. Mariani a reconnu l'« habileté » du gouvernement. Il prépare sa revanche avec des centaines d'amendements et de sous-amendements sur le projet de loi sur l'immigration, discuté à partir du 4 décembre à l'Assemblée nationale.

Fabien Roland-Lévy

**VOTRE CAVE A VIN**

PAIEMENT EN 4 FOIS SANS FRAIS

- Conservation et vieillissement des vins,
- Température réglable,
- Humidité contrôlée,
- De 75 à 1500 bouteilles,
- Pour le particulier et le professionnel,
- SANS MOTEUR.

**NORDING**

DEMANDEZ LE CATALOGUE GRATUIT AU 04 68 50 04 05

**VOTRE BAIGNOIRE REMISE A NEUF**

Sans démontage, en blanc ou en couleur. Déplacement gratuit Paris et province.

Mr Baignoire  
03.27.92.71.18



## Le combat solitaire et paradoxal de Pierre Mazeaud à l'Assemblée

PEU AVANT 1 h 30, samedi 29 novembre, alors que les députés s'étaient résolus à examiner au pas de charge les articles du projet de réforme de la nationalité, Pierre Mazeaud a jeté l'éponge. Trahi par ses forces... et par les siens, qui ont refusé de le suivre dans son ultime bravade solitaire : « Si vous annoncez que nous continuerons indéfiniment nos travaux, mon groupe se retirera et ne participera plus aux débats ! ». Ses collègues RPR sont restés dans l'hémicycle, et l'examen du projet de loi d'Elisabeth Guigou a continué sans lui.

Depuis mercredi, le député de Haute-Savoie a tout fait pour s'approprier le débat. De façon plus ou moins élégante, il n'a cessé d'interpeller M<sup>me</sup> Guigou lorsque celle-ci était silencieuse, et de l'interrompre lorsqu'elle parlait... Insupportant parfois jusqu'à ses collègues de droite, il a cherché à tout moment à monopoliser l'attention.

Il est vrai qu'en cherchant à modifier la législation sur la nationalité, le gouvernement est quasiment entré chez lui par effraction. Rapporteur des dispositions libérales de la loi de 1973, auteur d'une proposition de loi particulièrement restrictive déposée en juin 1986, père spirituel de la loi de 1993 - qu'il ne supporte pas qu'on appelle « loi Méhaignerie » -, M. Mazeaud a suivi pas à pas, depuis près d'un quart de siècle, le chemin tortueux de la législation française sur la nationalité. « Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis », lance-t-il à ceux qui font mine de s'interroger sur ces brusques coups de volant.

Élu à l'Assemblée nationale depuis juin 1968, c'est la première fois qu'il est cantonné dans l'opposition lors de l'examen d'un projet de loi sur la nationalité. Indépendant des siens depuis toujours, du gouvernement depuis juin, l'ancien président de la commission des lois s'en est donné à cœur joie, se saisissant pleinement de son dernier texte sur le sujet avant une éventuelle nomination au conseil constitutionnel par le président de la République.

Il y a trouvé une faille, qu'il a exploité jusqu'à plus soif. Dénonçant « l'incohérence et l'absurdité » d'un texte qui maintient la possibilité d'une démarche volontaire à 16 ans, tout en rétablissant l'acquisition de plein droit de la nationalité à 18 ans. M. Mazeaud est allé,

tout seul, jusqu'au bout d'une logique qu'il ne retrouvait pas dans le projet élaboré par la chancellerie. Comme il l'a fait à plusieurs reprises dans le passé, le député RPR a voté contre son camp... pour un amendement déposé par les Verts, qui visait à instaurer en France le droit du sol « intégral ».

### ANGLE D'ATTAQUE

Démonstration de « juriste » et non de « politique », a affirmé M. Mazeaud. Voire... Connaisseur des joutes parlementaires, le député a bien choisi son angle d'attaque. Outre qu'elle lui a permis, au bout du compte, de se distinguer des siens - ce qui n'est jamais sans le ravir -, sa démonstration a eu le bon goût de mettre en difficulté le gouvernement, en renforçant les arguments d'une partie de la majorité plurielle, soucieuse d'avancées supplémentaires sur le droit du sol.

Il restait pour M. Mazeaud à régler ses comptes avec le Front national. Il l'a fait sans relâche, rappelant à plusieurs reprises qu'il était « fier » de figurer sur la liste des candidats « proscrits » par le FN, rendue publique par le président de ce parti à la veille du premier tour des élections législatives (Le Monde du 31 mai). « Je fais partie de ceux qui ont été condamnés à mort par M. Le Pen », a-t-il rappelé haut et fort à la tribune.

Ultime pied de nez, le concepteur de la loi de 1993 s'est même offert le luxe, au cours de sa démonstration sur le projet de loi, de retourner les critiques de collusion avec le FN avancées par la gauche : « Si vous ne voulez pas revenir au droit du sol, c'est peut-être que, si collusion avec le Front national il y a, elle est plutôt dans les rangs de la gauche ».

Jean-Baptiste de Montvalon

# La cohabitation se durcit entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, premier ministre depuis six mois

Les relations prennent un tour de plus en plus aigre entre l'Elysée et Matignon

SIX MOIS APRÈS les élections législatives, dont le second tour, le 1<sup>er</sup> juin, avait vu la victoire de la gauche, suivie par la nomination, dès le lendemain, de Lionel Jospin au poste de premier ministre, l'Elysée soupçonne le gouvernement et son chef de chercher à marginaliser le président de la République.

Alors que les nominations, qui n'avaient pas posé de problème jusque-là - le gouvernement procédant à peu de mutations dans la haute fonction publique -, deviennent source de friction entre les deux cohabitants, la réplique de M. Jospin au jugement de M. Chirac sur les 35 heures, conséquence d'une dégradation du climat, a eu pour effet de l'aggraver.

Au terme de six mois de présence à Matignon, il est d'usage que le premier ministre reçoive du chef de l'Etat - lequel fête, samedi 29 novembre, ses soixante-cinq ans - les insignes de grand-croix dans l'ordre du Mérite. Il n'est pas prévu que ce rite de la V<sup>e</sup> République, célébré sans doute le 10 décembre, soit entouré de beaucoup de publicité, alors que le caractère implacable de la cohabitation entre M. Chirac et M. Jospin devient, lui, de plus en plus flagrant.

Le président, dit-on à l'Elysée, ne se laissera pas imposer une « renécotisation ». Comme René Coty...

Le premier veut assurer sa prééminence de chef de l'Etat, préserver son droit de critique du gouvernement et entretenir son image de patron de l'opposition ; le second, montrer qu'il dispose des vrais pouvoirs, profiter de sa popularité et imposer le respect des règles claires dans la cohabitation.

Dès la victoire de la gauche « plurielle » au second tour des élections législatives anticipées, le 1<sup>er</sup> juin, le chef de l'Etat profite de son premier discours public, le 7, devant le congrès de la Fédération nationale de la mutualité française, à Lille, pour définir son rôle.

Evoquant la première cohabitation de la V<sup>e</sup> République entre 1986 et 1988 - il était à Matignon, François Mitterrand était à l'Elysée -, M. Chirac souligne qu'il avait « pu alors apprécier le rôle fondamental du président de la République, garant de nos institutions ». « Aujourd'hui, précise-t-il devant deux ministres du

nouveau gouvernement, mon devoir, c'est de veiller à ce que, chacun à sa place et respectant l'autre, nous servions tous ensemble des intérêts et des valeurs qui nous dépassent, qui nous unissent et qui sont tout simplement les idéaux de la République », ainsi que de « préserver les acquis européens ».

Ses devoirs ainsi posés, le président attend le 14 juillet pour exposer ses droits. Il y a celui de critiquer et celui d'avoir « le dernier mot » face au premier ministre. Mine de rien, M. Chirac ne se prive pas, ce jour-là, de faire usage du premier pour démolir tous les projets du gouvernement. Le second fait l'objet d'un rappel au règlement de la part de M. Jospin, au conseil des ministres du 16 juillet, avec l'autorisation du chef de l'Etat. Citations de la Constitution à l'appui, le chef du gouvernement cadre les prérogatives respectives de l'un et de l'autre. Pour ménager les susceptibilités, son intervention n'est pas rendue publique. Qu'à cela ne tienne, le président fait savoir qu'il continuera à dire ce qu'il pense. Dans ces conditions, rétorque Matignon, il s'exposera aux répliques des ministres. Voire du premier d'entre eux.

Le souci de M. Chirac est, en effet, de prendre la tête d'une droite sonnée par sa défaite électorale. En ne laissant pas vacante la place de chef de l'opposition, sous peine de se voir marginaliser. Cette position a un revers : elle fait descendre le président dans l'arène politique, lui conférant ainsi un rôle amoindri de responsable partisan. La volonté de M. Jospin est donc d'utiliser cette arme, en se gardant toutefois de la mettre sous le feu d'un... secrétaire d'Etat. In fine, le premier ministre veut obtenir ainsi qu'une sourdine soit mise aux critiques. L'entourage du président laisse filtrer que M. Chirac peut légitimement s'en offusquer.

Que peut répondre M. Jospin ? Que, depuis le 20 août, les critiques, recommandations, mises en garde et autres réserves ne cessent de pleuvoir. Des observations faites dans le secret des délibérations du conseil des ministres - sur les emplois-jeunes dans les secteurs public et para-public, sur la politique familiale ou celle de défense -, le président passe à la critique publique. A Troyes, le 22 septembre, il estime que le plan du ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, est « fallacieux ». En visite à Moscou, il dénonce à la télévision, le 25 septembre, dans un entretien préenregistré, le ralentissement du processus de privatisation, qui constitue « une erreur ».

Quatre jours après, interrogé sur TF1, le premier ministre explique que François Mitterrand lui avait

appris à ne jamais commenter, surtout en mal, la politique du gouvernement français à partir de l'étranger. La réponse se veut grave. Cinq semaines plus tard, M. Chirac décerne un bon point au premier ministre, lors d'un sommet franco-britannique à Londres, le 7 novembre, pour sa gestion de la grève des routiers. Quelques jours auparavant, à Paris, par la voix de sa porte-parole, Catherine Colonna, il lui reprochait le contraire. Cela n'empêche pas les deux hommes de tomber d'accord sur la candidature du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, à la présidence de la furieuse Banque centrale européenne. Ces coups de « Yo-Yo » dans la cohabitation indisposent M. Jospin.

Au sommet de Luxembourg sur l'emploi, les 20 et 21 novembre, le président, selon l'Elysée, est parfaitement dans son rôle de défenseur de l'Europe quand il met en garde contre les « expérimentations hasardeuses » en matière sociale, visant ainsi les 35 heures. Matignon répond que M. Chirac prend quelques libertés, non seulement avec la règle d'information réciproque des deux

membres de l'exécutif, mais aussi avec celle d'unicité d'expression de la France. Et quand le président balaye la question d'un revers de main pendant sa conférence de presse commune avec le premier ministre, s'offrant le luxe de l'impliquer dans sa non-réponse, M. Jospin ne sourit pas. Il va mûrir sa réplique. Ce sera en France. Au congrès du Parti socialiste à Brest.

Il choisit l'ironie, en rangeant la dissolution de l'Assemblée par « l'autre tête de l'exécutif » au rayon des « expérimentations hasardeuses ». S'est-il laissé emporter ? Un ministre anonyme le suggère, l'Elysée aussi. Erreur, confie-t-on à Matignon : M. Jospin ne regrette rien, il a fourni la réponse appropriée, en donnant la mesure du rapport de force politique. Ne surfe-t-il pas sur les sondages de popularité et de confiance ? A l'Elysée, la stratégie dont on soupçonne le premier ministre est éventée : le président, dit-on, ne se laissera pas imposer une « renécotisation ». Du nom de René Coty, dernier président de la IV<sup>e</sup> République.

Olivier Biffaud

## Parole contre parole sur les procédures d'urgence

L'HISTOIRE ne serait qu'anecdote si elle n'était une nouvelle traduction de l'état d'esprit dans lequel se déroule la cohabitation. A la méfiance et aux premières escarmouches discrètes sur les nominations - il y a un réel blocage pour celles qui concernent la magistrature -, va-t-il falloir ajouter la désinformation ? Recevant à déjeuner à l'Elysée, jeudi 27 novembre, le bureau du Sénat, M. Chirac a entendu les doléances de René Monory sur le recours, que le président de cette assemblée juge excessif, à la procédure d'urgence pour les projets de loi que le gouvernement soumet au Parlement.

M. Monory avait adressé la veille une lettre à Lionel Jospin au sujet du projet de loi sur la nationalité. « J'observe que depuis le début de la présente législature, écrit le président du Sénat, la plupart des textes importants soumis au Parlement ont été examinés par les assemblées selon la procédure d'urgence. » Même s'il reconnaît qu'il s'agit d'une « prérogative constitutionnelle à la disposition du premier ministre », M. Monory rappelle que « l'examen d'un texte en urgence a pour principale conséquence, si le

texte est déposé en premier à l'Assemblée nationale comme c'est pratiquement toujours le cas depuis le début de la présente session, de raccourcir cette procédure et de réserver la connaissance des modifications apportées par le Sénat aux seuls sept députés représentant l'Assemblée nationale à la commission mixte paritaire. » En tout état de cause, il n'y aura sur ce texte qu'une seule lecture au Sénat.

Au cours de ce déjeuner, selon un des participants, le président de la République aurait abondé dans le sens de M. Monory, précisant qu'il a fait remarquer cet abus au premier ministre. Interrogé par Le Monde sur cet échange, M. Jospin a fait savoir qu'il apporte un démenti : « Il n'a jamais été question de la procédure d'urgence dans une conversation avec le président de la République. » C'est parole contre parole.

A ses invités, M. Chirac a aussi confié qu'il avait veillé à ne pas trop user de la déclaration d'urgence lorsqu'il était lui-même premier ministre. Entre mai et octobre 1986, le chef du gouvernement qu'était M. Chirac a utilisé l'article 49 alinéa 3, qui permet d'adopter un texte sans vote, si une motion de censure n'est pas déposée et adoptée, sur les privatisations, la liberté de communication et le découpage électoral. Cette arme de procédure a été utilisée dès le dépôt de ces projets de loi, avec pour conséquence d'empêcher toute discussion de ces textes. Si M. Jospin a déjà déclaré l'urgence pour sept projets - les plus importants - sur une vingtaine déposés, il n'a encore jamais fait usage du « 49-3 ».

O. B.

## Face à l'extrême droite, M. Balladur veut prêcher l'exemple

DEUX DÉPUTÉS RPR n'ont pas participé, vendredi 28 novembre, au vote sur un amendement présenté par l'unique représentant du Front national à l'Assemblée nationale, Jean-Marie Le Chevallier.

L'amendement numéro 161 du député du Var et maire de Toulon proposait d'écrire que « les modes principaux d'accès à la nationalité française sont la filiation et la naturalisation ». La première réplique fuse. Elle vient de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) : « Cet amendement supprime le droit du sol (...). Je reconnais au Front national le mérite de la constance dans le racisme, ce qui me vaut l'honneur, au demeurant, d'avoir fait partie de la charrette de ses "condamnés à mort" » aux élections législatives.

Jeune député (UDF-DL) d'Indre-et-Loire et proche collaborateur de François Léotard, Renaud Donnedieu de Vabres explique à son tour que cet amendement « hautement symbolique », qui « rompt avec la tradition républicaine », est « conçu pour nous intimider (...), pour accrédiiter l'idée qu'entre le Front national et le Parti socialiste il n'y a rien ».

Comme si l'avertissement n'était pas assez clair, Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), au nom du groupe socialiste, se félicite même de la position prise par les deux porte-parole des groupes de l'opposition. Ultime signal à destination des députés qui n'auraient toujours pas compris, il oppose Vichy à la France. Mais alors que

M. Mazeaud, suivi, dans une sorte de réflexe filial, par quelques députés de droite moins expérimentés que lui, vote contre l'amendement, Robert Pandraud (Seine-Saint-Denis) et Nicole Catala (Paris) refusent de prendre part à ce vote.

Un troisième député, Thierry Mariani (Vaucluse), auteur de la plupart des amendements opposés au projet de loi présenté par Elisabeth Guigou, précisera un peu plus tard au Monde avoir adopté la même attitude, conforme, à vrai dire, à celle que le groupe RPR de l'Assemblée nationale avait arrêtée, les 25 et 26 novembre, dans ses réunions internes. « Il avait été convenu que, non seulement, nous ne saurions nous associer en aucune façon à un amendement du Front national, mais qu'il était hors de question d'en discuter », a confirmé Jean-Louis Debré, président du groupe. « Pour nous, a ajouté l'ancien ministre, c'est une façon d'aller plus loin qu'un vote contre. »

Membre de la direction collégiale du RPR, nommée en juillet par Philippe Séguin, M<sup>me</sup> Catala a tenté, tout au long de la journée de vendredi, de justifier sa non-participation au vote. Bien que s'affirmant « en total désaccord » avec l'amendement de M. Le Chevallier, la députée de Paris n'a cessé de dénoncer le « procès en sorcellerie » qui consisterait à juger un parlementaire, non sur le contenu du texte présenté, mais en fonction de l'auteur de ce texte.

« Je ne veux pas entrer dans ces anathèmes », a affirmé M<sup>me</sup> Catala.

Voter contre un texte présenté par le FN, expliquait-elle encore, en substance, suppose que des députés du RPR seraient amenés à voter un texte de même origine qui, sur un point précis, les mariages dits « de complaisance », par exemple, pourrait correspondre aux attentes du Rassemblement. Auquel cas le piège aurait fonctionné.

### LES RÉSERVES DE M. PANDRAUD

La non-participation au vote de M. Pandraud sur l'amendement visant à remplacer le droit du sol par le droit du sang échappe à de tels états d'âme. L'ancien ministre de 1986 estime que la question méritait « un vrai débat ». Tout en affirmant qu'à la fin de la discussion, il aurait « sans doute voté pour le droit du sol », M. Pandraud estime que « les conditions ont beaucoup changé par rapport aux références historiques, notamment l'origine des étrangers ».

Le député de Seine-Saint-Denis considère aussi que le système de la double nationalité offre « une rente » à ceux qui en bénéficient. « Personne ne peut contester, ajoute-t-il, que l'Allemagne [où la nationalité est fondée sur le droit du sang] est une démocratie. » Bref, comme de nombreux militants RPR, M. Pandraud juge que l'actuelle opposition « laisse un "boulevard" au Front national en n'osant pas aborder certains thèmes ».

Jean-Louis Saux

Quitus ?

01.56.54.16.00

Tout le droit des sociétés en 100 rubriques alphabétiques sur feuillets mobiles et sur CD Rom

JOLY  
Le spécialiste du droit des sociétés

Réduction de capital ?

01.56.54.16.00

Tout le droit des sociétés en 100 rubriques alphabétiques sur feuillets mobiles et sur CD Rom

JOLY  
Le spécialiste du droit des sociétés

# Les militants socialistes ont plébiscité François Hollande comme premier secrétaire

Le député de Corrèze obtient plus de 90 % des voix sur 63 000 votants

La désignation par les militants socialistes, jeudi 27 novembre, des premiers secrétaires de leurs fédérations et de leur premier secrétaire national

L'ÉLECTION du premier secrétaire du Parti socialiste, jeudi 27 novembre, a tourné au plébiscite pour François Hollande. Selon les résultats publiés vendredi soir par le PS, portant sur 78 fédérations (sur 102), la participation au vote a été de 73,84 %. Elle a donc été plus forte que pour le vote des motions pour le congrès de Brest (72,14 %), celui de l'élection, le 14 octobre 1995, de M. Jospin (66,36 %) ou de sa désignation comme candidat à l'élection présidentielle (72,98 %).

Au lendemain du congrès, la victoire de M. Hollande est totale avec, selon ces résultats partiels, 57 975 voix pour le député de Corrèze (90,10 %) et 5 072 suffrages pour Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste (9,20 %). Un certain nombre de militants n'ont pas pris part à l'élection du premier secrétaire national, mais ce résultat apparaît comme un camouflet pour le sénateur de l'Essonne, qui ne retrouve pas le score de sa motion (10,21 %) et qui avait espéré recueillir jusqu'à 20 % des suffrages.

Les anciens poperénistes de la motion B (5,43 %) qui, conduits par Marie-Thérèse Mutin, n'avaient pas donné de consigne de vote nationale, se sont reportés massivement sur M. Hollande, qui dépasse largement le score de la motion majoritaire (84,07 %). La Gauche socialiste, qui avait trois fédérations (Essonne, Jura et Vendée), se console en gardant l'Essonne et en conquérant le Cher, mais les votes des grosses fédérations sont sans appel pour M. Mélenchon : 6,12 % dans le Nord (contre 93,88 % pour M. Hollande) ; 8,56 % dans le Pas-de-Calais (contre 93,4 %) ; 9,79 %

na mobilisé plus de 63 000 d'entre eux, une participation record. M. Hollande, candidat de la majorité du parti, a obtenu plus de 90 % des

voix, selon des résultats partiels, son adversaire, M. Mélenchon, obtenant un score inférieur à celui de la motion de la Gauche socialiste.

bat dans l'Ain ; Bernadette Bourbat dans l'Aisne ; Jacques Joseph dans les Alpes de Haute-Provence ; José Garcia dans l'Ariège ; Christian Teyssedre dans l'Aveyron ; Bernard Laouen en Charente ; Marie-Hélène Bodin (Gauche socialiste) dans le Cher ; Michel Morin dans les Côtes-d'Armor ; Eric Jeansannetas dans la Creuse ; Gérard Bertrand dans la Drôme ; Yves Colmou, conseiller de M. Jospin et de Daniel Vaillant, dans le Jura ; Stéphane Delpeyrat dans les Landes ; Patrick Dugois dans le Loir-et-Cher ; Jean-Paul Chartron dans la Loire ; André Roure dans la Haute-Loire ; François Letzgas dans la Marne ; Lionel Blondelle dans la Haute-Marne ; Michel Sorin en Mayenne ; Laurence Demonet en Meurthe-et-Moselle ; Roger Beaubois dans la Meuse ; Gilles Seguin dans l'Oise ; Christophe Bouillon en Seine-Maritime ; Jean-Michel Bouyssi dans le Tarn ; Jean Burneleau en Vendée.

## M. PERCHERON REMPLACÉ

Pour le vote des 102 premiers fédéraux, trois seconds tours avaient lieu vendredi soir : dans le Calvados, où le candidat soutenu par Louis Mexandeau, André Ledran, avait des chances de l'emporter, dans les Yvelines, entre deux rocardiens, et en Seine-Saint-Denis. Mais d'ores et déjà 31 fédérations ont changé de premier secrétaire, soit un taux de renouvellement de 30,4 %, conforme à l'objectif de M. Cambadélis.

Globalement, les nouveaux élus renforcent la « jospinisation » du PS. Ont ainsi été élus par les militants socialistes : Jean-François De-

dans les Bouches-du-Rhône (contre 90,21 %). Sportivement, M. Mélenchon a félicité le nouveau premier secrétaire dès vendredi soir. Le premier ministre a fait de même.

Lors de la réunion du conseil national, samedi, à Paris, pour la première fois depuis sa constitution après le congrès de Brest, et en présence de M. Jospin, M. Hollande va faire ratifier le bureau national et le secrétariat national. Au sein du bureau national, composé dans le respect des équilibres de Brest (*Le Monde* du 29 novembre), plusieurs personnalités, sans être membres de plein droit, continueront à être invitées, comme Jacques Delors et Michel Rocard.

Tout en assurant une certaine continuité - avec à ses côtés un tandem constitué d'Alain Claeys, chargé de la coordination et de la trésorerie, et de Jean-Christophe Cambadélis, chargé des fédérations et des relations extérieures -, et en confirmant les dix promus de juin,

bat dans l'Ain ; Bernadette Bourbat dans l'Aisne ; Jacques Joseph dans les Alpes de Haute-Provence ; José Garcia dans l'Ariège ; Christian Teyssedre dans l'Aveyron ; Bernard Laouen en Charente ; Marie-Hélène Bodin (Gauche socialiste) dans le Cher ; Michel Morin dans les Côtes-d'Armor ; Eric Jeansannetas dans la Creuse ; Gérard Bertrand dans la Drôme ; Yves Colmou, conseiller de M. Jospin et de Daniel Vaillant, dans le Jura ; Stéphane Delpeyrat dans les Landes ; Patrick Dugois dans le Loir-et-Cher ; Jean-Paul Chartron dans la Loire ; André Roure dans la Haute-Loire ; François Letzgas dans la Marne ; Lionel Blondelle dans la Haute-Marne ; Michel Sorin en Mayenne ; Laurence Demonet en Meurthe-et-Moselle ; Roger Beaubois dans la Meuse ; Gilles Seguin dans l'Oise ; Christophe Bouillon en Seine-Maritime ; Jean-Michel Bouyssi dans le Tarn ; Jean Burneleau en Vendée.

Comme prévu, les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais ont changé de patron, Marc Dollez succédant à Bernard Roman dans la première et Serge Janquin à Daniel Percheron dans la seconde. Deux secrétaires nationaux prennent des fédérations : Vincent Peillon dans la Somme et Michèle Sabban dans la Val-de-Marne. En revanche, Jean-Luc Gaboreau succède à M. Claeys dans la Vienne.

Deux ministres cèdent aussi leurs fonctions : Pierre Moscovici à Henri Laviolle dans le Doubs ; Ségolène Royal à Bernard Couturier dans les Deux-Sèvres. Le nombre de femmes à la tête des fédérations reste faible : il passe de sept à neuf.

Michel Noblecourt

## Cinq nouveaux au secrétariat national

Le secrétariat national du PS devait être renouvelé samedi 29 novembre. Cinq de ses membres devaient le quitter : Lionel Jospin ; Jean-Louis Cottigny, ex-poperéniste, qui pourrait devenir responsable national ; Harlem Désir ; Véronique Neiertz et Manuel Valls, porte-parole du premier ministre, réélu par 71,57 % des votants à la tête de la fédération du Val-d'Oise.

Ils devaient être remplacés par l'ancien ministre Michel Sapin, proche de M. Hollande et qui prendrait le secteur économique ; François Rebsamen, conseiller régional de Bourgogne, animateur du groupe d'ex-fabusiens Partages, nommé auprès du secrétaire aux fédérations ; Sylvie Andrieux, députée des Bouches-du-Rhône ; et deux fabusiens, Géraud Guibert, qui prendrait l'environnement, et le sénateur Henri Weber. L'entrée de la benjamine de l'Assemblée, Cécile Helle, députée du Vaucluse, proche d'Elisabeth Guigou, dont elle était la suppléante, et de Martine Aubry, paraissait probable.

## Jacques Chirac commémore la mort du général Philippe Leclerc

LE PRÉSIDENT de la République a assisté, vendredi 28 novembre, dans la cour d'honneur des Invalides, à Paris, à la cérémonie commémorative du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort du général Philippe Leclerc dans l'accident de son avion, en Algérie. Après avoir découvert une plaque rappelant la vie de ce maréchal de France, Jacques Chirac a passé en revue, en compagnie du ministre de la défense, Alain Richard, des détachements de la 2<sup>e</sup> DB, division que commandait Leclerc et dont plusieurs centaines d'anciens avaient été invités. Le comédien Francis Huster a retracé la vie du libérateur de Paris au cours d'un spectacle son et lumière d'une heure qui s'est achevé par le chant de cette division de légende, repris avec émotion par ses anciens soldats.

## M. Douste-Blazy veut faire interdire les mines antipersonnel

UNE PROPOSITION de loi visant à interdire la fabrication, la vente et l'emploi des mines antipersonnel « sur l'ensemble du territoire français » a été présentée vendredi 28 novembre à l'Assemblée nationale, à l'initiative de Philippe Douste-Blazy, député (UDF) des Hautes-Pyrénées. « Ce texte est un gage pour la ratification par la France du traité d'Ottawa le 4 décembre et garantit l'avenir parce qu'il fixe un niveau d'exigence et crée une dynamique d'adhésion », a expliqué l'ancien ministre, lors d'un point de presse aux côtés de François Rochebloine (UDF, Loire) et de l'apparenté communiste Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis), cosignataires de cette proposition de loi (*lire aussi notre éditorial page 15*).

## DÉPÊCHES

■ **CGT** : Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a accordé, pour la première fois, vendredi 28 novembre, un entretien à *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire. S'exprimant sur les 35 heures, il estime que « l'état d'esprit moyen des salariés est plus dans une sorte d'expectative réservée sur la réduction de la durée du travail que dans une réelle mobilisation ». Sur le comportement de la CGT, face au gouvernement, Louis Viannet « ne v[is] pas la situation comme portant des contradictions » « Nous sommes en désaccord complet et en conflit avec le gouvernement sur les entreprises publiques privatisées, sur France Télécom, Thomson, Air France », mais il s'interroge sur « la capacité de peser pour des décisions différentes. »

■ **FUSION** : le Parti écologiste, fondé en mai 1996, par Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault), devrait rejoindre les Verts lors du conseil national de ce mouvement le 6 décembre, à Paris. Dans une lettre ouverte, M. Pietrasanta qu'« il n'y a pas de place pour deux partis qui ont les mêmes valeurs (...) et qui agiraient en concurrents ». Le PE regroupe environ 350 adhérents.

■ **TRANSPORTS** : l'intersyndicale des contrôleurs des transports terrestres a été reçue, vendredi 28 novembre, par le directeur du cabinet du ministre des transports, qui lui a proposé d'ouvrir deux groupes de travail devant rendre leurs conclusions dans trois mois. Le premier groupe travaillerait sur la création d'un corps d'inspecteurs, le second sur les problèmes d'effectifs.

■ **PRUD'HOMALES**. 74 981 candidats répartis sur 7 597 listes se présentent dans le collège salariés aux élections prud'homales du 10 décembre, selon un document du ministère de l'emploi remis aux organisations candidates.

GIULIANO AMATO

LORD RALPH DAHRENDORF

RICHARD GOLDSTONE

ALIJA IZETBEGOVIC

CATHERINE LALUMIÈRE

RITA LEVI MONTALCINI

MICHEL ROCARD

OSCAR ARIAS SANCHEZ

H.H. THE XIV DALAI LAMA

FELIPE GONZALES

ALPHA OMAR KONARÉ

GRACA MACHEL

PIERRE MAUROY

JOSEPH ROTBLAT

JEAN BERTRAND ARISTIDE

JACQUES DELORS

PAULINE GREEN

BERNARD KOUCHNER

WILFRIED MARTENS

TADEUSZ MAZOWIECKI

CLAUDIA ROTH

ROBERT BADINTER

GIJS DE VRIES

JEAN-FRANÇOIS HORY

OTTO LAMSDORFF

MARIE CLAIRE MENDÈS FRANCE

QUEEN NOOR OF JORDAN

ALFRED SANT

RAYMOND BARRE

ABDOU DIOUF

MANUEL FRAGA IRIBARNE

MALCOLM FRASER

MARCO PANNELLA

SHIMON PERES

HELMUT SCHMIDT

CARL BILD

MARK EYSKENS

SONIA GANDHI

JOSÉ RAMOS-HORTA

SERGUEI KOVALEV

DANIELLE MITTERRAND

MARY ROBINSON

EMMA BONINO

ADRIAAN BOS

ANTONIO CASSESE

ANNIBAL CAVACO SILVA

ALONSO PUERTA

A.N.R. ROBINSON

GASTON THORN

BOUTROS BOUTROS-GHALI

LORD JAMES CALLAGHAN

JIMMY CARTER

ANTONIO CASSESE

MARY ROBINSON

A.N.R. ROBINSON

GORE VIDAL

LORD JAMES CALLAGHAN

JIMMY CARTER

ANTONIO CASSESE

ANNIBAL CAVACO SILVA

ALONSO PUERTA

A.N.R. ROBINSON

GASTON THORN

LORD JAMES CALLAGHAN

JIMMY CARTER

ANTONIO CASSESE

ANNIBAL CAVACO SILVA

ALONSO PUERTA

A.N.R. ROBINSON

GASTON THORN

LORD JAMES CALLAGHAN

JIMMY CARTER

ANTONIO CASSESE

ANNIBAL CAVACO SILVA

ALONSO PUERTA

A.N.R. ROBINSON

GASTON THORN

LORD JAMES CALLAGHAN

JIMMY CARTER

ANTONIO CASSESE

ANNIBAL CAVACO SILVA

ALONSO PUERTA

A.N.R. ROBINSON

GASTON THORN

LORD JAMES CALLAGHAN

JIMMY CARTER

ANTONIO CASSESE

ANNIBAL CAVACO SILVA

ALONSO PUERTA

A.N.R. ROBINSON

GASTON THORN

LORD JAMES CALLAGHAN

JIMMY CARTER

ANTONIO CASSESE

ANNIBAL CAVACO SILVA

ALONSO PUERTA

A.N.R. ROBINSON

GASTON THORN

# POUR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE EN 1998!

## Nous soussignés

LANÇONS UN APPEL SOLENNEL AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES afin qu'ils renouvellent le mandat du Comité Préparatoire et convoquent, en 1998 à Rome, la Conférence Diplomatique des Plénipotentiaires chargée d'instituer, à cette occasion, la Cour Pénale Internationale.

**NO PEACE WITHOUT JUSTICE** / **PAS DE PAIX SANS JUSTICE**  
e-mail np.wj@agora.stm.it www http://www.agora.stm.it/npwj

**NEW YORK**  
866 United Nation Plaza #408  
New York, NY 10017  
Tel: +1-212-9801031  
Fax: +1-212-9801072

**ROMA**  
Via di Torre Argentina, 76  
00186 Roma  
Tel: +39-6-68803613  
Fax: +39-6-68803609

**BRUXELLES**  
Tel: +32-2-2843181 Fax: +32-2-2303670

Avec la contribution de:  
Open Society Institute  
Union Européenne

PRENOM, NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
LOCALITE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_ PAYS \_\_\_\_\_  
TEL. \_\_\_\_\_ FAX \_\_\_\_\_  
EMAIL \_\_\_\_\_  
 JE DESIRE PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE DE "NO PEACE WITHOUT JUSTICE"

ALFRED SANT  
HELMUT SCHMIDT  
MARIO SOARES  
GEORGE SOROS  
ADOLFO SUAREZ  
GASTON THORN  
LEO TINDEMANS  
GORE VIDAL  
FRANZ VRANITZKY  
RICHARD VON WEIZÄCKER  
ELIE WIESEL

**AFFAIRES** Interrogé le 21 novembre par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, Jean-Claude Vauchez, responsable d'Elf Aquitaine International, a affirmé que le

groupe pétrolier avait jusqu'en 1993 versé des salaires de complaisance à « une quarantaine » de personnalités et proches de responsables politiques. ● LES DOCUMENTS établis-

sant les contrats de ces personnes rémunérées sur des comptes suisses auraient depuis été détruits. Ces contrats auraient été interrompus après le départ d'Alfred Sirven, pa-

tron d'Elf Aquitaine International. ● M. SIRVEN apparaît également au cœur du réseau d'intermédiaires étant intervenu dans le dossier de la vente de frégates par Thomson à

Taiwan. La justice s'interroge sur le rôle exact joué dans cette affaire par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour, proche de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères.

## Elf aurait rémunéré des personnalités et des responsables politiques

Un ancien ministre, un collaborateur de M. Pasqua, une proche de M. Dumas, un ami de François Mitterrand... Selon un responsable d'Elf Aquitaine International, « une quarantaine » de personnes auraient bénéficié jusqu'en 1993 de salaires de complaisance versés en Suisse

**LES CAMBRIOLEURS** n'ont rien emporté, mais ils ont sans doute fait disparaître quelque chose. Au cours de l'été 1996, à Genève, une équipe de visiteurs nocturnes s'est introduite au siège d'Elf Aquitaine International (EAI), afin d'explorer la mémoire de certains ordinateurs. Une partie des secrets du groupe pétrolier français se trouvait peut-être là, dans ces bureaux luxueusement aménagés, rue Plantamour, d'où l'incontournable Alfred Sirven a mené, entre 1990 et 1993, un grand nombre de ses opérations discrètes.

Recherché par la police, visé depuis le 5 mai par un mandat d'arrêt international, l'ancien directeur des affaires générales d'Elf Aquitaine avait pourtant déjà pris certaines précautions. Peu avant son licenciement, à l'automne 1993, qui avait suivi de quelques mois le départ du PDG du groupe,

Loïk Le Floch-Prigent, M. Sirven avait ordonné la destruction d'un grand nombre d'archives.

### LE SOUVENIR DE TROIS NOMS

A en croire les déclarations de Jean-Claude Vauchez, administrateur délégué et véritable coordinateur de la filiale genevoise, recueilli le 21 novembre par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, les documents détruits auraient notamment compris les contrats de certaines personnalités rémunérées par Elf sur des comptes bancaires suisses. Outre Christine Deviers-Joncour, présentée comme une proche de Roland Dumas, qui perçut quelque 10 000 francs suisses (40 000 francs français) durant la période où EAI était présidée par Alfred Sirven, « une quarantaine » de personnes, qu'il désigne comme de prétendus « experts », auraient ainsi bénéficié de salaires de complaisance. Leur

montant variait, selon lui, entre 30 000 et 80 000 francs français par mois. A ces émoluments s'ajoutait souvent la mise à disposition d'une carte de crédit, débitée sur les comptes de la société.

M. Vauchez, qui a été mis en examen pour « abus de biens sociaux » (*Le Monde* daté 23-24 novembre), a précisé aux juges que, généralement, les noms figurant sur les contrats d'EAI n'étaient pas ceux des véritables bénéficiaires. Lui-même a assuré ne pouvoir se souvenir que de trois noms – publiés depuis par *Le Canard enchaîné*, dans son édition du 26 novembre –, ceux de l'ancien ministre et maire (RPR) de Sarlat (Dordogne), Jean-Jacques de Peretti; de l'un des proches collaborateurs de Charles Pasqua, Daniel Léandri; du docteur Laurent Raillard, familier de l'ancien président de la République, François Mitterrand, dont il était l'un des parte-

naires de golf attirés. Le docteur Raillard avait déjà été mis en cause dans l'affaire Elf, au mois de mai 1996. Les enquêteurs avaient découvert que le groupe pétrolier avait racheté, en 1991, pour 18 millions de francs, sa propriété de Louveciennes (Yvelines), qu'il continuait néanmoins à habiter, à titre gratuit (*Le Monde* daté 2-3 juin 1996).

Questionné par *Le Monde* il y a plusieurs mois, M. de Peretti avait, quant à lui, déclaré avoir perçu « 20 000 francs net par mois, plus des remboursements de frais, sur justificatifs », mais en contrepartie d'une véritable mission, qui avait requis ses compétences sur la géopolitique et les pays du golfe Persique (*Le Monde* daté du 5 juillet). Egalement interrogé, M. Léandri nous a indiqué vendredi avoir effectué « beaucoup de missions stratégiques au Gabon, au Congo et au Cameroun, dans l'intérêt d'Elf et

sans jamais en recevoir 1 centime ». Enfin, M. Raillard a formellement contesté « avoir été payé par Elf, ni en Suisse ni ailleurs ».

### « BONNES ŒUVRES »

Créée au début des années 80 par Albin Chalandon, qui présidait alors aux destinées du groupe pétrolier, Elf Aquitaine International avait à l'origine pour vocation de recruter des ingénieurs et des géologues – dont les salaires étaient élevés afin de les préserver des concurrents anglo-saxons – et de les mettre à la disposition des filiales engagées dans la recherche pétrolière. M. Vauchez a expliqué aux enquêteurs qu'hormis cette catégorie de salariés EAI appointait aussi des « retraités » du groupe Elf, rappelés pour des missions ponctuelles au service de l'entreprise, ainsi, donc, que les fameux « experts ».

Toujours selon l'ancien adminis-

trateur délégué de la filiale genevoise, les contrats des bénéficiaires étaient préparés – et signés – par lui, sur la base de « mémos » qui lui étaient adressés par Alfred Sirven. Ces contrats auraient été interrompus après le départ de celui-ci, qui fut remplacé à la tête d'EAI par André Tarallo, l'inamovible « M. Afrique » d'Elf Aquitaine.

C'est également sur les consignes de M. Sirven que Jean-Claude Vauchez avait engagé, en 1992, au nom d'EAI, 20 millions de francs au service du magazine *Globe Hebdo*, dont le fondateur, Georges-Marc Benhamou, et le mécène, Pierre Bergé, appartenaient à l'entourage de François Mitterrand. L'argent avait été débouqué sous la forme d'une caution bancaire déguisée, sans que le nom du groupe Elf figure jamais au capital de la société éditrice (*Le Monde* du 5 juillet).

D'autres garanties de plusieurs millions de francs auraient enfin été accordées par la filiale genevoise, lors d'opérations immobilières recommandées par le groupe. Evoquant les « bonnes œuvres » d'Elf, l'ancienne directrice administrative, Jeanne-Marie Cardaire, avait suggéré, après sa mise en examen, au mois de décembre 1996, qu'il existait des « rémunérations fictives » sur « les filiales », ainsi que « quelques-unes sur la holding ».

H. G.

## Un réseau d'intermédiaires apparaît dans le dossier des frégates vendues à Taiwan

**UNE TAPISSERIE** des Flandres, un hôtel particulier dans les beaux quartiers, des navires de guerre, de mystérieux émissaires, une femme emprisonnée, et – peut-être – un trésor caché : les ingrédients surgis au fil de l'enquête des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky sur les coulisses de l'affaire Elf évoquent un de ces romans d'Alexandre Dumas où l'aventure se mêle aux jeux de pouvoir, les secrets intimes aux affaires d'Etat. Autour de Christine Deviers-Joncour, soupçonnée d'avoir bénéficié de plusieurs millions de francs de « faveurs » au détriment du groupe pétrolier et incarcérée depuis le 5 novembre (*Le Monde* des 6 et 15 novembre), se dessinent peu à peu les contours d'un étrange réseau d'intermédiaires.

D'ordinaire avaré de confidences, le « Monsieur Afrique » du groupe Elf, André Tarallo, en a livré une d'importance, au cours de son interrogatoire du 22 novembre. Le luxueux appartement parisien de M<sup>me</sup> Joncour, rue de Lille, acheté en 1992 pour 17 millions de francs par une société civile immobilière (SCI) associant M<sup>me</sup> Joncour à l'homme d'affaires italien Carlo Pagani, aurait, à l'en croire, été acquis avec l'argent d'Elf.

Pourquoi? Comment? Un tel cadeau était-il destiné, à travers sa bénéficiaire, à remercier Roland Dumas, dont elle comptait parmi les proches, avant d'en devenir la collaboratrice? L'idée en revenait-elle à Alfred Sirven, l'omniprésent directeur des affaires générales d'Elf sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, qui lui avait fait allouer un salaire confortable par la filiale suisse qu'il présidait (*lire ci-dessus*)? M. Tarallo n'en a pas livré le secret – s'il le détient. Mais la réponse à cette énigme se trouve assurément en Suisse, entre Genève et Lugano.

Les deux juges en ont acquis la conviction depuis qu'elles ont reçu la visite, le 21 novembre, d'un antiquaire parisien. Il avait vendu à Christine Deviers-Joncour la superbe tapisserie des Flandres du XVII<sup>e</sup> siècle qui couvrait un mur de son appartement. Représentant une scène de l'Antiquité, la tapisserie avait été cédée, en 1992, pour 450 000 francs. Mais la cliente avait tenu à ce que le paiement soit effectué en Suisse. Le marchand avait dû établir à l'intention des douanes une fausse déclaration d'exportation. La somme lui avait été versée sur un compte genevois, en plusieurs virements, dont une partie au moins en provenance du compte, ouvert dans une banque de Lugano, d'où provenaient déjà les fonds destinés à l'achat de l'appartement de la rue de Lille.

Le récit de l'antiquaire compor-

taut un épisode plus troublant encore, illustrant le désir de l'entourage de M<sup>me</sup> Joncour d'entraver la progression de l'enquête vers la Suisse. Deux jours plus tôt, racontait-il, il avait reçu un appel téléphonique d'un homme qui lui avait demandé, au cas où la police viendrait l'interroger, de dissimuler la vente de la tapisserie en affirmant que celle-ci avait simplement été placée « en dépôt » dans l'appartement. La version tenue par M<sup>me</sup> Joncour devant les enquêteurs se serait ainsi trouvée corroborée. Mais au café de Flore, où ce correspondant lui avait donné rendez-vous, l'antiquaire n'avait trouvé personne. Inquiet, il avait alors décidé d'alerter les juges, portant un coup supplémentaire à la défense de Christine Joncour.

### Le « contrat du siècle » dépassait les 16 milliards de francs

Vendredi soir 28 novembre, la mise en examen – et l'incarcération provisoire – de l'homme d'affaires Gilbert Miara ont marqué un nouveau pas. Cet homme de cinquante-neuf ans, ancien marchand de biens reconverti dans la production de cinéma, avait signé, pour le compte de l'une des sociétés gérées par Carlo Pagani, immatriculée au Costa Rica, la promesse de vente initiale de l'appartement de M<sup>me</sup> Joncour, dont il était un proche. Il lui avait ensuite présenté l'avocat Bernard Lagarde, qui devait rédiger les statuts de la SCI, avant la transaction finale chez le notaire. Au cours de son interrogatoire policier, Gilbert Miara a dû convenir que son rôle avait débordé le cadre strictement immobilier : il a avoué être l'homme qui avait contacté l'antiquaire, afin d'influer sur son témoignage. Il a aussi relaté une rencontre avec Roland Dumas, dans le fameux appartement occupé par Christine Joncour.

L'apparition de ce nouveau personnage permet surtout aux juges d'établir un lien entre les investigations sur le train de vie de cette femme et les dessous d'un marché sensible, conclu en 1991 par Thomson avec le gouvernement de Taiwan. Qualifié de « contrat du siècle » par les ingénieurs français, l'accord (d'un montant dépassant 16 milliards de francs) portait sur la vente de six frégates militaires dotées d'équipements électroniques, et a donné lieu à un affrontement – toujours en cours – entre Thomson et un intermédiaire chinois,

Edmond Kwan. Ce dernier réclame toujours, six ans après, une commission de quelque 160 millions de francs, en paiement d'une « intervention » dont les dirigeants de Thomson ont toujours contesté la réalité, soupçonnant une tentative d'« escroquerie » (*Le Monde* du 27 février). Or cet intermédiaire avait été introduit auprès de Thomson par Alfred Sirven, qui l'avait présenté comme le « consultant » d'Elf en Chine.

Plusieurs des protagonistes de l'affaire Elf devaient d'ailleurs apporter un soutien inconditionnel à M. Kwan devant la commission arbitrale chargée, à Genève, de trancher le litige avec Thomson. Rédacteur du contrat le liant au groupe électronique, Hubert Le Blanc-Belleaux – mis en examen dans le volet allemand de l'affaire Elf – témoigna en sa faveur; Alfred Sirven se rendit deux fois à Genève pour faire de même.

Loïk Le Floch-Prigent lui-même écrivit à la commission, pour préciser que la tâche prétendument accomplie par M. Kwan au service de Thomson l'avait été avec l'approbation du ministre des affaires étrangères de l'époque, Roland Dumas, qu'il avait pris « la précaution » d'informer du dossier. « J'étais responsable de l'action d'un certain nombre de réseaux, précisait Alfred Sirven [...] Je donnais des informations à M. Dumas qui m'a dit bien connaître ce dossier empoisonné. »

Reste Gilbert Miara. Cité lors des travaux de la commission arbitrale, l'ancien marchand de biens avait sans conteste joué un rôle dans cette histoire, mais lequel? Nul ne l'a jamais vraiment dit, chacun semblant considérer cet homme comme une sorte de « mistigri ». « Je ne sais pas ce qu'il fait, mais j'étais en rapport avec lui, déclarait ainsi M. Kwan. Pour autant que je sache, il avait des rapports avec le gouvernement français. » A la même époque, M<sup>me</sup> Joncour était chargée par Elf d'une mission de « relations extérieures » auprès de Roland Dumas et du Quai d'Orsay.

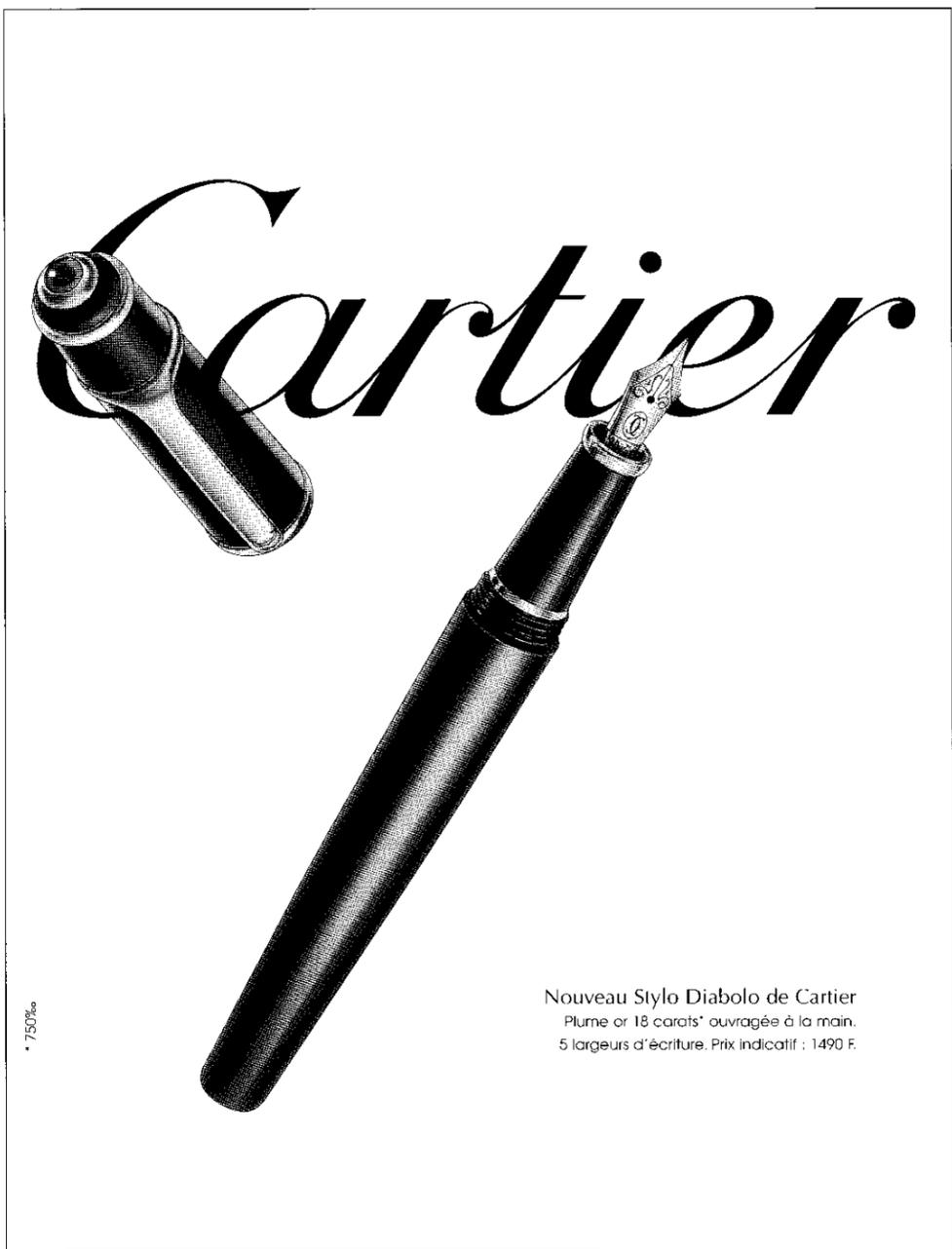
Parlant de MM. Sirven et Miara, M. Kwan assurait aussi leur avoir donné « des informations qu'ils transmettaient à Thomson et également au ministère des affaires étrangères ». M. Sirven avait, pour sa part, raconté que lors de la visite d'un dignitaire chinois à Paris, en 1991, Gilbert Miara lui avait annoncé qu'il serait reçu, en sa compagnie, par Roland Dumas. C'est d'ailleurs au lendemain de cette visite diplomatique que, selon le récit d'Alfred Sirven, le contentieux franco-chinois qui bloquait le contrat des frégates avait été « réglé comme par miracle ».

Hervé Gattegno

### Alfred Sirven, Edmond Kwan et Thomson

La bataille procédurale qui oppose Thomson à l'intermédiaire chinois Edmond Kwan, en marge du contrat des frégates de Taiwan, dure depuis six ans. En 1992, la Cour internationale d'arbitrage de Genève, puis un tribunal fédéral suisse, ont donné raison à M. Kwan.

En France, l'exécution de cette sentence – au terme de laquelle Thomson devrait payer 155 millions de francs, plus les intérêts – est suspendue à l'information judiciaire ouverte le 7 mars pour « tentative d'escroquerie », à la suite d'une plainte du PDG de Thomson, Marcel Roulet (*Le Monde* du 12 mars). Son prédécesseur, Alain Gomez, interrogé le 7 janvier par le juge Eva Joly, avait accusé l'ancien directeur général d'Elf, Alfred Sirven, d'avoir utilisé M. Kwan pour monter « une escroquerie ».



Nouveau Stylo Diabolo de Cartier  
Plume or 18 carats\* ouvragée à la main.  
5 largeurs d'écriture. Prix indicatif : 1490 F.

En vente dans les boutiques Cartier et chez les distributeurs agréés :  
Tabac du Palais des Congrès : 2, place de la Porte Maillot - 75017 Paris  
Le Stylo des Grands Hommes : 31, place des Grands Hommes - 33000 Bordeaux  
Trichon : 2, place de l'Etoile - 38000 Grenoble  
Informations au 01 42 18 55 18

# La justice tente d'éclaircir les curieuses missions de la société Conserver

## Yves Bonnet, ancien patron de la DST, a été mis en examen pour complicité d'escroquerie

Après la mise en examen, vendredi 28 novembre, d'Yves Bonnet, ancien député et ancien patron de la DST, le juge Laurence Vichnievsky

L'ANCIEN CHEF du contre-espionnage français, Yves Bonnet, patron de la direction de la surveillance du territoire (DST) entre 1982 et 1985, a-t-il seulement « pêché par naïveté » ? C'est, en tout cas, l'explication avancée par son avocat, Alex Ursulet, après l'annonce, vendredi 28 novembre, de la mise en examen de son client pour « complicité d'escroquerie », assortie d'une caution de 500 000 francs, dans l'affaire du pseudo-produit miracle Conserver 21. Ce produit devait révolutionner les techniques de conservation des aliments en prolongeant leur durée de vie (*Le Monde* du 28 novembre).

Le juge d'instruction parisien Laurence Vichnievsky soupçonne pourtant l'ancien préfet - député (UDF) de la Manche entre 1993 et 1997 - d'avoir activement participé au montage de la société Conserver, chargée de commercialiser le produit. Les enquêteurs estiment qu'il se serait impliqué dans la recherche d'investisseurs français et étrangers, avant de démarcher des élus et des fonctionnaires pour faire aboutir la construction de deux usines de fabrication dans la Manche et dans les Pyrénées-Atlantiques. De plus, le rôle qu'aurait joué Yves Bonnet dans la nomination de son frère à la tête de Conserver laisse penser que si l'ancien patron de la DST n'appartenait pas à cette société, il pourrait avoir contribué à bâtir ce projet.

Homme de réseaux, ancien membre de la commission de la défense à l'Assemblée et président du groupe parlementaire d'amitié France-Algérie, Yves Bonnet est mis en cause pour ses relations

tente de démembrer l'écheveau financier construit autour de la société Conserver. Elle s'interroge également sur ses activités : diplomatie paral-

avec deux hommes âgés d'une trentaine d'année, décrits par les différents protagonistes du dossier comme « deux flambeurs ». Le premier, Denis Allet, est à l'origine de la société Conserver, créée en 1995. En détention depuis le 28 mars, il a affirmé devant le juge que l'ancien patron de la DST se serait servi de cette société pour mieux développer des activités de diplomatie parallèle.

Le second, Jean-Michel Beaudoin, incarcéré depuis le 15 octobre, fut chargé de mission à la Mairie de Paris et directeur de cabinet-trésorier du président du Centre national des indépendants (CNI), Yvon Briant, aujourd'hui décédé. Egalement dans le sillage d'un intermédiaire d'origine marocaine, Ahmed « Charly » Shaker, impliqué dans les affaires moyennes-orientales à la tête de son Association pour le développement des relations arabo-françaises (Adraf), M. Beaudoin a pris des parts dans l'affaire Conserver tout en présentant M. Bonnet à Denis Allet.

Le projet Conserver avait suscité la curiosité des réseaux de grande distribution. L'équipe de Denis Allet, à laquelle se sont joints des proches de Jean-Michel Beaudoin venant de l'Adraf, mène grand train. Voitures de luxe, yacht, voyages : les fonds paraissent inépuisables. L'échec de l'implantation d'une usine dans les Pyrénées-Atlantiques passe presque inaperçu malgré l'ouverture d'une information judiciaire pour « escroquerie ».

Les fonds de la société sont, en grande partie, alimentés par des capitaux étrangers. Près de 18 millions de francs sont apportés par un homme d'affaires américain,

Charles Stein. Des Malaisiens investissent environ 45 millions de francs dans l'aventure. L'argent transite par la Belgique après avoir cheminé par diverses sociétés-écrans et terminé sa course sur le compte de la Compagnie financière Kléber-Etoile, au Luxembourg.

## Au fil du dossier, on croise un otage au Yémen, une boîte de nuit à racheter, des chevaux à Deauville et même le préfet Prouteau

Selon les constatations des policiers français et belges, qui furent les premiers saisis de l'affaire Conserver pour des faits de « blanchiment » après la faillite de cette société, la fonction de M. Allet semble avoir consisté à trouver divers projets dans lesquels investir ces sommes d'origine douteuse sous le contrôle des bailleurs de fonds.

Ainsi, en 1996, comme il l'avait fait pour Conserver 21 en 1995, retrouve-t-on Denis Allet à la recherche d'investissements. Il est présent lors du rachat d'une boîte de nuit parisienne à la mode. A Deauville, il projette d'édifier un complexe hippique. Chaque acquisition aurait été effectuée sur ses deniers propres - alimentés par ses partenaires. Puis Denis Allet

revendait le bien à la Compagnie financière Kléber-Etoile avec une plus-value confortable.

Dans d'autres cas, l'investissement se fait sans retour immédiat. Denis Allet crée ainsi une société de sécurité, Dixon Security International, sur proposition d'un ancien membre du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), pour travailler à l'étranger. L'ancien chef de la cellule de l'Elysée, le préfet Christian Prouteau eut des contacts avec cette société.

Fort de ses relations dans le monde arabe, grâce à l'Adraf, et dans le monde politique, Jean-Michel Beaudoin a pu donner à l'équipe de Conserver une dimension susceptible d'intéresser les services de renseignement français. Ces derniers s'interrogeaient sur l'origine des fonds et tentaient également d'éclaircir un épisode digne d'un film d'espionnage, dont certains détails ont été livrés par Denis Allet.

Jean-Michel Beaudoin, affirme M. Allet, aurait détourné, avec la complicité d'un fonctionnaire du Quai d'Orsay, près de 7 millions de francs dans le cadre d'une négociation menée entre l'Adraf et les autorités yéménites en vue d'obtenir la libération d'un proche de la famille du président camerounais Paul Biya, retenu contre son gré. Cet otage, qui était conseiller du chef de l'Etat yéménite, avait la particularité de se déplacer en Afrique et dans certains pays arabes à bord d'un avion privé dans lequel se trouvait une matrice destinée à fabriquer de faux dollars.

Jacques Follorou

# Douze ans de prison pour les trois meurtriers du canal Saint-Martin

## La cour a prononcé un acquittement et un sursis

IDRISSA DIARA n'est pas mort par accident. Ainsi en a décidé la cour d'assises de Paris, vendredi 28 novembre. Pour avoir provoqué la noyade de ce Malien de quarante-deux ans en le jetant dans le canal Saint-Martin le 13 juillet 1994, trois jeunes hard rockers au passé judiciaire vierge ont été condamnés à douze ans de réclusion criminelle : Chun Cheng, le mécanicien d'origine chinoise ; James Leclerc, l'apprenti maçon ; Johan Tatar, le fils de restaurateurs parisiens.

Nicolas Kerkez Plavsic, l'étudiant dont la participation directe n'a pas été établie, a été acquitté. Enfin, Stéphane Groise, poursuivi pour non-assistance à personne en danger, s'est vu infliger une peine de trois ans d'emprisonnement avec sursis.

Ce verdict, énoncé par le président Yves Corneloup, a été accueilli dans le calme. L'avocat général Evelyne Lesieur (et non Lesueur, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 29 novembre) a serré dans ses bras le fils de la victime, Amadou, âgé de douze ans. Les accusés plus lourdement sanctionnés sont longtemps restés prostrés, sous le regard incrédule de leurs parents et amis présents dans la salle.

Trois heures et demie plus tôt, juste avant la clôture des débats, ces jeunes, âgés de vingt et un à vingt-quatre ans, avaient exprimé leurs remords. La voix nouée, Johan Tatar avait dit : « Je voudrais m'excuser, je ne voulais pas le

tuer. » De son côté, Nicolas Kerkez Plavsic avait ajouté : « Je regrette d'avoir été lâche, je n'arrêterai pas de le regretter. » Dans son réquisitoire, l'avocat général avait conclu au caractère raciste et prémédité de leur acte. Une thèse également soutenue par les parties civiles.

La défense s'était au contraire employée à rejeter les accusations de racisme et à présenter ce drame comme un accident, une plaisanterie qui aurait mal tourné. M<sup>re</sup> Paolo Tessarola, défenseur de James Leclerc, avait dénoncé la présence, parmi les parties civiles, des associations telles que SOS-Racisme, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et la Licra (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme). Selon lui, elles auraient en quelque sorte faussé les données de ce procès en essayant d'orienter les débats.

### RÉQUISITIONS SUIVIES

Le défenseur de Johan Tatar, M<sup>re</sup> Jean-Louis Pelletier, avait à son tour plaidé en ce sens : « C'est parce que ces associations sont là que l'affaire a pris un caractère raciste. » M<sup>re</sup> Pelletier avait violemment mis en cause « SOS », « reflet de l'intolérance la plus totale », accusée d'exploiter un « fonds de commerce ». Comme ses confrères, il avait défendu la version d'un drame accidentel : « Ils ne voulaient pas le tuer. Ce n'était pas une chasse à l'homme mais une plaisanterie stupide, imbécile. » En s'alignant pour ainsi dire sur les réquisitions du ministère public, la cour a tiré une autre conclusion de ces quatre jours d'audiences.

Philippe Broussard



PROCÈS

# La Cour Pénale Internationale en 1998!

### PARLEMENT EUROPEEN

Adelaide AGUIETA, Aneddo AMADO, Anne ANDRE-LEONARD, Monica BALDI, Christine BARTHET-MAIER, Spalato BELLEBE, Pervache BERES, Pierre BERNARD, REYMOND, Ernesto CACCAVALI, Luigi CALIGARIS, Hradar CARK, Bernard CASTAGNEDE, Alessandro DANESI, Daniela DARRAS, Gianfranco DELL'ALBA, Wladimir DE CEREO, Henri DE JASSIS, Stefano DE LUCA, Gerard DEPREEZ, Olivier DUHAMEL, Olivier DUPUIS, Winfried EWING, Ramondo FASSA, Francisco FERBER, Luigi FLORIO, Friedhelm FISCHERENSLAGER, Riccardo GAROSI, Charles GOERENS, Antonio GONZALEZ TRININO, Karl HABSBURG-LOTARINGEN, Otto von HABSBURG, Josef HAPPARI, Heidi HAUTALA, Jean-François HÖRIG, Stephen HUGHES, Odile LEPENNE-VERBERE, Michele LINDEFERRE, Hans LINDQVIST, Hans-Joachim MAI-WEGGEN, Marietta MARIANI, José Maria MENDILUCE, James MORROW, Luigi MORETTI, Edith MÜLLER, Cristina MUSCARDINI, Alfonso NOVO, Rita ODHEN-BURJETT, Leolca ORLANDO, Gastone PARRI, Guido PODESTA, Pierre PRADIER, Alonso PUERTA, Raal Miguel ROSADO FERNANDES, Dominique SAINT-PIERRE, Giacomo SANTINI, Umberto SCAPAGNINI, Michel SCARONCHI, Jørgen SCHJØLLING, Maria SOMOGYI, Christine TAMBURA-DELMONTE, André TIVISS, Antonio TRIZZA, Wolfgang ULLMANN, Jean YALLE, Jack VANDEMEULENBROUCKE, Nel VAN DIJK, Helena VAZ DA SILVA, Vincenzo VIOLA, Graham WATSON, Jupp WEBER

### AFRIQUE DU SUD

Clement ABRAHAMS, Nomsayala HANGANA, Janet LDNE

### ALBANIE

Barthylmy AGAS, Lufim AHMETAJ, Anastas ANGELE, Gaço APDOSTOLI, Shpresa ARBANI, Ibrahim BARI, Theodorji BEJ, Jonuz BEQAJ, Bial BORANI, Afrim BREGJA, Lesko GJATI, Sokol HAJRO, Hasan HOKHA, Hamdi IUPI, Skender KAJANAJ, Pënar KOGAJ, Astrit KOLA, Seljman KUMAJ, Pandel NGJOST, Agoston MARIKI, Luan MEMISHI, Vladimir MEJANI, Ardian MYSLYMJA, Metusha PAKAJ, Alfred PALOKA, Ken QOSJA, Enver REAJ, Maksim SHULLI, Pëllumb SHULLAZI, Alredeta STEFANI, Agron TATO, Idr ZELI

### ALLEMAGNE

Eberhard BRECHT, Wolf-Michael CATENHUSEN, Monika GRANSFORTH, Alm-Merk HEIDRICH, Volker KROENIG, Oswald METZGER, Georg PANGNISTEN, Uta ZAPF

### ARGENTINE

Adriana BORTOLOZZI DE BOGADO, Fortunato CABARELLI, Roberto D'ELIA, Elida DEL VALLE PASQUALINI DE ACOSTA, Patricia DILLICHI, José Gabriel BUONIN, Guillermo ESTEVEZ BOERO, Carlos Alberto FARRISSINI, Ricardo GOMEZ DIEZ, Amelia HERRERA, Marcela LOPEZ ARNAS, Carlos Juan LIZARRA, Juan Carlos MORALES, Manuel Alberto MARTINEZ ZUCCARDI, Alejandro NUNO, Osvaldo FRANCISCO PELLIN, Luis RIBEJO, Humberto E. SALUIN, Victor Hugo SANCHEZ, Carlos Ernesto SORAJ, Federico STORANINI, Marcelo Juan A. STUBERIN, Marcelo YENSSENTINI, Carlos Alberto VILCHE

### AUSTRALIE

Bob BROWN, Clyde HOLDING, John WOODLEY

### AZERBAÏJAN

Arif BAGIYADI, Adnan ABBASOV, Solmaz ALESKEROVA, Fikous ALIYEV, Schattidin ALIYEV, Mahr ASADOV, Jusuf BAGIYADI, Temur BUNIYOV, Zahid GARALOV, Ibragim GAFAROV, Elmar GAHRAMANOV, Bektaga GURBANOV, Schamil GURBANOV, Zamma DUBANHAIYEV, Zahir ZENALOV, Elmar IRAGIMOV, Fikret SIMALOV, Ravim KERIMOV, Aisa MANAFOVA, Sofran MAMEDOV, Sabahan MURADOV, Samur NORVUSOV, Hameed OSMANOV, Hadi RADJABOV, Kerim RAMAZANOV, Seiad SALAHOV, Akif SHAHBAZOV

### BELGIQUE

Daniel BACQUELAINE, Eddy BOUTMANS, Georges CLEARFANT, Vincent DECOCK, Alain DESTEXHE, Yvon HABINGENIUS, Roger HOUTERMANS, Pierre JONCKHEER, Philippe MAJOUX, Joëlle MILQUET, Patrick MORIAU, Annette VAN DE CASTEELE, Dany VANDEWESCHTE, Jacques VANDENHAUTE, Dirk VAN DER MELEN

### BOLIVIE

Raul LEIZA, Arturo LIEBERES, Roger FINATO MOLINA, Pedro J. ROMERO SAGRADO, Luis Angel VASQUEZ YILLAFOR

### BOSNIE

Medina FILIPOVIC

### BRESIL

Espedito AMIN, Vicente ARRUDA, Laura CARNEIRO, Nelson GASPARINI, Eduardo JORGE, Vittorio MEDOLLI, Flaviano MELO, Cordeano SALES

### BULGARIE

Emel KAPDALIJEV, Stefan NESHEY

### CANADA

Eyraud CORBIN, Pierre DE BANE, Sverre J. ROBINSON

### CAP-VERT

Perciles BARRIOS, Maria DA GLORIA SILVA

### CHILI

Francisco ENRICA MORAMEL, Jorge Esquivel LANDRERO ULLAMES, Jaime Cesar NARANJO ORTIZ, Andres PALMA, Jaime Fernando ROCHA MARRIQUE, José Antonio YIEIRA GALLO QUESNEY

### COLOMBIE

Alonso Rafael COSTA OSJO, José ARISTIZABAL GARCIA, Julio BAHAMON VANEGAS, Ingrid BETANCOURT PULECIO, Orlando BETTRAN CUELLAR, Guillermo BRITO GARRIDO, Cesar Augusto DAZA ORGASITAS, Cesar Augusto DIAZ, Na. DEL SOCORRO SUSTANTANTE DE LENGUA, Rafael Romero DIAZ OJARI, Ma. Patricia ESPINOSA DE LOPEZ, Julio Cesar QUIJANA TULEJA, Benjamin HIGUITA RIVERA, José MAYA BURBANO, José MAYA GARCIA, Juan José MEDINA BERNARDI, Alvaro MEJIA LOPEZ, Luis Mariano MUGAS ARZUAGA, Gabriel MUJUY JACANAMEJOVI, Marco URIBE ESCOBAR, Gabriel Ignacio ZAPATA CORREA

### COREE DU SUD

Bu-Young LEE

### COSTA RIQUE

Walter COTO MOLINA, Carmen Maria VALVERDE ACOSTA

### CÔTE D'IVOIRE

Adjaja Bernadette TAHEI-BOUMMAN, Brahima

### Au Président et aux membres de la 52ème Assemblée Générale des Nations Unies, Aux membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies, Au Secrétaire Général des Nations Unies,

### Nous soussignés, Parlementaires du monde entier,

Considérant l'urgence nécessaire de mettre fin à l'état d'impunité formelle et substantielle des responsables de crimes contre l'humanité, de génocide et de crimes de guerre qui a marqué ce siècle; Soulignant le besoin indéniable de pouvoir la communauté internationale d'un moyen de dissuasion sur contre les guerres, les agressions et les massacres ainsi que de livrer aux tribunaux ad hoc les responsables des crimes commis en ex-Yougoslavie et au Rwanda;

Considérant venu le temps de créer, sous l'égide des Nations Unies, un premier segment effectif de droit international pour tous les pays du monde et la possibilité concrète de clôturer ce millénaire sous le signe d'une justice internationale impartiale et effective;

Soulignant les progrès considérables réalisés ces dernières années grâce aux travaux du Comité Préparatoire des Nations Unies chargé d'élaborer le projet de Statut de la Cour Pénale Internationale; Considérant l'offre du Gouvernement italien d'organiser et d'accueillir à Rome, en juin 1998, la Conférence Diplomatique des Plénipotentiaires chargée d'instituer la Cour Pénale Internationale;

Demandons solennellement à la 52ème Assemblée Générale des Nations Unies et au Conseil de Sécurité, - d'approuver les recommandations formelles du Comité Préparatoire et d'adopter une résolution convoquant à Rome en juin 1998 une Conférence Diplomatique de Plénipotentiaires pour l'institution de la Cour Pénale Internationale et assurant au Tribunal une dotation budgétaire adéquate dans le cadre du budget ordinaire des Nations Unies;

- de modifier le mandat de l'IFOR et de prendre toute autre mesure utile afin que les personnes poursuivies pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité soient appréhendées et jugées par les tribunaux ad hoc pour la ex-Yougoslavie et le Rwanda.

WATTARA

### CROATIE

Zeljka ANTONOVIC, Vlado GOTOVIC, Marin JURJEVIC, Zlatko KRUMARIC, Slobodan LANG, Vladimir PRIMORAC, Fano RADIN, Jozo RADOS, Miroslav STAREC, Zdravko TOMAC, Ante TUKIC, Marko VESLUCA, Anun VUJIC, Dragica ZGREBEC

### DANEMARK

Elisabeth ARNOLD, Frank DAHLGAARD, Jørgen ESTRUP, Dorit MYLDTØFF, Vibeke PESCHARDT, Peder SASS, Heimir SVANE, Bobina YASIN

### ESPAÑE

Antonio ACOSTA VASQUEZ, Jacopo Juan Bosco BUCARAM ORTIZ, Lourdes Adina ESPINOZA ARENALO, Juan Manuel FUERTES RIVERA, Juan José ILLINGWORTH, Miguel Eduardo LOPEZ MORENO, Jorge MONTERO RODRIGUEZ, Fernando Rafael RODRIGUEZ, Rosendo ROJAS REYES

### FEDERATION DE RUSSIE

Mina DANILOVA, Anatoli G. GOLOV, Mikhail GILIBOVSKIY, Mikhail Safarbelovitch GUCERIEV, Arkadiy JANIPOVSKIY, Vladimir LOPATIN, Viktor MINAROV, Svetlana NAICHUKOVA, Yuri NESTEROV, Yuri Nikolavitch PASHKOV, Georgiy SACHIKOV, Viktor SHEJNIS, Vladimir SHESTAKOV, Renat SOULTANOV, Larissa ZLOBINA, Seman ZUBARIN

### FINLANDE

Eva BIAUDEI, Klaus BREMER, Kimmo KILJUNEN, Matti VEMÉNENKÄ, Ulla-Mas WIDEROOS

### FRANCE

André ASCHERIE, Dominique BAUDIS, Gilbert BAUMET, Jean BIZET, Dominique BRAVE, Jean-Paul BRET, Jérôme CALZAVALLI, Richard CAZENAYE, Bernard CAZENEUVE, Jean-Claude DANIEL, Louis DE BROUSSIA, Charles DE COURTIGNON, Liéon DE PRÉZAC, Giuseppe LO DESALLANGRE, Rodolphe DESJARE, René DUTIN, Alain FERRI, Jacques FLOCH, Roland

### GRECE

Nikolaos FOURMANS, Nora KATSILI

### GUATEMALA

José Antonio MOBIL BELTETON, José MURILIA HONDURAS Carlos SOSA-COELLO

### HONGRIE

Sándor PUKÁ, Zoltán ROCKENBAUER

### ILES MAURICE

Maria Cyril Eddy BOISSÉON, Bessit JOUKOUB, Abdool Razack PEEROO

### INDE

Sanjay DALVI, Rajiv RUDY PRATAP

### IRLANDE

Martin BRADY, Mary COUGHLAN, John DENNEHY, Alan DUNES, Mary HEARY, Tom MOFFAT, Michael NOONAN, David NORRIS, Willie O'DEA, Desmond O'MALLEY, Trevor SARGENT, Alan SHATTER

### ISRAËL

Roman BRONFMAN, Naomi CHAZON, Amnon RUBINSTEIN

### ITALIE

Diego ALIBORGHETTI, Liber ANGINHON, Mano BARRAL, Paolo BESOSTA, Marco BOATO, Fabio CALZAVARA, Paolo CENTO, Paolo COLOMBO, Carlo FONGARDO, Pietro FONTANINI, Franco FRATTINI, Gabriele FRIGARO, Simone GNAGA, Giuseppe LO CURZIO, Agostino LIOVERO, Giovanni LUZZARDO RICCO, Valentino MARTELLI, Giorgio MARTINELLI, Aldo

### JAPON

Hiroshi KAWAUCHI, Jahahiro YOKOMICHI

### JORDANIE

Sharaf LEILA

### LETTONIE

Dainis TIURANS

### LIECHTENSTEIN

Otto BÜCHEL, Christof WILTI-AUFMANN, Peter SPRENGER, Peter WOLFF

### LITUANIE

Revy LAURINKIUS, Zygmunt MACKEVIČ, Alfreida Henrikas STASULEVICIUS

### LUXEMBOURG

Françoise KUFFER, Robert MEHLEN

### MACÉDOINE

Arben AHMERI

### MEXIQUE

Salvador OZDAD MONTES DE OCA

### MOZAMBIQUE

Marcos JUMA

### NICARAGUA

Lombardo MARTINEZ CABEZAS

### NIGER

Djihadilla MAKIBI, Adourate MOUJALI, Ali Moga SIFARI

### NORVEGE

Eva R. EINSTEIN, Frank GØNDERSEN, Kristin HALVORSEN, Eva SOLHEIM

### NOUVELLE-ZÉLANDE

P. BUNKLE, Phil GOFF, Ross ROBERTSON

### PANAMA

Enrique MONTELUZANO MORENO

### PARAGUAY

Rodrigo CAMPOS ESTEREA, José Felix FERNANDEZ ESTIGARRIBIA, Nilda ESTEGARRIBIA, Carlos Alberto GONZALEZ GABRIELI, Juan Manuel PERALTA, Carlos RIVEROS SALCEDO, Arnaldo ROJAS SANCHEZ, Maria Federica SANNEMANN, Juan Carlos ZALDIVAR

### PAYS-BAS

Jan T. HOEKEMA, Peter REHWINKEL

### PEROU

Javier ALVA ORLANDINI, Rolando Ruben BREA PANTOJA, Arturo CASTILLO CHIRINDO, Luis Alberto CHU RUBIO, Jorge DEL CASTILLO, Javier DIEZ CANSECO CEMEROS, Daniel ESPADA PEREZ, Aldo ESTRADA CERQUE, Ernesto GAYARRA OLIVERAS, Rogee GUERRA GARCIA, Agustin MANTILLA CAMPOS, Beatriz MERINO LUCERO, Gustavo MOHME LLONA, Fernando OLIVERA YEG, Henry PASE GARCIA, Jorge SALAZAR VARGAS, Alejandro SANTA MARIA SILVA PAP, Javier VELASQUEZ QUESQUEN, E. VIDARTE CORREA

### PHILIPPINES

Ernesto M. MACEDA

### PORTUGAL

Nuno KRUS ABECASSO, Maria Jose NOGUEIRA PINTO, Helena ROSETA

### REPUBLIQUE TCHÈQUE

Pavel DOSTAL, Jiri PAVLOV, Jaroslav PESAN, Karel SEJDIR, Petr SMUTNY

### ROYAUME-UNI

Harold BEST, John BRAKE, Malcolm BRUCE, Menzies CAMPBELL, Jim DOBBIN, Julia DROWN, Bill ETHEMINGTON, Glyn FORD, John GUINNAN, Stephen HESFORD, Joan HUMBLE, Lord LYON, Lynne JONES, Elin LLLOYD, David LOCK, John PICALLOW, John Mc DONNELL, Paul MARSDEN, Diana ORGAN, Adrian SAWYERS, Geraldine SMITH, Mark TODD, Ruth VAN ALLEN WHITEHEAD, Alan WILLIAMS

### SENEGAL

Birahim DIAGNE, Nègô DIENG, Sadara DIOP, Mbaye-Jacques DIOP

### SLOVENIE

Janez KOPEC, Roman JAKIC, Miroslav MOZETIC, Jadranka ŠTURLI-KOČAN

### SRI LANKA

Rajitha SEMARATNE, Neelan TIRUKELVAM, Jinadasa VIDANA GAMAGE

### SUÈDE

Barbro WESTERHOLM, Birgitta WICHNE

### SUISSE

Pierre AGUET, Peter BAUMBARGER, Christine BEERLI, Christine BRUNNER, Marc BUNDT, John DUPRAZ, Adalbert DÜRNER, Paul GÖNTER, François LOER, Y. LUHMANN, François LUCHAT, Liliane MAURI PASQUER, Theo MEYER, Thomas OMKEN, Pierre PAUFF, Rudolf RECHTER, Hans ROTTI-BERNAKOWICZ, Françoise SAUDAN, Silva SEHADINI, Peter TSCHOFF, Agnes WEBER, Jean ZIEGLER

### TAIWAN

Yi CHEN HONG-CHI, David T. CHEN, Jan CHEN HAI-CHICK, Michael TSAI, Shagan Zan

### TRINIDAD ET TOBAGO

Patsick HANNING

### TUNISIE

Hassid BOUHARA, Azeddine CHAMARI, Mohamed Hedi KHELIL

### UKRAINE

Galina STAROVYTOVA

### URUGUAY

# Les grandes écoles affinent leur défense face aux critiques de la commission Attali

Refusant une remise en question de la sélection, elles se disent prêtes à coopérer avec les universités

La Conférence des grandes écoles, qui s'est réunie les 26 et 27 novembre, a répondu à mots couverts aux nombreuses critiques émises par

Claude Allègre et Jacques Attali, chargé d'une mission par le ministre de l'éducation nationale. Reconnaisant bénéficier de moyens financiers

supérieurs à ceux alloués aux universités, elles défendent la nécessité d'une sélection mais acceptent de nouvelles ouvertures vers les facultés.

**LA CONFÉRENCE** des grandes écoles, qui regroupe les directeurs de 170 établissements de formation, en majorité d'ingénieurs et de gestion, est bien décidée à laisser passer l'orage. Réunis jeudi 26 et vendredi 27 novembre à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) pour leur colloque traditionnel, ces responsables n'ont évoqué qu'à mots couverts les propositions de réforme formulées par la commission Attali, chargée par le ministre de l'éducation Claude Allègre d'étudier leur rapprochement avec les universités (*Le Monde* du 21 novembre).

Centré sur l'évaluation des établissements, de la pédagogie, des étudiants et des enseignants, le thème de ce colloque tombait à pic. Il constituait en quelque sorte une réponse aux critiques exprimées à l'égard d'un système jugé à la fois coûteux, élitiste et ségrégatif. Jacques Lévy, président de la conférence, par ailleurs directeur de l'école des Mines de Paris, ne s'y est pas trompé. En guise de conclusion, il a déclaré : « Nous avons basé notre fonds de commerce sur l'idée que les grandes écoles font de la qualité supérieure. Il faut l'assurer et en persuader nos

clients, en particulier les contribuables. » En d'autres termes, cette invitation avait été affirmée plus nettement par l'un des rapporteurs des groupes de travail : « Nous sommes dans le collimateur et il faudra bien rendre des comptes. Nous devons être capables de justifier le rapport qualité-prix. »

La conférence, en revanche, s'est bien gardé de définir avec précision quels critères elle entendait retenir, en dehors de l'efficacité - reconnue - en matière de « professionnalisation des études » et d'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

## « MIXITÉ DIFFICILE »

Le coût de la formation et l'évaluation financière des établissements alimentent l'essentiel des reproches que récusent les directeurs de grandes écoles. M. Lévy reconnaît certes que le montant des cinq ans de scolarité d'un ingénieur, prépas incluses, se situe entre 500 000 et 750 000 francs, soit nettement plus qu'une formation universitaire de même nature. Toutefois, ajoute-t-il, « il s'agit là du coût d'un diplômé. Le rendement des facultés est moins important et des

abandons. » Bien qu'elles présentent une diversité de situations, les grandes écoles ne nient pas qu'elles bénéficient de moyens plus importants que les universités. Pour autant, estiment leurs responsables,

« les budgets se sont resserrés et les investissements pour la recherche et le matériel pédagogique ont sensiblement diminué depuis le début des années 90. » Cette situation devrait conduire certaines d'entre elles à réduire le nombre de leurs spécialités, voire à conclure des accords de coopération avec d'autres établissements.

En réponse aux remarques de Claude Allègre, reprises par Jacques Attali, la conférence souligne que des rapprochements, certes encore limités, ont déjà été conclus avec les universités, dans le domaine de la recherche notamment. Selon M. Lévy, des coopérations restent envisageables en matière de formation continue et de coordination des formations.

En revanche, l'opposition est irréductible sur la sélection de « l'élite » issue des classes préparatoires et des concours d'entrée. « Je ne veux pas croire que l'objectif du ministère soit de casser une for-

mule qui fonctionne bien, assène M. Lévy. Les caractéristiques propres de nos deux systèmes rendent la mixité difficile. Toute modification serait suffisante pour dénaturer le système actuel », ajoute-t-il.

Visiblement, les propos rassurants de Jacques Attali et de Claude Allègre n'ont pas suffi à balayer ces réticences. Recevant, vendredi 28 novembre, l'ensemble des directeurs d'écoles autres que d'ingénieurs, le ministre de l'éducation a de nouveau insisté sur ses priorités en matière d'enseignement supérieur : l'ouverture internationale et l'harmonisation européenne, la formation continue et la démocratisation réelle de l'accès aux filières « d'élite ».

Cela ne l'a pas empêché d'épingler au passage les établissements qui comptent moins de 500 élèves. Il s'en est pris également aux modalités d'organisation des concours du printemps, à leur coût ainsi qu'aux pratiques des professeurs de classes préparatoires, payés par l'éducation nationale, qui multiplient les « ménages » dans la correction des épreuves.

Michel Delberghe

## Pour recruter davantage de femmes, les armées suppriment les quotas

**PROFESSIONNALISATION** des armées oblige : les femmes pourront occuper des emplois militaires en France sans avoir à respecter, comme par le passé, des quotas. Le ministre de la défense, Alain Richard, l'a annoncé, vendredi 28 novembre, aux membres du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) réunis à Paris. « L'évolution de la société d'une part, le passage à l'armée professionnelle d'autre part et, enfin, disons-le, a expliqué M. Richard à son auditoire, l'évolution de la jurisprudence nationale et du droit communautaire nous ont amenés à mettre notre réglementation en cohérence avec le principe d'égalité, tout en respectant les impératifs propres au métier des armes. » Le ministre de la défense plaide devant une assistance déjà convaincue. Le CSFM, en effet, avait émis un avis favorable à la suppression de ces quotas.

Depuis 1972, alors que Michel Debré est ministre d'Etat chargé de la défense nationale dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, une loi permet aux femmes de servir dans les armées sous le même régime, en principe, que les hommes. A cela près, néanmoins, que plusieurs mesures ultérieures sont venues fixer le cadre dans lequel s'exerce cette égalité des sexes. Aujourd'hui, avec un taux de féminisation de 7,6 % de leurs effectifs, les armées françaises figurent au premier rang des armées de pays membres de l'OTAN à aligner autant de personnels féminins. Les femmes y représentent 4,1 % des offi-

ciers, 8,2 % des sous-officiers et 7,9 % des militaires du rang engagés.

Cette féminisation varie beaucoup d'une armée, ou d'un service, à l'autre. Par exemple, il n'y a que 2 % de femmes dans le corps des officiers de l'armée de terre (l'une d'elles est capitaine à la tête d'une compagnie parachutiste) ; 0,6 % dans celui de la gendarmerie, qui prétend que cette singularité est due au manque de candidates. Mais, dans le service de santé, les femmes représentent 8 % des médecins et 30 % des pharmaciens-chimistes. De même, 11,2 % des sous-officiers de l'armée de terre et 10,7 % des sous-officiers de l'armée de l'air sont des femmes. La marine a été fière de confier à une femme en 1997 - année de la femme - le commandement d'un navire hydrographe, le *Lapérouse*, qui déplace ses 1 100 tonnes (soit la masse d'un escorteur), et d'armer cinq bâtiments de combat avec des équipages mixtes.

## INTERDITES D'ÊTRE FUSILIER-COMMANDO

Si la place des femmes est reconnue, il n'en demeure pas moins que, dans les armées, elle reste soumise à un système de quotas, voire d'interdictions, variables selon les secteurs. Ainsi, le corps des officiers de l'armée de terre leur est ouvert dans la limite de 7 % (pour le train, le matériel ou les transmissions) et de 3,5 % (pour le génie, l'infanterie, les blindés ou l'artillerie). L'armée de l'air, qui a recruté en 1996 sa pre-

mière élève-officier désireuse de devenir pilote de combat, a interdit aux femmes d'être fusilier-commando. Dans la marine, le pilotage d'avions embarqués, les sous-marins et la spécialité de fusilier-marin ne leur sont pas accessibles. Enfin, dans la gendarmerie, où une femme sous-officier est pilote d'hélicoptère et six autres femmes sont motocyclistes, le groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN), connu pour ses missions dangereuses et audacieuses, est fermé aux candidates.

M. Richard prépare donc un décret qui, a-t-il confié aux membres du CSFM, exclura désormais les quotas, et un arrêté qui précisera la liste des seuls emplois militaires réservés aux hommes. « Je souhaite, a ajouté le ministre, que la rapidité guide les travaux de rédaction à mener. »

Si le gouvernement semble pressé, c'est sans doute qu'il a une raison impérieuse. Et c'est la professionnalisation des armées. Comme on l'observe à l'étranger, la fin du service national réduit automatiquement le vivier dans lequel les armées puisent leurs volontaires. Si bien que le recours à la féminisation - avec l'appel à des civils pour tenir des postes de non-combattants - apparaît comme le moyen le plus logique et, aussi, le plus sûr d'accroître le champ du recrutement potentiel.

Jacques Isnard

## Un suspect recherché après le meurtre d'une fillette

**CYNTHIA BAUDET**, une fillette de onze ans et demi retrouvée morte, jeudi 27 novembre, dans la chambre froide d'une épicerie à Cenon, dans l'agglomération bordelaise, a été tuée d'une balle de 22 long rifle dans la tête, tirée à bout portant. L'autopsie doit encore déterminer si la fillette a été victime d'abus sexuels. Le gérant de l'épicerie et trois proches, entendus vendredi 28 novembre, ont été remis en liberté dans la soirée. Les enquêteurs sont sur la piste du fils de l'épicerier, un jeune homme de vingt-cinq ans sans emploi, disparu dans l'après-midi de jeudi. Un avis de recherche a été lancé et un portrait-robot diffusé dans les gendarmeries et commissariats de police nationaux. Un hélicoptère de la protection civile sillonne le département.

Jeudi 27 novembre vers 17 heures, à Audenge, sur le bassin d'Arcachon, une fillette de dix ans a été agressée, alors qu'elle rentrait de l'école, par un homme en voiture qui lui a porté des coups de couteau. L'enfant, qui a réussi à s'échapper, a reconnu le véhicule et le portrait de l'agresseur, identiques à celui du suspect recherché. L'individu aurait déjà été poursuivi alors qu'il était adolescent pour tentative de violence physique sur un enfant puis relaxé. Cette année, il a été condamné pour un petit vol et le port d'une arme, un pistolet 22 long rifle, retrouvé dans l'épicerie avec un silencieux. - (Corresp.)

## DÉPÊCHES

■ **POLICE** : Jean-Pierre Chevènement a mis fin aux activités de l'Office central de sondages et de statistiques (OCSS) des Renseignements généraux (RG), a annoncé, vendredi 28 novembre, le ministre de l'intérieur. Il s'agit d'une simple « mesure interne » puisque ce service « ne fonctionnait pas en permanence et n'était activé que de manière ponctuelle, notamment en période électorale », estime t-on au ministère. Cette décision met fin aux activités politiques des RG.

■ **DROGUES** : Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la Santé, a annoncé, vendredi 28 novembre, la tenue les 12 et 13 décembre prochain des Rencontres nationales sur l'abus des drogues et de la toxicomanie. Ces rencontres, qui sont destinées à « dégager les principes essentiels d'une nouvelle politique commune », réuniront 250 professionnels de la santé et du secteur social intervenant dans la prise en charge des toxicomanes.

## Quarante-neuf Kurdes irakiens ont été interpellés à Marseille

### MARSEILLE

de notre correspondant

En trois jours, la police marseillaise a interpellé quarante-neuf Kurdes de nationalité irakienne cherchant à se rendre en Allemagne. Les hommes ont été placés au centre de rétention d'Arc, sur le port, tandis que les femmes et les enfants étaient hébergés dans un hôtel de la ville. Pour la seule journée du 27 novembre, vingt-sept personnes ont été interpellées à la gare Saint-Charles. « Tous apparaissent dans un grand état d'épuisement et de détresse après avoir traversé, à l'aide de passeurs, l'Iran, la Turquie, la Grèce et l'Italie dans des camions », indique-t-on au cabinet du préfet de région, où l'on parle de « vrai drame ». Certains ont précisé que les responsables des filières clandestines réclamaient 5 000 dollars (environ 30 000 francs) à chaque candidat à l'exil.

Selon les témoignages rapportés par la préfecture de région, ces Kurdes disent avoir vendu tous leurs biens et s'être endettés pour fuir. Ils voyagent en famille et chargés de bagages. Un enfant de trois mois a fait la route dans les bras de ses parents. Alors qu'ils sont démunis de tout titre de séjour, les autorités ont immédiatement procédé à

leur reconduite à la frontière italienne, à l'exception d'un seul, qui a déposé une demande d'asile politique et a donc pu rester à Marseille.

### EXODE MASSIF

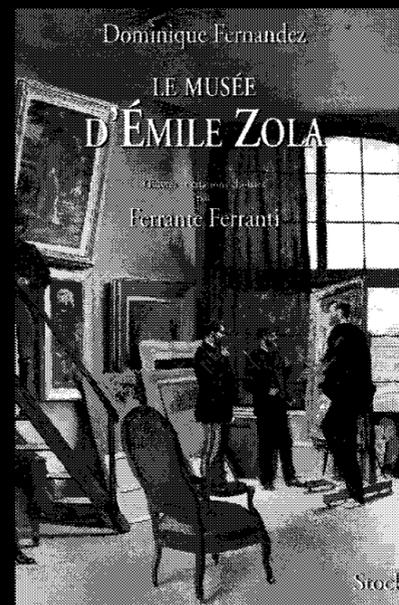
En application des accords de Schengen, les dossiers doivent être instruits par le pays de l'espace Schengen où les demandeurs d'asile ont posé le pied. Plusieurs d'entre eux ont évoqué un exode massif depuis le Kurdistan irakien. Alors qu'il est rare que des Kurdes d'Irak transitent par Marseille, la Cimade signale que trois personnes arrivées par avion l'été dernier ont déposé une demande d'asile auprès de la préfecture des Bouches-du-Rhône. Deux autres ont fait cette démarche il y a moins d'un mois.

L'avocate de la section niçoise de la Ligue des droits de l'homme, M<sup>me</sup> Catherine Cohen-Seat, s'est rendue, vendredi 28 novembre, au commissariat central de Vintimille où, précise-t-elle, vingt-six Kurdes expulsés de Marseille « attendaient dans les couloirs que leur sort soit fixé ». Les autorités italiennes ont précisé à l'avocate que ces personnes pourraient être dirigées vers le centre de la Croix-Rouge d'Imperia.

Luc Leroux

# Dominique Fernandez Ferrante Ferranti Le Musée d'Émile Zola

Par ses enthousiasmes, par ses indignations, par sa virulence, par l'éclat et la puissance de sa voix, Émile Zola a contribué, plus que tout autre à ébranler le conformisme du Second Empire comme de la Troisième République et à faire entrer la peinture française dans la modernité.



240 pages  
390 F

# STOCK

**I**L parle de lui à la troisième personne, il dit : « Le mime Marceau fait ceci, cela. » C'est royal, dans un premier temps. On croyait le genre disparu, des grands mégalo-manes affichés qui se vouvoient eux-mêmes, qui vous disent tranquillement à quel point ils sont extraordinaires, quel talent baigne leur vie, et comme ils ont bien mérité leurs médailles, et en l'occurrence leur fauteuil à l'Académie des beaux-arts. Et puis non, c'est autre chose. Dans un deuxième temps, on y regarde mieux, on entend un autre ton. Si peu dédaigneux que soit l'homme des vanités, cette troisième personne, intermittente au demeurant, traduit plutôt l'indépendance, l'autonomie de son personnage. Il y a Marcel, d'abord, qui incarne assez souvent le mime Marceau, et Marcel Marceau qui joue le rôle de Bip, un double de lui-même qu'il a créé en 1947, et dont il fête en ce moment les cinquante ans sur la scène de l'Espace Cardin. Et entre ces trois-là, même si c'est à la vie, à la mort, il y a parfois, comme chez tout le monde, des courants d'air qui passent.

C'est palpable, dès qu'il entre en scène, avec ses pantalons blancs à bord rond, son gilet à gros boutons, son maquillage blanc et son chapeau déginglé où pousse une rose de tissu un peu bête, on dirait qu'il descend d'une toile de poulbot montmartrois. Il n'a pas l'air d'être d'ici. Il est d'ailleurs, d'un monde plus poétique. Du reste, il fait, dans le silence le plus mat, des tas de gestes qu'on ne comprend pas toujours. Il faut un peu d'attention pour le suivre, puisqu'il travaille dans l'invisible, sans quoi on est perdu. Ainsi, il pose quelque chose et l'ouvre. Puis tire sur un, deux, trois pieds télescopiques. C'est un chevalet avec sa toile. Il ne faut pas l'oublier quand, par la suite, il revient y poser des touches délicates, avec un pinceau invisible trempé dans des couleurs invisibles.

De même, quand il pose un verre sur une table, puis un autre, et les remplit, alors qu'il n'y a réellement ni verre, ni bouteille, ni table, ni vin, il faut bien mémoriser en quel endroit de l'espace il a posé ceci ou cela qui n'existe pas et qu'il reviendra chercher très exactement à sa place précise et absente. Donc rester vigilant. Et apprendre quelques points de syntaxe simples. Quand il fait un tour sur lui-même, cela signifie qu'il change de personnage, d'interlocuteur. Quand du plat des deux mains il fait un rond vertical, cela indique qu'il se regarde dans un miroir, etc. Une fois ces repères intégrés, on ne le lâche plus, et la puissance de son art est magistrale.

Cet homme plutôt mince et qui a tout de même soixante-quatorze ans se démène comme un gamin, danse, saute, fait des grimaces, s'agite, aligne des gestes impeccables comme des signatures dans l'espace et, en quelques instants, vous peuple toute une scène avec un tribunal au complet, avocats, juges, jurés, accusé, témoins, raconte les faits, accuse, défend, condamne, fait résonner les plaidoiries en jouant des claquettes, prend l'air implorant, furibard, consterné. Sans un mot. Marceau, c'est notre nô, notre kabuki bien de chez nous, avec l'accent de Prévert et le souvenir de Chaplin.

« Je suis né à Strasbourg en 1923, quand l'Alsace était redevenue française. Mes parents se sont fixés un temps à Lille, et c'est là que j'ai fait ma rencontre avec Chaplin au cinéma. Une révélation. Je n'ai pas ri, j'ai pleuré. Ce devait être la Ruée vers l'or. Puis on est revenu à Strasbourg. J'allais au lycée Fustel-de-Coulanges, près de la cathédrale. Mon père élevait des pigeons sur les vieux toits, et mes nuits étaient remplies de chants d'oiseau. Mon père était boucher, nous étions d'un milieu populaire et simple, mais il y avait une volonté d'éducation très forte. Mon père m'emmenait à la boxe et à l'Opéra. Il avait une belle voix, il y avait beaucoup de musiciens de son côté. Du côté de ma mère, on était plutôt philosophe. »

En Alsace, une de ses tantes tenait une maison d'enfants et c'est avec eux qu'il fait ses premières armes théâtrales, montant des spectacles avec des enfants, en étant un enfant lui-même. « J'avais dix ans quand j'ai créé ma première troupe. A douze ans, je montais des Charlot, des contes taoïstes. Je le fai-



## Marcel Marceau, leçon de silence

sais avec un tel sérieux que le public des villageois était ébranlé. Je sentais le poids de l'âme. » Il ne pensait pas être mime un jour, se voyait professeur d'anglais. Ou peintre, parce que, dès l'âge de cinq ans, ses dons de dessinateur frappaient ses professeurs. Il n'a jamais cessé de dessiner et de peindre, du reste, dans un style curieux qui, lorsqu'il est d'humeur noire, est à son meilleur et fait penser à James Ensor.

**A**u moment où la seconde guerre mondiale est déclarée, il a quinze ans. Strasbourg doit être évacuée en quarante-huit heures, les habitants doivent partir en laissant tout, les meubles et le reste. « Les Alsaciens ont été repliés sur la Dordogne, et c'est là que je me suis inscrit aux Arts déco de Limoges. Je faisais des dessins, des émaux. En 1942-1943, la guerre est devenue vraiment tragique. Je suis rentré très tôt dans la Résistance, à vingt ans. Mon père a été déporté en février 1944. Un cousin m'a caché dans une maison d'enfants à Sèvres. Ça me fait penser au film de Louis Malle. On était quatre-vingt-dix enfants chrétiens et juifs, et sur la maison était écrit "Service social du maréchal Pétain". C'étaient des socialistes qui sauvaient des enfants et se cachaient sous cette identité pétau-

niste. » « J'ai donc été moniteur d'art dramatique dans cette maison et j'en ai profité pour aller chez Dullin, poursuit-il. C'est là que j'ai rencontré le mime Decroux. Il y avait des cours de voix, d'écriture, de chant, etc. Et de mime, avec Decroux qui était le maître de Jean-Louis Barrault et qui allait jouer le rôle du père de Baptiste dans Les Enfants du paradis. Il me demande mon nom. Je lui dis : "Marceau." Il me dit : "Quel beau nom de général." Je l'avais pris dans la Résistance à cause du vers de Hugo : "Hoche sur l'Adige, Marceau sur le Rhin." J'étais né dans le Bas-Rhin et je voulais bouter les Allemands hors de France. Donc je lui ai joué la pantomime de l'assassin, que m'avait inspiré la lecture de Crime et Châtiment et il a déclaré que j'étais un mime-né. »

Le mime vient de la Grèce antique et de Rome, et plus près de nous, de la comédie italienne traditionnelle. Pierrot est le successeur de Pedrollino, qui bégayait. Le Pierrot silencieux a été créé par le grand Deburau, au XIX<sup>e</sup> siècle, au Théâtre du Temple, qui n'existe plus. La pantomime blanche était tout de même sur la voie du déclin en France au lendemain de la guerre quand Marceau devient, après Barrault, le deuxième disciple d'Etienne Decroux, inventeur de la marche sur place. Marceau

travaille donc avec deux maîtres, Dullin et Decroux, et les quitte tous deux pour choisir le silence, sur scène. En 1946, Barrault ouvre sa compagnie au Théâtre Marigny et demande quelqu'un pour jouer Arlequin. « Je me présente en même temps que Béjart. Je l'emporte, j'avais plus le physique de l'emploi que lui. Barrault avait déjà monté plusieurs mimodrames à l'époque, La Faim, d'après Knut Hamsun, Numance, d'après Cervantès. En 1947, j'ai quitté Barrault pour créer

« Je suis devenu le Français le plus connu dans le monde, avec le commandant Cousteau »

Bip au Théâtre de Poche. Le nom de Bip, je l'ai trouvé en m'inspirant du Pip des Grandes Espérances de Dickens. »

Contrairement à une idée reçue, Marceau n'a jamais été un pur soliste. Entre 1948 et 1959, il a monté vingt-six mimodrames avec sa troupe. Le programme commençait par des pantomimes de style et de Bip, un peu comme l'Opéra de Pékin qui donne des fables courtes, et les mimodrames suivaient. « On jouait au Théâtre des Champs-Élysées, à l'Ambigu. Grâce

à Bip, j'ai pu faire manger ma troupe. On faisait des tournées dans le monde entier, l'Europe, les Etats-Unis. Je vais en Amérique en 1955 pour deux semaines. Le succès est tel que j'y reste six mois et que j'y retourne tous les ans pratiquement. A partir de là, je suis devenu le Français le plus connu dans le monde, avec le commandant Cousteau. Je suis devenu producteur de ma compagnie jusqu'en 1964, date à laquelle je me suis totalement ruiné en montant le Don Juan de Tirso de Molina. »

Les politiques sont là et veillent sur le sort de celui que les Japonais ont déclaré « trésor national vivant », ce qui est superbe, mais n'aide pas tous les jours à faire son marché. Jacques Chirac, alors maire de Paris, permet à Marceau de créer son école de mimodrame dans les sous-sols du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, où il reçoit des élèves de tous les coins du monde. « Un jour, j'ai invité Mitterrand et Jack Lang. Je faisais une pantomime qui s'appelait Bip se souvient, et Mitterrand a été touché au cœur. Quand les théâtres privés, non subventionnés, ont été vidés par la

guerre du Golfe, parce que les gens restaient devant leurs téléviseurs en pensant que la troisième guerre mondiale avait commencé, j'ai demandé une audience à Mitterrand et on a reçu une subvention qui continue encore, et j'ai pu remonter Le Manteau, d'après Gogol. »

Si le mime offre l'immense avantage d'être libéré des contingences du langage (beaucoup de touristes ne parlant pas le français viennent aux spectacles de Marceau, parce qu'il n'y a pas besoin de traduire), il doit néanmoins

**Deux cents fois par an, sur scène, le mime, intronisé « trésor national vivant » par les Japonais, devient Bip, cet autre lui-même qu'il a créé en 1947**

s'adapter aux cultures, aux moments de l'histoire. On ne représente pas en Chine la justice par une balance, par exemple. « Quand, après le Printemps de Prague, je me suis rendu dans cette ville et j'ai joué La Cage, une idée d'Alexandre Jodorowski, l'histoire d'un homme prisonnier d'une cage et qui s'en échappe pour se retrouver dans une cage plus grande, le public était fou. En Argentine, quand je suis venu, après la dictature, j'ai donné Bip se souvient, et tous les soirs le public se levait et chantait. »

**M**ARCEL MARCEAU se souvient aussi de son unique rencontre avec Chaplin. A Orly, attendant l'avion qui devait l'emmener à Rome pour tourner avec Vadim dans *Barbarella*, il aperçoit Chaplin, cheveux gris, entouré d'une ribambelle de ses enfants. « Il me regarde. Je m'approche, on parle, je lui dis : "Vous êtes un dieu pour moi." Je lui embrasse la main. Il en a les larmes aux yeux. Plus personne ne reconnaissait Chaplin en 1967. Vadim m'a dit que Michel-Ange avait eu la même réaction à soixante-dix-sept ans quand un jeune homme de dix-huit ans, du nom de Raphaël, avait embrassé son soulier. C'est un hommage, c'est aussi l'annonce de la mort. »

Dans le beau livre d'entretiens qu'il a réalisé avec Valérie Bochenek (Editions Somogy), on voit tous les visages du mime et de ses proches, ceux de l'enfance notamment quand il imitait Charlot et Le Kid, ceux des parents, une grande photo de ce père tant aimé qui n'est pas revenu d'Auschwitz. Le silence de Bip est-il le silence que demande George Steiner sur le génocide des juifs ? « Les gens qui revenaient des camps ne pouvaient pas en parler, ne savaient pas comment raconter. Je m'appelle Mangel, j'ai des origines juives. Peut-être cela a-t-il compté dans le choix du silence, inconsciemment. Mais j'ai reçu une éducation religieuse très ouverte, très tolérante. Je déteste les fanatismes, les intégrismes. Mes grands enthousiasmes d'adolescence étaient patriotiques, c'était Bonaparte sur le pont d'Arcole, Rouget de l'Isle écrivant La Marseillaise, Jeanne d'Arc au bûcher. Je n'ai jamais compris comment on pouvait être chrétien et antisémite... »

Notre trésor national vivant est dans une forme olympique. A un rythme d'au moins deux cents représentations par an, il est parfaitement entretenu, souple et vigoureux, plein de ferveur, de rigueur, au plus près de son personnage tendre et chaleureux, lâche et audacieux, colérique et doux, amoureux et suicidaire, humain, tellement humain. Qui parmi ses élèves pourra lui succéder, qui disposera d'une pareille aura, qui ne s'apprend pas dans les écoles ? C'est peu dire que le maître aura payé de sa personne pour maintenir la leçon du silence et transmettre ses secrets. Il y est allé de sa peine et de sa poche. Reste le caractère imprévisible des dons et des choix, de la chance aussi. Marceau, rêveur, laisse entendre sobrement : « On ne pourra plus faire ce que Marcel Marceau a accompli quand il est parti en solitaire introduire le mime dans toutes les nations. »

Michel Braudeau



*Coeur Sportif*



**56 JOURNALISTES DE 21 PAYS EUROPEENS  
ONT ELU L'ALFA 156 VOITURE DE L'ANNEE 1998.**



**Pour fêter cet événement,  
venez essayer l'Alfa 156 2.4 JTD  
nouveau turbodiesel UNIJET  
samedi 29 et dimanche 30 novembre\*.**

\*selon autorisation

# Le partage de la Palestine

Il y a cinquante ans, les Nations unies approuvaient dans la fébrilité la création d'un Etat juif en terre arabe.

Désireux de contrer l'influence britannique dans la région, les Soviétiques dirent « oui ». Depuis lors, la fièvre n'est jamais retombée au Proche-Orient

Il fait froid à New York, en cette fin d'après-midi du samedi 29 novembre 1947. Sous la coupole de l'ancienne patinoire de Flushing Meadows, la jeune Organisation des Nations unies vit son premier grand moment d'histoire. Ses cinquante-six pays membres – le cinquant-septième, le Siam (future Thaïlande), étant provisoirement hors jeu pour cause de putsch à domicile – se prononcent sur un texte capital, le plan de partage de la Palestine en deux Etats, un juif et un arabe. Le suspense qui accompagne jusqu'au bout ce vote hautement incertain est à la mesure de son enjeu : le sort de l'aventure sioniste et, au-delà, l'avenir du Proche-Orient tout entier.

Dans la nuit, beaucoup plus douce – mais tout aussi fébrile –, de Tel Aviv, plusieurs dizaines de milliers de personnes vivent l'événement en direct. Beaucoup ont quitté dès l'aube leur kibboutz pour rejoindre, en camion, le siège de l'Agence juive, boulevard Rothschild. Les haut-parleurs commencent à égrener les résultats du scrutin. La foule chavire entre enthousiasme et colère. Elle applaudit chaque « oui », hue et siffle chaque « non ». Vient le décompte final : 33 « oui », 13 « non », 10 abstentions. Le seuil fatidique des deux tiers des suffrages exprimés est franchi, le partage adopté. D'un bout à l'autre du Yichouv, la communauté juive de Palestine, le soulagement est immense, la joie contagieuse. On dansera toute la nuit dans les rues.

Ce soir-là, le président de l'Agence juive, David Ben Gourion, s'est volontairement retranché du monde. Il passe la nuit seul à l'Hôtel Kalia, au bord de la mer Morte, dans le paysage biblique de Sodome et Gomorrhe. Et il s'est couché de bonne heure, comme à son habitude. Il faut donc le réveiller pour lui annoncer la victoire. Les yeux bouffis, la crinière blanche en désordre, le « Vieux » crayonne un projet de déclaration sur du papier de toilette.

Dehors, au clair de lune, les ouvriers des marais salants dansent avec les clients et le personnel de l'hôtel. Ben Gourion, lui, ne sourit pas. Visionnaire, il songe avec anxiété à la suite. Dans son Journal, il note : « Je ne peux être de ceux qui dansent. Je me sens comme un individu en deuil au milieu d'un mariage. Car je suis rempli d'une terrible crainte devant le sacrifice qui attend notre peuple. Je n'en ai pas le moindre doute : nous sommes à la veille d'une guerre à la vie, à la mort, non pas avec les forces britanniques, mais avec les peuples arabes. Et nous allons y perdre la fleur de notre jeunesse ! » Le jour même, tombent les sept premières victimes juives – des passagers d'autobus tués par des commandos terroristes – de cette guerre prédictive par Ben Gourion.

Par son vote, l'ONU tient, en quelque sorte, le triple engagement pris jadis par la Grande-Bretagne, qui, enlisée dans ses contradictions, à bout de volonté et d'imagination, s'est finalement défaussée sur elle du dossier neuf mois plus tôt – le 18 février –, en la priant de « préconiser un règlement ». Car la Palestine, Londres l'avait trois fois promise : deux fois aux Arabes, une fois aux Juifs.

En octobre 1915, la Grande-Bretagne, soucieuse d'isoler la Turquie, alliée de l'Allemagne, informe le chérif hachémite Hussein de sa décision de « reconnaître et soutenir l'indépendance des Arabes dans toutes les régions situées dans les limites » qu'il revendique, ce qui inclut la Palestine, à l'exception de ses Lieux Saints. Un accord similaire est conclu avec le wahhabite Ibn Seoud, maître du Nedj. Ces assurances favoriseront la révolte arabe, où se distinguera le colonel Lawrence.

Trente ans pour mois avant le vote de l'ONU, une troisième promesse contredit les deux autres. Le 2 novembre 1917, Lord Arthur Balfour, secrétaire au Foreign Office, transmet à Lord Walter Rothschild, l'un des dirigeants de l'Organisation sioniste, la déclaration suivante : « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un

foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives en Palestine ou aux droits et au statut politiques dont les Juifs jouissent dans tout autre pays. »

Pour le monde arabe, la déclaration Balfour est un camouflet. Sur le fond comme dans la forme. Baptisés « collectivités non juives » d'une Palestine qu'ils peuplent à plus de 90 %, les Arabes de Terre sainte crient à la trahison. Un sentiment que renforce la découverte des accords secrets franco-britanniques Sykes-Picot (1916), dans lesquels Paris et Londres préparent à leur profit le dépeçage de l'Empire ottoman. En 1921, Winston Churchill, ministre des colonies, désireux d'apaiser les Hachémites, offre à l'émir Abdallah la Transjordanie, ainsi arbitrairement soustraite à un éventuel foyer national juif. Aux termes des mandats approuvés en 1922 par la Société des Nations (SDN), la Palestine échoit aux Britanniques.

La charte du mandat est favorable aux sionistes. Muette sur les Arabes, elle est explicite sur « le lien historique » entre le peuple juif et la Palestine. Mais bien vite le vent tourne. Les intérêts britanniques penchent de plus en plus du côté des Arabes. Pendant un quart de

siècle, la Grande-Bretagne va s'employer à vider de son contenu la promesse de 1917.

Ces vingt-cinq années sont ponctuées de révoltes arabes qui, chaque fois, poussent Londres à réagir. Après les heurts de 1921, le Livre blanc Churchill de 1922 subordonne l'immigration juive à la « ca-

la Palestine, un projet dont l'hostilité arabe sonne vite le glas.

En mai 1939, le dernier Livre blanc, œuvre d'un cabinet conservateur, renie la déclaration Balfour. Il prévoit de créer avant dix ans un Etat palestinien unique, limite l'immigration à 75 000 arrivants en cinq ans, après quoi celle-ci serait sou-

## Comment ils ont voté

**Trente-trois pays ont voté pour le partage de la Palestine : Afrique du Sud, Australie, Belgique, Biélorussie, Bolivie, Brésil, Canada, Costa-Rica, Danemark, République dominicaine, Equateur, Etats-Unis, France, Guatemala, Haïti, Islande, Liberia, Luxembourg, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Ukraine, Union soviétique, Uruguay, Venezuela.**

**Treize pays ont voté contre : Afghanistan, Arabie saoudite, Cuba, Egypte, Grèce, Inde, Iran, Irak, Liban, Pakistan, Syrie, Turquie, Yémen. Dix pays se sont abstenus : Argentine, Chili, Chine, Colombie, Ethiopie, Grande-Bretagne, Honduras, Mexique, Salvador, Yougoslavie.**

pacité d'absorption » du pays. Les violences de 1929 suscitent un deuxième Livre blanc qui recommande de contrôler « strictement » l'immigration et les achats fonciers. La « grande grève » de 1936, qui dure six mois et tourne à l'insurrection, provoque l'envoi d'une commission d'enquête présidée par Lord Peel. Son rapport, jugeant le mandat « irréalisable », préconise officiellement pour la

première fois le partage à terme de mise au consentement arabe. Ben Gourion dénonce aussitôt « la plus grande trahison perpétrée de nos jours par le gouvernement d'un peuple civilisé ». Ce document équivaut à un arrêt de mort pour des centaines de milliers de Juifs européens pris au piège hitlérien.

Hors d'Europe, le mouvement sioniste se radicalise. En mai 1942, à la conférence de Biltmore (New York), il se donne l'Etat pour objectif de guerre. L'intransigeance

arabe isole les partisans juifs d'un projet binational. La défaite du nazisme et la découverte de l'Holocauste renforcent la légitimité du dessein sioniste. A l'immobilisme britannique en Palestine répondent la guérilla juive et les sabotages. Lors d'une réunion secrète à Paris, en août 1946, l'exécutif de l'Agence juive se rallie à la solution du partage, clé, selon lui, de la renaissance nationale. Avec pour objectif le soutien de l'Amérique, en qui le Yichouv place désormais ses espoirs. Très vite, Harry Truman, le président américain, dit OK au partage.

Ce soutien américain met un terme presque définitif à plusieurs années d'atermoiements, au cours desquelles Franklin D. Roosevelt et son successeur ont hésité, tiraillés entre des intérêts contraires. D'un côté, le département d'Etat, influencé par le Foreign Office, tient à ménager le monde arabe, dont le pétrole représente désormais un enjeu stratégique vital. De l'autre, le Congrès estime que ses intérêts électoraux commandent de prendre en compte l'influence croissante d'un judaïsme américain devenu résolulement pro-sioniste. Entre les deux, la Maison Blanche oscilla longtemps, au gré des pressions et des scrutins.

Mais le sort du partage est autant entre les mains de Moscou. Le 14 mai 1947, le délégué soviétique à

l'ONU, Andreï Gromyko, fait sensation en proposant un Etat binational en Palestine ou, à défaut, son partage en deux Etats : « Qu'aucun des pays d'Europe occidentale n'ait été en mesure d'assurer la défense des droits élémentaires du peuple juif, cela explique son aspiration à un Etat. Il serait injuste de lui refuser le droit de réaliser de semblables aspirations. »

Pour l'URSS, il importe avant tout de chasser les Britanniques de Palestine. A ses yeux, la révolte juive est devenue un mouvement de libération anti-impérialiste, ennemi de surcroît des régimes féodaux arabes, laquais du colonialisme britannique. Staline espère-t-il l'avènement d'un Etat juif neutraliste, voire socialiste ? Toujours est-il que la convergence éphémère des analyses américaine et soviétique offre à l'Agence juive une chance inespérée, qu'elle s'empresse de saisir.

Le 13 mai 1947, l'ONU désigne une commission d'enquête spéciale (Unscop), qui débarque un mois plus tard en Palestine, où elle commence ses auditions. L'Agence juive défend sa cause, force documents à l'appui. Le Haut Comité arabe – erreur fatale – boycotte la commission. Son intransigeance hautaine contraste avec la souplesse tactique des sionistes. Après trois mois de travaux sur place et dans les camps de « personnes déplacées » en Europe, l'Unscop rend son verdict : elle recommande, à l'unanimité, l'annulation du mandat ; à la majorité, le partage de la Palestine.

L'Etat arabe comprendrait la Galilée occidentale, les collines du centre – à l'exception de Jérusalem et de Bethléem, sous contrôle international – et la plaine côtière du sud, d'Ashdod à l'Egypte. Les Juifs recevraient le reste. Cet Etat juif minuscule et biscornu, découpé en trois tronçons, était-il viable ? Peu importe. Pragmatiques, les sionistes l'acceptent avec enthousiasme, car une chose prime : la reconnaissance de leur souveraineté et d'une immigration juive sans entraves.

C'est dans ce climat que le débat en séance plénière s'ouvre, le 21 octobre : face aux Juifs, prêts à d'ultimes concessions, les Arabes sont solidaires dans leur refus de ce qu'ils tiennent pour une décision illégitime, fruit d'un complot colonial. Mais rien n'est joué. L'incertitude durera six semaines, au cours d'une furieuse bataille diplomatique fertile en manœuvres, chantages, menaces et autres coups de bluff, où l'on ne reculera devant aucun moyen pour rallier les indécis.

Les espions juifs y tiennent leur rôle. Ils truffent de micros les voitures des diplomates britanniques et la résidence du délégué syrien. Cette dernière écoute permet de déceler la trahison d'une diplomate sud-américaine, qui s'appête à voter « non » pour les beaux yeux d'un délégué arabe... et sera remplacée. On retarde le scrutin de vingt-quatre heures pour un ultime forcing. Des pressions américaines sur le fabricant de pneus Firestone permettent de retourner le Liberia. Des juges et des sénateurs persuadent les Philippines de changer leur vote. La promesse d'un gros prêt ramène Haïti dans le camp du « oui », qui l'emportera donc à l'arraché.

Six mois après, le 14 mai 1948, Ben Gourion proclame l'indépendance d'Israël, « en vertu du droit naturel et historique du peuple juif et de la résolution des Nations unies ». Mais, cinquante ans plus tard, le partage de l'ancienne Palestine se fait toujours attendre.

J.-P. L.

★ *Palestine 47, un partage avorté*, d'Alain Gresh et Dominique Vidal. Complexe, 1987 et 1994 (le meilleur ouvrage en français sur les origines et les conséquences de la décision de l'ONU).

★ *Le siècle d'Israël, les secrets d'une épopée. 1895-1995*, de Jacques Derogy et Hesi Carmel. Fayard, 1994.

★ *Paix ou guerres, les secrets des négociations israélo-arabes, 1917-1997*, de Charles Enderlin. Stock, 1997.

★ *Une histoire moderne d'Israël*, d'Elie Barnavi. Flammarion, 1988.

## Plan de partage de l'ONU



**Ci-dessus : liesse dans la population juive de Jérusalem à l'annonce du résultat du vote des Nations unies, le samedi 29 novembre 1947. Le décompte final : 33 « oui », 13 « non », 10 abstentions. Le seuil fatidique des deux tiers des suffrages exprimés est franchi, le partage adopté.**

**Ci-contre, le bornage des terres par les représentants des deux parties.**

Elias Sanbar, historien palestinien

## « Les Palestiniens n'ont pas compris que les jeux étaient faits »

**HISTORIEN** palestinien né en 1947 à Haïfa et exilé avec les siens à l'âge d'un an, Elias Sanbar dirige à Paris la Revue d'études palestiniennes. Son dernier ouvrage, *Palestine, le pays à venir*, a paru en 1996 aux éditions de l'Olivier.

« L'adoption du plan de partage est souvent présentée comme le fruit d'une erreur historique des Palestiniens. Qu'en pensez-vous ? »

« Ce n'est pas une présentation correcte. Les Palestiniens, dit-on aujourd'hui *a posteriori*, n'ont obtenu, après trois ans de négociations avec Israël, que 2 % de ce qui fut leur patrie, alors qu'en 1947 on leur en avait proposé 45 % et qu'ils ont refusé. « Regardez, leur dit-on, où vous a conduit votre intransigeance. »

» Il faut dire trois choses à ce

sujet. Premier point : au moment de refuser ces 45 %, les Palestiniens ont une patrie entière. Ils sont 1 400 000 personnes face à une communauté juive de 600 000 personnes composée à 95 % d'immigrants venus d'Europe et qui, à leurs yeux, sont des intrus. Ils sont dans leur pays, et ils ne comprennent pas pourquoi ils devraient en abandonner plus de la moitié. Second point : lors des débats à l'ONU, les Palestiniens ne se cantonnent pas dans leur refus du plan de partage. Ils réclament l'indépendance et proposent la citoyenneté pour l'ensemble des habitants de Palestine, y compris les 600 000 Juifs. Troisième point : la position palestinienne en 1947 recèle quelque chose du jugement de Salomon, lorsque la véritable mère prend le risque de perdre

son enfant plutôt que de le voir dépecer.

« Les dirigeants arabes et palestiniens n'ont-ils pas, malgré tout, manqué d'intelligence politique ? »

« Ben Gourion, engagé dans une stratégie d'occupation militaire de la Palestine, accepta le partage sans en être pour autant satisfait. Il fit preuve ainsi d'un sens indéfinissable de la tactique. Si les Palestiniens n'ont pas été tactiquement « aussi malins », c'est parce qu'ils n'étaient pas un mouvement colonial parti à la conquête d'un pays : ils étaient chez eux, un peuple avec sa langue, sa mémoire et son identité. Face aux sionistes, les Palestiniens ne pouvaient par conséquent que réfléchir en termes d'autodéfense. »

» Ensuite, si les Palestiniens

voyaient parfaitement bien les enjeux sur le terrain, ils n'ont pas du tout perçu les changements sur la scène internationale. Ils n'ont pas compris que la décision de donner leur pays pour en faire un foyer national juif était déjà prise. Ils n'ont pas vu que les jeux étaient faits. Ils n'ont pas bien estimé les rapports de forces.

« Quelle leçon les Palestiniens retiennent-ils de 1947 ? »

« Autant les Palestiniens ont eu raison il y a cinquante ans de refuser le partage, même s'ils l'ont payé très cher, autant ils ont raison aujourd'hui de penser que la question ne peut se résoudre que par un nouveau partage, par un voisinage entre deux Etats. »

**Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier**

## La France démine

**S'**IL est un domaine où l'on peut féliciter les responsables français pour la cohérence et la constance de leur politique, c'est celui de la lutte contre les mines antipersonnel. Délaissant les hésitations qui prévalaient encore il y a quelques années, quand François Mitterrand décidait, après une douzaine d'autres pays, d'interdire l'exportation de ces engins sans toutefois renoncer à les produire, la France a abandonné par la suite toutes ses réserves. Faisant droit au combat que menaient les organisations humanitaires contre ces armes qui tuent et mutilent des civils longtemps encore après la fin des conflits, elle a opté pour une position radicale qui lui a fait rejoindre le groupe des pays les plus en pointe sur le sujet.

L'initiative que vient de prendre Philippe Douste-Blazy dans le sens de cette radicalité. Le député UDF, de concert avec Jean-Pierre Brard (apparenté communiste), a présenté une proposition de loi interdisant la fabrication, le stockage et la vente des mines antipersonnel sur tout le territoire et prévoyant de lourdes sanctions en cas d'infraction. Une façon de souligner la fermeté de l'engagement que la France prendra la semaine prochaine à Ottawa en signant, avec une centaine d'autres pays, le premier traité d'interdiction totale de ces armes.

L'Élysée avait nourri de plus grands ambitions encore, auxquelles il lui faut pour l'instant renoncer. Jacques Chirac avait rêvé de gagner le président russe à cette cause. La fête d'Ottawa en

eût été évidemment plus belle : la signature au bas du traité de la Russie, l'un des plus gros producteurs mondiaux, aurait décuplé la force exemplaire de ce texte et mis dans une position particulièrement inconfortable les responsables américains, qui continuent de se rendre aux objections du Pentagone plutôt qu'aux mouvements d'opinion. Paris avait crié victoire un peu trop tôt : si Boris Eltsine, au terme d'un dîner avec Jacques Chirac à Strasbourg, avait paru s'être laissé convaincre, le lobby militaire russe remit assez vite les pendules à son heure. A peine le président était-il rentré à Moscou que le Kremlin rappelait son refus de signer un traité d'interdiction des mines.

Le traité d'Ottawa ne sera donc pas universel, loin s'en faut : outre les États-Unis et la Russie, la Chine, l'Inde et le Pakistan compteront parmi les absents. Mais les mœurs internationales progressent en faisant émerger, grâce au combat de pays précurseurs, de nouvelles normes qui, tôt ou tard, s'imposeront à l'ensemble de la planète. Ottawa marquera aussi - comme l'a fait l'attribution du Nobel de la paix à la Campagne internationale contre les mines (ICBL) et à son animatrice, Jody Williams - une belle victoire des organisations humanitaires contre la paralysie d'un système onusien empêtré depuis des années dans une stérile négociation sur les mines. Que la France ait opté pour l'approche humanitaire contre le jeu classique des négociations entre États est aussi une petite révolution culturelle qui mérite d'être saluée.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelwicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## La mort d'un magnifique homme de guerre

AVEC LECLERC, carbonisé à quarante-cinq ans dans son avion percutant au sol au cours d'une inspection dans le sud algérien, l'armée française perd un chef prestigieux, un chevalier sans reproche et sans peur. Parmi les victoires de la Libération remportées sous l'impulsion de De Gaulle, les siennes avaient déjà l'auréole de la légende.

Jeune lieutenant, brillant cavalier, fils d'un cavalier picard tué dans la guerre de 1914-1918, il avait, au sortir de Saint-Cyr, servi au Maroc. Prisonnier dans la débâcle, il put s'échapper, traverser la France à bicyclette, et, y laissant sa femme et six enfants, franchir les Pyrénées, rejoindre de Gaulle en Angleterre. Par lui, Philippe de Hauteclocque fut envoyé en mission en plein Sahara.

Avec un nom nouveau qu'il gardera dans l'Histoire, sous le climat

torride du désert, il groupe quelques hommes, se lance à leur tête en des raids audacieux. Cette préparation, le colonel la parachève en Angleterre avec un sens des réalités, un souci des détails techniques et des dons d'entraîneur d'hommes uniques. Lorsque sonne l'heure du débarquement de Normandie, l'outil est prêt. Leclerc s'en sert avec une bravoure, un véritable génie tactique, qui l'apparentent aux plus grands cavaliers de l'Histoire.

Ce chef rigide, qui paraissait parfois distant et même timide, possède les secrets de la victoire : l'amour du soldat, le coup d'œil et les réflexes instantanés, l'audace. C'est un magnifique homme de guerre qui disparaît bien trop tôt pour le pays et sa chère 2<sup>e</sup> DB.

Edmond Delage

(30 novembre-1<sup>er</sup> décembre 1947.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Eric Leser

**LE COURRIER DES LECTEURS** Au lendemain du sommet de la francophonie, qui s'est achevé le 16 novembre à Hanoï, de nombreux lecteurs ont tenu à s'exprimer sur l'avenir de la langue française. Certains reprochent au Monde d'avoir traité d'« *ayatollahs* », le 14 novembre, ceux qui s'indignent

que Claude Allègre a invité les Français à « *cesser de considérer l'anglais comme une langue étrangère* ». Nous revenons également sur la féminisation des noms de métier. Nous publions par ailleurs une réponse de Yves Michaud à la lettre de Jacques Henric parue dans *Le Monde* daté 23-24 novembre.

## Madame la ministre...

par Thomas Ferenczi

**UNE LECTRICE** de Fontaine, dans l'Isère, Françoise Comparat, professeur de mathématiques et militante féministe, nous a adressé, il y a quelques semaines, un dossier par lequel elle souhaite, dit-elle, nous convaincre d'adopter « une politique cohérente et volontariste » de féminisation des noms de métier, titre, grade et fonctions. Cette question, qui avait provoqué de vives controverses lorsqu'en mars 1986 une circulaire de Laurent Fabius, alors premier ministre, avait formulé diverses recommandations, est revenue sur le devant de la scène depuis que les femmes ministres et députées de la nouvelle majorité ont choisi de se faire appeler « Madame la ministre » ou « Madame la députée ».

De nombreux lecteurs n'acceptent pas que *Le Monde* se soit à son tour rallié à cet usage. Ils nous reprochent de céder, par sympathie politique, à la demande des élues de la gauche et nous font observer que nous recourons à des formes grammaticales qui ne sont pas dans les dictionnaires. Ils nous rappellent aussi que, se-

lon les linguistes, la distinction entre le masculin et le féminin ne correspond en rien à une différenciation sexuelle, mais traduit une opposition entre un genre dit non marqué (donc applicable aux deux sexes) et un genre dit marqué. Comme toutes les querelles touchant à l'emploi de la langue française, celle qui porte sur la féminisation des noms suscite des passions fortes et des prises de position véhémentes.

C'est Yvette Roudy, alors ministre délégué(e) chargé(e) des droits de la femme, qui a été à l'initiative de la circulaire du 11 mars 1986 signée par Laurent Fabius. Elle avait créé à cette fin une commission placée sous la présidence de l'écrivain - ou plutôt l'écrivaine - Benoîte Groult. « *Le langage*, avait déclaré M<sup>me</sup> Roudy, *est sexiste en France*. » Benoîte Groult soulignait dans notre journal, en juillet 1984, face à l'hostilité de l'Académie française, que « toute langue, pour rester vivante, doit s'adapter aux réalités nouvelles » et que « la présence de femmes de plus en plus nombreuses dans des métiers de plus en plus divers est une de ces réalités ». Ségolène Royal, devenue en 1992 ministre de l'environnement, a continué le combat.

Dans le rapport qu'elle nous a adressé, M<sup>me</sup> Comparat relève que la « confusion » règne

encore dans les colonnes du *Monde*, où Madeleine Albright se trouve, par exemple, désignée comme « le secrétaire d'Etat » américain alors que les titres des ministres ou parlementaires français sont, le plus souvent, féminisés. Elle nous invite donc à adopter une « position de principe », à en informer nos lecteurs et à demander à nos correcteurs de veiller à son application.

Cette recommandation, qui, nous le savons, ne fait pas l'unanimité dans la rédaction du *Monde*, nous paraît relever du bon sens. Son respect permettrait au moins d'éviter les incohérences (ainsi Anne Sinclair est-elle appelée par *Le Monde* directeur général adjoint de TF 1 le 2 juillet et directrice générale adjointe le 25 août) et les bizarreries (« *Le chef de l'Etat, accompagné de son épouse* », dans *Le Monde* du 7 septembre). L'hebdomadaire protestant *Réforme* n'hésite pas à appeler « pasteure » une femme pasteur. N'hésitons pas à employer au féminin les mots de « maire », de « ministre », de « juge » ou de « secrétaire », acceptons que notre sécurité soit assurée par des « policières », nos départements gérés par des « conseillères générales » et notre pays dirigé, le jour venu, par une « présidente ».

## L'ANGLAIS COLONISATEUR

La petite phrase du ministre français de l'éducation, qui voudrait que l'on cessât de considérer l'anglais comme une langue étrangère, témoigne d'une méconnaissance et d'une idéalisation toute provinciale. Il est naïf de ne pas donner un sens politique à la domination de l'anglais. Quand on parle couramment cette langue, quand on vit avec des anglophones, comme c'est notre expérience quotidienne de francophones minoritaires en Amérique, on sait que pour l'anglophone il n'y a pas d'autre langue qui soit vraiment l'égal de la sienne. L'anglophone considère tout naturellement que c'est s'élever que d'apprendre sa langue. Et régresser socialement que de faire des lois pour empêcher son hégémonie. Tout ce qui résiste à l'anglais procède de la crispation identitaire, tout ce qui lui abandonne le terrain, de l'ouverture d'esprit.

Je sais que rien ne répugne plus à un Français que de se demander si le plaisir qu'il éprouve à parler l'anglais n'est pas un plaisir de colonisé. La résistance à l'anglais ne saurait pour lui être le fait que des Québécois, ces écorchés, ces obsédés de la défense du territoire linguistique... Au Québec, le ministre de l'éducation qui aurait prononcé la phrase de M. Allègre aurait probablement dû démissionner. Parce qu'ici on en aurait compris toute la gravité. Il serait temps que les Français cessent de considérer l'anglais comme une simple langue étrangère : c'est l'unique langue qui aspire ouvertement à remplacer toutes les langues.

Jean Larose  
Université de Montréal  
par courrier électroniqueJean Darne  
Saint-Paul-en-Cornillon  
(Loire)

## Crise asiatique, malaise mondial

Suite de la première page

Les experts s'accordent aujourd'hui sur le fait que la croissance va beaucoup baisser en Asie et, par ricochet, être moins vigoureuse dans le reste du monde. A l'échelle de la planète, la baisse de la croissance en 1998 est évaluée entre 0,5 et 1 point. L'Amérique latine, victime de la défiance à l'égard des économies émergentes, et les États-Unis, qui réalisent 31 % de leurs exportations vers l'Asie, seraient plus touchés que l'Europe dont la croissance baisserait d'environ 0,3 point en 1998 et serait ramenée en moyenne à 2,7 %. Mais il s'agit d'estimations à prendre avec beaucoup de précautions. La crise n'est pas arrivée à son terme et les fluctuations de change modifient constamment la donne.

En tout cas, le ralentissement de la croissance en Asie et la forte baisse des devises des pays de la région réduiront d'abord mécaniquement les exportations européennes et américaines. La demande sera faible et rendra encore plus excédentaires les capacités lo-

cales de production, précipitant une guerre des prix. Les économies occidentales seront ensuite aussi victimes de la plus grande compétitivité des entreprises asiatiques. Ces dernières profiteront sur tous les marchés de la baisse de leurs devises et chercheront à conquérir de nouveaux clients afin de compenser le recul de la demande sur leurs marchés domestiques nationaux et de rentabiliser leurs investissements.

La concurrence sera aussi renforcée à l'intérieur de la région. Si le Japon, menacé par la récession, accepte, pour se donner un peu d'oxygène, de laisser tomber sa devise jusqu'à des niveaux de 135 ou 140 yens pour un dollar, il risque d'entraîner une nouvelle série de dévaluations en Asie.

La Corée du Sud, concurrent direct du Japon dans des domaines aussi variés que l'électronique, la sidérurgie, l'automobile et la chimie, a aussi désespérément besoin d'exporter. On peut en conclure que les tensions commerciales entre les pays d'Asie et entre cette région et le reste du monde vont s'accroître. Comme le déficit commercial américain, notamment avec le Japon, a de bonnes chances de se creuser, les relations entre Washington et Tokyo pourraient devenir encore plus difficiles. Les économistes sont enfin

## PLURILINGUISME

Il est encore de bon ton, pour jurer foi et hommage à la langue française, de vilipender l'anglais, qui, perfidement, envahirait, sous forme de *koiné*, le petit monde des beaux esprits et des nouveaux clercs. Mais partir en guerre contre l'anglo-américain relève d'un don-quichottisme assez dérisoire et ne sert pas nécessairement la langue française. Cela ne veut pas dire qu'il faille tout accepter, se résigner, mais il ne serait pas inopportun de juger sur pièces et de se mettre, dans nos écoles, à convenablement apprendre l'anglais, ne serait-ce que pour dépasser l'idiome des aéroports et de l'informatique. C'est en redonnant un sens à l'apprentissage des langues vivantes et en l'inscrivant dans une politique volontariste que l'on retrouvera le sens de sa langue maternelle. Singulièrement en Europe, on devrait construire un enseignement pluriel des langues européennes. Car c'est bien par le truchement de leur langue que l'on connaîtra mieux nos voisins, qui, eux, apprendront alors plus volontiers le français. Le citoyen européen se devra d'être plurilingue ou, du moins, ouvert au plurilinguisme : l'école devrait pouvoir lui en donner les clefs.

Jean-Claude Manny  
Besançon (Doubs)RÉPONSE  
À JACQUES HENRIC

Mis en cause par M. Henric dans *Le Monde* daté 23-24 novembre, je confirme que j'ai effectivement été candidat en 1993 au poste de délégué aux arts plastiques, avec le projet d'y faire des changements aussi radicaux que ceux réalisés à partir de 1989 à l'École

persuadés que la volatilité des marchés financiers va rester importante à cause des incertitudes sur l'issue et les conséquences de la crise. Pour autant, un effet domino à la suite de défaillances bancaires au Japon ou en Corée devrait être évité tant que le FMI se portera au secours des pays incapables de rembourser leurs dettes (Corée, Thaïlande et Indonésie) et tant que les autorités japonaises sauront éviter une panique des déposants.

## CRAINTE D'UNE HAUSSE DES TAUX

Le pire devrait être évité. Mais la faiblesse presque générale en Asie des systèmes bancaires et la chute des prix de l'immobilier permettent d'affirmer que la convalescence va être longue. Les établissements financiers français portent aujourd'hui encore les séquelles de la crise de l'immobilier du début des années 90. Or, la Corée, le Japon et la Thaïlande se trouvent dans une situation plus difficile que la France en 1992. Séoul et Bangkok ont été obligés de se mettre sous la tutelle du FMI. Les fermetures d'établissements financiers japonais se succèdent : quatre faillites en novembre ! Le Japon, dont les banques ne se sont jamais remises de l'éclatement, au début de la décennie, de la bulle spéculative im-

nationale supérieure des beaux arts. Le ministre de la culture d'alors, M. Toubon, ne jugea pas utile de répondre à ma candidature. J'ai alors pris acte de l'absence de toute volonté politique de réforme d'un système bureaucratique que je dénonce depuis près de dix ans. J'ai donc programmé mon retour définitif aux activités universitaires et j'ai quitté la direction de l'École des beaux-arts en 1995. J'ai laissé à mon successeur, M. Pacquement, un établissement rénové, en bon état de marche et aux bases financières saines.

Les quelques égratignures dont il est l'objet dans mon livre *La Crise de l'art contemporain* n'ont rien à voir avec un contentieux avec lui, mais avec le fait qu'il est, depuis vingt-cinq ans, un pivot de cette administration de l'art que je mets en question. Quant à M. de Duve, je n'ai rien non plus contre lui, sinon peut-être au titre de contribuable parisien, car son projet avorté d'école municipale a coûté fort cher. Je lui serais plutôt reconnaissant même d'avoir aidé à la réforme de l'École nationale supérieure des beaux-arts par la crainte qu'inspirait son projet à certains enseignants. En revanche, j'ai toujours trouvé ses conceptions philosophiques faibles, et je me suis permis de l'écrire dans un contexte d'analyse conceptuelle où d'autres auteurs sont critiqués.

Je comprends mal que M. Henric réponde à des remarques de principe par des attaques *ad hominem* mal informées. Je m'étonne encore plus que *Le Monde* les publie alors qu'elles n'ont rien à voir avec le fond du débat.

Yves Michaud  
Paris

mobilière et boursière, n'évitera pas un engagement massif de l'Etat comparable au moins à celui des États-Unis en 1989 (200 milliards de dollars) après la faillite des caisses d'épargne.

Enfin, il ne faut pas oublier que les investisseurs occidentaux et locaux ont subi ou vont encaisser des pertes sévères. Si on prend aussi en compte les dizaines de milliards de dollars de prêts accordés par le FMI ou sous son égide à la Corée, la Thaïlande et l'Indonésie, le risque existe d'assister à un assèchement des liquidités disponibles. Cela pourrait provoquer, selon certains spécialistes, un peu partout dans le monde, une remontée des taux obligataires particulièrement malvenue avec le ralentissement de la croissance.

Le marché obligataire américain est considéré comme le plus exposé car sous la menace des retraits de capitaux d'investisseurs asiatiques. Ces derniers détiennent 560 milliards de dollars d'obligations du Trésor américain dont 320 milliards pour le Japon. En juin, la menace proférée par le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, de ventes de bons du Trésor américain avait provoqué un court instant une véritable panique à Wall Street.

## TRANSPORT FERROVIAIRE

La Deutsche Bahn et la SNCF pourraient profiter du passage à la grande vitesse intégrale du TGV Paris-Bruxelles, dimanche 14 décembre,

pour sceller leur coopération. ● LE NOUVEAU PDG de la Deutsche Bahn, Johannes Ludewig, a changé de stratégie, alors que son prédécesseur militait pour la concurrence entre les

réseaux européens. ● LA DEUXIÈME ÉTAPE de la réforme des chemins de fer allemands, qui prévoit la création de quatre sociétés distinctes, risque d'être douloureuse, et les syndicats

s'alarment des réductions d'effectifs. ● DANS LE FRET, la position française, qui prône la coopération, a marqué un point avec l'annonce, mercredi 26 novembre, de la créa-

tion d'un couloir ferroviaire d'Anvers au sud de l'Italie. ● LA COMMISSION EUROPÉENNE n'apprécie pas ces initiatives et menace de les attaquer pour entente.

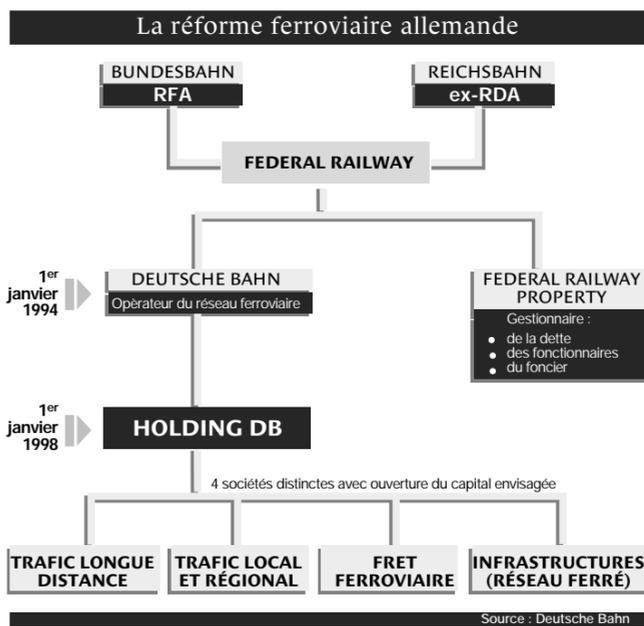
# La coopération SNCF-Deutsche Bahn contredit le libéralisme de Bruxelles

Les chemins de fer allemands, qui sont engagés dans une réforme plus difficile que prévu, se tournent vers leur homologue français dans le but de mieux contrer, ensemble, la concurrence de la route et de l'avion

DIX MOIS après son arrivée à la tête de la Deutsche Bahn, Johannes Ludewig s'apprête à faire prendre un virage en épingle à la compagnie ferroviaire allemande. Alors que son prédécesseur, Heinz Dürr, originaire du secteur privé, militait pour la concurrence entre les réseaux européens pour offrir un meilleur service aux usagers, M. Ludewig, ancien secrétaire d'Etat du chancelier Kohl, se prépare à faire entériner, jeudi 4 décembre, par son comité stratégique, une stratégie de coopération avec les autres sociétés européennes, et notamment la SNCF.

M. Dürr avait ému ses interlocuteurs français en souhaitant que « le TGV allemand aille jusqu'à Paris » (Le Monde du 16 octobre 1996), l'état-major de M. Ludewig affirme désormais que « les vrais concurrents sont la route et l'avion ». Et la Deutsche Bahn va proposer à la SNCF d'exploiter des trains en commun. Une perspective qui risque d'inquiéter la Commission européenne, qui estime que seule la concurrence peut permettre aux compagnies ferroviaires de retrouver leur dynamisme commercial.

La Deutsche Bahn et la SNCF pourraient profiter du passage à la grande vitesse intégrale du TGV Thalys entre Paris et Bruxelles (une heure et vingt-cinq minutes), dimanche 14 décembre, pour annoncer un accord commercial. Trois axes ferroviaires franco-allemands à grande vitesse se dessinent. Le TGV Thalys va, dès dimanche prochain, poursuivre sa route vers Aix-la-Chapelle et Cologne, en Allemagne. Le train pendulaire allemand devrait emprunter, à partir de 1999, l'axe Paris-Metz-Francfort, actuellement parcouru en six



heures par l'Eurocity. Enfin, les Allemands attendent avec impatience le feu vert du gouvernement français pour le TGV Est jusqu'à Strasbourg, en vue de prolonger cette ligne jusqu'à Stuttgart. Un Groupe d'intérêt économique européen devrait être créé, dans les prochains jours, pour exploiter en commun les trains de nuit de part et d'autre du Rhin.

Le revirement stratégique allemand n'est peut-être pas tout à fait étranger aux difficultés qui sont apparues sur la voie du redressement de l'opérateur d'ouest-Rhin. Née, aux lendemains de l'unification, de la fusion des sociétés ouest-allemande Bundesbahn et est-alle-

mande Reichsbahn, la Deutsche Bahn (DB) a bénéficié d'un soutien gouvernemental massif. Allégée d'une dette de 67 milliards de deutschemarks (227 milliards de francs) et déchargée des deux cent vingt mille fonctionnaires sous statut (désormais « prêts » à la DB par le gouvernement dans le cadre de contrats de droit privé), la DB s'estimait suffisamment forte pour partir à la conquête de l'Europe.

En fait, le redressement est plus long que prévu. Certes, les 720 millions de deutschemarks de profits avant impôts en 1996 (2,4 milliards de francs) ont de quoi faire pâlir son homologue français qui, à structure désormais comparable,

table sur 2 milliards de francs de pertes cette année. Mais la reconquête du trafic est lente (plus 2 % sur les huit premiers mois de 1997) et le nouveau PDG estime qu'il doit encore réduire ses coûts de 1,4 milliard de deutschemarks par an pour maintenir la DB au-dessus du seuil de rentabilité. Autre désillusion, l'important programme d'investissement, plus de 80 milliards de deutschemarks prévus sur dix ans, ne pourra être réalisé qu'en partie, faute de ressources fédérales suffisantes.

## PROFIL BAS

Conséquence, la deuxième étape de la réforme des chemins de fer allemands, prévue le 1<sup>er</sup> janvier 1998, risque d'être douloureuse. Cinq sociétés distinctes vont être créées, dans les grandes lignes, le trafic local, le fret ferroviaire, la gestion des infrastructures (réseau ferré) et l'exploitation des gares. Elles pourront ouvrir leur capital à des tiers, ou même s'introduire en Bourse. Les deux cent soixante-dix mille salariés (contre trois cent soixante-douze mille en 1994) seront répartis au sein de ces quatre sociétés. La DB ne conservera qu'une fonction de holding. Les syndicats s'alarment déjà. Rudi Schaefer, le président du syndicat des chemins de fer, s'est inquiété, vendredi 28 novembre, des importantes réductions de personnel envisagées dans le trafic voyageurs régional.

Le nouveau profil bas de la Deutsche Bahn n'explique pas tout. En France, l'arrivée du communiste Jean-Claude Gayssot à la tête du ministère des transports a modifié la donne européenne. M. Gayssot veut empêcher la Commission

d'engager plus avant la déréglementation dans les chemins de fer et de permettre aux compagnies européennes de circuler librement sur l'ensemble du réseau ferré.

Pour ne pas rester sur la défensive, le gouvernement français a décidé de promouvoir la coopération entre les monopoles nationaux. Premier succès pour la posi-

le développement du transport ferroviaire, pour contrer celui du trafic routier. Mais la Commission déplore l'absence de concurrence. « Si les corridors de fret sont limités aux opérateurs des pays concernés, cela constituera une sorte d'entente que nous pourrions attaquer », avertit un fonctionnaire européen.

« On ne peut exclure une bataille

## Un corridor de fret

Les chemins de fer français, luxembourgeois, belges et italiens ont annoncé, mercredi 26 octobre, la création d'un « corridor de fret ferroviaire », qui sera ouvert à partir du 12 janvier 1998, entre Anvers, Vénissieux, Metz, Lyon, Gênes et le sud de l'Italie. Les clients qui souhaiteront transporter des marchandises du nord au sud de l'Europe auront désormais à traiter avec un interlocuteur unique, situé au Luxembourg, et bénéficieront d'un temps de parcours réduit de 20 % grâce à des sillons réservés pour ce trafic trans-européen.

La Commission européenne aurait préféré la constitution de « couloirs de circulation libre » ouverts à tous les opérateurs. Mais les monopoles nationaux ont réussi à prendre de vitesse l'autre projet, entre les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, qui s'inscrit d'avantage dans la logique européenne de libre accès.

tion française, les chemins de fer français, luxembourgeois, belges et italiens ont annoncé, mercredi 26 octobre, la création d'un « corridor de fret ferroviaire » qui traversera ces différents pays et qui sera exploité en commun. La Commission européenne qui avait prôné la constitution de « couloirs de circulation libre » est prise de vitesse. Dans le domaine du transport de voyageurs, le rapprochement entre la SNCF et la Deutsche Bahn participera aussi de cette stratégie de contre-attaque des monopoles nationaux.

Certes, ces initiatives vont dans le sens du Livre blanc de la Commission européenne qui prône

politique sur ce terrain », reconnaissant au sein du gouvernement français. Un proche du dossier préfère mettre en avant les divergences entre le commissaire européen Karel Van Miert, gardien de la libre concurrence, et le commissaire Neil Kinnock, qui veut avant tout promouvoir le transport ferroviaire. « En se montrant dogmatique et intransigeante sur les accords de coopération entre opérateurs ferroviaires nationaux, la Commission a, malgré elle, contribué à cimenter l'entente franco-allemande », estime-t-on à l'état-major de la SNCF.

Christophe Jakubyszyn

## Le PDG de Telecom Italia conteste et démissionne

## ROME

de notre correspondant

Ce ne fut pas tout à fait une surprise, mais la démission éclair du président de Telecom Italia, Guido Rossi, vendredi 28 novembre, a provoqué des remous. Depuis deux semaines, le bruit courait d'une dissension au sein du conseil de direction à propos de la redistribution des pouvoirs, à la suite de la privatisation de l'entreprise le mois dernier. Lors du premier conseil d'administration après la privatisation, Guido Rossi a fait part de sa démission « irrévocable » seulement vingt-neuf jours après avoir été confirmé dans ses fonctions et à peine dix mois après avoir été nommé à la tête de la société.

« L'avocat rouge », comme on l'appelle, a estimé que sa tâche était terminée après avoir fusionné, en juillet, le holding STET et sa principale filiale Telecom Italia et privatisé l'ensemble ainsi constitué. C'est ce qu'il avait indiqué dans une lettre adressée le 17 novembre au ministre du Trésor Carlo Azeglio Ciampi. Restait toutefois à redéfinir le fonctionnement de l'un des plus importants groupes de télécommunications européen, entreprise publique devenue entité privée avec un noyau dur constitué, entre autres, d'investisseurs institutionnels (banques et assurances) pour 10,55 % du capital. Même si l'Etat dispose encore, pour trois ans, d'un droit de regard sur la société, Guido Rossi souhaitait que son rôle prime celui d'administrateur délégué dévolu par Tommaso Tommasi di Vignano.

« La figure d'administrateur délégué a fait la pluie et le beau temps dans les entreprises d'Etat répondant seulement à sa référence politique », avait-il déclaré récemment. Il s'agissait de modifier les règles de gestion et en quelque sorte de mettre un terme à une sorte de

bicéphalisme. Les actionnaires privés ne l'ont pas suivi et Guido Rossi en a tiré les conclusions.

Au-delà du départ de ce Milanais de soixante-cinq ans, considéré comme l'un des meilleurs experts du droit des sociétés, se profile-t-il une divergence entre le président du conseil, Romano Prodi, favorable au maintien des pouvoirs de l'administrateur délégué, et Massimo D'Alema, secrétaire du PDS (Parti démocratique de la gauche), principale formation de la majorité, qui, lui, appuyait plutôt les conceptions de Guido Rossi ? Il s'agirait « d'une victoire de Romano Prodi », comme l'a fait remarquer Nerio Nesi, responsable économique de Rifondazione comunista, le parti de Fausto Bertinotti. « Faux », dit-on au PDS.

## GOÛT AMER

La vraie question est celle d'une adaptation des structures à un nouveau mode de fonctionnement d'une entreprise qui compte désormais presque un million et demi d'actionnaires. La démission de M. Rossi donne « un signal de retard d'une réforme indispensable du capitalisme italien », a estimé le sénateur Cesare Salvi, porte-parole du PDS au Sénat.

Sans doute l'avocat a la réputation de ne pas tergiverser lorsque son point de vue n'est pas partagé : il s'agit de sa troisième démission retentissante. Mais son départ, au lendemain du succès de la privatisation de Telecom Italia, qui a permis à l'Etat d'engranger 90 milliards de francs, laisse un goût amer.

Sa succession est assurée par Pier Giusto Jaeger, nommé vice-président dès vendredi. Le numéro deux de la General Electric, Paolo Fresco, est pressenti pour la présidence.

Michel Bôle-Richard

## Mitsubishi Electric essuie les premières pertes de son histoire

## TOKYO

de notre envoyé spécial

En soixante-seize ans d'existence, Mitsubishi Electric, l'une des quarante entreprises de la « famille » Mitsubishi, n'avait jamais perdu d'argent. Le 27 novembre, elle a annoncé un résultat net négatif de 26,1 milliards de yens (1,3 milliard de francs) sur le semestre se terminant le 30 septembre, malgré une croissance de 7 % des ventes, qui atteignent 1 830 milliards de yens, soit environ 90 milliards de francs. Sur l'ensemble de l'exercice s'achevant le 31 mars 1998, Mitsubishi Electric prévoit une perte de 500 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 200 milliards de francs. Ce résultat négatif prolonge la tendance enregistrée sur l'année fiscale 1996-1997. Les ventes avaient alors progressé de 6 %, tandis que le bénéfice net chutait de 86 %.

Takashi Kitaoka, président de Mitsubishi

Electric, a commenté ces résultats le 28 novembre, au siège de la société à Tokyo. « Nos nouvelles activités commerciales ou industrielles en Chine, en Thaïlande et en Indonésie n'ont pas encore enregistré de résultat positif », a-t-il déclaré. La forte dévaluation de la monnaie thaïlandaise a eu un impact important sur les résultats des sept unités de production (ascenseurs, climatiseurs, réfrigérateurs, composants automobiles) de Mitsubishi Electric dans ce pays.

Aux Etats-Unis et en Europe, les secteurs des téléviseurs et des magnétoscopes, tout comme les activités dans les semi-conducteurs et les mémoires électroniques, ont subi de fortes baisses de prix de vente. Dans le téléphone mobile, malgré le passage aux technologies numériques comme le GSM, la rentabilité reste basse.

Le Japon, où Mitsubishi Electric réalise 80 % de son chiffre d'affaires, ne parvient plus à compenser les carences des activités à l'étran-

ger. Pour expliquer cette situation nouvelle, Takashi Kitaoka mentionne la baisse des prix des semi-conducteurs, la régression des ventes de produits blancs et la forte concurrence en informatique.

Une situation assez grave pour rendre globalement déficitaire l'activité au Japon. D'ici à 2010, Mitsubishi Electric prévoit de réaliser 50 % de son activité à l'étranger.

Mitsubishi Electric souffre de sa faible internationalisation et de son retard dans les produits numériques de pointe en électronique grand public. Pour preuve, les bons résultats semestriels annoncés par Matsushita, Hitachi, Toshiba, NEC, Fujitsu et, surtout, Sony, dont les ventes ont progressé de 21 % grâce, en particulier, aux Minidiscs et aux Caméscope numériques.

Michel Alberganti

## Thomainfor sera repris par Walter Butler et Thomson-CSF

LE TRIBUNAL de commerce de Versailles a choisi, vendredi 28 novembre, Walter Butler Finances et Partenaires (WBFP) pour la reprise de la société de maintenance informatique Thomainfor, en redressement judiciaire depuis le 26 juin. Walter Butler est l'un des dirigeants du groupe de publicité GGT-BDDP, qui avait été candidat à la reprise de la SFP en 1996.

« Thomainfor, qui a une notoriété forte, peut se développer sur ce marché de la maintenance et de l'infogérance [gestion-exploitation d'un parc d'ordinateurs pour le compte d'une entreprise] », explique M. Butler. Employant 1 200 salariés, l'entreprise avait été vendue en février par Thomson-CSF au groupe financier américain Libra Global Services (LGS). Thomson-CSF est associé à l'offre de reprise, qui doit entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1998. « Nous prendrons 19,99 % du capital », indique la direction du groupe d'électronique professionnelle, qui explique qu'elle s'engage pour « conforter le personnel et les clients

de Thomainfor ». « Nous proposons 17,5 % du capital aux salariés », ajoute M. Butler. Le plan de reprise « concerne 586 salariés sur 908 en France », explique M. Butler. L'activité de réparation (27 salariés) sera cédée à Rockwell Collins France, et un plan social sera mis en place pour les autres salariés, financé par Thomson-CSF et les pouvoirs publics.

## CRAINTES DES SYNDICATS

Thomson-CSF s'engage par ailleurs sur 60 millions de francs par an d'achats pendant quatre ans à Thomainfor. « Sous réserve que qualité, délais et prix soient comparables à ceux du marché », indique la direction de Thomson-CSF.

Les syndicats CGT, CFDT et FO de Thomainfor, qui réclamaient une « réintégration pure et simple dans Thomson-CSF », ont déclaré « conserver leurs craintes » devant cette reprise pas « nécessairement » synonyme de « succès en termes industriels ».

Philippe Le Cœur

## Richemont veut prendre 100 % du groupe de luxe Vendôme

LA COMPAGNIE financière Richemont a annoncé, vendredi 28 novembre, qu'elle souhaitait acquérir les 30 % qu'elle ne détient pas encore dans le capital du groupe Vendôme, propriétaire des marques Cartier, Dunhill, Mont-Blanc, Piaget, Baume & Mercier ou Lancel. Le prix offert, 495 pence par action, représente une prime de 25,8 % par rapport au cours moyen du titre le 27 novembre dernier. Si tous les minoritaires apportent leurs actions à son offre, Richemont devra déboursier quelque 10 milliards de francs. Ce groupe suisse, à capitaux sud-africains, est actionnaire majoritaire du cigarettier Rothmans et à 15 % de Canal Plus, à qui Richemont a vendu sa participation dans le néerlandais Nethold au début de 1997.

## DÉPÊCHES

■ DAEWOO : le groupe sud-coréen a décidé de retarder l'implantation d'une usine de verre pour tubes cathodiques à Thionville (Moselle), l'extension de l'usine de téléviseurs de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle) et du projet d'usine de réfrigérateurs à Verdun (Meuse), en raison de la crise financière en Asie et pour étudier la nouvelle politique sociale de la France, notamment les 35 heures, a indiqué, vendredi 28 novembre, le député-maire RPR de Thionville Jean-Marie Demange.

■ ENEL : la compagnie d'électricité italienne a indiqué, vendredi 28 novembre, qu'elle investira avec France Télécom et Deutsche Telekom 8 000 milliards de lires (27 milliards de francs) sur dix ans dans le téléphone mobile et fixe et créera 7 000 emplois.

■ BANQUE NATIONALE TCHÈQUE : l'institut d'émission est intervenu, vendredi 28 novembre, pour soutenir la couronne tchèque, dont le cours est tombé jusqu'à 19,52 pour un deutschemark, son plus bas niveau depuis six mois. Les interventions auraient atteint 200 millions de deutschemarks (670 millions de francs).

# Le Plan d'épargne populaire offre des avantages fiscaux insoupçonnés

Un PEP adossé à un contrat d'assurance-vie permet à son détenteur de toucher une rente totalement nette d'impôt au-delà de huit ans de détention. De plus, cette défiscalisation bénéficie également au conjoint en cas de réversion

**A L'HEURE** où la fiscalité de l'assurance-vie s'alourdit – les prélèvements sociaux sur les intérêts des contrats atteignent désormais 10 % –, faut-il encore s'intéresser au plan d'épargne populaire (PEP) adossé à de l'assurance ?

Oui, car au-delà de huit ans le PEP assurance dispose d'un avantage assez intéressant : il permet de recevoir une rente totalement défiscalisée. Cela ne sera plus le cas pour un simple contrat-vie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1998. Le PEP a été créé par Pierre Bérégovoy en 1990 pour aider les ménages modestes (par une prime d'épargne). Il a remporté un joli succès et a drainé près de 600 milliards de francs en sept ans. Il a séduit près d'un Français sur quatre et il en existe 14 millions. Mais seul un plan sur cinq est adossé à un contrat d'assurance-vie.

A partir du moment où un PEP associé à un contrat d'assurance-vie est conservé plus de huit ans, les rentes (ou arrérages) sont versées au bénéficiaire (le créancier) en totale défiscalisation, ce qui constitue un atout considérable et unique pour un produit ouvert à tous et n'est pas possible pour un simple contrat-vie. Qui plus est, cette défiscalisation bénéficie également au conjoint en cas de réversion. En l'état actuel du projet de loi de finances, le PEP serait même exonéré de la nouvelle taxe prévue sur les intérêts des contrats d'assurance-vie lorsqu'ils dépassent un montant annuel et global de 30 000 francs par personne (soit 60 000 francs par ménage fiscal).

En revanche, si l'épargnant désire récupérer ses fonds, c'est-à-dire racheter son contrat au-delà de huit ans, le même régime que celui de l'assurance-vie s'appliquera, qu'il ait souscrit son contrat dans le cadre d'un PEP ou non. Il en va de même quant à la réforme fiscale introduite par la réglementation du 20 novembre 1991 sur la transmission en cas de décès. Avant cette date, les versements et intérêts étaient totalement exonérés de droits de succession en cas de décès du souscripteur. Depuis, une condition a été ajoutée : qu'il ait eu moins de 70 ans au moment du versement. S'il dépasse cet âge, seule une franchise de 200 000 francs de capital sera exonérée, mais les intérêts capi-

talisés de toutes les sommes versées – y compris de celles appelées à entrer dans la succession des années plus tard – le seront aussi.

Tout contribuable ou chaque époux soumis à l'imposition commune peut ouvrir un PEP, mais un seul et pour lui seul, car les comptes joints sont interdits. Le plan reste autorisé, même si le titulaire a son domicile fiscal à l'étranger, ce qui traduit le souci du législateur de conserver des capitaux pour l'économie nationale. Dans le même esprit, le titulaire d'un PEP devant s'expatrier – notamment pour des raisons professionnelles – peut garder son plan et continuer à l'alimenter normalement.

A noter que les versements ne peuvent être affectés qu'à un

**Le PEP, créé en 1990 par Pierre Bérégovoy, a séduit plus d'un Français sur quatre et drainé plus de 600 milliards de francs en sept ans**

compte de dépôt ou à certains contrats d'assurance-vie (et non de décès) même si des garanties annexes de prévoyance, c'est-à-dire d'invalidité ou de décès, sont tout à fait autorisées. Dans ce cas, il faut que le bénéficiaire du capital garanti en cas de vie soit le souscripteur du contrat, donc le titulaire du plan.

Si un plafond de versement de 600 000 francs par personne est imposé, il ne comprend ni les cotisations correspondant aux garanties annexes, ni les frais prélevés – d'entrée et de gestion, souvent plus importants dans les PEP-assurance, comme les rendements d'ailleurs –, ni la capitalisation des intérêts produits. De même, la prime d'épargne éventuellement versée sur le plan n'est pas prise en compte.

Depuis le 3 décembre 1990, les actifs d'un PER (plan d'épargne retraite) ne peuvent être transférés sur un PEP en franchise d'im-

pôt (sauf s'il avait été souscrit dans le cadre d'un contrat-vie sur la personne d'un contractant) que sous certaines conditions : décès, divorce ou séparation. Dans le premier cas, il suffit (art. 91 du code général des impôts) que les ayants droit transfèrent dans un délai de six mois les sommes en jeu sur un plan ouvert à leur propre nom. Dans les autres, chaque conjoint peut transférer sur un plan le capital qui lui échoit en franchise d'impôt ou choisir de retirer sa part selon le régime fiscal du PER, quitte à payer la taxe correspondante. Mais la décision doit être prise dans l'année civile de l'attribution respective des capitaux, sous peine d'être considérée comme anticipée par une assimilation automatique à un retrait du PER, avec les conséquences fiscales correspondantes.

Si tout épargnant est libre de souscrire un plan auprès d'une grande variété d'établissements de crédit, d'assurance, de mutuelles, d'institutions de prévoyance, caisses d'épargne, Poste, Trésor public... il peut néanmoins être tenté d'en changer si les performances sont médiocres. Dans ce cas, il n'y aura pas de retrait, donc les avantages fiscaux et la prime seront conservés, à la condition toutefois que le titulaire du PEP remette au gestionnaire qu'il abandonne un

certificat d'identification du nouveau PEP, établi par l'organisme destinataire du transfert.

En outre, afin que ce dernier puisse, quelques années plus tard (c'est à dire au moment de la clôture), établir le niveau des primes et le régime fiscal des intérêts capitalisés, le gestionnaire évincé devra lui remettre une documentation précisant la date d'ouverture et le montant des versements effectués.

Lorsque le titulaire d'un plan ne respecte pas les obligations imposées par le dispositif, il s'expose à la clôture du plan et à la résiliation du contrat de dépôt ou d'assurance-vie concomitant, voire à leur maintien, mais avec

la perte du régime fiscal propre au plan. La violation plus ou moins volontaire des obligations entraîne cette clôture.

Citons parmi les causes essentielles :

- l'ouverture de plusieurs plans par un même contribuable, ou par les époux « distraits » d'un même foyer fiscal ;
- le dépassement des limites respectives de 600 000 francs ou 1,2 million de francs, sauf s'il est considéré comme involontaire parce qu'il s'agit de la première fois, et qu'elle a été rectifiée dans le mois suivant le versement excédentaire. A défaut, dans les deux cas ci-dessus, toutes les sommes versées sur le plan sont

considérées comme retirées à la date de l'infraction.

Enfin, depuis la loi du 12 avril 1996, les retraits partiels effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1996 n'entraînent pas la clôture s'il s'agit de plans autorisant la prime d'épargne ou s'ils remplissent certaines conditions telles que :

- leur ouverture avant le 20 décembre 1995 ;
- le retrait des fonds entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 1996 ;
- le premier retrait effectué.

Quelques autres cas entraînent la clôture du plan, parmi lesquels le décès du titulaire. Mais, si le plan est lié à un contrat d'assurance-vie – et dans ce seul cas –, les sommes transmises à ses ayants droit sont exonérées de tout prélèvement.

Parmi les erreurs à ne pas commettre, notons que le titulaire souhaitant conserver durablement son PEP ne doit, au-delà de dix ans, ni retirer l'intégralité de ses avoirs, ni effectuer un retrait partiel suivi d'un versement additionnel. Dans le cas contraire, tous ses versements antérieurs seront considérés comme retirés à ce moment-là, sauf si leur auteur démontre, comme pour tout dépassement, sa bonne foi.

**Didier Verneuil**

## Les retraits anticipés exceptionnellement autorisés

**Lorsque des événements graves et imprévus frappent le titulaire d'un PEP, il peut effectuer un retrait dans les deux ans suivant leur survenance et être exonéré fiscalement (mais pas socialement au regard de la CSG et du CRDS), que le retrait intervienne sous la forme d'une rente ou d'un capital. Ces événements sont : le décès du conjoint du titulaire de même foyer fiscal, l'expiration de l'allocation chômage perçue par le titulaire ou son conjoint suite à un licenciement, l'invalidité du titulaire ou du conjoint impliquant soit l'impossibilité de travailler (2<sup>e</sup> catégorie de la Sécurité sociale), soit la nécessité d'une tierce personne pour effectuer les actes de la vie quotidienne (3<sup>e</sup> catégorie de la Sécurité sociale).**

**A défaut de telles circonstances, les retraits anticipés durant les quatre premières années entraînent un taux d'imposition de 40,9 % et de 20,9 % pour les quatre suivantes, non compris les pénalités contractuelles des établissements gestionnaires, qui sont tout à fait libres en la matière. Ainsi certains peuvent-ils réduire les intérêts de 10 % à 25 % et opérer en outre un prélèvement sur l'ensemble de l'épargne capitalisée.**

## COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIBAS

### Offre Publique d'Echange de la Compagnie Financière de Paribas sur la Compagnie Bancaire et Cetelem.

#### ■ Paribas, une banque pour l'an 2000

La Compagnie Financière de Paribas lance une série d'opérations qui ont pour objectif d'accroître sa rentabilité et la récurrence de ses résultats :

- une Offre Publique d'Echange avec versement d'une soulte de la Compagnie Financière de Paribas sur la Compagnie Bancaire, à raison de 3 actions Paribas + 500 francs pour 2 actions Compagnie Bancaire, soit une prime de 19 % par rapport à la moyenne des 20 dernières bourses,
- une Offre Publique d'Echange avec versement d'une soulte de la Compagnie Financière de Paribas sur Cetelem, à raison de 6 actions Paribas + 1 250 francs pour 5 actions Cetelem, soit une prime de 20 % par rapport à la moyenne des 20 dernières bourses,
- une Offre Publique d'Echange de la Compagnie Financière de Paribas aux porteurs de CIP de la Banque Paribas, à raison de 1 action Paribas pour 1 CIP, soit une prime de 22 % par rapport à la moyenne des 20 dernières bourses.\*

#### ■ Une étape majeure dans la stratégie de Paribas de spécialisation sur des métiers en croissance

Ces opérations permettront, après consultation des instances représentatives du personnel, d'intégrer dans une **structure unique** les différents métiers du Groupe Paribas exercés par la Banque Paribas, la Compagnie Bancaire et Paribas Affaires Industrielles.

Paribas sera organisé en **trois secteurs d'activité**, dotés de perspectives de croissance importante :

- le secteur **Banque d'Affaires**, dont la responsabilité sera assurée par André Lévy-Lang, regroupant les métiers Activités de marché, Banque commerciale, Conseil, Titres et Paribas Affaires Industrielles,
- le secteur **Epargne**, dont la responsabilité sera assurée par Bernard Müller, composé de la Gestion institutionnelle et privée de la Banque Paribas, de Cardif et de Cortal.

- le secteur **Services Financiers Spécialisés**, dont la responsabilité sera assurée par Bernard Müller, composé des sociétés Arval, Banque Directe, Cetelem, UCB et UFB Locabail.

#### ■ Un objectif : augmenter la valeur de Paribas pour ses actionnaires

Ces opérations permettront à Paribas :

- de se renforcer dans des métiers en croissance : la gestion de l'épargne, les crédits aux particuliers et les services aux entreprises,
- de développer des synergies commerciales, opérationnelles et financières. Paribas élargira sa force de distribution en conjuguant les compétences d'ingénierie financière et de marché, avec celles de marketing et de techniques avancées de distribution,
- d'accroître sa solidité financière, par l'augmentation de la part récurrente de résultats provenant d'activités peu volatiles,
- d'atteindre 15 % de rentabilité nette dès 2000.

#### ■ Une ambition : Paribas, un des leaders mondiaux, la référence européenne dans ses métiers

- une approche spécialisée, sélective, mieux à même de répondre aux exigences des clients dans un monde bancaire en pleine évolution,
- une tradition entrepreneuriale fondée sur l'innovation, la capacité d'anticipation, l'esprit d'entreprise,
- un renforcement de la présence de Paribas sur son marché domestique européen,
- la qualité, la compétence et la solidarité des équipes.

\* Ces offres ont été approuvées à l'unanimité par le Conseil de Surveillance de la Compagnie Financière de Paribas, de la Compagnie Bancaire et de Cetelem. Ces offres seront ouvertes après avoir été jugées recevables par le Conseil des Marchés Financiers et après obtention du visa de la Commission des Opérations de Bourse sur la note d'information.

#### PARIBAS ACTIONNAIRES

3, rue d'Antin, 75002 Paris Tél. vert : 0 800 05 17 88 3616 code Cliff (2,19 F la minute) Internet : <http://www.paribas.com>

## Encore un an pour donner à bon compte

Alors que le projet de loi de finances prévoit un net durcissement de la fiscalité des revenus du patrimoine, il fait preuve d'une certaine

largesse en faveur des donations effectuées par les personnes âgées de 65 à 74 ans. En effet, certains

avantages qui devaient normalement prendre fin le 31 décembre 1997 seront sans doute prolongés d'un an. Ainsi, les donations-partages et des donations à un enfant unique devraient bénéficier d'une réduction de 35 % sur les droits à payer jusqu'au 31 décembre 1998. Au-delà, cette réduction passera à 25 %. Le taux de 35 % ne concernera plus que les donations-partages ou donations à enfant unique effectuées par un donateur âgé de moins de 65 ans. Pour les donations simples, la réduction de 25 % devrait s'appliquer jusqu'au 31 décembre 1998. Après quoi, elle passera à 15 %. Le taux de 25 % sera alors réservé aux donations simples effectuées par une personne de moins

de 65 ans. L'économie d'impôt réalisée grâce à ces réductions de droit sera d'autant plus significative que le montant transmis est important. C'est le cas notamment lors des transmissions d'entreprises. Car malgré l'abattement de 300 000 francs sur les donations entre parents et enfants, il est en effet fréquent que les titres transmis soient imposés dans la tranche à 20 % lorsqu'il s'agit de PME.

L'économie d'impôt peut aussi atteindre un montant substantiel dans le cadre de donations entre tiers. Motif : ces dernières ne bénéficient d'aucun abattement particulier sur la base taxable et sont de plus soumises à un taux prohibitif de 60 % ! Compte tenu de la réduction de droit de 25 %, ce taux sera donc ramené à 45 % dans la pratique. Attention : si vous comptez effectuer une donation, mieux vaut vous y prendre avant votre 75<sup>e</sup> anniversaire, faute de quoi aucune réduction de droit ne sera accordée. Evitez cependant de donner des biens dont vous pourriez avoir besoin pour assurer votre train de vie. Car, la plupart des donations étant irrévocables, vous ne pourriez récupérer les biens donnés, même en cas de besoin.

**Laurent Edelmann**

# L'heure de gloire des financières

## REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE		
	28-11-97	Diff.
Coflexip	583	-4,73
Elf Aquitaine	685	-5,77
Esso	475	-1,45
Total	620	-6,06
Elyo	....	....

PRODUITS DE BASE		
	28-11-97	Diff.
Air Liquide	929	-1,38
Eramet	234,90	-0,04
Gascoigne (B)	470	-2,18
Metaleurop	61,50	+5,30
Pechiney	231,80	+1,66
Rhone Poulenc A	265,40	+1,56
Rochette (La)	25	-1,96
Usinor	92,80	-1,69
Yalourec	356,70	-2,27
CFE (Ferrailles)	437	+1,04
Oxyg.Ext-Orient	4058	+1,32

CONSTRUCTION		
	28-11-97	Diff.
Bouygues	597	-0,33
Ciments Français	245,50	+6,97
Colas	835	-1,53
Eiffage	256,90	+1,98
Groupe GTM	390	+1,56
Imetal	700	+7,19
Lafarge	390	+3,44
Lapeyre	340	+4,97
Saint-Gobain	802	+0,88
SGE	143,60	+0,41
Vicat	500	....

BIENS D'ÉQUIPEMENT		
	28-11-97	Diff.
Alcatel Alsthom	740	+2,49
Bull#	66,85	-3,11
Carbone Lorraine	1588	-0,68
CS Signaux(CSEE)	176	-3,24
Dassault-Aviation	1234	-1,67
Dassault Electro	560	-2,60
De Dietrich	279,50	+3,90
Fives-Lille	363	+13,43
Intertechnique	1299	+8,61
Legrand	1125	+0,53
Legrin Indust.	201,50	-0,24
Sagem SA	2659	+3,06
Sat	1636	-1,44
Schneider SA	316	-1,71
SFIM	1030	....
Sidel	335,70	-3,28
Thomson-CSF	170,80	+7,08
Zodiac ex.dt divid	1227	+2,25
CNIM CA#	170,50	-3,12
Faiveley #	192	....
Gebo Industries #	700	-5,40
GFI Industries #	980	-3,92
HIT Ly #	517	-0,38
Manitou #	715	-2,05
Mecattherm #	235	-1,34
NSC Groupe Ny	805	-0,24
Radiall #	622	-1,26
Sediver	130,80	-6,57

AUTOMOBILE		
	28-11-97	Diff.
Bertrand Faure	402	+11,04
Labinal	1486	+0,40
Michelin	318	-0,62
Peugeot	667	+1,83
Plastic Omn.(Ly)	628	+2,11
Renault	165,30	-1,54
Sommer-Allibert	189,80	+1,49
Valeo	390,40	+3,82
Ecia	919	-2,75
Sylea	532	-1,29

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION		
	28-11-97	Diff.
BIC	409,70	-0,55
Chargeurs	349,90	-0,31
Clarins	446	....
Deveaux(Ly)#	700	+3,70
DMC (Dollfus Mi)	101,80	+0,31
Essilor Intl	1646	+0,06
Hachette Fili.Med.	141,80	+6,82
L'Oréal	2260	-0,87
Moulinex #	141,80	+9,92
Salomon (Ly)	515	+0,38
Sanofi	591	-0,33
S.E.B.	770	+14,41
Skis Rossignol	100,40	-1,37
Strafor Facom	364,70	-5,76
Synthelabo	750	+3,30
Arkopharma#	302	+1,75
Boiron(Ly)	311,40	+2,09

DISTRIBUTION		
	28-11-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	544	+2,44
Carrefour	3159	+3,67
Casino Guichard	327,20	-0,15
Castorama Dub.(Li)	706	+16,88
Comptoirs Mod.	2885	+12,47
Damart	3605	-5,13

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE		
	28-11-97	Diff.
Bongrain	2470	+8,81
Danone	942	+0,31
Eridania Beghin	918	+0,10
Fromageries Bel	4200	+2,68
LVMH Moët Hen.	1018	-2,49
Pernod-Ricard	300	-2,28
Remy Cointreau	93,90	+2,39
SEITA	209,90	-0,99
Brioche Pasq.(Ns)#	578	-4,46
L.D.C.	954	+8,40

AUTRES SERVICES		
	28-11-97	Diff.
Accor	1116	+1,54
Atos (ex.Axiom) CA	784	+6,52
BIS	....	....
Canal +	1027	+1,88
Cap Gemini	503	+5,47
Cipec France Ly #	168	+10,16
Club Méditerranée	447	+0,44
Dassault Systemes	157	-1,25
Eaux (Gle des)	780	+0,77
Euro Disney	7,85	-0,63
Europe 1	1126	-6,16
Eurotunnel	6,70	+19,64
Gaumont #	394,90	+0,22
Havas	385,50	+0,70
Havas Advertising	735	+3,81

IMMOBILIER		
	28-11-97	Diff.
Bail Investis.	820	+8,03
Finextel	106,50	+0,85
G.F.C.	520	....
Immeubl.France	352	+5,23
Klepierre	774	+1,17
Rue Imperiale(Ly)	5180	-0,76
Sefimeq CA	329,90	+0,24
Silic CA	785	-1,87
Simco	420	....
UIF	408	+1,24

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
Bollore Techno.	824	+11,35
Cerus Europ.Reun	32,60	-0,60
CGIP	1921	+2,72
Christian Dior	583	-4,73
Dynaction	1055	+0,64
Eurafrance	2380	+0,63
Fimalac SA	468,80	-0,46
Gaz et Eaux	2490	+1,75
Lagarde	170	-0,35
Lebon	....	....
Marine Wendel	677	+1,95
Nord-Est	124,30	+2,22
Saivepar (Ny)	440	-1,76
Albatros Invest	145	+6,93
Burelle (Ly)	294,90	-0,03
Carbonique	....	....
Centenaire Blanzay	351,90	-1,15
F.F.P. (Ny)	240	-2,43
Finaxa	350	....
Francecap	240	+1,44
Sabotey (Ly)	665	+1,99
Finatis(ex.Locain)	201	+3,60
Montaignes P.Gest.	....	....
Siparex (Ly) #	116	-1,61

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	336	+1,81
Axa	428,40	+1,15
Bancaire (Cie)	882	+8,62
B.N.P.	288	+2,56
C.C.F.	349,90	-1,15
Cetelem	758	+18,99
CPR	467	+6,01
Cred.Fon.France	72	+13,20
Credit Lyonnais CI	248	-15,93
Cred.Nat.Natexis	351,50	+9,84
Dexia France	613	-1,92
GAN ex.dt sous.	138,50	+3,74
Interball	166	-2,06
Locindus	757	-1,68
Paribas	426,50	-2,33
SCOR	253,90	-1,20
Selectibanque	66,60	-1,76
Societe Generale	776	+0,51
Sophia	228	....
UIS	204,90	+0,93
Union Assur.Fdal	713	+6,10
Via Banque	168	+7
Worms & Cie	458,50	-11,48
France SA	1120	-4,51
Immobanque	601	-3,06
UIF Locabail	....	....
Cardif SA	911	+5,93
C.A. Paris IDF	717	-0,96
Factorem	659	+1,38
Fructivie	625	....
I.C.C.	139	+1,38
Union Fin.France	570	+0,17

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
Infogrames Enter.	911	+8,84
NRJ	761	-3,67
Pathe	1138	+7,45
Publicis #	501	-6,17
S.I.T.A	1013	....
Sodexo Alliance	3147	+7,95
Spir Communic.	359,90	+9,06
Suez Lyon.des Eaux	635	+1,60
Technip	612	+2
Degremont	500	....
G.T.I. (Transport)	174,90	-7,94
Group Partouche #	368,50	+18,87
M6-Metropole TV	576	-0,51
Norbert Dentres.	605	-2,88
Sogeparc (Fin)	379	+2,43
TFI	521	+0,96

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
Bail Investis.	820	+8,03
Finextel	106,50	+0,85
G.F.C.	520	....
Immeubl.France	352	+5,23
Klepierre	774	+1,17
Rue Imperiale(Ly)	5180	-0,76
Sefimeq CA	329,90	+0,24
Silic CA	785	-1,87
Simco	420	....
UIF	408	+1,24

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
Unigestion	42	12,79
SG Monde Opportunités (D)	43	11,89
SG Monde Opportunités (C)	44	11,89
Multiactions (C)	45	10,18
Multiactions (D)	46	10,17
Atout Emergent	47	9,85
Sélection Environnement	48	7,21
Extentiel	49	6,06
Pyramides Actions (C)	50	4,13
Pyramides Actions (D)	51	4,11
AXA NPI (C)	52	3,83
AXA NPI (D)	53	3,82
Magellan	54	-2,34

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
Unigestion	42	12,79
SG Monde Opportunités (D)	43	11,89
SG Monde Opportunités (C)	44	11,89
Multiactions (C)	45	10,18
Multiactions (D)	46	10,17
Atout Emergent	47	9,85
Sélection Environnement	48	7,21
Extentiel	49	6,06
Pyramides Actions (C)	50	4,13
Pyramides Actions (D)	51	4,11
AXA NPI (C)	52	3,83
AXA NPI (D)	53	3,82
Magellan	54	-2,34

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
Unigestion	42	12,79
SG Monde Opportunités (D)	43	11,89
SG Monde Opportunités (C)	44	11,89
Multiactions (C)	45	10,18
Multiactions (D)	46	10,17
Atout Emergent	47	9,85
Sélection Environnement	48	7,21
Extentiel	49	6,06
Pyramides Actions (C)	50	4,13
Pyramides Actions (D)	51	4,11
AXA NPI (C)	52	3,83
AXA NPI (D)	53	3,82
Magellan	54	-2,34

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
Unigestion	42	12,79
SG Monde Opportunités (D)	43	11,89
SG Monde Opportunités (C)	44	11,89
Multiactions (C)	45	10,18
Multiactions (D)	46	10,17
Atout Emergent	47	9,85
Sélection Environnement	48	7,21
Extentiel	49	6,06
Pyramides Actions (C)	50	4,13
Pyramides Actions (D)	51	4,11
AXA NPI (C)	52	3,83
AXA NPI (D)	53	3,82
Magellan	54	-2,34

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
Unigestion	42	12,79
SG Monde Opportunités (D)	43	11,89
SG Monde Opportunités (C)	44	11,89
Multiactions (C)	45	10,18
Multiactions (D)	46	10,17
Atout Emergent	47	9,85
Sélection Environnement	48	7,21
Extentiel	49	6,06
Pyramides Actions (C)	50	4,13
Pyramides Actions (D)	51	4,11
AXA NPI (C)	52	3,83
AXA NPI (D)	53	3,82
Magellan	54	-2,34

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	28-11-97	Diff.
Unigestion	42	12,79
SG Monde Opportunités (D)	43	11,89
SG Monde Opportunités (C)	44	11,89
Multiactions (C)	45	10,18
Multiactions (D)	46	10,17
Atout Emergent	47	9,85
Sélection Environnement	48	7,21
Extentiel		

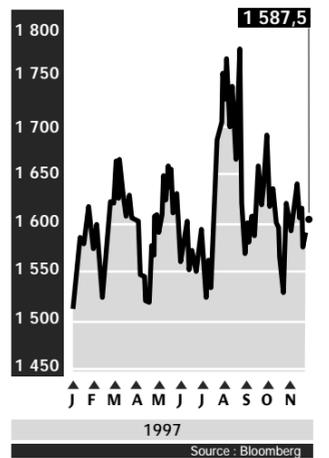
# La faiblesse du yen affecte le deutschemark

Victime de la crise bancaire au Japon, la devise nipponne est tombée cette semaine à son plus bas niveau depuis cinq ans face au billet vert. La monnaie allemande s'est, pour sa part, repliée vis-à-vis du dollar et du franc

## MATIÈRES PREMIÈRES

Incertitudes sur l'aluminium

COURS EN DOLLARS PAR TONNE



LES COURS mondiaux de l'aluminium tombent de haut, et s'effondrent aussi les espoirs d'une stabilité retrouvée. Soutenu par les achats des Etats-Unis et de l'Europe, le contrat à terme se traitait au London Metal Exchange (LME) jusqu'à 1 660 dollars la tonne à la mi-novembre. Ces deux gros consommateurs étaient censés neutraliser les effets de la crise asiatique, la baisse concomitante des réserves du LME assurant le maintien des prix à bon niveau. Mais les économies des pays d'Asie du Sud-Est sont fragilisées et leur demande s'en ressent fortement. Le marché a également réagi avec inquiétude à la faillite de la quatrième maison de titres japonaise, Yamaichi Securities. Les prix sont descendus progressivement, d'abord à moins de 1 650 dollars vers le 20 novembre, pour finir à 1 610 dollars la tonne en cette fin de mois. Le plongeon a été évité grâce à la sortie en quatre jours de 14 000 tonnes de métal des entrepôts du LME. Les industriels de l'aluminium s'attendent à une demande forte, aussi bien à court terme que dans un futur plus lointain, mais les analystes de l'Economist Intelligence Unit (EIU) estiment qu'ils n'investissent pas assez dans de nouvelles capacités de production.

### PROTOCOLE D'ACCORD

Un protocole d'accord vient pourtant d'être signé entre Norsk Hydro of Norway et Qatar Petroleum pour la réalisation de la plus importante fonderie du golfe arabo-persique à un coût estimé à un milliard de dollars. De 200 000 tonnes par an en 2002, sa production passera rapidement à 400 000 tonnes. Elle s'ajoutera à celle d'une nouvelle raffinerie d'alumine en Australie (*Le Monde* du 7 novembre 1997), à l'élargissement de la capacité de l'américain Worsley Alumina à 3,1 millions de tonnes par an, à l'exploitation par Alcan Aluminium d'une nouvelle mine de bauxite... James King, de l'EIU, prévoit une adéquation production/demande jusqu'en 2002. Il faudrait, selon lui, ouvrir entre cette date et 2015 vingt nouvelles fonderies et élargir les capacités des trente-huit existantes dans le monde pour que l'industrie puisse répondre à une demande qui sera alors de presque 10 millions de tonnes supérieure à celle d'aujourd'hui.

Carole Petit

Les opérateurs des marchés de taux d'intérêt et de changes sont restés attentifs, cette semaine, aux nouveaux développements de la crise boursière et bancaire en Asie du Sud-Est. Tandis que les analystes cherchent à éva-

luer son impact sur les économies occidentales, les investisseurs s'interrogent sur les conséquences monétaires qu'auront au Japon, à moyen et à long terme, l'utilisation de fonds publics et l'injection massive de liquidi-

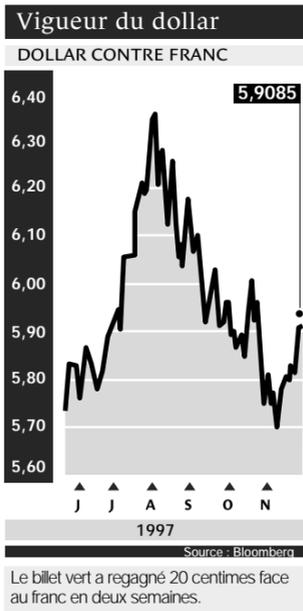
tés afin d'empêcher de nouvelles faillites d'établissements financiers. Les experts prévoient une poursuite de la baisse du yen au cours des prochains mois. La fragilité des marchés boursiers asiatiques a permis aux

rendements des obligations internationales de se maintenir à de bas niveaux. Les taux d'intérêt américains et français à dix ans ont terminé la semaine à, respectivement, 5,87 % et 5,45 %.

LES NOUVEAUX rebondissements de la crise en Asie ont dominé l'actualité, cette semaine, sur les marchés financiers internationaux. L'annonce, lundi 24 novembre, de la faillite du courtier japonais Yamaichi Securities, l'un des établissements financiers les plus prestigieux de l'archipel mais aussi du monde, a provoqué un traumatisme supplémentaire chez des opérateurs déjà décontenancés devant l'ampleur du choc parti de Thaïlande au début du mois de juillet.

Si les économistes sont unanimes à dire que la tempête asiatique présentera des effets négatifs pour l'économie mondiale, ils sont en revanche en désaccord pour évaluer précisément son impact. Les estimations vont de 0,1 % à 0,4 % de manque à gagner en termes de croissance pour les pays occidentaux. « Economiquement, notent les analystes de la société de Bourse Aurel, le risque principal de la crise asiatique est, avec plus ou moins d'ampleur, la déflation, c'est-à-dire un repli simultané et auto-entretenu de l'activité et des prix. »

Au ralentissement de la croissance économique en Asie, qui aura pour effet de réduire le volume des exportations occidentales vers cette région, s'ajoutent la fragilisation du système bancaire international et la destruction massive de richesses résultant du plongeon des marchés d'actions. La capitalisation bour-



Le billet vert a regagné 20 centimes face au franc en deux semaines.

sière en Asie du Sud-Est a reculé de 35 % en quelques mois, soit une perte de 550 milliards de dollars.

Les opérateurs s'interrogent également sur les répercussions monétaires et budgétaires qu'aura l'injection massive de liquidités dans le système financier international à laquelle procèdent actuellement les banques centrales.

Jeudi, la Banque du Japon a ainsi

fourni 500 milliards de yens (près de 25 milliards de francs) au marché afin de venir au secours de plusieurs institutions financières qui se retrouvaient en grande difficulté. Pour la première fois depuis juillet 1995, elle a accordé directement pour 300 milliards de yens de liquidités aux banques au niveau du taux de l'escompte (soit 0,5 %). Elle a de surcroît pris en pension des effets commerciaux pour 200 milliards de yens.

### ACTION ÉNERGIQUE

Les importants retraits effectués par les clients sur leurs comptes bancaires avaient eu pour effet d'accroître les besoins de refinancement des établissements touchés et ils avaient provoqué de fortes tensions sur le taux de l'argent au jour le jour. Celui-ci était monté jusqu'à 0,70 % jeudi, faisant craindre au marché une crise de liquidités.

L'action énergétique et réussie de la Banque du Japon n'est toutefois pas sans présenter des risques inflationnistes à moyen terme. Ils peuvent être d'autant moins négligés que les prix à la consommation ont progressé de 0,3 % en octobre dans l'archipel, ce qui porte leur progression en glissement annuel à 2,5 %.

L'utilisation massive des fonds publics pour sauver les banques japonaises pourrait aussi se traduire par une nouvelle détérioration des finances de l'Etat japonais, finances

que le gouvernement s'efforçait précisément depuis le début de l'année d'assainir. Le niveau de la dette publique japonaise dépasse aujourd'hui 90 % du produit intérieur brut, ce qui fait entrer le Japon dans une zone à risque. Afin d'empêcher un dérapage incontrôlé, Tokyo sera

posé au Japon, devraient, selon les experts, contribuer à faire baisser la monnaie japonaise au cours des prochaines semaines. Elle est tombée, mardi, jusqu'à 128,05 yens pour un dollar, son niveau le plus bas depuis cinq ans face au billet vert. Les experts de la banque amé-

### Premier emprunt du RFF

Le Réseau ferré de France (RFF) a procédé, jeudi 27 novembre, au lancement de son premier emprunt obligataire. D'un montant global de 6,5 milliards de francs, d'une durée de onze ans et demi, il était divisé en deux tranches : la première, de 5 milliards de francs, assortie d'un coupon de 5,60 %, était dirigée par la Caisse des dépôts et consignations et le Crédit agricole-Indosuez ; la seconde, de 1,5 milliard de francs, à taux variable, était pilotée par la Société générale. Elles offraient respectivement des marges de 0,17 % et 0,16 % au-dessus du rendement des emprunts d'Etat. Le RFF a dû tenir compte de la hausse des primes observée depuis le début de la crise financière asiatique. Les excellentes notations dont il bénéficie lui ont toutefois permis d'affronter avec succès les conditions difficiles de marché. Doté du statut d'EPIC (établissement public industriel et commercial), le RFF, propriétaire et gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire du territoire français, apparaît aux yeux des investisseurs comme un émetteur très proche de l'Etat.

tôt ou tard amené à prendre des mesures de rigueur budgétaire et à annoncer des prélèvements fiscaux pénalisants pour la croissance économique.

Ces perspectives peu réjouissantes, auxquelles s'ajoutent la faiblesse des rendements proposés dans l'archipel et les craintes des investisseurs étrangers de ne pas récupérer leurs fonds s'ils les dé-

ricaine Merrill Lynch estiment qu'elle s'inscrira à un cours de 140 yens pour un dollar dans un an, soit une dépréciation supplémentaire de 10 %.

Justifiée sur le plan financier, une baisse du yen répondrait aussi à des besoins économiques. Elle redonnerait de l'oxygène aux entreprises nipponnes dont la compétitivité dans la région, avec la chute des devises d'Asie du Sud-Est durant l'été, s'est nettement dégradée. De façon générale, les analystes jugent que le yen est largement surévalué par rapport au dollar - de 20 %, selon les calculs de Merrill Lynch.

La grande inconnue réside toutefois dans l'attitude qu'adopteront les Etats-Unis en cas de plongeon de la monnaie japonaise. Ils sont par principe opposés à une telle facilité monétaire, de crainte d'une nouvelle augmentation de l'excédent commercial nippon. Selon leur analyse, celui-ci est d'abord le résultat de la faiblesse des importations au Japon et du manque d'ouverture des frontières nipponnes aux produits étrangers. Mais les risques que fait courir la crise bancaire japonaise au système financier américain pourraient inciter Washington à se montrer tolérant et à accepter un repli du yen.

Le recul de la devise nipponne s'est accompagné cette semaine d'un net repli de la monnaie allemande. Le deutschemark n'a pas seulement cédé du terrain face au billet vert (à 1,7650 deutschemark pour un dollar) mais aussi face à l'ensemble des autres devises européennes (3,3450 francs). La question que se posent les analystes est de savoir comment réagirait la Bundesbank si la faiblesse de la monnaie allemande venait à s'accroître.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

## Marché international des capitaux : de bonnes occasions

DE NOMBREUX investisseurs occidentaux, et également des banques, soucieux de placer leurs liquidités sont davantage attirés par le marché secondaire (celui des emprunts contractés depuis quelque temps déjà) que par celui des nouvelles émissions. On peut y faire d'excellentes affaires depuis que l'ampleur de la crise du système financier japonais est étalée au grand jour. Certains portefeuilles nippons sont bradés. On obtient des rendements inhabituellement élevés pour des signatures de qualité. Il faut dire que les meilleures occasions se trouvent dans la partie la moins liquide du marché, celle des opérations souvent complexes qui, au départ, n'avaient jamais été offertes en souscription publique.

Quoi qu'il en soit de la forme de ces titres de créance naguère détenus par des Japonais et aujourd'hui vendus à très bon compte, la conjoncture rend encore plus difficile l'évaluation du crédit des différents débiteurs. Ces dernières années, jusqu'à la fin de l'été, les rémunérations procurées par les obligations se sont trop rapprochées des unes des autres, si bien qu'elles ont fini par ne plus refléter l'échelle des risques. Un mouvement de correction s'est dessiné récemment qui, de toute façon, prendra du temps à aboutir et qui est encore retardé par les conséquences des derniers événements japonais.

Dans ces conditions, les émissions nouvelles se font rares. Il y a toutefois de la place pour les emprunteurs de grand renom qui sont à nouveau en mesure de remporter de beaux succès. Quelques-uns ont plus besoin encore

de la publicité que confère la réussite d'un emprunt international de moyenne ou longue échéance que du produit de la transaction. Ils pourraient sans peine recourir à des solutions de financement à court terme, patienter prudemment quelques mois et consolider leur dette lorsque l'environnement sera devenu plus serein. Mais qui alors parlerait d'eux ? Ils seraient vraisemblablement rapidement oubliés tant est grande la foule des candidats qui ont différé à l'année prochaine l'exécution de leur projet. La Belgique fait partie de ceux qui cherchent à attirer l'attention sur eux, pour mieux se faire connaître en tant qu'emprunteur et internationaliser le placement de ses fonds d'Etat. Sa notoriété accrue lui permettra de mieux affronter la concurrence que lui feront ses voisins européens lorsqu'ils se disputeront la faveur des souscripteurs sur le marché commun des candidats en euro. Conformément à un plan mûri de longue date et rendu public en octobre, la Trésorerie belge vient d'émettre deux emprunts à taux fixe, en franc français et en deutschemark dont les caractéristiques sont les mêmes que certains de ses fonds d'Etat libellés en franc belge. Les trois éléments seront convertis en euro dès que cette monnaie existera pour se fondre immédiatement en un grand ensemble. Cette perspective, qui est un gage de liquidité, a attiré quantité de souscripteurs, notamment français, qui auparavant ne s'intéressaient que de loin aux obligations du gouvernement belge.

Ajoutant encore à l'entrée de son opération, la Trésorerie belge a assuré que l'encours des

différents emprunts actuels sera augmenté l'année prochaine au moins deux fois, par voie d'adjudication. C'est un des rares débiteurs étrangers à fournir officiellement une assurance de ce genre, mais ce n'est certes pas le seul à prévoir de lever des fonds en franc français et en deutschemark dans les mois qui viennent. Ces deux monnaies serviront encore à libeller de nombreuses transactions à caractère européen, au moins jusqu'au moment où les parités de l'euro seront déterminées.

L'euro lui-même sera vraisemblablement utilisé lui aussi, avant l'heure, comme il l'a été à plusieurs reprises cette année, d'une manière artificielle, consistant à libeller une opération en écu, tout en exprimant dès à présent sa valeur en euro, puisqu'on sait qu'un euro vaudra un écu. Certains débiteurs ont choisi cette solution pour se distinguer, l'Espagne notamment, dont quelques intermédiaires financiers espèrent qu'elle procédera sous peu à une seconde émission en écu/euro. La première a été une grande réussite. Il semble toutefois que la plupart des principaux émetteurs continueront dans l'immédiat à préférer les composantes du futur euro plutôt que de dépasser les événements. Cela ne serait pas le cas si l'écu (qui n'est pas une vraie monnaie) n'excluait pas des devises comme la livre sterling, dont on pense généralement que, si elle cède la place à l'euro, ce sera bien plus tard que les francs français et belge, le mark ou le florin néerlandais.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

## Une semaine de transition pour les places boursières

AUTANT la semaine précédente avait été euphorique sur les places boursières avec des progressions de 10,87 % de Tokyo et de plus de 4 % des autres marchés, autant, lors des derniers jours, l'atmosphère est redevenue plus incertaine. Si l'on met de côté le cas particulier de Francfort - où l'indice du marché électronique gagne 0,77 % tandis que la référence DAX 30 cède 0,27 % - les Bourses enregistrent toutes des baisses allant de 3,09 % à Londres à 0,51 % à Tokyo, 0,74 % à New York et seulement 0,09 % pour Paris. Si les replis sont limités et si une pause semble logique après les performances précédentes, les opérateurs ont aussi pris conscience que la crise en Asie est loin d'être arrivée à son terme. La région, qui a servi de locomotive à la croissance dans le monde au cours des dernières années, ne pourra plus jouer ce rôle avant un moment.

qu'après une grande frayeur après la faillite retentissante de Yamaichi. La fragilité du système financier japonais est considérée comme susceptible un jour de se transformer en débâcle entraînant la fermeture de plusieurs dizaines d'établissements nippons et de grandes difficultés pour des banques étrangères. Un scénario catastrophe que les opérateurs ne peuvent pas ignorer.

La Bourse de Tokyo étant fermée lundi en raison d'une fête nationale, toutes les places attendaient avec anxiété sa réouverture mardi. La faillite de Yamaichi avait suffi à faire perdre lundi entre 1,4 % et 2 % à Paris, Francfort, Londres et New York. Finalement, mardi, l'indice Nikkei abandonnait 5,11 %, victime notamment des rumeurs les plus folles sur de nouvelles faillites bancaires. Les jours suivants, la place nipponne a pu se reprendre et gagner 1,1 % mercredi, 3,5 % jeudi et 0,2 % vendredi. L'engagement plu-

sieurs fois réaffirmé du gouvernement et de la banque centrale d'éviter toute conséquence des faillites pour les déposants a rassuré.

### WALL STREET SOLIDE

Sur la semaine, le Nikkei cède seulement 0,51 %, ce qui était inespéré lundi. Mais la batterie d'indicateurs économiques diffusés vendredi confirme les difficultés de l'économie japonaise. La production industrielle a rechuté de 0,4 % en octobre. Le taux de chômage est remonté au plus haut au Japon en octobre, progressant de 0,1 point à 3,5 % de la population active. Enfin, les mises en chantier de logements ont reculé de 25,2 % en octobre.

Aux Etats-Unis, l'environnement est tout autre. Si le président américain Bill Clinton s'est inquiété mardi à la fin du Sommet du forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) des conséquences sur l'économie américaine de la crise en Asie, Wall Street fait

preuve d'une grande solidité. « Je suis moi-même un peu surpris que les Américains ne soient pas plus inquiets », explique Delos Smith, économiste à l'Institut de conjoncture américain Conference Board en évoquant les statistiques sur l'indice de confiance des consommateurs publiées mardi par Conference Board et montrant une progression à 128,3 de cet indice en novembre pour 123,4 en octobre.

Autour de 7 800 points, le Dow Jones reste proche de ses niveaux d'avant la correction de la fin octobre. Les fonds de placement en actions, véritables moteurs du marché boursier, ont vu leurs apports nets augmenter de 18,2 milliards de dollars en octobre. « Je ne pense pas que le marché progresse encore beaucoup », estime toutefois M. Smith, pour qui le niveau du Dow Jones en fin d'année devrait se situer autour des 8 000 points.

La croissance américaine a atteint 3,3 % au troisième trimestre,

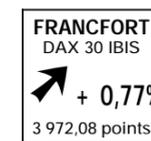
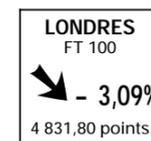
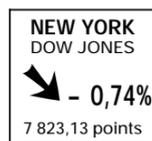
en léger recul par rapport aux estimations initiales, mais encore très soutenue, sans pour autant provoquer l'apparition de signes d'inflation. « La Réserve fédérale souhaite un rythme de croissance annuelle compris entre 2,5 % à 3 % », rappelle M. Delos, en indiquant que la crise en Asie pourrait permettre d'atteindre cet objectif sans toucher aux taux à court terme. « Cela fait trente-neuf ans que je fais ce métier et je n'ai jamais vu une économie pareille », affirme l'économiste. « Nous sous-estimons l'impact de la technologie qui tire véritablement notre système économique », conclut-il.

En France aussi, les statistiques sont plutôt favorables et expliquent pour partie la bonne résistance du CAC 40. La consommation des ménages en produits manufacturés a rebondi en octobre, en hausse de 2,2 % après un recul de 1,9 % en octobre, selon les statistiques de l'Insee. L'activité

manufacturière s'accélére depuis le début de l'année et devrait rester « très dynamique » au cours des prochains mois dans leurs secteurs, selon les industriels interrogés en novembre par l'Insee. L'Institut de conjoncture français GAMA ne modifie pas ses prévisions de croissance pour la France malgré la grève des routiers et la crise financière en Asie. Il s'attend à une hausse de 0,9 % (en données CVS) du PIB au quatrième trimestre. Enfin, l'excédent commercial a bondi à 19,273 milliards de francs en septembre, après 10,615 milliards en août.

Si cette tendance se confirme, si la crise en Asie ne dégénère pas et si les restructurations en cours, notamment dans le secteur financier, se poursuivent, la Bourse de Paris pourrait connaître, selon les analystes, une petite phase de hausse avant la fin de l'année.

Eric Leser



**SCIENCES** La bataille industrielle que se livrent les deux éditeurs de logiciels de navigation risque de faire voler en éclats l'un des fondements d'Internet : l'unicité

de la Toile garantie par les normes communes à tous. ● LES OUTILS de consultation des plus récents développés par les deux firmes concurrentes Microsoft et Netscape ne

sont pas compatibles entre eux. Résultat : des différences notables apparaissent sur un même site selon le logiciel qui sert à le consulter. ● LES CONSÉQUENCES sont gênantes pour

les utilisateurs, qui se trouvent lésés quel que soit leur choix. Le foisonnement des technologies nouvelles apparaissant actuellement sur le réseau ne facilite pas la standardisa-

tion. ● LES EFFORTS déployés en ce sens par le World Wide Web Consortium se heurtent aux intérêts des entreprises qui luttent pour capter la clientèle des internautes.

## La Toile d'Internet risque de se dédoubler

Le contenu de certains sites diffère selon le logiciel avec lequel on les consulte. Une conséquence de l'apparition sur le Web des technologies dites propriétaires, c'est-à-dire incompatibles entre elles. La lutte entre Microsoft et Netscape ne facilite pas la standardisation

**LA CONSULTATION** de certains sites de la Toile d'Internet réserve quelques surprises. Leur contenu diffère en effet selon que l'on y accède avec le dernier logiciel de navigation de Netscape, Navigator 4, ou avec celui de Microsoft, Explorer 4 (IE4).

Le phénomène se révèle particulièrement flagrant sur les pages de garde (*home page*) des deux éditeurs. Observée avec Navigator, le site de Microsoft arbore un étrange espace vide, dans le coin supérieur droit de l'écran. Avec Explorer, la même page est complétée par plusieurs publicités animées. Une nouvelle conséquence de la manie qu'a Microsoft d'utiliser des outils logiciels incompatibles avec ceux de ses concurrents ?

Mais la même expérience sur le site de Netscape donne des résultats tout aussi étonnants. Avec Navigator, le chargement de la page se poursuit par celui de plusieurs additifs : un menu déroulant sur la gauche, une fenêtre Netcenter et une publicité en bas, dans le coin droit. Avec IE4, difficile de croire que l'on se trouve à la même adresse. Les trois additifs ont disparu et, plus surprenant encore, le texte de la page diffère. Ainsi, avec Navigator 4, apprend-on que « Netscape annonce SuiteTolls 2.0 » tandis qu'avec IE4, c'est « le choix Netscape

par Southern California Gas » qui fait la une de la page. Un contenu que l'on obtient également avec Navigator 3, la version précédente du logiciel de Netscape. Pour résumer la situation, on peut déduire de ces consultations que IE4 et Navigator 3 ne sont pas compatibles avec Navigator 4.

### BATAILLE INDUSTRIELLE

La Toile d'Internet serait-elle en train de se dédoubler ? Son contenu serait-il modifié par le logiciel de navigation utilisé pour la consulter ? Une telle évolution conduirait à une scission entre une Toile Netscape et une Toile Microsoft. Avec des conséquences graves pour les utilisateurs devant choisir entre les deux. Ainsi, la bataille industrielle que se livrent les deux éditeurs ferait-elle voler en éclats l'un des fondements d'Internet : l'unicité de la Toile garantie par les normes communes à tous, comme le langage html (*hypertext mark-up language*).

Les premiers symptômes d'une déchirure apparaissent sur de nombreux sites. Sur celui de MSNBC, résultat d'une alliance entre la chaîne américaine de télévision NBC et de Microsoft, la consultation avec IE4 de la page de garde fournit une série de menus déroulants permettant de visualiser la to-

talité du contenu du site. Avec Navigator 4, le sommaire reste inerte. Pour explorer le site, il faut passer d'un chapitre à l'autre, ce qui prend plus de temps.

MSNBC, tout comme Microsoft et un nombre croissant d'adresses de la Toile, utilise des extensions « .asp » à la place de la traditionnelle terminaison « .html » ou « .htm » désignant l'adresse d'un document écrit en hypertexte. Serait-ce la cause des différences de contenu constatées ? Microsoft tout comme Netscape répondent par la négative.

### Les effets de la vague Java

**Netscape prévoit de lancer, au cours du premier semestre 1998, une version 100 % Java de son navigateur. Baptisé Javagator, le nouveau logiciel, destiné aux ordinateurs de réseau (NC) et aux PC, fonctionnera avec des microprogrammes (applets) Java. Lotus et Corel adoptent la même stratégie avec leurs logiciels de bureautique. L'an prochain, Microsoft devra donc affronter les effets de la concrétisation de la vague Java.**

**Comment réagira Bill Gates ? Le langage Java apporte à ses utilisateurs une forte indépendance car il a été conçu pour fonctionner sur n'importe quel type d'ordinateur. Il prend ainsi à revers les fondements de la stratégie de Microsoft. Cette dernière tend au contraire à étendre l'influence du seul tandem constitué par les systèmes d'exploitation Windows (95 et NT) et des logiciels de bureautique Office (Word, Excell...). Avec des arguments souvent persuasifs. L'Internet Explorer est aujourd'hui crédité d'une part de marché (40 %) qui a doublé en un an et qui se rapproche des 58 % encore détenus par Netscape.**

interface, développé par l'université de l'Illinois). Bon nombre de requêtes, comme l'interrogation d'une base de données en fonction d'un mot clé, passent par une procédure cgi.

Microsoft explique que l'« .asp », qui ne fonctionne qu'avec ses propres serveurs baptisés IIS (*Internet Information Server*), induit un gain de temps appréciable puisque les programmes sont exécutés sur une machine beaucoup plus rapide que celle de l'internaute. Au final, ce dernier reçoit un pur document html, c'est-à-dire compatible avec tous les navigateurs existants. Le responsable du déboulement de la Toile ne peut donc être l'« .asp ».

Il faut donc chercher les vrais coupables du côté de Java, d'ActiveX et des derniers développements de l'html dynamique (Dhtml). Tous ces outils visent le même objectif : animer la Toile avec des graphismes en mouvement, des menus déroulants, des successions d'images en trois dimensions... En un mot, il s'agit d'adapter le langage html, conçu à l'origine pour l'affichage de simples textes, aux nouveaux besoins multimédias des éditeurs de sites.

Un organisme, le World Wide Web Consortium (W3C) tente de standardiser ces développements afin de préserver Internet des dé-

veloppements vers les technologies dites propriétaires, c'est-à-dire incompatibles entre elles. Mais cette croisade se heurte aux intérêts des entreprises comme Microsoft et Netscape. D'autant que le foisonnement actuel des technologies développées pour la Toile ne facilite pas la standardisation.

### RÉUNIFIER LE WEB

ActiveX a été lancé en 1996 dans le but « d'étendre la technologie existant sur Internet », selon Microsoft. Un objectif louable mais qui ne tient aucun compte de la compatibilité avec le logiciel le plus utilisé sur la Toile, le Navigator de Netscape. Pour adapter ce dernier aux commandes ActiveX, il faut lui adjoindre le programme (*plug-in*) ScriptActive créé par NCompass Labs, qui coûte 21 dollars (126 francs) et dont l'installation n'est pas simple (téléchargement d'un fichier de 3 millions d'octets). Sans cela, tous les sites utilisant ActiveX restent tronqués avec Navigator.

Netscape n'est pas totalement exempt de dérives. La version 4 de son Navigator intègre des développements en html dynamique qui ne sont pas encore standardisés. Ce qui explique leur incompatibilité avec IE4 et Navigator 3. Cela n'empêche pas Mike Hommer, vice-président, d'affirmer que « le support des standards ouverts constitue le fondement de [la] philosophie » de Netscape.

Jusqu'à présent, l'entreprise s'est habituée à voir ses développements de l'html devenir la norme. Une assurance que la forte augmentation du nombre d'utilisateurs de l'Explorer de Microsoft pourrait ébranler. A moins que l'effet Java ne vienne réunifier une Toile que les deux camps ont actuellement tendance à tirer à eux.

Michel Alberganti

★ Site Microsoft : [http://www.microsoft.com/ie\\_intl/fr/start/default.asp](http://www.microsoft.com/ie_intl/fr/start/default.asp)  
Site Netscape : <http://www.home.netscape.com/>  
Site NCompass : <http://www.ncompasslabs.com/>

## La mouche drosophile met ses pendules à l'heure

**LA MOUCHE** de vinaigre souffre-t-elle du décalage horaire après un vol au long cours ? Connaît-elle les affres de l'insomnie, les plaisirs de la sieste ? En tout cas, *Drosophila melanogaster* sent jusqu'au bout des ailes l'alternance du jour et de la nuit. Elle possède - des biologistes américains viennent de le démontrer - d'innombrables horloges biologiques, réparties sur l'ensemble de son corps. Un record toutes catégories, puisque la plupart des mammifères, des poissons et des oiseaux n'en ont qu'une, localisée dans le cerveau.

Publiés dans le dernier numéro de la revue américaine *Science* (du 28 novembre), les travaux des chercheurs du Scripps Research Institute de La Jolla (Californie) et de la Brandeis University de Waltham (Maine) s'inscrivent dans une longue quête pour la

compréhension des mécanismes intimes des rythmes biologiques. Presque tous les organismes vivants disposent d'une horloge « circadienne », graduée en périodes de vingt-quatre heures, qui leur permet - même dans le noir absolu - de se synchroniser par rapport au jour et à la nuit. Chez les mammifères, ce métronome biologique est situé en un lieu précis de l'hypothalamus, les noyaux suprachiasmatiques. Chez les poissons et les oiseaux, il siège dans une autre structure cérébrale : la glande pinéale, rendue récemment célèbre par l'hormone qu'elle sécrète, la mélatonine.

Et chez la mouche ? Grâce aux propriétés de la luciférase, une enzyme fluorescente servant de « phare » moléculaire, les biologistes ont suivi à la trace l'activité de la protéine « Per » (pour *period*), connue pour

participer activement aux rythmes circadiens de la drosophile. A leur surprise, ils ont découvert que cette protéine s'y exprimait non seulement dans la tête, mais aussi dans le thorax, l'abdomen et les pattes. Et surtout sur le bord des ailes.

Plus intrigant encore : chacune de ces horloges miniatures semble pouvoir, indépendamment des autres, être « remise à zéro » par la lumière. Ce qui suggère la présence, sur tous les organes qui les portent, de photorécepteurs insoupçonnés. « La tête, dont on pensait jusque-là qu'elle constituait le chef d'orchestre des oscillations de l'horloge biologique, ne coordonne sans doute pas tous les rythmes biologiques de la mouche », concluent les auteurs de ces travaux.

De la mouche à l'homme, n'y aurait-il

qu'un pas ? Car les mammifères, eux aussi, pourraient bien disposer de plusieurs synchronisateurs biologiques. A l'appui de cette thèse : pour la première fois, au printemps dernier, les chercheurs ont isolé chez la souris un gène circadien similaire au gène « Per », dont l'inactivation suffit à perturber gravement les rythmes du rongeur. Or le produit de ce gène, s'il se concentre surtout au niveau de la rétine et de l'hypothalamus, a également été retrouvé en des lieux surprenants - testicules, ovaires, poumons, foie ou reins. Autour du « chef circadien » qui dirige nos « coups de pompe » et nos réveils en fanfare joue peut-être un orchestre d'instrumentistes, dont la partition reste à déchiffrer.

Catherine Vincent

### SPORTS

## La Suède mène 2-0 face aux Etats-Unis en finale de la Coupe Davis

### GÖTEBORG

de notre envoyée spéciale  
« J'ai ressenti une douleur dans le mollet au milieu du deuxième set. Ce n'était plus la peine de continuer. »

Victime d'une déchirure au mollet gauche, Pete Sampras, numéro un mondial et atout majeur de l'équipe de tennis des Etats-Unis en finale de la Coupe Davis, a abandonné face à Magnus Larsson (3-6, 7-6, 2-1). La Suède menait donc 2-0 vendredi soir 28 novembre au terme des deux premiers simples, Michael Chang n'ayant pas plus tenu le choc contre Jonas Björkman (7-5, 1-6, 6-3, 6-3).

C'est la dix-septième fois que l'équipe de tennis américaine se retrouve dans cette situation dans l'histoire de la Coupe Davis. Une seule fois elle est parvenue à renverser la vapeur, en 1934, en finale inter-zones contre l'Australie. C'est dire que les joueurs de Tom Gullikson auront du mal à remporter pour la trente-deuxième fois le saladier d'argent. D'autant que les Suédois n'ont jamais perdu une rencontre après avoir mené 2-0. Et que le piège tendu par eux aux Américains (*Le Monde* du 28 novembre) a fonctionné au-delà de toutes espérances : face à un Jonas Björkman transcendé par l'enjeu dans les moments cru-

ciaux, Michael Chang n'a pas été à son aise sur la surface de jeu adoptée ; vainqueur par deux fois de Sampras cette saison, Magnus Larsson a imposé à Sampras des efforts que son corps n'était manifestement plus en état de supporter.

Une fois évacué le trac qui le paralysa en début de rencontre, le Suédois, qui servait avec une profondeur inouïe et couvrait parfaitement le fond du court, avait clairement lancé un défi physique au numéro un mondial qui était soumis à la pression de « canon balls ». Le kiné personnel de l'Américain fut requis sur le court au changement de côté à 4-3 dans la deuxième manche. Celui-ci administra des soins à même le court au changement de côté suivant. La messe était dite. Sampras

### Vingt secondes de bonheur

« Ce fut un éclair de vingt secondes dans une nuit de trois heures, juste un point de tennis, l'une de ces parcelles de bonheur qui rendent ce jeu sublime. Jonas Björkman a gagné la première manche dans la douleur et Michael Chang a enlevé le deuxième en moins de deux. Depuis le début de la troisième manche, les deux hommes s'empoignent, se volant leur jeu de service. Chang sert, Björkman retourne et monte à la coupe, lob de l'Américain, contre lob du Suédois. La balle monte jusqu'au plafond de la salle. Si elle touche quoi que ce soit, le point est perdu pour Björkman. Elle passe miraculeusement entre les poutrelles métalliques. Smash de Chang. Le Suédois, poignet et moral d'acier, remet. Nouveau lob de Chang. Björkman glisse, se rétablit, fouette un revers croisé. Michael galope le corps tendu vers la balle, frappe et s'écrase contre la chaise du juge de filet. Le coup sort des limites du court. Le public se déchaine, Björkman exulte. Ce point de fous lui donne une balle de break qu'il va convertir. Chang est battu (7-5, 1-6, 6-3, 6-3).

ne put tenir le rythme de Magnus dans le *tie-break* et laissa filer la deuxième manche. Dans la troisième manche, le Suédois prenait d'entrée le service l'Américain. Mené deux jeux à un, celui-ci levait les bras de dépit et annonçait son retrait. En 1994, déjà, en demi-finale de la Coupe Davis contre la Suède à Göteborg, Pete Sampras, victime d'une blessure à la cuisse alors qu'il venait de perdre la première manche, s'était effacé face à Stefan Edberg.

### MARTIN REMPLACE SAMPRAS

Sans le numéro un mondial - dont la déchirure demandera trois à quatre semaines de convalescence -, les Etats-Unis semblent perdus. Sampras devrait être remplacé dimanche par Todd

Martin qui se retrouve avec une mission de sauvetage presque impossible même si, feignant de croire que rien n'était perdu, Tom Gullikson a affirmé : « Todd a un bon record en Coupe Davis et il s'est montré très affûté à l'entraînement cette semaine après avoir battu des gars dans les dix premiers mondiaux comme Moya, Rafter et Kuerten à Stuttgart. » Samedi, en double, aux côtés de Jonathan Stark, Martin aura une rude tâche face à la solide paire suédoise Nicklas Kulti-Jonas Björkman. Dimanche, Björkman, qui a battu deux fois Martin en trois rencontres, devrait encore être en travers de la route de l'Américain dans le troisième simple.

Vendredi, en ouverture de la finale, celui-ci avait battu Michael Chang à la suite d'une partie maniaque-dépressive significative de la lassitude des joueurs en cette fin de saison. Les deux joueurs, jamais au sommet de leur tennis au même moment, ont joué à cache-cache avant que Jonas Björkman ne gagne un point d'anthologie dans le troisième set et ne ruine les espérances de Michael Chang. Björkman considère cette victoire comme l'une des plus belles de sa carrière. L'équipe de Suède, elle, par la voix de Carl-Axel Hageskog s'est estimée « chanceuse ». « Ce devrait être encore une grande bataille », a aussitôt assuré le capitaine de l'équipe suédoise pour mobiliser les troupes.

Bénédicte Mathieu

## Le sélectionneur du XV anglais

### dénonce des « structures désastreuses »

« JE NE VEUX PAS DRAMATISER, mais je crois qu'il n'y a pas un pays qui soit dans un contexte aussi défavorable que le nôtre pour produire une bonne équipe nationale », a affirmé Clive Woodward, nouveau sélectionneur du XV d'Angleterre dans un entretien avec BSKyB. Et cela empire. Pour Woodward, cette situation est due à l'arrivée massive de joueurs « étrangers » dans les clubs de première division. Le cas du Néo-Zélandais Zinzan Brooke, qui jouera l'an prochain aux Harlequins, résume selon lui l'étendue du problème : « En Nouvelle-Zélande, ils disent que Zinzan vient prendre sa retraite en Angleterre. (...) Les clubs ont besoin d'une équipe d'Angleterre victorieuse, et vice versa. Mais pour l'instant, ni les uns ni l'autre ne le sont, il faut que cela change. » Cette saison, 80 « non-Anglais » sont dans les rangs des douze clubs de première division. Et quatre équipes seulement (Bath, Wasps, Northampton, Gloucester) alignent un joueur sélectionnable par Woodward à un poste aussi crucial que celui de demi d'ouverture.

### DÉPÊCHES

■ **SKI ALPIN** : L'Allemande Hilde Gerg a gagné vendredi 28 novembre le slalom parallèle disputé à Mammoth Mountains (Californie) dans le cadre de la Coupe du monde de ski alpin. Détentrice du trophée de cristal en super-G, elle a battu en finale sa compatriote Martina Ertl, médaille d'argent du slalom géant aux Jeux de Lillehammer. Les épreuves masculines qui devaient avoir lieu à Whistler Mountains (Colombie britannique) ont été reportées en raison des chutes de neige.

■ **SKI NORDIQUE** : Le Finlandais Samppa Lajunen, vainqueur de la Coupe du monde de biathlon 1997, a gagné chez lui à Rovaniemi la première manche du trophée 1998, les Français Sylvain Guillaume et Patrice Guy se classant respectivement 22<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup>.

■ **FOOTBALL** : le secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA), Sep Blatter, s'est prononcé pour la gratuité de la retransmission des Coupes du monde 2002 et 2006 en Allemagne et a menacé le groupe Kirch, titulaire des droits, de rompre le contrat d'exclusivité en cas de non-respect de cette volonté.

■ **AVIRON** : partis de Tenerife (Canaries) le 12 octobre, Joseph Le guen et Pascal Blond devraient franchir dimanche 30 novembre la ligne d'arrivée de la course transatlantique à la rame après une traversée de quarante-neuf jours.

# Les voitures moyennes prennent du muscle

Volvo, Audi et Alfa Romeo lancent des modèles survitaminés

**TROMPEUSES APPARENCES.** Sous son air de paisible familiale et son allure bon chic suédois, le break Volvo V 40-T 4 est une vraie furie. Son capot abrite un moteur turbocompressé de 1,9 litre de cylindrée, délivrant 200 chevaux, soit autant que le Boxster de Porsche. Dès la première accélération, on reste collé au siège et le système d'antipatinage fait ce qu'il peut pour « passer » toute la puissance aux roues avant. Déroutant, de la part d'une marque réputée aussi vertueuse.

En réalité, la T 4 - également disponible en berline (S 40) - n'est pas la première voiture suédoise « non politiquement correcte ». Plus imposantes, beaucoup plus chères, et pratiquement inconnues en France, les T 5 de la série 70 atteignent les 240 chevaux. Toutefois, Volvo, qui cherche à redynamiser son image pour séduire et non plus seulement rassurer, vient de franchir un pas supplémentaire avec ce modèle dont la diffusion représente déjà 15 % des ventes de la série 40, soit quelque 150 unités vendues chaque mois en France.

L'apparition des Volvo T 4 ne constitue pas un événement isolé. Depuis quelque temps, nombre de voitures moyennes prennent du muscle avec des groupes propulseurs que l'on croyait réservés aux hauts de gamme. La décision de BMW de doter sa Compact (*Le Monde* daté 23-24 novembre) d'un moteur de 2,3 litres de 170 chevaux s'inscrit dans cette mouvance.

Le sacre de l'Alfa Romeo 156, élue « voiture de l'année 1998 », est aussi la reconnaissance de l'aura grandissante des berlines moyennes affichant une certaine sportivité.

Sur l'Alfa, la motorisation V 6 2,5 litres développe 190 chevaux. Mi-1998, Audi commercialisera la S 4, modèle surpuissant (265 chevaux) et à transmission intégrale. La S 4 épaulera les deux énergiques versions de l'A 4 (berline et break) animées par un V 6 de 2,4 ou de 2,8 litres, avec boîte séquentielle et en transmission intégrale en option. Enfin, chez Opel, une version de 195 chevaux de la Vectra, intronisée avec succès en Grande-Bretagne et en Allemagne, pourrait prochainement enrichir la gamme des modèles importés en France.

## PLUS ONCTUEUX QUE PÉTULANT

D'ampleur encore limitée dans l'Hexagone, ce phénomène d'inspiration anglo-allemande n'inspire guère les constructeurs français. Lancée depuis un an, la très sportive 306 S 16 (163 chevaux, boîte six vitesses) n'a été diffusée qu'à 667 unités de janvier à octobre. Peugeot comme Renault s'en tiennent aux 406 et Laguna équipées du nouveau moteur V 6 que les deux marques ont développé en commun. Un 190 chevaux plus onctueux que pétulant, bien loin de la brutalité des défuntes Renault 21 Turbo.

Ce retour de flamme de la sportivité sonne-t-il le renouveau de la culture « vroom vroom », tendance GTI ? Les constructeurs jurent qu'il n'en est rien. Un peu rugueuse (ses suspensions ont été raffermies et, en trafic ralenti, son moteur manque de souplesse), la Volvo T 4 n'est pas du genre à exhiber son caractère volcanique. Comme sur les Audi et les Alfa Romeo, le tape-à-l'œil est banni.

Hormis le petit becquet qui coiffe le hayon du break et un pot d'échappement spécial, rien ne distingue la T 4 des autres modèles de la série 40, deux fois moins puissants. « Il n'était surtout pas question de donner des signes extérieurs de performances qui sont autant de prétextes pour s'extérioriser dangereusement au volant », insiste-t-on chez Volvo France.

Epinglé en novembre 1996 par le bureau de vérification de la publicité pour avoir complaisamment mis en évidence la vitesse de

pointe de la 850-R, le constructeur communique cette fois sur le thème des « 200 chevaux sages et sauvages » de la T 4. « Le plaisir de conduire n'est pas seulement lié à la vitesse pure, plaide Alain Gilliot, responsable du marketing de Volvo France. On peut apprécier une voiture à fort potentiel sans pour autant prendre des risques sur la route. Et puis, un véhicule qui conserve une réserve de puissance est plus sûr en cas de dépassement difficile ou pour se dégager de toute autre situation délicate ».

Argument régulièrement invoqué pour donner bonne conscience aux amateurs de ces motorisations musclées et gourmandes en carburant, l'équation « puissance égale sécurité » n'est certes pas dénuée

de sens. Il n'en reste pas moins que les acheteurs apprécient avant tout les accélérations rageuses et les dépassements express qu'autorisent ces modèles survitaminés à la mécanique fougueuse.

Les adeptes d'une conception du plaisir automobile que proscrirent pourtant les limitations de vitesse ne devront donc libérer la cavalerie qu'à bon escient, sur ligne droite bien dégagée. Tout au plus, pourront-ils s'amuser, après la barrière de péage, à semer quelques grosses berlines (la T 4 atteint les 100 km/h en 7,3 secondes) avant de se stabiliser sagement à une vitesse licite.

Bref, pour ne pas sacrifier son permis, il vaut mieux exploiter les accélérations et les ruades du pur sang plutôt que sa pointe de vi-



La Volvo S40-T4.

tesse. C'est pour cela que leur moteur délivre sa puissance à bas régime, quitte à perdre un peu de sa superbe dans les tours. Franchement, il faut avoir un tempérament sacrément impétueux pour en éprouver une réelle frustration.

Jean-Michel Normand

★ Volvo S 40 et V 40 T 4 (à partir de 170 000 francs) puissance fiscale : 9 CV (boîte mécanique) et 8 CV (boîte automatique). Audi A 4 2,4 litres et 2,8 litres (berline et break) de 194 800 francs à 230 100 francs (12 et 13 chevaux fiscaux). Alfa Romeo 156 2,5 IV 6 (199 700 francs).

## Le scooter électrique en toute félicité

C'est un léger sifflement, envoûtant. Il rappelle celui des machines de Star Trek ou de Cosmos 1999. Ce petit sifflet en accélération et décélération est le premier charme du scooter électrique. Car de bruit, il n'y en a pas d'autre. C'est immense, le silence sur un scooter. On y entend la ville : les pneus crissent sur le bitume et font flic-floc dans les flaques d'eau ; autour, les voitures ronflent, les éternés jurent avant de klaxonner, le vent qui fouette le visage fait de la musique, on peut s'entendre chanter. A l'intention des piétons qui rêvassent au milieu des rues et n'entendent rien venir, un petit klaxon est prévu. Les marcheurs ne l'identifient pas encore.

Aux feux rouges, on s'interpelle : « Il est électrique vot' scooter ? » Selon le temps imparti, le dialogue hésite entre le minimaliste « oui, c'est formidable » qui laisse le pétaradant saisi dans un sillage de silence et le très promotionnel scooter-mode d'emploi. Vibrations ? Aucune. Cambouis, odeurs d'essence, huile qui dégouline dans le coffre ? Rien du tout. Pour le brancher ? Une prise de terre « comme un aspirateur ». Il faut cinq heures pour recharger

l'appareil à bloc. Coût de l'opération : environ 1 franc. Combien de kilomètres d'autonomie ? Entre 35 et 40 quand on circule seul ; entre 25 et 30 à deux. Homologué comme un 49,9 cm<sup>3</sup>, le scooter électrique peut néanmoins transporter deux adultes.

La vitesse ? 50 km/h, la limite à Paris : « C'est pas une machine de coursier », lance l'un d'eux amusé. Le boulanger du coin va s'en acheter un pour ses livraisons : « Marre des bougies », a-t-il lancé ce matin en montrant une tache noire sur ses mains de farine : « Ça ne fait pas sérieux pour un boulanger. » Pas de périphérique, plus de voies sur berges, tant pis. Car le scooter électrique propose une autre façon de rouler, plus confortable, plus intelligente. Plus que jamais, on se déplace en se promenant, on sait même le laisser au garage pour retrouver le goût de la marche à pied. Le sommet : se balader, superbe, avec un picotement de condescendance, les jours de haute pollution.

La première semaine, l'animal est difficile à apprivoiser : deux panes sèches, pour l'anecdote et les souvenirs amusants. « Cela va peut-être vous paraître incongru, mais auriez-vous une prise électrique que je fasse le plein de mon scooter ? » Rassuré sur l'état éthylique du conducteur, le barman de la brasserie, près de la Concorde, a montré la source d'énergie en rigolant. Le

temps d'un verre et en dix minutes, tous renseignements donnés, le scooter a redémarré. En mode économique, il a rejoint la Bastille. Le kiosquier du Châtelet a ouvert des grands yeux : « D'accord, mais votre fil est trop petit. Pas de problème, j'ai une rallonge. Vous avez besoin de la prise multiple ? »

L'expérience aidant, le scooter n'a plus manqué de « carburant » depuis huit mois. Huit mois et pas encore un défaut majeur. Bien sûr, reste le rêve que la batterie soit plus performante et qu'elle maigrisse afin que le scooter passe sous le quintal. Il pèse actuellement 115 kilos. Le scooter électrique est cher à l'achat - 19 000 francs -, mais son entretien est dérisoire : 300 francs d'électricité par an quand le coût total de l'essence et de l'huile du 80 cm<sup>3</sup> s'élevait annuellement à 4 000 francs. La batterie est garantie quatre ans pièces et main-d'œuvre, à condition de le garder : sans doute. Il paraît en plus que les voleurs ne s'intéressent pas encore à cette petite merveille qui est dotée d'un code de démarrage et d'un bouton d'arrêt d'urgence en cas de mauvais coup. La pièce détachée du scooter électrique ne doit pas encore être cotée à la Bourse des indélébiles.

Bénédicte Mathieu

★ Scoot'elec, Peugeot, 19 000 francs, 49,9 cm<sup>3</sup>.

## L'art du recyclage des vieux métros

**INUTILE** d'accélérer le pas ou d'adresser des signes désespérés à un conducteur virtuel : les portes du métro du futur seront programmées pour se refermer inéluctablement. Pour avoir expérimenté, à deux ou trois reprises, la détermination des portes électroniques à se refermer malgré la présence éventuelle d'un obstacle humain, vous vous immobiliserez d'ailleurs instantanément sur le quai dès le retentissement de l'alarme sonore.

### MATÉRIEL RUSSE

Dès les métros automatiques ont été adoptés par les municipalités de Lille, de Toulouse, de Taïpeh et des aéroports d'Orly et de Chicago. Météor, la quatorzième ligne de métro de la RATP qui reliera les stations Tolbiac et Madeleine en septembre 1998, reposera sur une technologie entièrement automatique, même si, ponctuellement, d'anciennes rames avec machinistes pourront y circuler.

S'ils permettent d'économiser au minimum 20 % des coûts d'exploitation, les métros automatiques nécessitent toutefois un investissement très lourd. Les municipalités, souvent

pourvoyeuses du financement, sont réticentes. Et on ne dénombre qu'un nouveau métro entièrement automatique par an dans le monde.

### TRANSFERT SANS FIL

La modernisation est, de fait, plus insidieuse et progressive. Elle gagne, souvent à l'insu des passagers. Le recyclage et la modernisation des matériels existants, beaucoup moins coûteux, ont le vent en poupe. Qui sait que déjà, aujourd'hui à Paris, douze des treize lignes existantes bénéficient d'un pilotage automatique qui limite l'intervention des conducteurs à l'ouverture et à la fermeture des portes ? Paradoxe, le groupe franco-allemand Matra Transport, pourtant leader des métros sans chauffeur avec le VAL, n'hésite pas à prolonger la durée de vie des métros soviétiques. A Prague, la ligne C vient ainsi d'être automatisée par Matra, qui a truffé le matériel russe des années 70 de boîtes électroniques et de capteurs pour renforcer la sécurité, augmenter la fluidité du trafic et réduire les coûts de maintenance.

La municipalité pragoise a

par ailleurs demandé à des entreprises locales de tenter de moderniser les wagons existants, en ne conservant que la « charpente » du matériel de l'ex-URSS. Déjà, dans les années 70, les Tchèques avaient pris l'habitude de désosser puis de remonter entièrement les rames livrées par l'ex-grand-frère russe pour en éliminer les défauts structurels ! Le centenaire métro de Budapest a dû lui aussi subir un lifting pour faire bénéficier les rames d'un pilotage automatique qui a permis d'augmenter de 30 % les capacités du pionnier du transport ferré urbain.

Christophe Jakubyszyn

## DÉPÊCHES

■ **ASSURANCE.** Selon l'Insee, la prime d'assurance automobile représentée en moyenne 3 200 francs par an pour les ménages, mais les Parisiens paient 25 % de plus que les personnes résidant dans une commune rurale. Plus de la moitié des véhicules sont assurés « tous risques » et les deux tiers des primes atteignent le bonus maximal de 50 %. En 1995, un ménage sur six a subi un dommage.

■ **OPEL.** La Tigra, petit coupé d'Opel, fait l'objet d'une série limitée (200 exemplaires). La Tigra Team existe en version 1,4 litre (95 500 francs) et en version 1,6 litre (109 900 francs) avec une nouvelle finition.

■ **AUDI.** La nouvelle Audi A6 sera prochainement disponible en break. Cette A6 Avant, qui sera commercialisée en France en mai 1998, pourra notamment être livrée en version « Quattro » (transmission intégrale).

■ **ENVIRONNEMENT.** Sur les neuf premiers mois de l'année, seuls 403 véhicules électriques ont été immatriculés en France (on en a comptabilisé 1 304 sur l'année 1996). Depuis 1991, 2 831 voitures électriques ont été vendues. Peugeot (36 %) et Citroën (29 %) devançant Renault (17 %) et Volta (16 %).

■ **TRAMWAY.** Le nouveau Tram Val de Seine, qui relie Issy-Plaine à la Défense dans les Hauts-de-Seine, a pris un bon départ. Sa fréquentation est passée de 11 000 voyageurs par jour en juillet dernier à 15 000 en septembre, alors que les correspondances avec le réseau bus n'avaient pas encore été réalisées.

■ **KART.** L'ancien pilote René Arnoux vient d'ouvrir un deuxième circuit de kart « indoor » en région parisienne, après celui créé porte d'Aubervilliers, près de Paris. Inauguré le 25 novembre à Thiais (Val-de-Marne), près d'Orly, Kartin'Paris sud accueille la « plus grande piste d'Europe ». Le circuit mesure 550 mètres.

■ **PRESSE.** Le numéro du mois de décembre de *L'Automobile Magazine* (22 francs) contient un supplément consacré au sport automobile. Sur cent huit pages, le mensuel brosse une rétrospective de cinquante années de compétition.

■ **MOTO.** *Moto-Flash* vient d'éditer un numéro spécial, accompagné d'une cassette vidéo de quarante minutes, consacré au dernier Mondial du 95-roues de Paris. 79 francs.

## 50 VEHICULES EXPOSÉS FAIBLES KM DISPONIBLES

GARANTIE EUROPÉENNE DE 1 AN (Pièce et main d'œuvre).

LAGUNA V6 95	79 000 F
MEGANE SCENIC 1.4e97	87 000 F
LAND ROVER December TDI 97..	140 000 F
806 SV Turbo 95	93 000 F
405 SILLAGE 95	52 000 F
306 GREEN 97	89 000 F
306 XT 5P 95	56 000 F
SAXO SX 1.1 97	53 000 F
XANTIA 1.9 Diesel 97	84 000 F
ZX 1.1 Reflex 3P 95	36 000 F
GOLF GT TDI 5p 96	86 000 F
FORD ESCORT 1.9 TD 96	69 000 F

CLIO RL 1.2 5P 97	55 000 F
CLIO «S» 96	50 000 F
EXPRESS 1.6 I Diesel 95	36 000 F
MEGANE RN 1.4e 96	58 000 F
SAFRANE Allizé 2.0 95	69 000 F
SAFRANE 2.1 dt 96	97 000 F
ESPACE V6 BVA 95	109 000 F
EXPRESS 1.9 Diesel 96	48 000 F
R19 Sté 1.9 Diesel 96	49 000 F

Tél.: 01.46.71.64.03

**AUTO MOBIL**  
Publicités

**NEUBAUER**  
9, bd Gouvion Saint-Cyr  
75017 PARIS

**OCCASIONS RÉCENTES**  
garantie 12 mois

806 STDT 2.1 7 pl. 97	162 000 F	306 Style 1.6 réfri. 97	82 500 F	106 Symbio 5P 97	60 500 F
806 SRDT 1.9 7 pl. 97	148 500 F	306 Equinox 1.4 radio 97	73 500 F	406 STDT 2.1 réfri. 97	129 500 F
306 XSi 5 portes 97	94 500 F	406 ST 1.8 TO 96	89 500 F	106 Kid Diesel 5P	61 500 F
406 ST Auto ABR réfri. 98	132 500 F	406 ST 1.8 réfri. 97	106 000 F	106 Chéri FM 3P 95	43 500 F
406 SV Auto ABR clim. 97	124 000 F	306 ST 2L 95	64 500 F	Expert Combi D 8 pl. opt.	125 000 F

**Demander Mr FRANCK** ☎ : 01.47.66.02.44  
Offre valable en fonction des stocks disponibles sur présentation de cette annonce.

Pour tous renseignements :  
☎ 01.42.17.39.42 - Fax : 01.42.17.21.36

**Le Monde sur Internet**  
<http://www.lemonde.fr>

Découvrez gratuitement les **Dossiers** du Monde en Ligne (le procès Papon, le Festival d'automne...), participez à nos **forums** (La République et ses immigrés...) recherchez une **offre d'emploi** ou un **livre**. Consultez le supplément **multimédia** et ses archives depuis 18 mois.

Dès 17 heures (heure française), retrouvez le **journal complet du jour** ainsi que les six dernières éditions. Les articles de Une, les ouvertures de séquence (International, France, Culture...) et le sommaire de tous les articles sont gratuits. Le reste du journal est vendu 5 F par numéro.

**M en ligne**

Pour acheter le journal, vous devrez télécharger un logiciel de paiement sécurisé (Klebox) et ouvrir un compte alimenté par votre carte bancaire.

**SPORTS D'HIVER**  
Envie de skier ?  
Préparez votre séjour sur Minitel  
3615 LEMONDE

# Très nuageux avec des averses

UNE VASTE zone dépressionnaire est située de la Mer du Nord jusqu'à la France et à l'Italie. Elle dirigera un flux d'ouest à nord-ouest, dimanche, avec de l'air instable sur une bonne partie de notre pays.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Les nuages resteront nombreux toute la journée, et ils seront parfois accompagnés d'averses, surtout près des côtes. De belles éclaircies reviendront en cours d'après-midi. Le vent de nord-ouest soufflera assez fort en rafales. Il fera de 11 à 13 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - La journée sera maussade, avec un ciel le plus souvent très nuageux ou couvert. Il y aura des averses en fin de matinée, et elles deviendront plus rares dans l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 8 à 10 degrés, du Nord vers le Centre.

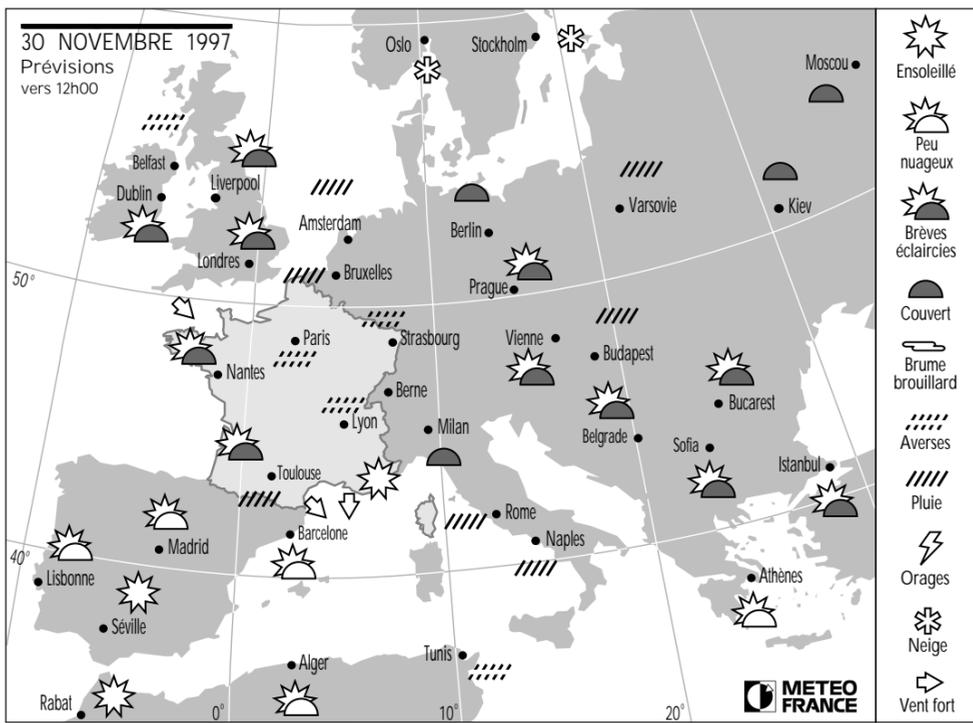
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - La

journée sera placée sous le signe des nuages, et de fréquentes averses, surtout sur le relief. Il fera de 8 à 10 degrés au meilleur moment de la journée.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Le ciel restera très nuageux, avec des averses. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 1000 mètres. Une amélioration se dessinera par le nord de l'Aquitaine l'après-midi, avec de belles éclaircies. Les températures maximales avoisineront 12 à 14 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Les nuages resteront abondants, avec des averses fréquentes. Il neigera par moment sur les Alpes au-dessus de 1000 mètres. Il fera de 8 à 10 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions toute la journée. Le mistral et la tramontane souffleront à 100 km/h en rafales. Les températures maximales seront proches de 15 à 16 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CANADA.** En décembre le voyageur Vacances Air Transat propose des Paris-Montréal de 1 540 F (départ le 1<sup>er</sup> décembre, retour le 7 décembre) à 2 280 F A/R en fonction des dates choisies.

■ **SANTÉ.** Le Centre médical Air France (Aérogare des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>, tél. : 08-36-68-63-64) conseille, renseigne, voire vaccine les voyageurs. Ouvert tous les jours sauf dimanche et jours fériés, sans rendez-vous, de 9 heures à 18 heures (17 heures le samedi).

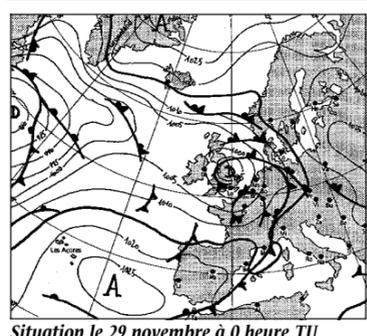
■ **LONDRES.** Pour les soldes (à partir du 27 décembre chez Harvey Nichols, Liberty's et Selfridges, du 29 chez Burberry, du 30 chez Fortum&Mason et du 7 janvier chez Harrods), la compagnie P&O European Ferries propose l'aller-retour Calais-Douvres dans la journée pour 99 F par voiture. Réservations au 03-21-46-04-40 à Calais et au 01-44-51-00-51 à Paris.

### PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE 1997

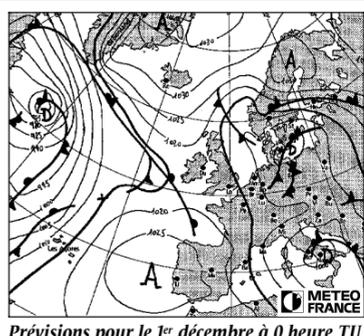
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	5/8 P		
AJACCIO	8/16 S	NANTES	7/12 N	
BIARRITZ	9/14 P	NICE	9/16 S	
BORDEAUX	8/13 N	PARIS	7/10 C	
BOURGES	6/10 C	PAU	7/13 P	
BREST	8/12 N	PERPIGNAN	8/14 N	
CAEN	7/9 C	RENNES	8/12 N	
CHERBOURG	8/12 C	ST-ETIENNE	5/9 C	
CLERMONT-F.	5/10 N	STRASBOURG	4/8 P	
DIJON	5/8 P	TOULOUSE	7/12 P	
GRENOBLE	4/9 P	TOURS	6/10 C	
LILLE	7/9 P	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	4/7 N
LIMOGES	5/8 N	CAYENNE	24/30 P	
LYON	5/9 N	FORT-DE-FR.	25/29 N	
MARSEILLE	9/14 S	NOUMEA	23/30 S	

PAPEETE	25/29 C	KIEV	-3/1 C	VENISE	8/13 P	LE CAIRE	16/23 N
POINTE-A-PIT.	23/30 S	LISBONNE	12/18 N	VIENNE	4/6 N	MARRAKECH	9/22 S
ST-DENIS-RE.	22/27 C	LIVERPOOL	4/9 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	16/20 P
EUROPE		LONDRES	4/10 N	BRASILIA	20/26 P	PRETORIA	15/24 P
AMSTERDAM	7/9 P	LUXEMBOURG	4/6 P	BUENOS AIR.	15/26 N	RABAT	9/19 S
ATHENES	12/16 S	MADRID	6/13 N	CARACAS	25/30 S	TUNIS	10/15 P
BARCELONE	7/15 N	MILAN	7/12 C	CHICAGO	1/10 P	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	3/8 P	MOSCOU	-8/-6 C	LIMA	22/26 N	BANGKOK	25/35 N
BELGRADE	4/9 N	MUNICH	3/5 N	LOS ANGELES	12/15 P	BOMBAY	23/30 S
BERLIN	5/8 C	NAPLES	11/14 P	MEXICO	10/22 S	DJAKARTA	26/30 C
BERNE	1/5 N	OSLO	-7/-5 *	MONTRÉAL	-5/-2 S	DUBAI	18/26 S
BRUXELLES	7/9 P	PALMA DE M.	8/14 S	NEW YORK	3/10 C	HANOI	20/27 C
BUCAREST	4/7 N	PRAGUE	3/6 N	SAN FRANCISCO	10/13 S	HONGKONG	17/23 N
BUDAPEST	4/6 P	ROME	10/15 P	SANTIAGO/CHI	12/28 S	JERUSALEM	13/22 N
COPENHAGUE	2/5 P	SEVILLE	9/18 S	TORONTO	-1/5 C	NEW DEHLI	14/20 P
DUBLIN	4/8 N	SOFIA	5/9 N	WASHINGTON	9/14 P	PEKIN	-5/1 C
FRANCFORT	4/7 N	ST-PETERSB.	-6/-4 C	AFRIQUE		SEOUL	4/8 C
GENEVE	3/6 P	STOCKHOLM	0/3 *	ALGER	10/18 N	SINGAPOUR	26/30 C
HELSINKI	-4/-3 C	TENERIFE	14/19 S	DAKAR	24/30 S	SYDNEY	19/26 P
ISTANBUL	10/13 N	VARSOVIE	2/4 C	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	11/22 P



Situation le 29 novembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 1<sup>er</sup> décembre à 0 heure TU

### PRATIQUE

## Le Salon du cheval fait aussi la promotion de l'âne et du poney

ON POUVAIT jusqu'à présent tout acheter au Salon du cheval, du poney et de l'âne. Tout sauf un cheval. L'affaire est réglée. Cette année, une douzaine de chevaux et poneys, cherchant acquéreurs, seront en permanence disponibles durant le Salon qui ouvre à Paris, porte de Versailles, le samedi 29 novembre. A proximité des boxes, un stand abritera marchands, éleveurs, vétérinaires, avocats et juristes, qui seront là pour conseiller les clients déjà décidés ou hésitants. Ces derniers pourront poser toutes les questions qu'il souhaitent, recevoir des conseils d'achat, obtenir, sur place, une visite vétérinaire, essayer, monter ou atteler les chevaux sur le manège situé à proximité des boxes.

Le village du marché du cheval a été créé pour ce Salon 1997, à l'initiative de la Chambre syndicale du commerce des chevaux de France (CSCCF) et de la Fédération nationale du cheval (FNC), toutes deux désireuses de lutter contre les abus, d'arrêter l'inflation du nombre de litiges, d'encourager la transparence et de corriger la mauvaise réputation que l'on finit par prêter à la profession. « Touchant à cet uni-

vers, le métier qui s'enrichit le plus actuellement, c'est celui des avocats. Le cheval est un marché porteur; une situation propice aux abus. Les acheteurs sont de plus en plus confrontés à des litiges. C'est cette inflation que nous voulons tenter d'enrayer par ce village », précise Hubert Huyghe, directeur de la FNC.

Mais si le client doit être prudent envers le vendeur, il doit aussi l'être vis-à-vis de ses propres motivations. Il faut le savoir. Et, surtout, ne pas l'oublier en route. Le cheval exige du temps, de l'argent, un espace spécifique. Il n'est pas un animal de compagnie et ne peut être acheté sur un coup de cœur.

Quel type d'utilisation veut-on faire d'un cheval? Quel niveau d'expérience a-t-on? Quelles raisons ont fait naître le désir d'achat? Autant de questions que vont poser les professionnels aux personnes intéressées. En retour, ils donneront des éléments de réflexion sur le choix, des pistes pour l'assurance, le transport, des informations sur les maladies contagieuses dont peuvent être porteurs les chevaux et dont les effets peuvent se révéler après acquisition.

Des poneys aussi seront proposés à la vente. Ces braves bêtes qui, selon les termes employés par Hubert Huyghe « tirent le marché par le haut ». L'équitation pratiquée avec des poneys connaît, en effet, une progression fulgurante. Quelques chiffres en témoignent. La Délégation nationale à l'équitation sur poney (DNEP), qui existe depuis vingt-cinq ans, compte actuellement 120 000 licenciés. Elle a connu une ligne de croissance de 15 % par

an et de 18 % ces deux dernières années. Les causes de cette ascension sont connues des professionnels. « Les centres équestres, qui dans les années 50 ont été confrontés à une véritable désertification, ont été obligés de se battre. Ils se sont constitués en unités économiques autonomes et se sont dotés d'un encadrement professionnel », souligne Pascal Mary, enseignant d'équitation et directeur du Poney Club de France. Le monde du poney n'a pas échappé à

la règle. Il a trouvé ses marques à travers les chemins de la pédagogie et du service. « Le monde du poney a cherché à répondre aux besoins des enfants, non de la performance. Il a adopté une attitude d'adaptation où la demande domine l'offre, contrairement aux fédérations sportives traditionnelles où c'est l'inverse qui se produit », poursuit M. Mary.

**LABEL**  
Quant aux compagnons aux grandes oreilles, ils doivent leur présence au Salon à la seule force de leur charme et à quelques acharnés amoureux qui bataillent pour la sauvegarde des différentes races. Les ânes ont séduit les visiteurs du Salon 1996. Baudet du Poitou, âne grand noir du Berry, âne de Provence avaient attiré un public empressé. En 1997, les visiteurs pourront s'attendrir sur l'âne des Pyrénées, l'âne du Cotentin et l'âne normand, les trois nouvelles races auxquelles les haras nationaux ont accordé cette année leur label. Les adeptes de ce compagnon de loisir ne cessent de vanter ses qualités de robustesse, de courage, d'intelligence et de résistance. Et ils ont peu de mal à convaincre.

Cheval, poney, âne seront donc réunis dans cette manifestation dont le succès témoigne de l'engouement d'une activité en progression. Mouvement largement encouragé par la vague du tourisme vert et du sport de plein air, mais aussi par l'apparition de nouvelles techniques de randonnée et de jeux tels que le horse-ball.

La Fédération française d'équitation recense actuellement 367 000 licenciés (soit environ 6 % d'augmentation par rapport à 1996) répartis dans 4 500 clubs affiliés. Cette fréquentation représente 3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires pour les centres équestres. Les cavaliers d'aujourd'hui sont majoritairement des femmes; elles représentent 68 % des pratiquants. Cette féminisation semble se décider dès l'adolescence. Un moment de la vie où les garçons paraissent préférer le football. Même si l'on peut monter à cheval à n'importe quel âge - certaines personnes se décident même très tard -, force est de constater que 50 % des cavaliers ont moins de dix-huit ans.

Véronique Cauhapé

### Les rendez-vous

- **Dates** : du 29 novembre au 7 décembre.
- **Lieu** : halls 4, 5, 6 et 8, Paris-expo, Porte de Versailles.
- **Horaires** : de 10 à 19 heures. Nocturne mardi 2 décembre jusqu'à 22 heures.
- **Tarifs** : adultes : 65 F. Enfants de 7 à 12 ans : 50 F. Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans accompagnés.
- **Réservations et achat de billets** : tél. : 01-49-09-64-14.
- **Quelques rendez-vous** : - le championnat du monde du cheval arabe, du 29 novembre au

- 1<sup>er</sup> décembre ;
- le concours hippique international, les 4, 5 et 6 décembre à 20 heures.
- la traversée de Paris à cheval, le 30 novembre, départ porte de Clichy à 9 heures.
- épreuve de concours de sauts d'obstacles amazone, le 7 décembre.
- A l'entrée du salon, chaque visiteur se verra remettre un ticket de jeu (quinté + 2 sur 4) et sera convié à se présenter sur le stand PMU pour s'initier gratuitement aux joies du jeu.

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97266

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

#### HORIZONTELEMENT

1. Qui ne s'arrêteront donc jamais. - II. Belle des montagnes grecques. Dame de cœur. - III. Prêts à faire la foire s'ils s'entendent. Résultat. - IV. Fait de l'ombre au cimetière. Bien en poste. - V. Bourrées au propre et au figuré. Marquises en Polynésie. - VI. Cassé pour régler ses comptes. Terroir de grands crus. - VII. Force paramilitaire. Cuir coté chair. Va de un à six. - VIII. Attaché à la terre des autres. A vidé les sanatoriums. Entrent en communion. - IX. Mît son texte au propre. Facilite les soulèvements. - X. Peut nous charmer, mais méfions-nous tout de même.

#### VERTICALEMENT

1. Où il n'y a pas beaucoup de place pour les autres. - 2. Entaille superficielle. - 3. Pleine au large. Sorties de route. - 4. Se mettre en route. Succursale de l'ONU. - 5. Qui conviennent parfaitement. Parti cher

à Léo et à Alain. - 6. Endroit pour se retirer depuis Achille. Endroit pour se mettre à l'ombre. - 7. De qualité douteuse. - 8. Eclaire la vallée des Rois. Lettres d'Edimbourg. - 9. Mitré rémois. Démonstratif. - 10. Protections dentaires. Donne du caractère aux vins et aux fromages. - 11. Article. Qui pourra revenir dans les lieux. - 12. Baisse générale de régime.

Philippe Dupuis

#### SOLUTION DU N° 97265 HORIZONTELEMENT

I. Incomplétude. - II. Moulée. Janus. - III. Pull. Siègent. - IV. Redevance. Eh ! - V. Oté. Anet. Use. - VI. Lustrent. - VII. Prat. Etre. Ai. - VIII. Téma. Ui. Ss. - IX. UAP. Crevante. - X. Scène. Saloir.

#### VERTICALEMENT

1. Impromptus. - 2. Nouet. Réac. - 3. Cul-de-lampe. - 4. Ollé. UTA. - 5. Me. Vas. Ce. - 6. Pesanteur. - 7. Inerties. - 8. Ejecter. Va ! - 9. Tâge. Népal. - 10. Une. Ut. Nô. - 11. Dunes. Asti. - 12. Esthétiser.

### ÉCHECS N° 1768

**TOURNOI INVESTBANKA (Belgrade, 1997)**  
**Blancs** : Chirov.  
**Noirs** : Kovacevic.  
**Défense Benoni.**

1. d4	c5	17. Fg2	Ce5
2. d5	Cf6	18. Ce5	dxé5 (h)
3. c4	g6	19. Fa4! (i)	Cd6 (j)
4. Cc3	Fg7	20. Tf6!! (k)	h6 (l)
5. e4	0-0 (a)	21. Df2!	Cf5 (m)
6. Cf3	d6	22. Tx5	gx5
7. h3 (b)	e6	23. ex5 (n)	f6
8. Fd3 (c)	exd5	24. Cc4! (o)	b6
9. exd5	Té8+	25. Dh4	Rh7
10. Fc3	Fh6	26. Tf3! (p)	Tf7
11. 0-0	Fxe3	27. d6!	Df8
12. fxé3	Dé7 (d)	28. Fc6	Tb8 (q)
13. e4	Cb-d7	29. Fd5	Tb-b7
14. Dd2	Rg7 (e)	30. Fc6!	Tb-d7
15. Tf2! (f)	Tf8 (g)	31. Tg3!	Fb7
16. Ta-f1	Cc8	32. Fxd7!	abandon (r)

#### NOTES

a) Ou 5... d6. En roquant, les Noirs ne craignent pas la poussée 6. e5 car, après 6... Cc8, le pion avancé est facile à éliminer.  
b) Préviend le clouage 7... Fg4.  
c) Le contrôle de la case e4 passe par cette sortie du F-D en d3 (8. Fé2 est courant), mais il s'agit d'un sacrifice de pion.  
d) Les Noirs refusent le cadeau, craignant de succomber après 12... Txé3; 13. Dd2, Té8 (si 13... Dé7; 14. Ta-é1!); 14. Dh6 à l'attaque ennemie (grâce à leur avance de développement), mais ils ont abandonné les cases noires et cédé à

leur ennemi la seule colonne ouverte, et cela sans la moindre contrepartie.

e) Empêche 15. Dh6.  
f) Un plan aussi simple qu'efficace : doubler les T sur la colonne f.  
g) Si 15... Ce5; 16. Cxé5 et 17. Ta-f1.  
h) En reprenant par le pion d, les Noirs pensent déjà à la position dominante de leur C en d6. Cependant, 18... Dxe5 est sans doute plus résistant; en effet, les Blancs ne peuvent déloger la Dé5 qu'en faisant passer le Cc3 en f3, ce qui demande du temps. Après 19. Tf4, Fd7; 20. Df2, f6, on ne voit pas de gain rapide pour les Blancs.  
i) Cette menace d'éliminer le C paraît naïve, mais, en réalité, il s'agit de provoquer le départ du Cc8 en f6.  
j) Voilà un puissant C bloqueur qui semble donner aux Noirs d'excellentes perspectives.  
k) Très fort. Une première menace surgit : 21. Dg5 et 22. Txg6+ avec gain de la Dé7.  
l) Forcé. Si 20... Cx4; 21. Dg5, Dc7; 22. d6. Et si 20... Dxf6; 21. Tx6, Rxf6; 22. Dh6!, Th8; 23. Dh4+, Rg7; 24. Dé7 ou bien simplement 21. Df2+, Rg7; 22. Dxc5.  
m) Si 21... Cx4; 22. d6!, Cxd6; 23. Dxc5. Et si 21... b6; 22. Dh4.  
n) Menace 24. f6+.  
o) Ce sont maintenant les Blancs qui ont un puissant C centralisé.

p) Menace 27. Tg3 et 28. Tg6.  
q) Si 28... Fb7; 29. Fxb7, Txb7; 30. Cxf6+.  
r) Si 32... Txd7 (ou 32... Fxe4; 33. Fé6!); 33. Cxf6+, Rh8; 34. Dxe6+, Dxe6; 35. Tg8 mat.

#### SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1767 G. WENINK (1922)

(Blancs : Rb2, Fh4, Pa6. Noirs : Ré5, Tg1.)  
1. a7, Tg2+ (si 1... Tg8; 2. Fg3+ et 3. Fb8); 2. Rb1!, Tg1+; 3. Fé1!, Txé1+; 4. Rb2, Té2+; 5. Rb3, Té3+; 6. Rb4, Té4+; 7. Rb5 et les Blancs gagnent.

#### ÉTUDE N° 1768 M. SINAR (1982)

8											
7											
6											
5											
4											
3											
2											
1											

Blancs (4) : Rf7, Pa2, ç4 et ç6.  
Noirs (3) : Rb6, Pç5 et h7.  
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

## NOMINATIONS

## CULTURE

**Anita Weber**, conseiller technique au cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, chargée des musées, des arts plastiques et du développement des enseignements artistiques, vient de se voir confier une mission « *visant à redéfinir la délégation au développement et aux formations* » du ministère. Après avoir décidé du rapprochement du patrimoine et de l'architecture, puis du théâtre et de la musique et de la danse, M<sup>me</sup> Trautmann poursuit ainsi la restructuration de son ministère. La délégation sera placée sous l'autorité directe de la ministre.

[Agée de cinquante-trois ans, agrégée de lettres, Anita Weber a été notamment conseiller technique de Robert Chapuis et de Jacques Guyard au secrétariat d'Etat à l'enseignement technique (1991-1992), puis de Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture (1992-1993), avant d'être directeur régional des affaires culturelles de Haute-Normandie (1993-1997). Depuis juillet, Anita Weber est conseiller technique au cabinet de M<sup>me</sup> Trautmann.]

## RELIGION

**Le Père Patrick Jacquin** a été nommé, vendredi 28 novembre, recteur des sanctuaires de Lourdes, par Mgr Jean Sahuquet, évêque de Tarbes et Lourdes, et son coadjuteur, Mgr Jacques Perrier.

[Né le 3 juin 1950 à Châteauroux (Indre), Patrick Jacquin a fait ses études à Nantes et au séminaire d'Issy-les-Moulineaux. Ordonné prêtre en 1978, il a exercé des responsabilités dans plusieurs paroisses et aumôneries de lycées à Paris. Depuis 1990, il était délégué des évêques d'Ile-de-France pour la Mission étudiante. A ce titre, il a organisé les pèlerinages annuels de jeunes et d'étudiants à Jambville (Yvelines) et à Chartres. Il fut vice-président des Journées mondiales de la jeunesse au mois d'août à Paris et Longchamp.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 28 novembre sont publiés :

● **Sécurité** : un arrêté portant cessation de fonctions du directeur de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, Marcel Leclerc ; un arrêté portant nomination de son successeur, Philippe Melchior, inspecteur général de l'administration.

● **Architecture** : un décret relatif aux études d'architecture ; un décret relatif à la formation continue diplômante en architecture.

● **Conseil constitutionnel** : quatre décisions du Conseil constitutionnel déclarant inéligibles pour une durée d'un an Daniel Monauray (écol., Val-de-Marne), Abdelmoutaki Terraba (div. g., Val-de-Marne), Jésus Ibanez (div., Vacluse) et Xavier Hatton (div., Eure-et-Loir), candidats aux élections législatives, qui n'avaient pas déposé leurs comptes de campagnes dans les conditions et délais prescrits par la loi.

● **Marchés financiers** : un arrêté portant homologation de dispositions du règlement général du conseil des marchés financiers.

## En bref

## Histoire de stocks à Quai des Marques

Le célèbre fabricant de linge en tissu éponge Jalla doit faire face à une surproduction dans son usine de Regny [42]. Le stock excédentaire est constitué de serviettes de toilette et de bain de la ligne Tintin, série «Lama». Le surstock de serviettes en éponge 100% coton, 450 gr/m<sup>2</sup> sera livré ce jour au magasin d'usine Jalla de Quai des Marques sur l'île Saint Denis pour être écoulé à moins 30% du prix habituellement pratiqué.

Ouvertures exceptionnelles lundi 22 et mardi 23 décembre de 11h à 20h et mercredi 24 de 11h à 17h

Informations  
**01 48 09 04 05**  
<http://www.freemen.com/quaidemarques>

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

– En avance sur son temps, mais à son rythme et à Guéret,

## Killian

est né le 19 novembre 1997.

**Kathline, Anne, Serge, Suzanne, René PAILLER, René et Joëlle MABIT** font partager leur joie.

121, rue du Général-de-Gaulle, 95320 Saint-Leu-la-Forêt.

**Monique et Jean-Claude VÉZILIER** ont le bonheur d'annoncer la naissance de

## Léa,

filles de

**Claude VÉZILIER**

et de

**Philippe GOERIG**

à Mulhouse, le 26 novembre 1997.

## Emmanuel DOUGIER

et **Adelaide CONSTANS-GAVARRY** ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille,

## Louka,

le 13 novembre 1997.

## Décès

**Jacqueline BACOS,** née GIANNUCCI,

a rejoint la maison du Père, le 26 novembre 1997, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de L'Assomption, Paris-16<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

De la part de

Pierre Bacos,

son époux,

Bernard, Anne

et leur fils Arthur,

Jean-François, Marie-Pierre

et leurs enfants Fanny et Niels,

Etienne, Catherine

et leurs filles Adèle et Pauline,

Laurent,

ses enfants et petits-enfants,

Raymond et Christiane Giannucci,

Jean Giannucci,

ses frères et belle-sœur.

– Antibes. Juan-les-Pins.

M<sup>me</sup> Denise Varene-Bianchi a l'immense douleur de faire part de la perte cruelle de son époux et compagnon de carrière, unie à sa fille, M<sup>me</sup> Christine Bianchi,

## M. Marcel BIANCHI,

chef d'orchestre,

compositeur,

guitariste,

Grand Prix du disque,

survenu à Antibes, le 23 novembre 1997.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Que ceux qui l'ont connu et ont aimé sa musique aient une pensée pour lui.

L'Iliade, 117, boulevard Wilson, 06160 Juan-les-Pins.

– Simon Dadoun, Alain Dadoun et Claudine, Nadine Dadoun, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Odette DADOUN,** née SAÏAG.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 27 novembre 1997, à Nice.

– Lyon. Lons-le-Saunier. Paris. Troyes. Genève.

Geneviève Elisseeff, son épouse, Antoine et Anne-Claude Elisseeff, Ariadne Elisseeff, Valéry et Caroline Elisseeff, Timothée et Victor, ses enfants et petits-enfants, Vadime et Danièle Elisseeff et leurs enfants, André, son filleul, Irène Elisseeff, sa cousine, Daniel et Yvette Sichler et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

## Nikita ELISSEEFF,

professeur émérite à l'université Lyon-II, ancien directeur adjoint de l'Institut français d'études arabes de Damas, médaille du combattant volontaire de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, chevalier de l'ordre du Cèdre du Liban, grand-ordre du Mérite syrien,

survenu le 25 novembre 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Joseph Hudault, professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, Le lieutenant de vaisseau Bertrand Hudault, M. Pierre-Etienne Hudault, M<sup>me</sup> Charlotte et Constance Hudault, M. Guillaume Hudault, M. et M<sup>me</sup> Norbert de Frescheville et leurs enfants, M<sup>me</sup> Michel Caroff de Kervezec et ses enfants, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M<sup>me</sup> Joseph HUDAULT,** née **Bénédictine RICHER de FORGES,** docteur ès sciences physiques, docteur ès sciences informatiques, maître de conférences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,

leur épouse, mère, sœur et belle-sœur, pieusement endormie dans la paix du Seigneur, le 26 novembre 1997, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 1<sup>er</sup> décembre, à 9 heures, en l'église et paroisse universitaire Saint-Etienne-du-Mont. Une absoute aura lieu en l'église de Lannery (Eure-et-Loir), à 14 h 30, suivie de l'inhumation.

108, rue du Bac, 75007 Paris. Sainte-Radegonde, 28200 Lannery.

– Le directeur de l'UFR de mathématiques, statistiques et informatique appliquées aux sciences sociales, Ses collègues enseignants, Le personnel administratif, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 26 novembre 1997, de

**M<sup>me</sup> Joseph HUDAULT,** née **Bénédictine RICHER de FORGES,** maître de conférences d'informatique à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, Les enseignants, Le personnel administratif, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 26 novembre 1997, de

**M<sup>me</sup> Joseph HUDAULT,** née **Bénédictine RICHER de FORGES,** docteur ès sciences physiques, docteur ès sciences informatiques, maître de conférences à l'université Paris-I.

– Les familles Coblentz, Kahn, Wahl, Berthod, Parents et alliés, Ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

## Denise KAHN,

survenu le 27 novembre 1997.

Les obsèques auront lieu lundi 1<sup>er</sup> décembre, à 15 h 15, au cimetière parisien de Saint-Ouen, avenue Michelet (bus 155 et 254).

9, rue Jean-Louis-Forain, 75017 Paris.

– Le Service social des jeunes apprend avec une grande tristesse la disparition de

M<sup>me</sup> Denise KAHN,

qui a consacré son activité à la création et au développement du Centre d'information et d'orientation de 1945 à 1971, dans notre service.

Le conseil d'administration, Et l'équipe professionnelle du Service social des jeunes, Tous ses amis, s'associent à l'hommage unanime qui lui est rendu.

L'inhumation aura lieu lundi 1<sup>er</sup> décembre 1997, au cimetière de Saint-Ouen, à 15 h 15.

– M. André Mandonnet, son époux, M. et M<sup>me</sup> Pierre Mandonnet, M. et M<sup>me</sup> Francis Mandonnet, M. et M<sup>me</sup> Jacques Mandonnet, ses enfants, Céline, Emmanuel Lionel, Gentiane, Mathilde et Agathe, ses petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Fernand Desnot, M. et M<sup>me</sup> Pierre Desnot, ses frères et belles-sœurs, M. Alain Desnot, M. et M<sup>me</sup> Olivier Desnot et leurs filles, Ses neveux, nièce et petites-nièces, Les familles Griffoul, Demouy, Frouard, Royer et Joyeux, ont la douleur de faire part du décès de

**Geneviève MANDONNET,** née **DESNOT,**

survenu le 27 novembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1<sup>er</sup> décembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 31, rue Albert-I<sup>er</sup>, à Asnières (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu, au cimetière ancien, 6, rue du Ménéil, à Asnières, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

71, rue de Nanterre, 92600 Asnières-sur-Seine. La Gâtine, 61290 Le Pas-Saint-L'Homere.

– M. Claude Naud, son époux, Michel, Philippe et Marie-Elizabeth, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès, le 22 novembre 1997, de

**M<sup>me</sup> Colette NAUD,** née **MIELI.**

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

## Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, nous quittait

**Stéphan Francis Jr. BUFFINGTON.**

Chacun de ses actes a été vécu dans son sens absolu. Il est présent dans nos cœurs.

– Le 2 décembre 1996,

La flamme de

## Flavie CHAILLET

quittait la Terre pour briller dans l'Au-Delà.

« *Ton Soleil ne se couchera plus, Et ta Lune ne sera plus obscurcie, Car l'Eternel sera ta lumière pour toujours.* » Esaïe 60, 20.

– Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

## Isucher Ber FRYDMAN

à l'occasion de l'anniversaire de son décès, le 30 novembre 1983.

## Séminaires/Débats

Comité de vigilance pour un paix réelle au Proche-Orient

**Le plan de partage de la Palestine du 29 novembre 1947,** cinquante ans après.

Présentation : **Maurice Buttin.** Approche historique : **Henri Laurens.** Analyse juridique : **Albert Bourgi** ou **Pierre Weiss.** Réflexion géopolitique : **Dominique Vidal.** Débat de clôture : **Claude Cheysson** et **Leila Sahid.**

Samedi 6 décembre 1997, à l'université Paris-I, amphitheâtre Turgot, place de la Sorbonne, de 14 heures à 18 h 30.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

## Signatures

– **Signature Pierre Assouline**

La librairie Julliard vous invite à rencontrer Pierre Assouline, le jeudi 4 décembre, à partir de 16 h 30, pour la parution de son ouvrage « *Le Dernier des Camondo* ». Librairie Julliard, 229, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris (métro Solferino, RER Musée-d'Orsay).

## Conférences

Conférences **Simone Egler** professeur d'histoire de l'art « *Initiation à la symbolique dans l'art* ». Cycle de conférences avec projections un lundi sur deux, à 15 heures, à partir du 1<sup>er</sup> décembre. Premier cours : La création dans la Bible vue par les artistes : « *le paradis et le péché* ». **ASIEM**, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7<sup>e</sup>, métro Ségur, Ecole-Militaire. Renseignements : 01-45-61-18-24.

– Dans le cadre de l'exposition « *Les Ibères* », organisée par l'AFAA, conférence-débat à l'auditorium du Grand Palais, square Jean-Perrin, Paris-8<sup>e</sup>, le mercredi 3 décembre 1997, à 18 h 30,

**Les rites funéraires, de la démonstration spectaculaire à la simplification extrême,**

avec Marie-Frédérique Bacqué, Anne et Patrick Poirier, Michel Vovelle.

Entrée libre.

## Communications diverses

## ANTI-STRESS

**Méthode Feldenkrais, Taichi-Chuan.** Soirée portes ouvertes, animée par Valerie Le Huche, vendredi 5 décembre, 20 heures - 21 h 30. Paris - 6<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-74-45-32.

– Pour préparer le centenaire du lycée **Sainte-Marie de Cholet (Maine-et-Loire)**, l'Association des anciens élèves souhaite mettre à jour son annuaire. Veuillez transmettre vos coordonnées à : L'Amicale des anciens élèves de l'Institut Sainte-Marie, 43, rue Saint-Bonaventure, 49300 Cholet. Fax : 02-41-49-16-40.

## Hommages

**L'Institut Alain-Boher, ses anciens collaborateurs et ses amis,** à l'occasion du premier anniversaire de la disparition du

**président Alain POHER,** vous invitent à l'hommage qui lui sera rendu en participant à la cérémonie religieuse qui aura lieu le **mardi 9 décembre 1997, à 19 h 15,** en la chapelle des Carmes, à l'Institut catholique de Paris, 70, rue de Vaugirard (parking Saint-Sulpice).

Institut Alain-Boher, Espace Alain-Boher, 7, avenue Auguste-Duru, 94480 Ablon-sur-Seine.

## CARNET DU MONDE

Téléphones :

**01-42-17-39-80**

**01-42-17-29-96**

**01-42-17-38-42**

Fax : **01-42-17-21-36**



## LE MONDE/IDM

l'histoire au jour le jour 1939-1996

**Nouvelle édition 1997 CD-ROM PC-MAC**

132 cartes – 260 photos – 1 078 articles  
245 « une » du *Monde* – 78 enregistrements radio  
19 788 dates indispensables.

En vente au *Monde*, sur Minitel : 3615 LEMONDE  
sur internet : <http://www.lemonde.fr> et dans les grandes surfaces

**GRANDE-BRETAGNE** Depuis le 30 novembre et jusqu'au 20 décembre, se tient à Londres, dans les salles prestigieuses de la capitale, la première « French Theater Season »,

à l'initiative conjointe des autorités françaises et britanniques. Avec plus de 40 000 spectateurs payants, son succès a dépassé les espérances. ● PRUDEMMENT commencée avec

*Les Fausses Confidences*, de Marivaux, la programmation s'est risquée ensuite à proposer *La Dispute et Contention*, de Didier-Georges Gabily ou *La Maladie de la mort*, de Mar-

guerite Duras. ● DEUX NOUVELLES PRODUCTIONS, anglaises, ont été créées : *Les Chaises*, de Ionesco, par le Théâtre de la Complicité, et *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès,

par la Royal Shakespeare Company, à Stratford-Upon-Avon. Ces deux pièces ont été brillamment traduites par Martin Crimp, auteur dramatique résident au Royal Court.

## Londres accueille chaleureusement la première Saison du théâtre français

Dans la foulée de la Comédie-Française et de Marivaux, Ionesco, Didier-Georges Gabily, Bernard-Marie Koltès et Marguerite Duras, ont été servis par de très bonnes équipes artistiques dans les salles prestigieuses de la capitale européenne à la mode

### LONDRES

de notre envoyé spécial

Dans un royaume qui n'en finit pas de se réjouir d'être à la mode, par la grâce d'un homme jeune porté au pouvoir par un corps électoral épuisé de tant d'années – dix-huit exactement – d'ultra-conservatisme, c'est à peine si l'on discute des premières contre-performances du New Labour, dans le domaine crucial de la santé par exemple. Tony Blair est souriant, séduisant, actif, moderne en un mot, et la Grande-Bretagne veut croire aux vertus durables de cette cure de jouvence qu'il personnifie. Londres, capitale européenne qui se méfie de l'Europe et que toute l'Europe admire ; Londres, « unique objet de mon assentiment », dira-t-on pour contrefaire Corneille : c'est là qu'il faut faire ses courses, entre Harrods et Sloane Square, à quelques encablures de Noël ; là qu'il faut se laisser surprendre par les derniers perfectionnements du son *jungle* dans ces temples que sont devenus le Heaven, derrière Charing Cross, ou le Limelight, près de Leicester Square ; là que l'on profite le mieux des « inventions » de la britpop, menées tambour battant par Oasis ; là qu'il faut s'ébahir devant les hardiesses de *Sensation*, l'exposition (très peu) scandaleuse consacrée aux jeunes artistes britanniques par la Royal Academy ; là qu'ont été conçues deux œuvres capitales dans l'histoire du savoir rire à l'écran, *Bean* et *The Full Monty*...

Tant pis si la misère se lit encore et toujours dans ces amas de corps qu'il faut enjamber partout pour consommer l'effet-Blair et partager un peu de la soudaine « joie de vivre » – en anglais dans le texte – des Londoniens à la parade. Tant pis si l'Opéra royal de Covent Garden, l'English National Opera et la Royal Shakespeare Company, les trois enseignes les plus prestigieuses de la scène britannique, se

débattent dans les soucis d'argent, accumulant des déficits qu'ils doivent au peu de soin que le nouveau gouvernement, à la manière de l'ancien, leur prodigue ; tant pis si la scène théâtrale est essentiellement vendue au commerce et que les créateurs de toutes eaux commencent de dire leur déception ; tant pis si Tony Craig, ministre de la culture, peine à réformer un Arts Council à genoux qui a n'a pas les moyens de donner un contenu artistique aux grands bâtiments que l'on rénove à tour de bras grâce à la manne de la Loterie nationale. Le Royaume va beaucoup mieux, puisqu'« on » – pronom plus que jamais indéfini – le dit.

### REGAIN D'INTÉRÊT INATTENDU

Pour preuve de cette nouvelle santé, l'aveuglement, certainement passager, qui nous vaut, à nous Français, un regain d'intérêt aussi inattendu que prolifique. Enterrée, pour quelques semaines, la vieille défiance qui nous unit par-delà la Manche : c'est sur leur terrain d'excellence, le théâtre, qu'une petite armée d'artistes tricolores a quitté le continent pour aller défier publics et critiques anglais. Depuis le 30 septembre, et jusqu'au 20 décembre, se tient dans la capitale britannique la première « French Theater Season » et le moins que l'on puisse dire est que c'est un succès. Initiée conjointement par les autorités anglaises et françaises, menées à Kensington par l'attaché culturel de l'ambassade de France, Luc Bouniol-Laffont, directeur des programmes, et par une poignée d'excellents professionnels anglais « et » francophiles, la Saison du théâtre français n'en finit pas de remplir les salles prestigieuses du centre-ville qui manifestent souvent un enthousiasme revigorant.

Prudent, le conseil de la Saison a choisi d'ouvrir le feu avec la pro-

duction bien comme il faut des *Fausse confidences*, de Marivaux, dans une mise en scène de Jean-Pierre Miquel, sage, très sage administrateur général de la Comédie-Française. Les spectateurs du National Theatre ont aimé, beaucoup, aidés en cela par la santé de la troupe de Molière emmenée par Catherine Samie, tonitruante Madame Argante, qui ne cède rien à l'art du jeu anglais. On dit aussi, en coulisses, que les surtitres en anglais étaient tout juste un peu plus drôles que le texte original... Plus controversée fut la représentation de *La Dispute*, doublée de *Contention*, de Didier-Georges Gabily, dans une mise en scène de Stanislas Nordey, reçue par le Sadler's Wells – réfugié pour travaux au Peacock Theatre. Mais enfin, la présence de Marivaux sur le devant de grandes scènes london-

niennes est une excellente nouvelle, tant le cher homme est ici méconnu et d'abord parce qu'il est excessivement difficile à traduire.

Même séduction pour la présentation de *La Maladie de la mort*, de Marguerite Duras, dans la mise en scène de Robert Wilson pour Lucinda Childs et Michel Piccoli, toujours au Peacock ; pour *Oh ! les beaux jours*, de Samuel Beckett, dans la mise en scène de Peter Brook – tous les billets étaient vendus avant la première au Riverside Studios, le 27 novembre. A l'exception de *La Dispute*, les spectacles de la Saison ont été présentés à guichets fermés. Comme les nouvelles productions, anglaises cette fois, de deux pièces françaises contemporaines, *Les Chaises*, de Ionesco, et *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès, respectivement créées par le

Théâtre de Complicité, l'une des deux meilleures compagnies indépendantes britanniques, et par la Royal Shakespeare Company (*lire ci-dessous*).

La meilleure nouvelle est peut-être venue du Royal Court, honorable institution – qui nous fait tant défaut en France – tout entière vouée à la création d'auteurs vivants. Du 19 au 22 novembre, dans les deux salles provisoires du Court installées de part et d'autre de Leicester Square, quatre pièces, de Xavier Durringer (*Une envie de tuer sur le bout de la langue*), Noëlle Renaude (*Le Renard du Nord*), Catherine Anne (*Agnès*) et Natacha de Pontcharra (*Mickey-la-Torche*), ont été lues chaque soir, dans de très bonnes traductions, par une escouade de jeunes et bons comédiens devant un parterre attentif de professionnels

anglais. On peut être sûr, déjà, que cette manifestation intitulée « New Voices from France » portera ses fruits : il est fortement question, par exemple, qu'*Une envie de tuer sur le bout de la langue* soit montée en 1998 à Londres. La mise en scène achevée d'*Encore une année pour rien*, pièce de Christophe Pellet, jeune auteur et scénariste français jamais joué chez nous, a reçu dans le même cadre du Court, l'accueil chaleureux que cette vive variation sur les tourments égotistes de jeunes gens à l'orée de la maturité méritait.

### 40 000 SPECTATEURS PAYANTS

Cette Saison du théâtre français aura réuni au total plus de 40 000 spectateurs payants, essentiellement anglais ; vrai succès dont il faut seulement souhaiter qu'il ne sera pas sans vrais lendemains, tant les échanges entre la France et la Grande-Bretagne ont été depuis des lustres réduits à leur plus simple expression. Outre la mobilisation des salles les plus importantes de Londres, elle aura fait l'objet d'une couverture des grands médias britanniques sans précédent connu. Enfin, son budget de plus de 10 millions de francs aura été assumé pour 5,2 millions par le mécénat et le parrainage d'entreprises britanniques et françaises, au premier rang desquelles GEC Alstom, Rail Europe UK, Global Asset Management, Citroën, Bagatelle, Robson Rhodes, etc. Les partenaires publics, essentiellement l'Association française d'action artistique, la SACT et le London Arts Board n'auront assumé que 30 % du budget de la saison. Performance assez rare pour être saluée car elle a permis de donner à l'événement une ampleur que peu osaient espérer il y a deux ans, quand l'idée en a été lancée.



Zubin Varla et Diana Kent dans « Roberto Zucco », mis en scène par James McDonald.

Olivier Schmitt

### Martin Crimp, passeur de textes

C'est un homme âgé de quarante ans, discret, talentueux, à qui la Saison du théâtre français doit beaucoup même si son nom n'apparaît pas en grand sur les affiches et les programmes. Martin Crimp est celui par qui l'écriture dramatique française contemporaine est enfin accessible à tous les anglophones : il vient de traduire *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès, dont existait une version américaine beaucoup moins convaincante, *Les Chaises*, de Ionesco, dont la traduction anglaise disponible était presque affligeante, et *Encore une année pour rien*, première pièce portée à la scène du jeune auteur français inconnu chez nous, Christophe Pellet.

Martin Crimp avait frappé un grand coup il y a deux ans en signant une « adaptation contemporaine » du *Misanthrope* de Molière qui a connu un réel succès à Londres. Il est l'auteur de huit pièces. Quatre ont été créées avec un certain retentissement au Royal Court, dont il est auteur dramatique résident.

## Ionesco dans une atmosphère électrique et Koltès chez Shakespeare

LONDRES et STRATFORD-UPON-AVON de notre envoyé spécial

Ce soir-là, la salle du Royal Court Downstairs, près de Leicester Square, avait été entièrement achetée par l'indispensable *Time Out*. Le city magazine avait décidé de revendre les places dix pence seulement – moins d'un franc ! – aux étudiants désireux de découvrir *Les Chaises*, de Ionesco, dans une nouvelle production du Théâtre de Complicité, l'une des deux meilleures troupes indépendantes anglaises avec Cheek by Jowl. Plusieurs centaines de jeunes spectateurs avaient donc envahi le Court pour assister, dans une atmosphère électrique, à cette preview d'autant plus inespérée que, pour la première fois dans l'histoire du Royal Court, tous les billets étaient vendus avant même la première, le 19 novembre (les représentations s'achèveront le 20 décembre).

Ce qui les avait attirés était moins la réputation de l'auteur – jusqu'ici trahi par ses traductions anglaises – que celle du Théâtre de Complicité et des deux interprètes principaux, Geraldine McEwan et Richard Briers, la première surtout ayant depuis longtemps acquis statut de star en Angleterre. Rarement aura-t-on vu autant de chaleur, d'énergie, de bonheur dans une salle de théâtre.

Quand le rideau est tombé sur *Les Chaises*, l'atmosphère ressemblait plus à celle d'une salle de concert, façon Cigale ou Zénith. A Londres, un grand succès se traduit souvent par deux ou trois rappels chaleureux ; au Court, plusieurs minutes de vivas ont salué l'excellence de la représentation.

Elle doit son caractère exceptionnel à une très bonne traduction de Martin Crimp (*lire ci-contre*), qui a trouvé une équivalence indiscutable à toutes les chausse-trapes – jeu de mots, onomatopées, torsions de syntaxe, répétitions... – chères à Ionesco. Elle doit aussi à l'habileté du metteur en scène, Simon McBurney, dont la francophilie est établie – il avait monté par exemple *Les Trois Vies de Lucie Cabrol*, d'après une nouvelle de John Berger, spectacle présenté en avril 1995 aux Bouffes du Nord. Il a su donner un caractère extrêmement spectaculaire à son travail tout en respectant l'esprit et la lettre de ce sommet dans l'art de la farce tragique. Sons, lumières, cette avalanche de chaises qui bientôt envahira la scène ne sont pas de la dernière modernité, mais ça n'a aucune importance : Simon McBurney est passé maître dans l'art de présenter les textes contemporains auprès des publics populaires. A la différence de beaucoup de ses pairs anglais, il aime le plateau, en maîtrise parfaitement la géographie et sait le faire

vivre. Il dirige aussi de main de maître ses acteurs. Ce qui est plus courant quand on sait l'art du jeu britannique : un engagement total du corps et de l'esprit au service des textes, sans se poser de question ; confiance absolue dans le texte et en soi. Revigorant ! Tout l'effroi des vieillards (ici rajeunis) de Ionesco, ses évasions fantastiques, son humanisme aussi, donné à entendre avec justesse, vivacité et foi.

### ZUCCO DANS UN MONDE D'ARCHÉTYPES

Succès tout aussi espéré, mais moins certain, de l'entrée au répertoire de la Royal Shakespeare Company de la meilleure pièce écrite en France ces dernières années, *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès.

On se demandait combien de temps encore la scène britannique allait se passer de cet auteur, mort du sida en 1989. Où l'on retrouve le talent de Martin Crimp, qui livre le texte anglais irréprochable de la pièce, celui d'un metteur en scène courageux, James McDonald, par ailleurs directeur artistique adjoint du... Royal Court, et d'une troupe dont la réputation est faite depuis longtemps. Koltès entre chez Shakespeare par la petite porte, celle de The Other Place, salle expérimentale de la RSC à Stratford. Mais son avenir est devant lui : par le système du répertoire et des tournées, *Zucco* sera joué

pendant dix-huit mois, à Stratford, où la pièce a été créée le 20 novembre, puis en tournée en Angleterre. Dans un dispositif très simple – une bande de matière blanche sur laquelle s'imprime, par un jeu de lumière, les empreintes des pas et des corps – déboulent les personnages de la pièce donnée ici à un rythme effarant. James McDonald ne se pose pas de question et lance son *Zucco*, boule de nerfs d'acier sans aucune dimension métaphysique, dans un monde d'archétypes auquel il n'appartient pas. Jeu efficace, direct ; certaines scènes, comme celle du jardin public, sont montées à la farce avant de céder au tragique. La pièce prend ainsi un relief brutal, physique, jamais vu. Si le trait manque trop souvent d'épaisseur, il rapproche le public de la substance brute de l'œuvre : cette part d'assassin que chacun porte en soi.

O. S.

★ *Les Chaises*, Royal Court Downstairs, Duke of York's Theatre, St-Martin Lane, WC2. Tél. : 00-44-171-565-50-00. M<sup>o</sup> Leicester Square. De 8 à 19,50 livres-sterling. Jusqu'au 20 décembre (complet, retours uniquement). *Roberto Zucco*, RSC, The Other Place, Stratford upon Avon, Warwickshire. Tél. : 00-44-178-929-56-23. De 11 à 19 livres sterling. Jusqu'au 11 février.

DEAUVILLE '97 : GRAND PRIX - PRIX DE LA CRITIQUE / SUNDANCE '97 : MEILLEUR FILM - MEILLEUR SCENARIO

# SUNDAY

SORTIE LE 3 DÉCEMBRE

un film de Jonathan Nossiter

«Un des films les plus surprenants qui soient venus d'Amérique depuis longtemps.» Le Nouvel Observateur

# Coldcut, une folle décennie de « dance music »

Le duo britannique a tiré les leçons des pièges dans lesquels il est tombé

DANS UN MILIEU – celui des nouvelles musiques électroniques – où la notion de carrière se limite souvent à la sortie de deux maxi-45 tours, tenir dix ans est une forme d'exploit. Le parcours de Coldcut, duo formé par Jonathan More, un ancien professeur d'art, et Matt Black, programmeur en informatique reconverti en DJ, concentre une folle décennie de *dance music* et a valeur d'exemple. Tour à tour pionniers iconoclastes, stars de la production, *has-been* et chercheurs avant-gardistes, ces Britanniques, tombés dans beaucoup de pièges, ont tiré beaucoup de leçons. Exercice ludique, politique et futuriste, leur nouvel album résume leur trajectoire en un cri du cœur : *Let Us Play*. « Laissez-nous jouer ».

Dès 1987, leur goût des titres n'était pas innocent. Il en fallait du culot pour baptiser un premier label, Ahead Of Our Time, « En avance sur notre temps ». Difficile pourtant de nier la portée novatrice de leurs deux premiers singles, *Say Kids*, *What Time Is It?* et *Beats & Pieces*. Jon More et Matt Black ne sont encore que deux bricoleurs en chambre, découpant et collant, en disciples revendiqués de William Burroughs, la vaste variété de leur collection de disques. Mais, plusieurs semaines avant le *Pump Up The Volume* de MARRS, ces détonnements festifs des éthiques punk et hip-hop suggéraient, en précurseurs, les échantillonnages hétéroclites de la génération house. Jon More revient sur l'insolence af-

fichée de leur jeunesse : « Nous avions mis un brin d'humour dans le choix du nom de notre label, Ahead Of Our Time, et pas mal d'irrévérence. Il s'agissait aussi de rendre hommage à des pionniers ignorés du grand public. Des gens comme Kool Herc, un des inventeurs du hip-hop, Steinski, le génie des breakbeats, Jean-Jacques Perrey, le roi du Moog, des grands du dub comme Lee Perry ou Adrian Sherwood. Nous espérons ne pas attendre aussi longtemps la reconnaissance. »

## TRAVERSÉE DU DÉSERT

Plus vite encore qu'il ne l'espérait, l'époque va rattraper le duo. Le Royaume-Uni s'emballe pour les sons les plus fous. Coldcut sort l'allumé *Doctorin' The House*, qui devient un tube. Jon More et Matt Black seront aussi de ceux qui redéfiniront le « remix » comme récréation. Du standard rap, *Paid In Full*, de Eric B & Rakim, ils feront un hit planétaire en y introduisant des *beats* dance et le chaloupement oriental des vocaux de l'Israélienne Ofra Haza.

Mais déjà les requins rôdent. C'est une des constantes de l'industrie phonographique que d'assimiler les créateurs de pointe au profit des productions les plus commerciales. L'équipe de choc est recrutée pour participer au lancement de chanteuses pop comme Yazz ou Lisa Stanfield, pour lesquelles Coldcut signera deux énormes succès, *The Only Way Is Up* et *People Hold On*. Puis, victimes de

la perpétuelle rotation des tendances, leur son n'est plus le goût du jour. « Nous nous sommes laissés griser, reconnaît Matt Black. C'est formidable d'être numéro un, de s'entendre dix fois par jour à la radio, mais tout cela a un coût. Par pitié, nous nous sommes coupés de nos racines. Nous nous sommes fait avaler par ce marais, mais nous en sommes sortis. »

1992, 1993, 1994... La traversée du désert durera quand même près de trois ans. Les producteurs retournent modestement à leur travail de DJ. Lors d'une tournée au Japon, ils tombent sur un livre qui les inspirera. « Il racontait comment les ninjas construisaient des habitations remplies de trappes spéciales. Ils pouvaient disparaître d'un coup et ressortir à l'autre bout de la maison. » Matt Black et Jon More créent au même moment un label, Ninja Tune, derrière lequel ils se camoufleront. Entièrement consacrée aux aspects les plus expérimentaux de la musique électronique, la petite maison de disques révèle l'abstraction trip hop de DJ Food ou DJ Vadim, le dub jazzy de The Herbaliser ou de Funki Porcini, la fibre latine de Up, Bustle & Out, la samba drum'n'bass d'Adam Tobin. Principe de production, le désir.

*Let Us Play*, son quatrième album, prouve que Coldcut n'a pas renoncé à sa créativité. Anciens Midas de la *dance music* replongés dans l'extrémisme expérimental, Matt Black et Jon More ont agencé



PHILIPPE LEVY

Coldcut, des collages inspirés du jazz rock comme de la musique contemporaine.

avec virtuosité et humour des collages aussi bien inspirés du jazz rock que de la musique contemporaine. On y retrouve toutes les machines dernier cri et des musiciens comme le saxophoniste Tom Chant ou le batteur funk Bernard Purdie. Fait rarissime dans les productions instrumentales d'aujourd'hui, l'album revendique un engagement militant. « Nous voulions fabriquer une musique qui ait un contenu. Nous avons pour cela collaboré avec des militants écologistes comme Bongo ou des personnalités comme Jello Biafra [l'ancien chanteur des Dead Kennedys]. »

Coldcut investit également beaucoup d'énergie dans les créations visuelles. En même temps que Ninja Tune, le duo a d'ailleurs lancé Hex, une petite entreprise consacrée à la recherche multimédia. On

se fera une idée de ces images de synthèse en consultant le CD Rom fourni avec *Let Us Play*, ou durant leur spectacle doublé d'un show visuel. « On nous a tellement répété qu'il n'était pas possible de travailler le multimédia sans d'énormes moyens que nous avons décidé de nous y mettre, en adoptant là encore la philosophie punk du "do it yourself". » Ou, comme ils l'expriment plus crûment sur la pochette de leur disque : « Fuck dance, let's art. »

Stéphane Davet

★ Coldcut avec DJ Food, Kid Koala, Animals On Wheels : L'Arapaho, 30, avenue d'Italie, Paris 13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Place d'Italie. Tél. : 01-45-89-65-05. Le 29 novembre, 22 heures. 100 F.

## Des Polaroid pour initier les enfants aux tableaux de La Tour

L'EXPOSITION Georges de La Tour au Grand-Palais est, naturellement, le succès public attendu à Paris. Fort bien. Mais que fait-on pour que de tels événements ne demeurent pas réservés aux habitués des musées ? Que fait-on, par exemple, pour y intéresser les enfants ? Leur sort, un jour ordinaire de visite, est peu enviable, ne serait-ce que parce que des murailles en corps d'adultes les séparent des tableaux. Le groupe LVMH, sponsor de la rétrospective, s'étant inquiété du problème, a décidé de financer des opérations pédagogiques hebdomadaires, dont la réalisation est confiée au service culturel du Louvre. Collaboration réussie : les mardis, jour de fermeture du Grand Palais, deux classes, l'une le matin, l'autre l'après-midi, bénéficient de ces invitations. Jusqu'au 20 janvier, il y en aura vingt-deux, de Paris et de province, cours élémentaires de Strasbourg et de Blois, sixièmes de Suresnes et du Raincy – plusieurs centaines d'élèves. Excellente idée.

Délicate à mettre en œuvre. Que fait-on des enfants ? Les promener le long des murs ? Les convier à une simple visite de tableau en tableau, si beaux soient-ils, ne serait ni suffi-

sant ni même efficace sans doute. Il faut une pédagogie particulière. A en juger sur place d'après un cours moyen parisien, le résultat est plutôt heureux, parce qu'il repose sur un principe simple : il faut expliquer la peinture d'un Lorrain du XVII<sup>e</sup> siècle à l'aide d'instruments d'aujourd'hui. Dans un coin plongé dans le noir, une démonstratrice joue de deux projecteurs, de filtres, d'un rideau noir et ocre, de quelques étoffes et d'une bougie pour distinguer une lumière froide d'une lumière chaude, pour définir l'ombre portée et le reflet, pour expliquer quel parti tirer par contraste d'un fond sombre ou d'un fond clair. Il apparaît vite que rien n'est moins neutre qu'un artifice d'éclairage, et qu'un rayon lumineux change l'expression et le sens d'un visage.

Après ces principes, la pratique : quelques enfants se déguisent en personnages de La Tour. Ils prennent, très à peu près, les poses du *Tricheur à l'as de carreau* et de *L'Adoration des bergers* et les autres écoliers les photographient au Polaroid. Retour du tableau vivant, pantomime distrayante ? Non. Non, parce que l'exercice est infiniment plus intéressant. Non, parce que les projecteurs sont déplacés,

les points de vue variés, l'imitation évitée. A chacun de trouver le bon angle, la bonne composition, de près, de loin, d'en haut, d'en bas. Il y a des ratages, les enfants qui hésitent à se servir de l'appareil, ceux qui se précipitent, ceux qui prennent trop lentement leur décision, ceux que le résultat déçoit. Peu importe le cliché : tous ont compris qu'une image se fabrique, se calcule, se modifie.

Résultat : devant les tableaux, qu'ils vont voir ensuite, les écoliers ne demeurent pas muets, mutisme d'incompréhension ou de respect inculqué. Le peintre a résolu, mieux qu'eux – ils s'en aperçoivent vite – les questions de lumière, de composition et de couleurs qu'ils ont essayé de résoudre, qui leur sont désormais familières. Ils entrent dans ses œuvres, ils peuvent en parler. Autrement dit : ça marche, non point une initiation à l'histoire, mais une initiation de l'œil et de la main. Et si de telles initiatives cessaient d'être exceptionnelles ? Et si les expositions du Grand-Palais et d'ailleurs faisaient plus souvent l'objet de telles campagnes ? Ce serait un progrès.

Philippe Dagen

## Les combats difficiles de la presse d'architecture

LES REVUES d'architecture vivent une période douloureuse. La crise de la commande en France réduit d'autant les sujets hexagonaux. La crise plus spécifique de la presse spécialisée limite d'autant les explorations coûteuses nécessaires à l'observation d'un art qui, lui, ne voyage pas. Dans ce contexte, il faut tirer un coup de chapeau aux navires qui s'obstinent à prendre le large, au moins intellectuellement.

Tel est le cas de *l'Architecture d'aujourd'hui*, dont les deux derniers numéros, au-delà de la qualité intrinsèque des textes et de l'illustration, font l'effet de deux grandes bouffées d'oxygène. C'est en effet la dimension culturelle de la création architecturale, au sens le plus généreux de ces termes, que parvient à célébrer l'équipe de la revue dirigée par Jean-Paul Robert. *L'Architecture*

d'aujourd'hui, dite « AA », fait ses choix, et fonce alors vers ce qui lui paraît essentiel, et qui l'est. Ainsi, en septembre, ce dossier consacré au Catalan Enric Miralles, portrait en pied d'un des plus fertiles architectes contemporains. C'est lui qui fait des cimetières où l'on voudrait s'endormir, lui qui invite la terre entière, lorsqu'elle passe à Barcelone, à souper sans cérémonie dans l'appartement le plus spectaculaire de la ville.

Le dernier numéro d'AA laisse tout tomber pour trois sujets. Un : le Musée Guggenheim de Frank Gehry à Bilbao, sans rien celer des turpitudes de son commanditaire américain, sans rien cacher non plus de la beauté de l'édifice. Deux : le Musée des beaux-arts de Lille, retravaillé par Ibos et Vitart, et très exactement présenté dans ces pages. Trois : le

concours de 1957 pour Brasilia avec un texte franchement bien inspiré de l'écrivain Jean Rolin.

L'approche de *l'Architecture d'aujourd'hui*, sévèrement ciblée, engendre sans doute un sentiment d'exclusion chez les maîtres d'œuvre exemptés du service. C'est cependant, pour ce type de revue, la seule voie qui assure d'échapper aux effets de l'actuelle dispersion des esprits et des formes. Cerner une réussite – ou un échec –, lui consacrer la place nécessaire –, l'architecture est à cet égard vorace avec ses exigences de plans, de coupes et de photos –, exprimer enfin son plaisir ou son déplaisir. Voilà bien la seule méthode qui permette d'éviter le butinage conceptuel d'une décennie restée traumatisée par l'abus des concours et leurs méthodes complaisantes.

*L'Architecture d'aujourd'hui*

n'est pas la seule à faire le bien. Voici par exemple un numéro spécial du *Bulletin de l'Institut français d'architecture* consacré à Hanoï. Tout est dit ou presque, en soixante pages, des problématiques actuelles de la capitale. *Archi-Créé* persévère, missionnaire au costume un peu vieillot, mais à la voix bienveillante.

*Technique et Architecture* parvient dans son numéro d'automne à faire le tour du monde sur le thème essentiel qu'est la maîtrise de l'environnement dans les constructions du futur. Et *D'architecture*, qui a failli disparaître, parvient à cavalier à travers l'actualité avec une maîtrise constante, soucieuse d'actualité plus que de sentiment. Mais il faut de tout, c'est vrai, pour faire un monde.

Frédéric Edelmann

## A Drouot, les œuvres de Berthe Morisot créent la surprise lors de la vente Rouart

LES VINGT-SEPT ŒUVRES impressionnistes de la collection de Thérèse et Julien Rouart, descendants de Berthe Morisot et d'Eugène Manet, le frère du peintre (*Le Monde* du 23 septembre), ont été vendues jeudi 27 novembre, à Drouot-Montaigne, pour un total de 75,56 millions de francs (68,16 millions sans les frais). Les commissaires-priseurs, M<sup>es</sup> Ferri, Beaussant et Lefèvre avaient estimé l'ensemble pour 40 millions de francs environ. La succession Rouart destine le produit de la vente à des œuvres de charité.

Devant une salle bondée, où se sont illustrés des acheteurs britanniques et américains, et des hordes d'intermédiaires prenant les ordres de leurs clients au téléphone, le marteau de M<sup>o</sup> Marc Ferri est tombé à 25 millions de francs (27,7 millions frais inclus) sur un pastel d'Edgar Degas, *Dans les coulisses* (1882-1885), un format étrange, allongé en hauteur, où le veston sombre d'un homme met en valeur la robe chatoyante de sa compagne. L'œuvre est belle et n'avait pas été exposée depuis 1960. Elle était estimée 10 millions de francs et a volé la vedette au *Paysage aux chevaux*, un Gauguin tardif peint en 1901. Ce morceau des îles Marquises n'avait pas été montré au public depuis près de soixante ans. Il s'est vendu 24 millions de francs (26,6 millions, frais compris). Un autre Degas, un dessin à la mine de plomb représentant trois études pour un portrait d'Edouard Manet, n'avait pas obtenu son certificat de libre circulation et n'intéressait donc pas les enchérisseurs étrangers. Estimé à 1,5 million de francs, il a été préempté à 1,28 million de francs par les Musées de France pour le Musée d'Orsay.

La surprise est venue des vingt œuvres de Berthe Morisot qui ont pulvérisé les prix prévus : le tout

## DÉPÊCHES

■ **PATRIMOINE** : Les artistes égyptiens vont se porter au secours du tourisme dans leur pays, suite au massacre de Louxor par un groupe islamiste, le 17 novembre, a rapporté, vendredi 28 novembre, le quotidien *Al Goumhouriya*. Le 10 décembre, devant le temple d'Hatshepsout, 140 chanteurs interpréteront le *Requiem* de Verdi, au lieu même où furent massacrés les touristes. L'acteur-vedette Adel Imam présentera à Louxor sa pièce à succès *Al-Zaim* (le leader). Des concerts seront donnés par des chanteurs en présence d'Omar Sharif.

■ **MUSIQUE** : William Christie, chef d'orchestre français d'origine américaine, a reçu le 27 novembre à Paris des mains du compositeur Marcel Landowski, chancelier de l'Institut de France, le 32<sup>e</sup> Prix Grand Siècle Laurent-Perrier « pour son illustration de la musique française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ».

■ **Le dernier album de Céline Dion**, *Let's Talk About Love*, a été vendu au Canada à plus de 230 000 exemplaires en une semaine – phénomène sans précédent –, a indiqué Sony Music, en ajoutant que près d'un Canadien sur dix avait acheté le disque.

■ **CINÉMA** : Les copies de dix films du réalisateur américain Stanley Kubrick, qui a tourné douze longs-métrages, ont disparu lors de leur transport en avion entre Milan et Catane (Sicile), a-t-on appris vendredi 28 novembre. Les copies, qui devaient être présentées pour une rétrospective, n'étaient pas assurées, a indiqué la société DHL chargée de l'envoi.

■ **La fréquentation des salles de cinéma est en hausse** sur les huit premiers mois de l'année et atteint 90,8 millions d'entrées, soit une progression de 6 % par rapport à 1996, indique le Centre national de la cinématographie.

Harry Bellet

(97 98)  
décembre  
in Cargo

THEATRE  
**Les fils de l'amertume**  
Silmane Benabissa et Jean-Louis Hourdin  
MARDI 2 ET MERCREDI 3 A 20H30  
A L'NEURBLEU ST-MARTIN-D'HERES

DANSE/FESTIVAL 388 RUGISSANTS  
**Anne-Teresa de Keersmaeker**  
MERCREDI 3 A 21H ET JEUDI 4 A 19H30

FESTIVAL 388 RUGISSANTS  
**L'Orchestre National de Lyon**  
direction David Robertson/Claude Debussy/  
Luciano Berio/Philippe Schaeffer  
VENDREDI 5 A 21H

icebreaker  
Gavin Bryars/Louis Andriessen/Michael Gordon  
SAMEDI 6 A 21H

THEATRE  
**Le cercle de craie caucasien**  
Bertolt Brecht/Christophe Rauck  
DU MARDI 9 AU JEUDI 11

DIALOGUE PUBLIC  
**Gilles Lipovetsky** / La troisième femme  
JEUDI 11 A 20H30

MUSIQUE  
**Orphée aux enfers** / J. Offenbach/  
direction Marc Minkowski / m.s. Laurent Pelly  
VENDREDI 12, SAMEDI 13 ET LUNDI 15 A 19H30

MUSIQUE  
**Le Chœur Sirine de Moscou**  
direction Andrei Kotov  
MERCREDI 17 A 20H30 A L'EGLISE ST-ANDRE

DANSE  
**Grupo Corpo brazilian**  
dance theater  
SAMEDI 20 A 19H30 ET DIMANCHE 21 A 15H  
réservations 04 76 25 91 91  
4 rue Paul Claudel Grenoble

LE CARGO

RENDEZ-VOUS  
Publicités  
VOUS  
DES ARTS

Histoire de forêts  
la forêt française du 13<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle

exposition  
du 15 oct. 97 au 19 janv. 98  
ouverte tous les jours,  
sauf le lundi, de 12h à 18h

Musée de l'Histoire de France  
Centre historique  
des Archives nationales  
Hôtel de Rohan  
87, rue Vieille-du-Temple  
75003 Paris

en collaboration avec le  
Groupe d'Histoire des  
forêts françaises  
et avec le soutien de  
l'Office National des Forêts,  
de l'Agence des Espaces  
Verts de la Région Ile-de-  
France et du groupe GPL

villa gillet  
hors les murs à l'UFRM  
4 rue Chazière-69004 Lyon  
rencontre  
**CARLO GINZBURG**  
et  
**BERNARD SIMEONE**  
"L'AFFAIRE SOFRI  
ou Du régime  
de la preuve"  
jeudi 4 décembre à 19h30  
Tarifs/Rés.: 04 78 27 02 48

Retrouvez chaque  
semaine la rubrique  
"RENDEZ-VOUS  
DES ARTS",  
renseignements :  
☎ 01.42.17.39.43  
(Fax : 01.42.17.39.25)

# Philippe Torreton, un Scapin seul contre tous sur la scène de la Comédie-Française

Jean-Louis Benoit met en scène, salle Richelieu, la farce de Molière

La Comédie-Française donne, salle Richelieu, un de ses classiques, *Les Fourberies de Scapin*, pièce de Molière aux emprunts nombreux et qui, en

son temps, déçut Boileau. La mise en scène de Jean-Louis Benoit et l'interprétation accentuent à l'extrême la « théâtralisation » que permet cette

farce. Mais l'acteur Philippe Torreton, dans le rôle-titre, convainc pleinement en calmant le jeu et en le lavant de tout artifice apparent.

**LES FOURBERIES DE SCAPIN, de Molière. Mise en scène de Jean-Louis Benoit. Avec Philippe Torreton, Bruno Raffaelli, Isabelle Gardien, Christian Blanc... COMÉDIE-FRANÇAISE, 2, rue de Richelieu, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. En alternance.**

Une farce, *Les Fourberies de Scapin* ! Brute, grosse, sans le moindre midi à quatorze heures. Molière, à ses débuts, en avait écrit d'autres, mais plus vives, plus décantées – des riens de génie. Ces premières farces sont surtout, bien que dans le droit-fil du genre, plus personnelles : si les premiers spectateurs firent grise mine à *Scapin*, c'est qu'ils reconnaissent tout de suite les pièces de théâtre et les contes que Molière venait de chaparder.

Les deux pères partis en voyage, laissant sous bonne garde leurs deux fils qui ne s'aventurent pas moins, l'un avec une friponne, l'autre avec une malade, c'est *Phormio*, de Térence. Le père qui précipite le mariage de son fils, et Sylvestre qui interromp le récit trop long d'Octave, c'est *La Sœur de Rotrou*. Le fils soi-disant kidnappé par des Turcs, et la fameuse galère,

« qu'allait-il donc y faire ? », c'est *Le Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac. La scène du sac, c'est aussi *Les Facétieuses Nuits*, livre de l'Italien Gian Francesco Straparola, alors best-seller en France comme à Rome... Quand Boileau, critique de théâtre à ses heures, lâche : « Je ne reconnais pas l'auteur du Misanthrope », ce n'est pas seulement parce que *Scapin* est à son avis d'un propos trop mince, mais parce qu'il a reconnu tout ce qui n'est pas de Molière, et il trouve que c'est trop. Plus tard, les publics ont ignoré Térence, Rotrou, Straparola, et ont applaudi *Les Fourberies de Scapin*. Normal : Molière a su, grand manitou, nouer ses emprunts en un festival d'effets sûrs, énormes, les uns bêtes comme chou, d'autres abjects et sauvages, tous bons à relancer les fous rires, ceux des bons vivants comme des sados honteux.

Reprenre *Les Fourberies de Scapin* est l'une des obligations de la Comédie-Française. L'accostage nouveau est confié à Jean-Louis Benoit, qui fut, dans les années 70, avec Jacques Nichet et Didier Bezace, un pionnier du théâtre de l'Aquarium : le chef-d'œuvre qu'ils inventèrent, en création collective, sur la longue grève des usines Lipp, où les acteurs mimaient et faisaient

s'exprimer les ouvriers, les machines, et jusqu'au bétail qui paisait dans les prairies de Besançon, aura été un sommet du théâtre. Est-ce pour saluer la « galère » qu'est devenue l'un des termes-clés des ados face à leur pas drôle d'avenir ? Jean-Louis Benoit ouvre le rideau sur des images d'un bâtiment qui s'approche lentement de la côte. Et de passer à l'action, sans s'alourdir d'à-côtés : plateau vide, devant une toile blanche irradiée qui prend les couleurs des matins et des soirs, des oublis et des peurs – le décorateur Alain Chambon ne nous impose pas une fausse Naples.

## L'ÉVIDENCE DANS LE FAUX

Il apparaît très vite que ces *Fourberies de Scapin* cheminent sur deux axes opposés. D'une part, metteur en scène et comédiens chargent délibérément le trait, grossissent, soulignent, ornent, et surtout, à force d'ajouts expressifs ou gestuels, font durer, durer, durer – tout cela très divertissant, très « public » tant mieux, mais qui accentue à l'excès la « théâtralisation ». D'autre part, seul contre tous ses camarades, Philippe Torreton, en *Scapin*. Il calme le jeu, le lave de tout artifice

apparent. Qui peut bien être son *Scapin* ? Un homme à part, seul dans ses rêves, capable d'extravagances sans songer à ce qu'il fait ? Un malade, obsessionnel, réglant des comptes à il ne sait quoi, froid, pince-sans-rire ? Un exécutant, précis, maître de soi ? Un non-être, l'image qu'invente Molière d'un franc-tireur, d'un lion instable, d'une victime ?

A bien écouter Molière, il semble qu'il devait se dire : les gens ne comprennent que ce qu'ils ne comprennent pas. Philippe Torreton va de ce côté-là. Il est un acteur, un vrai. Il joue vrai. Il est là parce qu'il n'est pas là. Il supprime l'écueil de la vraisemblance. Il est le signe exact de cet instant de nos vies, au point du jour, quand nous sautons hors d'un cauchemar, mais nous n'arrivons pas à ne plus y croire, et c'est la peur, et non, la fenêtre est là, un linge blanc est là sur le dossier d'une chaise, nous versions d'un monde dans l'autre, nous respirons. Philippe Torreton a quelque chose de cela, de ce blanc du jour dans le noir, de cette évidence dans le faux, de ce calme naturel entre les grimaces de l'imaginaire et l'effroi du monde réel.

Michel Cournot

## La composition musicale à découvert d'Heiner Goebbels

**NOIR SUR BLANC. Spectacle musical pour dix-huit musiciens de l'Ensemble Modern. Conception, musique et mise en scène : Heiner Goebbels. Scénographie et lumières : Jean Kalman. Costumes : Jamin Andrae. MC 93 BOBIGNY, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. M<sup>o</sup> Bobigny-Pablo-Picasso. Jusqu'au 29 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72.**

« Qui parle ? (...) Qui parle donc ? » Cette interrogation émerge du premier soliloque longuement répété de *Noir sur blanc* et ponctue simultanément l'entrée silencieuse des musiciens et celle naturellement cacophonique des spectateurs invités à s'installer alors que le spectacle est déjà commencé. La provenance de l'expression détermine en fait la question fondamentale du travail d'Heiner Goebbels, traitée de manière totalement opposée selon qu'il s'agisse du verbe ou du son. Utilisés comme un ensemble de miroirs, les textes cultivent l'ellipse à l'infini : le début de *L'Attente*, *L'Oubli* de Maurice Blanchot, cité en amont de l'œuvre, comme le long passage d'*Ombre-Une Parabole*, d'Edgar Allan Poe, qui en définit la perspective fuyante tant par son message initial (« Vous qui me lisez, vous êtes encore parmi les vivants ; mais moi qui écris, je serai depuis longtemps parti pour la région des ombres ») que par le choix de son vecteur (la voix enregistrée d'Heiner Müller, le grand dramaturge allemand disparu en 1995 auquel Goebbels rend hommage).

Si la dimension littéraire de *Noir sur blanc* tend à occulter l'identité de celui qui s'exprime, l'activité musicale s'attache au contraire à révéler les sources. Cela vaut pour les plans acoustique (on assiste à l'aménagement

d'un dispositif destiné à caresser les cordes d'un *koto* par une clé de métal suspendue dans le vide), stylistique (le texte de T. S. Eliot motive un show à l'américaine) et même ethnique (l'origine japonaise de la percussionniste sollicitée pour un morceau de *koto*). Plus largement *Noir sur blanc* semble vouloir ni rien cacher de la naissance d'une œuvre et s'apparente à un acte de composition à découvert. Sons concrets (obtenus en lançant une balle contre une plaque de tôle ou en tapotant des pions sur une table de jeu) et fragments de culture (échantillonnage techno ou free-jazz) se glissent alors dans la partition comme ils sont entrés dans l'esprit du compositeur : selon une lente dérive du hasard vers l'intention.

## ORPHÉON FELLINIEN

Goebbels n'a pas son pareil – après Georges Aperghis – pour extirper des interprètes une forme d'énergie insoupçonnée. Les dix-huit membres de l'Ensemble Modern de Francfort lui ont fourni un terrain d'investigation idéal par leur nature individuellement non conformiste. Acteurs, chanteurs et musiciens polyvalents, ils ont favorisé un mode de communication souvent inédit (quintette constitué d'un clavicorde, d'une cithare, d'un marimba, d'un cymbalum et d'une guitare basse), parfois cocasse (duo pour théâtre en *do* majeur et flûte piccolo) mais jamais arides (l'ensemble entier transformé en orphéon fellinien). Goebbels pouvait dire alors avec succès par la bouche de Müller et les paroles de Poe : « Le timbre de la voix de l'ombre n'était pas le timbre d'un seul individu mais d'une multitude d'êtres. »

Pierre Gervasoni

# "BLACK DJU"

## UN FILM DE POL CRUCHTEN

RICHARD COURCET

PHILIPPE LEOTARD

MAU DIBANGO

PATRICE-FLORA PRAXO

CESARIA EVORA

**ACTUELLEMENT**

## NOUVEAUX FILMS

### ■ ADDICTED TO LOVE

Linda a quitté Sam pour Anton. L'amoureux éconduit s'installe en face de l'appartement du nouveau couple et entreprend de reconquérir sa fiancée. Tous les moyens seront utilisés pour briser l'entente idéale d'Anton et Linda. Sur un schéma artificiel et convenu, Griffin Dunne a réalisé une comédie qui n'hésite pas devant les situations scabreuses et les portraits grossiers. Anton (Tchéky Karyo) est l'in vraisemblable caricature d'un cuisinier français antipathique. La bande-son est saturée de chansons diverses destinées à doper le film lorsque l'action s'alanguit. *Addicted to Love* contient pourtant une bonne idée de scénario. Sam installe à sa fenêtre un dispositif optique, une *camera obscura*, qui lui permet de reproduire la vue de l'intérieur de l'appartement d'en face et, par un système de miroirs, de le projeter sur son propre mur. Lorsque, installés sur un divan face à cet écran improvisé, Maggie – l'ex d'Anton – et Sam se repaissent des scènes de ménage du couple qu'ils surveillent, ils touchent du doigt l'essence même de la comédie sentimentale : l'intime transformé en spectacle. **Jean-François Rauger** Film américain de Griffin Dunne. Durée (1 h 40).

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/minute)

## SORTIR

### PARIS

**Cycle de sept nô sur une scène traditionnelle** par la troupe de Kiyokazu Kanze Ils sont trente-deux. Trente-deux membres de la famille Kanze – la plus prestigieuse des troupes de théâtre nô – qui donnent à La Villette un cycle exceptionnel de sept nô, jusqu'au 2 décembre. Costumes, masques, musique, danse et jeu : tout, jusqu'au moindre détail, témoigne d'une perfection polie par des siècles de pratique. Pour une fois, le mot n'est pas usurpé : c'est sublime.

**Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Le 2 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. 60 F\* et 100 F.**

### Houria Aichi

Née à Batna, en Algérie, accompagnée par le souffle de la flûte *gasba*, Houria Aichi interprète, avec dans la voix des envolées fulgurantes, la tradition des *azriates*, femmes libres des Aurès célébrant les ardeurs et les émois de l'amour. Elle reprend également Ali Khencheli et Aïssa Jermouni, célèbre chanteur chaoui qui fut le premier artiste maghrébin à se produire à l'Olympia en 1917.

**Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-St-Bernard, 5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Jussieu. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.**

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Addicted to Love** de Griffin Dunne (Etats-Unis, 1 h 40), avec Meg Ryan, Matthew Broderick, Tchéky Karyo.

**Le Goût de la cerise** d'Abbas Kiarostami (Iran, 1 h 39), avec Homayoun Ershadi, Abdolhossein Bagheri, Afshin Khorshidbakhtari, Safar Ali Moradi, Mir Hosseïn Noori, Ahmad Ansari.

**Hercule** dessin animé de John Musker, Ron Clements, (Etats-Unis, 1 h 31).

**Okaeri** de Makoto Shinozaki (Japon, 1 h 39), avec Susumu Terajima, Miho Uemura, Shoichi Komatsu, Tomio Aoki.

**Senza pelle** d'Alessandro Alatri (Italie, 1 h 30), avec Anna Galiena, Massimo Ghini, Kim Rossi Stuart.

**Sept ans au Tibet** de Jean-Jacques Annaud (Etats-Unis, 2 h 15), avec Brad Pitt, Davie Thewlis, B. D. Wong, Mako, Danny Denzongpa, Victor Wong.

**Sling Blade** de Billy Bob Thornton (Etats-Unis, 2 h 15), avec Billy Bob Thornton, Dwight Yoakam, J. T. Walsh, John Ritter, Lucas Black, Natalie Canedy.

**Sous les pieds des femmes** de Rachida Krim (France, 1 h 25), avec Claudia Cardinale, Feyria Deliba, Nadia Fares, Mohamad Bakri, Yorko Voyagis, Hamid Tassili, Bernadette Lafont.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/minute)

### VERNISSAGES

**Tony Scherman** Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 29 novembre au 7 janvier.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Hänsel und Gretel** d'Humperdinck. Ruth Ziesak (Gretel), Graham Clark, Georges Gautier (la sorcière), Franz-Josef Kapellman (le père), Gwyneth Jones (la mère), Jaël Azzaretti (le marchand de sable), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur du Théâtre du Châtelet, Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).

**Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 17 heures le 30. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.**

**La Tripla Concordia** (Œuvres de Frescobaldi, Telemann, Couperin, La Barre, Mancini, Scarlatti et Marais. Lorenzo Cavasanti (flûte), Caroline Boersma (violoncelle), Sergio Ciomei (clavecin). **Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 29. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.**

### Les Derviches tourneurs de Damas

Ces danseurs, appartenant à l'ordre soufi *mawlawi*, fondé au XIII<sup>e</sup> siècle en Anatolie, tournent sur le fil musical déroulé par l'ensemble Al-Kindi, formé autour du maître français de la cithare *qanoun*, Julien Jalal Eddine Weiss. La voix de Sheikh Hamza Chakour, officiant à la Grande mosquée des Omeyyades de Damas, participe à cette échappée belle vers un monde mystique. Des sons et des images pour nourrir les rêves de la nuit.

**Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. 20 h 30, le 29 novembre et les 1<sup>er</sup> et 2 décembre ; 17 heures, le 30. Tél. : 01-47-00-57-59. Location Fnac. 120 F.**

### Week-end

**Abbas Kiarostami** Cette rétrospective consacrée au cinéaste iranien fera l'objet d'une projection unique.

**16 heures**, Ou est la maison de mon ami ? ; **20 heures**, Close up, le 29. **14 h 30**, Et la vie continue ; **17 heures**, Au travers des oliviers ; **20 heures**, Le goût de la cerise, le 30. **Cinéma les toiles St-Gracien, Place François-Truffaut, 95 St-Gracien. RER C St-Gracien. Renseignements et réservations ; Tél. : 01-34-28-27-96. 35 F, 100 F pour les cinq films. (\* Tarif réduit).**

06-10-26. De 70 F à 100 F.

### Portrait de Pierre Henry

Pierre Henry : *L'Apocalypse* de Jean. **Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. 20 heures, le 29. Tél. : 01-42-30-15-16. 40 F.**

**Michel Chapuis (orgue)** Transcription des ouvrages lyriques de Rameau.

**Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 29. Tél. : 01-39-20-78-00. De 70 F à 130 F.**

**Heinrich Schiff (violoncelle)**

**Till Fellner (piano)** Debussy : *Sonate pour violoncelle et piano*. Schubert : *Sonate pour piano op. posthume*. Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 69*. **Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. 11 heures, le 30. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.**

**Emmanuel Pahud (flûte)**

**Eric Le Sage (piano)** Beethoven : *Sérénade pour flûte et piano op. 41*. Schubert : *Introduction et variations*. Poulenc : *Sonate pour flûte et piano*. Jolivet : *Chant de Linos*. Prokofiev : *Sonate pour flûte et piano op. 94*. **Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. 15 heures, le 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.**

**Ensemble Contrechamps** Holliger : *H, Elis, Diptysch, T-air*. *Quintette pour piano et vents*. **Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Paul. 17 heures, le 30. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre.**

**Radu Blidar (violon)**

**Andrei Vieru (piano)** Enesco : *Sonate pour violon et piano op. 25*. Janacek : *Sonate pour violon et piano*. Ravel : *Tzigane*. **Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. 17 h 30, le 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.**

**Le Roi David** d'Hoegger.

Danielle Borst (soprano), Marie-Ange Todorovitch (mezzo-soprano), Gilles Ragot (ténor), Jacques Martin (récitant), Chœur régional d'Île-de-France, Orchestre de la Cité, Michel Piquemal (direction). **Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Ternes. 17 h 30, le 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 120 F à 200 F.**

### RÉSERVATIONS

**Les Trois Derniers Jours de Fernando Pessoa** d'après Antonio Tabucchi.

Mise en scène de Denis Marleau, avec Paul Savoie, Daniel Parent et Daphné Thompson. **Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Abbesses. A partir du 3 décembre. 20 h 30, du mercredi au samedi, 15 heures, le dimanche. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Jusqu'au 13 décembre.**

**La Contrebasse** de Patrick Süskind.

Mise en scène de Philippe Ferran, avec Jacques Villieret. **Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Champs-Élysées-Clemenceau. A partir du 2 décembre. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, le dimanche. Tél. : 01-42-25-20-74. 180 F et 250 F. Jusqu'au 15 février.**

### DERNIERS JOURS

**30 novembre : Dans la jungle des villes ou l'Arrière-Monde** de Bertolt Brecht. Mise en scène de Philippe Ducloux, avec Nicolas Bouchaud, Eric Caravaca, Jeanne Casilas, Agathe Dronne, Jany Gastaldi, David Gouhier, Jean-Louis Grinfeld, Vincent Guédon, Daniel Martin, Nathalie Nambot, Nicolas Pierson et Antoine Régent. **Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-48-13-70-00. 70 F\* et 110 F. (\* tarif réduit)**

SAMEDI 29 NOVEMBRE

## FILMS DE LA SOIRÉE

- 21.10 Pretty Woman** ■ De Garry Marshall (Etats-Unis, 1990, 125 min). **TSR**
- 23.05 La Dernière Marche** ■ De Tim Robbins (Etats-Unis, 1995, 119 min). **Canal +**
- 23.05 A Canterbury Tale** ■ De Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1944, N., v.o., 125 min). **Ciné Cinéfil**
- 23.05 Le Dimanche de préférence** ■ De G. Tornatore, G. Bertolucci, M. T. Giordana et F. Barilli (France - Italie, 1990, 100 min). **Ciné Cinémas**
- 1.05 Smoke** ■ De Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min). **Canal +**
- 1.10 Stanley et Livingstone** ■ De Henry King (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 105 min). **Ciné Cinéfil**
- 2.35 Spéciale première** ■ De Billy Wilder (Etats-Unis, 1974, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas**
- 2.55 Furyo** ■ De Nagisa Oshima (Grande-Bretagne - Japon, 1982, v.o., 125 min). **Canal +**
- 5.00 Hommes, femmes, mode d'emploi** ■ De Claude Lelouch (France, 1996, ♦, 119 min). **Canal +**

## GUIDE TÉLÉVISION

- DÉBATS**
- 0.00 Spécial procès Papon.** Invités : Denis Peschanski ; René Rémond. **Histoire**
- MAGAZINES**
- 19.00 TV +.** Invités : Jean-Pierre Elkabbach ; Nicolas Sarkozy. **Canal +**
  - 19.30 Histoire parallèle.** 1947 : Les grèves en France. Invité : Marc Lazar. **Arte**
  - 21.00 Le Magazine de l'Histoire.** Invités : Jacques Le Goff ; Claude Aziza ; Pierre Nora et Jean-Michel Gaillard. **Histoire**
  - 21.45 Métropolis.** Bilbao, Heinrich Heine. Entretien avec Kenzaburo Oe. Portrait : Su Tong... **Arte**
  - 22.30 Strip-tease.** Le destin de sœur Jacqueline. SOS-Voyageur. **France 3**
  - 23.55 Musique et Cie.** Chants d'outre-temps. **France 3**
  - 1.05 ► La 25<sup>e</sup> Heure.** Kim's Story ou l'itinéraire d'une enfant du Vietnam. **France 3**
- DOCUMENTAIRES**
- 19.30 Femmes et société.** J'ai neuf ans et je travaille. **Téva**
  - 19.45 Histoires de l'Ouest.** [2/6]. Les pionniers et la terre. **Planète**
  - 20.45 L'Aventure humaine.** Tempête sur l'Asie : Alexandre le Grand à la conquête du monde. **Arte**
  - 21.00 Olivier Messiaen : L'héritage.** [3/3]. **Muzzik**
  - 21.35 Histoires de la mer.** [6/13]. Les gardiens de la mer. **Planète**
  - 22.05 Artémise.** Portrait d'une femme ordinaire. **Planète**
  - 22.05 Star Biographie.** Demi Moore. **Ciné Cinémas**
  - 22.55 Soweto :** histoire d'un ghetto. [1/3]. **Planète**
  - 23.45 Music Planet.** Keppel Road : The Life and Music of the Bee Gees. **Arte**
  - 0.10 Coraux et poissons.** Joyaux de Kashiwajima. **TMC**
- SPORTS EN DIRECT**
- 20.00 Ski.** Coupe du monde : descente messieurs. **Eurosport**
  - 20.30 Karting de Bercy.** **Paris Première**
- MUSIQUE**
- 20.10 Harmoniemesse de Haydn.** Concert. **Muzzik**
  - 20.30 Concert à La Chaise-Dieu.** Marie Bigot. **France Supervision**
  - 21.55 Les Huguenots.** Opéra de Meyerbeer. Mise en scène de John Dew. **Muzzik**
  - 22.20 et 22.45 Guitare.** Gerardo Nunez. El Bola. **France Supervision**
  - 23.50 Black Sessions.** **Paris Première**
- VARIÉTÉS**
- 20.55 Surprise Party.** Le grand retour d'Alain Barrière. **France 2**
- TÉLÉFILMS**
- 19.00 Mazarin.** De Pierre Cardinal [5/6]. **Histoire**
  - 20.30 Manhattan Savoy.** De Debbie Allen. **Ciné Cinémas**
  - 20.35 Viens jouer dans la cour des grands.** De Caroline Huppert. **Canal +**
  - 20.50 Le Serre aux truffes.** De Jacques Audoir. **France 3**
  - 20.55 et 22.30 Nord et Sud II.** De Richard T. Heffron [3 et 4/6]. **Téva**
  - 22.05 Bonne Espérance.** De Philippe Monnier et Pierre Lary [4/5]. **Festival**
  - 22.35 Relation dangereuse.** O De Martin Davidson. **M 6**
  - 22.40 Paparoff se dédouble.** De Jean-Pierre Richard et Denys de La Patellière. **TMC**
  - 22.45 Du rouge à lèvres sur ton col.** De Dennis Potter [6/6]. **Arte**
  - 23.05 Séduction coupable.** Δ De Jim Wynorski. **TF 1**
  - 0.40 Commando sur Singapour.** De Donald Crombie. **RTL 9**
- SÉRIES**
- 19.00 KYTV.** Chemin de souvenirs (v.o.). **Arte**
  - 20.00 FX, effets spéciaux.** Sous le signe des gémeaux. **Série Club**
  - 20.30 Liban.** Le Pays du miel et de l'encens. **Festival**
  - 20.50 Aux frontières du réel.** O Crime de mémoire. O Le baiser de Judas. **M 6**
  - 23.00 Murder One : L'Affaire Jessica.** Chapitre XII. **Série Club**
  - 23.15 Des agents très spéciaux.** Moins X. **Canal Jimmy**
  - 0.15 Los Angeles Heat.** O La fin de la trêve. **M 6**
  - 0.35 Star Trek :** la nouvelle génération. Observateurs observés (v.o.). **Canal Jimmy**
  - 0.55 New York District.** L'exécuteur testamentaire. **France 3**
  - 1.25 Seinfeld.** Poker Mentor (v.o.). **Canal Jimmy**

## NOTRE CHOIX

● **13.20 Ciné Cinémas Mr. North**  
En 1926, un jeune universitaire gagne sa vie en donnant des leçons aux enfants des riches familles de Newport. Engagé dans une grande maison, il manifeste des dons de guérisseur. Adaptation d'un roman de Thornton Wilder préparée par John Huston avant sa mort, et réalisée par son fils Danny. Une manière de fable à la Capra, agréable à regarder.

● **23.05 Ciné Cinéfil A Canterbury Tale**  
Tourné en 1944 (et diffusé en v.o.), ce film britannique réalisé par Michael Powell et Emeric Pressburger met en scène deux soldats et une jeune fille qui, pendant la seconde guerre mondiale, démasquent, un magistrat paranoïaque.

● **23.45 Arte Music Planet : Keppel Road**  
Avec Abba et les Village People, les Bee Gees sont sortis de l'oubli grâce au regain d'intérêt actuel, un tantinet snob, pour le kitsch et les paillettes des années 70. Mais on oublie souvent qu'avant d'être les emblèmes de l'invasion disco avec *Saturday Night Fever*, les frères Gibb se sont inspirés, parfois avec bonheur, des Beatles (les chansons *New York Mining Disaster 1941* ou *Tomorrow*). Les amateurs de pop, généralement rebutés par la voix de fausset hystérique que prend ensuite Barry Gibb et par des arrangements de plus en plus sirupeux, s'arrêteront après l'évocation de cette période. Les amateurs de variétés internationales apprécieront les nouvelles versions qu'offrent, au cours de ce document, les Bee Gees de leurs succès, et surtout, un passage instructif les présentant en train de composer.

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

- TF 1**
- 19.05 Beverly Hills.**
  - 20.00 Journal, Ma Coupe du monde.** Résultat des courses, Météo, Simple comme... **20.50 T'as la marque du maillot ?**
  - 23.05 Hollywood Night.** Δ Séduction coupable. **0.35 Formule foot.** 1.13 Lumières sur un massacre. 1.20 TF1 nuit, Météo. 1.30 Embarquement porte n° 1.

### FRANCE 2

- 18.55 Farce attaque...** Bordeaux.
- 19.50 et 20.45 Tirage du Loto.**
- 19.55 Au nom du sport.**
- 20.00 Journal, A cheval, Météo.**
- 20.55 Surprise Party.**
- 23.10 Lumières sur un massacre.**
- 23.15 Du fer dans les épinauds.** **0.50 Journal, Météo.** 1.05 ► La 25<sup>e</sup> Heure. Kim's Story ou l'itinéraire d'une enfant du Vietnam.

### FRANCE 3

- 18.55 Le 19-20 de l'information.**
- 20.00 Lumière sur un massacre.**
- 20.05 Fa si la chanter.**
- 20.35 Tout le sport.**
- 20.50 Le Serre aux truffes.** Téléfilm de Jacques Audoir.
- 22.30 Strip-tease.** Le destin de sœur Jacqueline. SOS-Voyageur.
- 23.30 Météo, Soir 3.**
- 23.55 Musique et Cie.** Chants d'outre-temps.
- 0.55 New York District.**

### CANAL +

- **En clair jusqu'à 20.35**
- 19.00 TV +.**
- 20.05 Les Simpson.**
- 20.30 Le Journal du cinéma.**
- 20.35 Viens jouer dans la cour des grands.** Téléfilm de Caroline Huppert.
- 22.15 Flash infos.**
- 22.20 Jour de foot.**
- 23.05 La Dernière Marche** ■ Film de Tim Robbins.
- 1.05 Smoke** ■ Film de Wayne Wang (v.o.).

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

## FILMS DU JOUR

- 17.40 Un si doux visage** ■ ■ ■ D'Otto Preminger (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 90 min). **Ciné Cinéfil**
- 17.45 Next Stop Greenwich Village** ■ ■ De Paul Mazursky (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min). **Ciné Cinémas**
- 20.30 Stanley et Livingstone** ■ De Henry King (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 105 min). **Ciné Cinéfil**
- 20.30 Perfect** ■ De James Bridges (Etats-Unis, 1985, 125 min). **RTL 9**
- 20.35 Australia** ■ ■ De Jean-Jacques Andrien (Fr. - Bel., 1989, 115 min). **Ciné Cinémas**
- 20.45 Porc royal** ■ De Malcolm Mowbray (Grande-Bretagne, 1984, 95 min). **Arte**
- 20.50 Légitime violence** ■ O De Serge Leroy (France, 1982, 100 min). **TF 1**
- 21.00 Hope and Glory** ■ ■ ■ De John Boorman (Etats-Unis, 1986, v.o., 115 min). **Paris Première**
- 22.30 Angle mort** ■ De Geoff Murphy (Etats-Unis, 1992, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas**
- 22.35 La Scoumoune** ■ De José Giovanni (France, 1972, 100 min). **TV 5**
- 22.35 Rolling Thunder** ■ De John Flynn (Etats-Unis, 1977, 95 min). **RTL 9**
- 23.50 Evergreen** ■ De Victor Saville (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 95 min). **Ciné Cinéfil**
- 0.10 Paris Palace Hôtel** ■ D'Henri Verneuil (France - Italie, 1956, N., 105 min). **RTL 9**
- 0.40 L'Extravagant M. Ruggles** ■ ■ De Leo McCarey (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). **France 3**
- 1.05 Copycat** ■ De Jon Amiel (Etats-Unis, 1995, 140 min). **Canal +**
- 1.25 L'Eternel Retour** ■ De Jean Delannoy (France, 1943, N., 110 min). **Ciné Cinéfil**
- 2.00 Un homme sans importance** ■ De Suri Krishnamma (GB, 1994, 95 min). **Ciné Cinémas**
- 3.25 Irma Vep** ■ D'Olivier Assayas (France, 1996, 80 min). **Canal +**

## GUIDE TÉLÉVISION

- DÉBATS**
- 12.10 et 23.10** *Autour du Monde.* **LCI**
  - 12.10 et 2.30** *Polémiques.* Invité : Dominique Strauss-Kahn. **France 2**
  - 18.30 Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. Dominique Voynet. **LCI****
  - 20.00 Spécial procès Papon.** Invités : Denis Peschanski ; René Rémond. **Histoire**
  - 23.15 Dimanche soir.** Invité : François Léotard. **France 3**
- MAGAZINES**
- 9.30 Journal de la création.** **La Cinquième**
  - 10.55 Droit d'auteurs.** Invités : Jean-Luc Hennig ; Michel Chailoux ; Michel Crépu. **La Cinquième**
  - 12.25 Arrêt sur images.** Filmer en Irak. Invités : Marine Jacquemin ; Philippe Balland. **La Cinquième**
  - 13.00 Le Magazine de l'Histoire.** Invités : Jacques Marseille ; Jacques Le Goff ; Marc Lachiver ; André Glucksmann. **Histoire**
  - 13.10 L'Hebdo.** Jean-Marc, dialogue avec le sida. **RTBF 1**
  - 13.15 Les Quatre Dromadaires.** Chroniques de l'Amazonie sauvage [7/12] : Une mère héroïque. **France 3**
  - 14.20 La Tête dans les nuages.** **France 3**
  - 15.00 Thalassa.** Surf favelas. **TV 5**
  - 15.00 Les Dossiers de l'Histoire.** Le Chemin des Dames : avril 1917. **Histoire**
  - 16.15 Faut pas rêver.** Sri Lanka : L'ivresse des sommets. France : Les hortillonnages. Pologne : Le village de bois. Invité : Yves-Marie Lucot. **TV 5**
  - 16.25 Les Sens de l'Histoire.** Leclerc. **La Cinquième**
  - 16.50** *Sud.* Invités : François Léotard ; Domitille Lagourgue. **TMC**
  - 16.55 ► Naturellement.** Le Monde du National Geographic : Retour au fleuve oublié. **France 2**
  - 19.00 Public.** Invité : Laurent Fabius. **TF 1**
  - 20.00 Envoyé spécial.** Spécial médecines parallèles. **TV 5**
  - 20.50 Zone interdite.** Au cœur des urgences. **M 6**
  - 21.00 Les Dossiers de l'Histoire.** Un siècle d'immigration en France. [1/3] D'ici et d'ailleurs. **Histoire**
  - 22.20 Viva. Dracula.** **TSR**
  - 23.00 Envoyé spécial, les années 90.** L'affaire Farewell. Les décharges publiques. **Histoire**
  - 0.30 Droit de cité.** **TSR**
  - 0.35 Métropolis.** **Arte**
- DOCUMENTAIRES**
- 19.30 Barbara.** De François Reichenbach. **Arte**
  - 19.30 Femmes dans le monde.** Une femme en danger. Portrait de Benazir Bhutto. **Téva**
  - 20.40 ► Soirée thématique.** Cochons et têtes de lard. **Arte**
  - 22.00 Corpus Christi.** [1/5] Crucifixion. **Histoire**
  - 22.05 La Nouvelle Ere glaciaire.** **Planète**
  - 22.20 Grand document.** Folles mémoires d'un caillou. **RTBF 1**
  - 23.20 Julien et les autres.** **Planète**
  - 23.45 Le Mystère Lee Harvey Oswald.** [1/2]. **Planète**
  - 0.00 L'Histoire oubliée.** [1/6]. Les tiraillures sénégalais. **Histoire**
- SPORTS EN DIRECT**
- 15.00 Karting.** 5<sup>e</sup> Masters de Paris-Bercy. **Eurosport**
  - 15.45 Gymnastique.** Trophée Massilia : finales par appareil. **France 3**
  - 20.15 Football.** Championnat de D 1 : 20.30 Paris SG - Auxerre. **Canal +**
- MUSIQUE**
- 20.30 Manon Lescaut.** **France Supervision**
  - 21.00 Championnat national de Bagadou 94.** **Muzzik**
  - 22.35 Les Nuits du New Morning.** Tupi Nago. **France Supervision**
  - 22.35 Brundibar.** **Muzzik**
  - 22.55 Jazz à Vienne 1995.** Art Farmer et Benny Golson. **Paris Première**
  - 0.55 Concert à La Chaise-Dieu.** Marie Bigot. **France Supervision**

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**  
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».  
■ On peut voir.  
■ Ne pas manquer.  
■ Chef-d'œuvre ou classiques  
Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.  
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

**LES CODES DU CSA :**  
O Accord parental souhaitable  
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
□ Public adulte  
■ interdit aux moins de 16 ans

- TÉLÉFILMS**
- 18.30 Le Serre aux truffes.** De Jacques Audoir. **Festival**
  - 20.30 Mourir pour Barossa.** De Donald Crombie. **Festival**
  - 20.55 Au-delà du désespoir.** De John Erman. **Téva**
- SÉRIES**
- 20.00 Seinfeld.** Poker Mentor (v.o.). **Canal Jimmy**
  - 20.30 Dream On.** Classe tous risques (v.o.). **Canal Jimmy**
  - 21.00 Une fille à scandales.** Nora's Sister (v.o.). **Canal Jimmy**
  - 22.00 Spawn.** No Rest no Peace (v.o.). **Canal Jimmy**
  - 22.25 New York Police Blues.** Casse-tête chinois (v.o.). **Canal Jimmy**
  - 23.30 Twin Peaks.** Episode n° 8 (v.o.). **Série Club**
  - 23.10 Spin City.** La roue tourne (v.o.). **Canal Jimmy**

**Le Monde**  
**A LA TELEVISION ET A LA RADIO**  
**Autour du Monde**  
LCI  
Le samedi à 12h10 et à 16h10  
Le dimanche à 12h10 et à 23h10

■  
**Le Grand Jury**  
RTL-LCI  
Le dimanche à 18h30

■  
**De l'actualité à l'Histoire**  
La chaîne HISTOIRE  
Les vendredi à 21 h, samedi à 13 h  
mardi à 23 h, mercredi à 19 h  
et jeudi à 17 heures

■  
**Le Grand Débat**  
FRANCE CULTURE  
Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis de chaque mois à 21 heures

■  
**A la « une » du Monde**  
RFI  
Du lundi au vendredi à 12h45 (heure de Paris)

## NOTRE CHOIX

● **10.40 France 3 La Croisée des chemins**  
**De la tragédie d'Ouvéa au référendum**

VOILÀ PRÈS DE DIX ANS que la Nouvelle-Calédonie s'efforce de cicatiser ses plaies. Dix ans d'un dialogue ténu, fragile, à remettre chaque jour sur le métier, mais qui creuse à la longue le sillon d'une communauté de destin. Dix ans pour pacifier la mémoire, dix ans pour dompter la colère née des massacres de Hienghène (décembre 1984) et d'Ouvéa (mai 1988), ce drame-alchimie qui a converti le désir de guerre en soif de paix. Un référendum d'autodétermination va, en 1998, sanctionner l'expérience. Que va-t-il en sortir ? Pour la énième fois dans son histoire, ce Caillou du Pacifique sud se retrouve à la « croisée des chemins ».

La formule n'est pas originale, mais elle résume bien l'ambition du documentaire d'André Waksman et Luc Laventure. Le film ne tranche pas à la manière d'un bulletin glissé dans une urne. Honnête et équilibré, adossé à un riche fonds documentaire (images d'archives, entretiens renouvelés au fil des années), il expose les acquis et les insuffisances des « accords de Matignon », le compromis signé en 1988 au lendemain de la tragédie d'Ouvéa. Les avancées sont connues : dialogue renoué, partage des richesses minières, formation de cadres kanaks... Les lacunes, elles aussi, ont déjà été diagnostiquées par d'autres, mais les auteurs les lestent de témoignages crus : le paternalisme des Blancs n'a pas totalement disparu et, surtout, la jeunesse urbanisée - kanake, mais pas seulement - s'aigrît dans un désenchantement que les rythmes reggae ne soulagent que partiellement.

Certains aspects sont probablement sous-traités, telle la fracture qui s'est ouverte entre les élus kanaks et les chefs coutumiers. Mais le film est d'un intérêt indénié. Servi par les analyses subtiles du journaliste kanak Walles Kotra, un des intellectuels les plus brillants du territoire, il ne s'arrête pas au décodage des enjeux d'un rendez-vous électoral. Il pose les termes d'une question cruciale : comment les Kanaks peuvent-ils apprivoiser une « modernité » chaque jour plus envahissante à l'heure de la mondialisation ?

Frédéric Bobin

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.20 Le Rebelle.**
  - 14.10 Les Dessous de Palm Beach.**
  - 15.05 Rick Hunter, inspecteur choc.**
  - 15.55 Pacific Blue.**
  - 16.50 Disney Parade.**
  - 18.00 Vidéo Gag.**
  - 18.30 30 millions d'amis.**
  - 19.00 Public.** Invité : Laurent Fabius.
  - 20.00 Journal, Ma Coupe du monde.** Résultat des courses, Météo, Simple comme... **20.50 Légitime violence** ■ Film O de Serge Leroy. **22.30 Ciné dimanche.**
  - 22.40 Echec et mort.** Film Δ de Bruce Malmuth.
  - 0.25 Lumières sur un massacre.**
  - 0.30 TF1 nuit, Météo.**
  - 0.40 et 1.30 Histoires naturelles.**
- FRANCE 2**
- 13.30 et 16.00 Dimanche Martin.**
  - 15.10 Le Client.**
  - 16.55 ► Naturellement.** Retour au fleuve oublié.
  - 17.50 Stade 2.**
  - 18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.**
  - 18.55 Drucker'n Co.**
  - 19.30 Stars'n Co.**
  - 20.00 Journal.**
  - 20.40 A cheval, Météo.**
  - 20.55 Wolf.** Film O de Mike Nichols.
  - 23.10 Ballet for Life.** Ballet de Maurice Béjart.
  - 0.10 Journal, Météo.**
  - 0.25 Musiques au cœur.** Concours Long-Thibaud 1997.
  - 1.40 Savoir plus santé.** Le muscle dans tous ses états.

### FRANCE 3

- 13.15 Les Quatre Dromadaires.**
- 14.13 Keno.**
- 14.20 La Tête dans les nuages.**
- 15.15 Sports dimanche.** 15.25 Tiercé. 15.45 Gymnastique. 10<sup>e</sup> Trophée Massilia.
- 17.25 Corky, un enfant pas comme les autres.**
- 18.15 Va savoir.**
- 18.55 Le 19-20 de l'information.** 20.01 et 23.00 Météo.
- 20.15 Mister Bean.**
- 20.50 Derrick.** Fantômes.
- 21.55 Un cas pour deux.** Frères ennemis.
- 23.05 Soir 3.**
- 23.10 Lumière sur un massacre.**
- 23.15 Dimanche soir.** 0.00 Lignes de mire.
- 0.40 L'Extravagant M. Ruggles** ■ ■ Film de Leo McCarey (v.o.).

### CANAL +

- **En clair jusqu'à 14.00**
- 13.35 La Semaine des Guignols.**
- 14.00 Dimanche en famille.**
- 14.05 Des gens si bien élevés.** Téléfilm d'Alain Nahum.
- 15.35 Reboot III.**
- 15.55 Blake et Mortimer.**
- **En clair jusqu'à 17.15**
- 16.45 L'Invasion des tatous.**
- 17.15 Babylon 5.**
- 18.00 Empire Records.** Film d'Allan Moyle.
- **En clair jusqu'à 20.30**
- 19.25 et 22.30 Flash infos.**

### ARTE

- 19.00 KYTV.**
- 19.25 Les Secrets du Nil.**
- 19.30 Histoire parallèle.** 1947 : Les grèves en France.
- 20.20 Le Dessous des cartes.**
- 20.30 8 1/2 Journal.**
- 20.45 L'Aventure humaine.** Tempête sur l'Asie.
- 21.45 Métropolis.**
- 22.45 Du rouge à lèvres sur ton col.** Feuilleton de Dennis Potter [6/6].
- 23.45 Music Planet.** Keppel Road : The Life and Music of the Bee Gees.
- 1.20 L'Or et le Sang.** Téléfilm de Giacomo Battiato [1/3].

### M 6

- 19.05 Turbo.**
- 19.40 Warning.**
- 19.54 6 minutes, Météo.**
- 20.05 Hot forme.**
- 20.35 Ciné 6.**
- 20.50 Aux frontières du réel.** O Crime de mémoire. O Le baiser de Judas.
- 22.35 Relation dangereuse.** Téléfilm O de Martin Davidson.
- 0.15 Los Angeles Heat.** O La fin de la trêve.
- 1.00 Dix films contre les mines antipersonnel.**
- 1.05 Techno Max, Techno Mix.**

### RADIO

#### FRANCE-CULTURE

- 20.00 Comédie française.** *Nathan le sage,* de Gotthold Ephraim Lessing.
- 22.35 Opus.** Manca 97 : Jon Hassel en portrait.
- 0.05 Le Gai Savoir.** François Poplin, archéozoologue.

#### FRANCE-MUSIQUE

- 19.00 A l'Opéra.** En direct de l'Opéra-Bastille. *Le Chevalier à la rose,* de R. Strauss.
- 23.07 Présenter la facture.** Mirecourt : quelle renaissance ?

#### RADIO-CLASSIQUE

- 20.40 Le Violoniste Vadim Repin.**
- 22.40 Da Capo.** Robert Casadesu. Œuvres de Chopin, Chabrier, Casadesu, Scarlatti, De Falla.

### LA CINQUIÈME/ARTE

- 19.35 Ça cartoon.**
- 20.15 Football.** Championnat de France D1. 20.30 PSG - Auxerre.
- 22.35 L'Equipe du dimanche.** 1.05 Copycat ■ Film de Jon Amiel.
- 13.20 Les Lumières du music-hall.**
- 13.55 La Planète ronde.**
- 14.55 Azalai, la caravane de l'or blanc.**
- 15.55 Le Cinéma des effets spéciaux.**
- 16.25 Les Sens de l'Histoire.** Leclerc.
- 17.50 Le Journal du temps.**
- 18.00 L'Aéropostale.** Téléfilm de Gilles Grangier [6/6].
- 19.00 Drôle de ciné.**
- 19.25 et 0.30 Les Secrets du Nil.**
- 19.30 Barbara.** De François Reichenbach.
- 20.30 8 1/2 Journal.**
- 20.40 ► Soirée thématique.** Cochons et têtes de lard.
- 20.45 Porc royal** ■ Film de Malcolm Mowbray.
- 22.20 Le Cochon de Gaston.**
- 22.45 Tour de cochon.**
- 23.40 Cochon sacré, cochon maudit.**
- 0.35 Métropolis.**

## A tue et à toi

par Pierre Georges

AU MOINS le « tueur » annoncé n'avance-t-il pas masqué ! Ernest-Antoine Seillière, EAS pour les proches, candidat au fameux titre de patron des patrons, comme il en est du champion des champions, a dégainé vendredi. Faisant campagne en terre bison-tine, il n'a pas hésité à annoncer la couleur : « L'affaire des 35 heures doit permettre aux entrepreneurs de déstabiliser Lionel Jospin. » Il a conseillé aux mêmes, pour ce faire, de « harceler les décideurs administratifs et politiques ».

Voilà un dialogue social qui s'annonce sous les meilleurs auspices. Comme un mauvais roman policier, EAS 117 contre l'empire du rose ! Un dialogue de rupture. Car aussi bien, les gazettes nous rappellent qu'Ernest-Antoine et Lionel sont des copains de trente ans. Qu'ils firent leurs humanités ensemble, et même un bout de Quai d'Orsay en commun. Qu'ils étaient, l'un et l'autre, des meneurs en farces et attrapes. Et, même, qu'ils se tutoyaient et se tutoient encore. La vie sépare ceux qui se tutoient. En route, donc, vers ce combat à « tue et à toi » du preux baron des Aciers contre le prince des Sondages.

Nous voilà bien. Heureusement, il n'est pas que des bruits d'armures pour animer nos samedis. La preuve, cette nouvelle en provenance des renseignements généraux. Sur décision de notre ministre de l'intérieur, la sous-section oreilles de comptoirs des RG, l'Office central de sondages et statistiques (OCSS), va, lui, plutôt désarmer. Autrement dit, les RG ne feront, à l'avenir, plus de sondages, officiels ou officieux, en période électorale. Ils ne sonderont plus les reins et les cœurs sur les in-

tentions, déterminations et fureurs électives. Cela met un terme à trente-trois ans d'activités durant lesquelles l'OCSS connu des fortunes diverses. Parfois, ces braves sondeurs de l'ombre tombaient juste. Bien plus souvent qu'on ne le dit ou le raille. Parfois, aussi, dans le souci combien humain de ne pas désespérer les commanditaires ou de ne pas déplaire au Prince, ils se mirent le parapluie dans l'œil jusqu'aux baleines.

Que le sondeur n'ayant jamais fauté... Bref, l'OCSS a vécu. Ne le moquons point trop, à défaut de le regretter vraiment. Quant à dire, comme on le fait place Beauvau, que cette interruption des sondages marque la fin des activités « purement politiques » des RG, on demande à voir. Ne serait-ce que notre propre dossier, s'il existe - ne nous vantons pas ! - à la section presse des mêmes RG. Comme ce serait bien d'apprendre enfin, de la bouche du cheval, ce que l'on a pensé, voté, fait, défait, « méfait ». Qui l'on a fréquenté. Quelle douteuse cause l'on a épousée et quel mauvais coup l'on a fomenté. Quelles opinions l'on nous prête et quels soupçons pèsent sur notre cas pen-dable.

Donc, encore un effort, juste un effet de votre bonté, MM. des RG, pour un pauvre hère dans l'ignorance de ce qu'il est vraiment. Et pour le reste, si la chronique devait avoir quelque utilité, ce sera pour tenir le registre méticuleux des choses et gestes. Signalons alors que Jacques Chirac a soixante-cinq ans aujourd'hui. Qu'il les fêtera en famille. Et que ses collaborateurs lui ont offert, vendredi, un objet en bois d'art primitif africain, symbolisant l'âme de l'univers.

## M. Gayssot annonce une table ronde sur la sécurité dans les transports publics

LE MINISTRE de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, a annoncé vendredi 28 novembre, à Dijon, la tenue « dans les tout prochains jours » d'une table ronde sur la sécurité dans les transports publics. Cette table ronde devrait réunir les ministres de l'emploi et de l'intérieur, les organisations chargées des transports publics ainsi que les syndicats et les associations d'usagers. Elle sera destinée « à établir un diagnostic » et « à arrêter des mesures concrètes et opérationnelles », a souligné M. Gayssot.

La visite du ministre à Dijon a eu lieu alors que les employés de la Société de transport public de l'agglomération dijonnaise (STRD) observaient une grève de vingt-quatre heures pour manifester contre l'insécurité dont sont victimes conducteurs et passagers. A Orléans, où les conducteurs de bus ont lancé un préavis de grève pour samedi 29 novembre, le préfet a annoncé la mise en place d'une escorte policière dans les zones sensibles.

## Le groupe britannique ITN reprend 49 % d'Euronews

LE GROUPE britannique ITN, contrôlé à 25 % par Reuters Plc., a repris les 49 % du capital d'Euronews, chaîne européenne d'information en continu, détenus jusqu'alors par Alcatel-Alsthom. La transaction a été finalisée, vendredi 28 novembre, au siège de la compagnie financière Edmond de Rothschild, a annoncé Euronews. Au terme de cette cession, 51 % du capital d'Euronews restent détenus par dix-huit télévisions publiques européennes, dont France Télévision. A l'avenir, la chaîne européenne devrait s'ouvrir aux langues russe et néerlandaise. Selon ITN, le montant du rachat s'est établi à 5 millions de livres (environ 50 millions de francs), soit moins de la moitié du prix payé par Alcatel en 1995 : 115 millions de francs. Euronews conservera son siège à Ecully, dans la banlieue lyonnaise.

### DÉPÊCHES

■ **SNCF : le trafic ferroviaire devait être perturbé** ce week-end dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en raison d'une grève des contrôleurs de la région de Marseille, décidée vendredi 28 novembre à la suite de l'agression de deux des leurs dans un TGV. Le mouvement a été lancé jusqu'à dimanche 8 heures. Des perturbations sont à prévoir samedi pour les TGV et les trains grandes lignes, tandis que seul un train express régional (TER) sur quatre circulera.

■ **CHINE : Pékin lancera en 1998 une campagne destinée à améliorer l'information sexuelle de la population**, indique samedi 29 novembre le *China Daily*. Cette campagne vise à encourager « plus de gens à suivre la politique de contrôle des naissances », déclarent les autorités. Afin de ralentir la croissance de sa population de plus de 1,22 milliard d'habitants, la Chine a imposé la politique de l'enfant unique, assez bien suivie dans les grandes villes et moins dans les campagnes. - (AFP)

■ **ISRAËL : cinq soldats de Tshal ont été blessés** samedi 29 novembre à l'aube par une attaque à l'explosif menée par le Hezbollah pro-iranien dans la zone occupée par Israël au Liban sud, a indiqué la radio de l'Armée du Liban sud (ALS, milice pro-israélienne). Depuis le début de l'année, trente-neuf soldats israéliens ont été tués au Liban, le bilan le plus lourd depuis 1985. - (AFP)

# Le conseil exécutif du CNPF invitera les patrons à élire le 16 décembre M. Seillière à leur tête

L'instance patronale se réunit lundi sur fond de polémique avec le gouvernement à propos des 35 heures

ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE a déclaré, vendredi 28 novembre, devant les patrons franc-comtois réunis à Besançon, que « l'affaire des 35 heures doit permettre aux entrepreneurs de déstabiliser Lionel Jospin ». Déstabiliser ? « Nous avons la possibilité de déstabiliser, comme au judo, celui qui se sent très fort », a expliqué le président de la Compagnie générale d'industries et de participation (CGIP), ajoutant que M. Jospin est « un remarquable professionnel de la politique ».

Le candidat favori à la présidence du CNPF a conseillé aux entrepreneurs de « harceler les décideurs administratifs et politiques, qui ont tous les moyens de faire ce qu'ils veulent, pour leur faire prendre conscience de la diversité des entreprises et des énormes problèmes posés par les 35 heures ». Il estime que l'« aubryette » - ainsi baptise-t-il l'incitation financière prévue pour encourager le passage aux 35 heures - « aboutira à une quasi-nationalisation partielle » des entreprises.

La veille, Bertrand Collomb,

PDG du groupe Lafarge, se disait hostile aux « expérimentations » des 35 heures, en présence du ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn, qui lui remettait le prix du Manager de l'année, décerné par *Le Nouvel Economiste*.

### « COMBAT »

« Les chefs d'entreprise sont inquiets lorsqu'ils voient la France s'orienter vers des expérimentations que je ne me hasarderai pas à qualifier », déclarait-il dans un clin d'œil aux propos de Jacques Chirac. Ce dernier avait mis en garde contre « le mirage des expérimentations hasardeuses » lors du sommet des Quinze sur l'emploi, à Luxembourg, le 20 novembre.

Le 27 novembre, encore, le responsable du dossier des retraites au CNPF, Francis Bazile, annonçait qu'il y aurait « opposition » et « combat » de la part de l'organisation patronale si le gouvernement décidait « des restrictions par rapport à la loi Thomas sur les fonds de pension ». La veille, la délégation des employeurs à la Commission des accidents du travail et des

maladies professionnelles avait claqué la porte, indiquant que le gouvernement souhaite transformer cet organisme paritaire en « simple chambre d'enregistrement ». Les représentants du patronat (CNPF, CGPME, UPA) déclaraient se « retirer », après le refus du gouvernement d'entériner les propositions sur les taux des cotisations des employeurs pour 1998.

Le conseil exécutif du CNPF, qui doit se réunir lundi 1<sup>er</sup> décembre et inviter les membres de l'organisation patronale à voter pour M. Seillière le 16 décembre, sait tout le profit qu'il peut tirer de ces mouvements d'humeur. La « base », analyse-t-on au siège du CNPF, ne peut qu'apprécier ces gestes, elle qui reproche si souvent à l'appareil patronal son inaction.

### GARDER LA TÊTE FROIDE

Faisant le pari inverse, Martine Aubry a déclaré, vendredi à Strasbourg, que c'est « aux chefs d'entreprise d'apprécier seuls si une réduction du temps de travail peut leur permettre d'améliorer » leur

compétitivité. Et la ministre a rétorqué à M. Seillière : « Je pense que le président du CNPF n'a pas à dicter aux chefs d'entreprise ce qu'ils ont à faire. »

Approuvant la teneur libérale « musclée » des orientations tracées par M. Seillière, le conseil exécutif pourrait cependant être tenté d'inviter le futur président du CNPF à garder la tête froide sur la forme. Jean-Marie Messier, président de la Compagnie générale des eaux, premier employeur privé de France, déclarait cette semaine à propos du débat sur les 35 heures, qu'il n'y a « rien de plus terrible que les positions frontales de refus et l'incapacité de dialoguer ». Il ajoutait, devant quelque deux cents dirigeants d'entreprise réunis par l'Union patronale de Paris, qu'il faut « prendre garde à ce que certaines positions ne soient pas caricaturées ». Sinon, poursuivait-il, « nous ferions subir en quelques mois à l'image de l'entreprise un retour en arrière de vingt ou trente ans ».

Caroline Monnot

**ABERLOUR**  
ESTD 1879

**L'ESPRIT DU MALT DEPUIS DES SIÈCLES.**

« LA BOUCHE DU RUISSEAU QUI MURMURE », TELLE EST LA SIGNIFICATION D'ABERLOUR EN GAÉLIQUE. C'EST PEUT-ÊTRE POUR SON NOM MAGIQUE QUE SAINT DROSTAN CHOISIT D'Y INSTALLER SA COMMUNAUTÉ À L'ÉPOQUE DRUIDIQUE. BIEN DES SIÈCLES PLUS TARD, C'EST LA PURETÉ DE L'EAU DE CETTE SOURCE PLUS QUE LA POÉSIE DU NOM QUI CONDUISIT JAMES FLEMING À CHOISIR CE LIQUIDE D'EXCEPTION POUR Y PRODUIRE SON GRAND SINGLE MALT.

**PURE SINGLE HIGHLAND MALT.**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION